



Organe d'examen des politiques commerciales

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

TÜRKIYE

Le présent rapport, préparé pour le septième examen de la politique commerciale de la Türkiye, a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité. Ainsi qu'il est prévu dans l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), le Secrétariat a demandé à la Türkiye des éclaircissements sur sa politique et ses pratiques commerciales.

Les questions d'ordre technique concernant ce rapport peuvent être adressées à Mark Koulen (tél.: 022 739 5224), Ricardo Barba (tél.: 022 739 5088), Katie Waters (tél. 022 739 5067) et Fatima Chaudhri (tél. 022 739 6384).

La déclaration de politique générale présentée par la Türkiye est reproduite dans le document WT/TPR/G/439.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur la Türkiye. Ce rapport a été rédigé en anglais.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	9
1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	15
1.1 Principales caractéristiques de l'économie	15
1.2 Évolution économique récente	17
1.2.1 Politique monétaire et politique de taux de change	19
1.2.2 Politique budgétaire	21
1.2.3 Balance des paiements	21
1.3 Résultats en matière de commerce et d'investissement	23
1.3.1 Commerce des marchandises	23
1.3.2 Commerce des services	26
1.3.3 Investissement étranger direct	27
2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT.....	29
2.1 Cadre général	29
2.2 Formulation et objectifs de la politique commerciale	33
2.3 Accords et arrangements commerciaux.....	34
2.3.1 OMC	34
2.3.2 Accords commerciaux régionaux et préférentiels	35
2.3.2.1 Accords commerciaux régionaux	35
2.3.2.1.1 Évolution des ACR pendant la période considérée.....	36
2.3.2.2 Arrangements commerciaux préférentiels	41
2.3.3 Autres accords et arrangements.....	41
2.4 Régime d'investissement	42
2.4.1 Aperçu général et cadre de l'IED	42
2.4.2 Politique d'investissement et promotion de l'investissement	43
2.4.3 Régimes d'incitations à l'investissement	43
2.4.4 Zones d'investissement	46
2.4.4.1 Zones de développement technologique (TDZ)	46
2.4.4.2 Zones industrielles organisées	47
2.4.4.3 Zones franches	47
2.5 Faits nouveaux dans le domaine du commerce électronique.....	48
3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE.....	51
3.1 Mesures visant directement les importations	51
3.1.1 Procédures douanières, évaluation en douane et prescriptions douanières.....	51
3.1.1.1 Procédures douanières.....	51
3.1.1.2 Facilitation des échanges.....	53
3.1.1.3 Évaluation en douane	54
3.1.2 Règles d'origine.....	54
3.1.3 Droits de douane	55
3.1.3.1 Droits NPF appliqués.....	55

3.1.3.2	Droits consolidés dans le cadre de l'OMC	60
3.1.3.3	Réductions et exemptions de droits	61
3.1.3.4	Droits préférentiels.....	62
3.1.3.5	Autres droits et impositions	63
3.1.3.6	Contingents tarifaires	64
3.1.4	Autres impositions visant les importations	65
3.1.4.1	Taxe sur la valeur ajoutée	65
3.1.4.2	Taxe spéciale à la consommation.....	66
3.1.4.3	Taxe sur les services numériques	67
3.1.4.4	Vignettes adhésives pour les boissons alcooliques et les produits du tabac	68
3.1.4.5	Autres taxes et impositions sur les importations	68
3.1.5	Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation	69
3.1.5.1	Formalités de licences d'importation	70
3.1.6	Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde	72
3.1.6.1	Mesures antidumping et mesures compensatoires.....	72
3.1.6.2	Mesures de sauvegarde	74
3.1.7	Autres mesures visant les importations	75
3.1.7.1	Mesures relatives à la teneur en éléments locaux.....	75
3.2	Mesures visant directement les exportations.....	76
3.2.1	Procédures et prescriptions douanières	76
3.2.2	Taxes, impositions et prélèvements	78
3.2.3	Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation.....	78
3.2.3.1	Prohibitions à l'exportation	78
3.2.3.2	Contingents d'exportation	79
3.2.3.3	Licences d'exportation	79
3.2.3.3.1	Soutien et promotion des exportations	80
3.2.4	Financement, assurance et garanties à l'exportation	82
3.3	Mesures visant la production et le commerce.....	83
3.3.1	Mesures d'incitation	83
3.3.1.1	Introduction	83
3.3.1.2	Programmes de soutien du TÜBİTAK.....	84
3.3.1.3	Programmes de soutien de la KOSGEB	88
3.3.1.4	Notifications à l'OMC concernant les subventions	91
3.3.2	Normes et autres prescriptions techniques	91
3.3.2.1	Cadre juridique et institutionnel	91
3.3.2.2	Normes	94
3.3.2.3	Règlements techniques	94
3.3.2.4	Évaluation de la conformité et inspection	94
3.3.2.5	Surveillance du marché.....	95
3.3.2.6	Prescriptions en matière d'étiquetage.....	95

3.3.2.7 Accords dans le cadre de l'OMC et accords bilatéraux	96
3.3.3 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires	97
3.3.3.1 Cadre juridique et institutionnel	97
3.3.3.2 Faits nouveaux survenus pendant la période considérée	97
3.3.3.3 Organismes génétiquement modifiés.....	99
3.3.3.4 Accords dans le cadre de l'OMC, accords régionaux et bilatéraux.....	99
3.3.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix	100
3.3.4.1 Contrôle des prix	100
3.3.4.2 Politique de la concurrence	101
3.3.4.2.1 Cadre juridique et institutionnel.....	101
3.3.5 Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation	104
3.3.5.1 Commerce d'État	104
3.3.5.2 Entreprises publiques	104
3.3.5.2.1 Entreprises économiques publiques relevant du portefeuille du MoTF	105
3.3.5.2.2 Entreprises publiques relevant du portefeuille de privatisation.....	105
3.3.5.2.3 Entreprises publiques relevant du Fonds d'investissement de la Türkiye	106
3.3.5.2.4 Autres entreprises publiques	107
3.3.5.3 Privatisation	107
3.3.6 Marchés publics.....	109
3.3.6.1 Cadre juridique et institutionnel de base.....	109
3.3.6.2 Statistiques sur les marchés publics.....	110
3.3.6.3 Préférences nationales	112
3.3.6.4 Évolution récente	112
3.3.7 Droits de propriété intellectuelle.....	113
3.3.7.1 Cadre juridique et institutionnel	115
3.3.7.2 Accords et conventions internationales	118
3.3.7.3 Mesures à la frontière et moyens de faire respecter les droits	119
4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR	123
4.1 Agriculture	123
4.1.1 Caractéristiques	123
4.1.2 Production	123
4.1.3 Commerce.....	125
4.1.3.1 Aperçu général	125
4.1.4 Cadre juridique et institutionnel	128
4.1.5 Politique agricole	128
4.1.6 Accès aux marchés	130
4.2 Programmes de soutien.....	132
4.2.1 Subventions à l'exportation	135
4.3 Secteur manufacturier.....	136
4.3.1 Caractéristiques	136

4.3.2 Commerce	137
4.3.3 Évolution des politiques et des institutions.....	138
4.3.4 Secteur automobile	138
4.3.5 Produits chimiques.....	139
4.3.6 Textiles et vêtements	140
4.4 Services.....	141
4.4.1 Services financiers	141
4.4.1.1 Caractéristiques.....	141
4.4.1.2 Cadre institutionnel et juridique	142
4.4.1.3 Secteurs spécifiques.....	143
4.4.1.3.1 Secteur bancaire	143
4.4.1.3.2 Valeurs mobilières.....	147
4.4.2 Télécommunications.....	150
4.4.2.1 Caractéristiques.....	150
4.4.3 Cadre institutionnel et juridique	152
4.4.4 Services de transport	154
4.4.4.1 Caractéristiques principales	154
4.4.4.2 Transport maritime	155
4.4.4.3 Transport routier.....	156
4.4.4.4 Transport aérien	157
4.4.5 Services de santé	160
4.4.5.1 Caractéristiques.....	160
4.4.5.2 Cadre politique et réglementaire	161
4.4.5.3 Sous-secteur du tourisme médical	162
4.4.6 Services de tourisme.....	164
4.4.6.1 Caractéristiques.....	164
4.4.6.2 Cadre juridique et institutionnel	166
5 APPENDICE – TABLEAUX.....	170

GRAPHIQUES

Graphique 1.1 Produit intérieur brut par activité économique (prix de base courants), 2021	16
Graphique 1.2 Commerce des marchandises par principaux produits, 2016 et 2021.....	24
Graphique 1.3 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2016 et 2021.....	25
Graphique 1.4 Stocks et flux d'IED, 2015-2021	28
Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF, 2015 et 2022.....	59
Graphique 3.2 Taux de droits NPF appliqués moyens par section du SH, 2015 et 2022	60
Graphique 3.3 Mesures antidumping en vigueur, par produit, 30 juin 2022.....	73
Graphique 3.4 Frais pour usage des droits de PI, 2013-2021	114
Graphique 3.5 Nombre de demandes d'intervention, 2017-2021	119

Graphique 3.6 Saisies liées aux DPI, 2017-2021	120
Graphique 4.1 Commerce des produits agricoles, 2016-2021	126
Graphique 4.2 Soutien à l'agriculture, 2016-2021	133
Graphique 4.3 Participation des PME et des grandes entreprises dans le secteur manufacturier par niveau technologique, 2020	137
Graphique 4.4 Structure de la réglementation des services financiers	142
Graphique 4.5 Tourisme: touristes entrants et visiteurs nationaux, par motif de visite, 2021	166

TABLEAUX

Tableau 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2016-2021	17
Tableau 1.2 Balance des paiements, 2016-2021	22
Tableau 1.3 Commerce des services, 2016-2021	26
Tableau 1.4 Stock d'IED par secteur et par origine, 2016-2021	27
Tableau 2.1 Participation de la Türkiye aux procédures de règlement des différends à l'OMC, de janvier 2016 à octobre 2022	35
Tableau 2.2 Entrée en vigueur de nouveaux ACR et élargissement des ACR existants, 2016-2022	37
Tableau 2.3 Aperçu des régimes d'incitations à l'investissement de la Türkiye	44
Tableau 2.4 Aperçu des investissements en capital fixe dans le cadre des régimes d'incitations, 2018-août 2022	45
Tableau 2.5 Aperçu des zones de développement technologique, 2016-2021	47
Tableau 2.6 Aperçu des zones franches, 2016-2021	48
Tableau 3.1 Lignes tarifaires assujetties à des obligations financières additionnelles	56
Tableau 3.2 Lignes tarifaires assujetties à des droits de douane additionnels, 2022	57
Tableau 3.3 Structure des droits NPF en Türkiye, 2015 et 2022	57
Tableau 3.4 Lignes tarifaires pour lesquelles les taux de droits appliqués dépassent les taux de droits consolidés, 2022	61
Tableau 3.5 Principales caractéristiques des régimes d'admission à des conditions de faveur, 2022	62
Tableau 3.6 Analyse succincte des droits préférentiels de la Türkiye, 2022	63
Tableau 3.7 Contingents tarifaires de la Türkiye visant les produits industriels, 2022	64
Tableau 3.8 Taux de TVA, 2022	66
Tableau 3.9 Nouvelles exemptions de TVA, 2016 à 2022	66
Tableau 3.10 Liste des prix des vignettes adhésives, 2015 et 2022	68
Tableau 3.11 Prohibitions à l'importation, 2022	69
Tableau 3.12 Produits pour lesquels une licence d'importation est requise, 2022	70
Tableau 3.13 Enquêtes initiales et mesures antidumping, 1 ^{er} janvier 2016-1 ^{er} juillet 2022	72
Tableau 3.14 Mesures antidumping en vigueur, par partenaire commercial/région, janvier 2016-juillet 2022	73
Tableau 3.15 Activité en matière de sauvegarde, 1 ^{er} janvier 2016-1 ^{er} septembre 2022	74

Tableau 3.16 Tarifs d'achat et soutien à la teneur en éléments locaux en vertu de la Loi sur l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables pour la production d'électricité et le Décret présidentiel n° 3453, 1 ^{er} juillet 2021-décembre 2025	76
Tableau 3.17 Vue d'ensemble, crédits, prêts et assurance des crédits à l'exportation de l'Eximbank, 2016-2021	82
Tableau 3.18 Principales caractéristiques des programmes de soutien du TÜBITAK	84
Tableau 3.19 Principales caractéristiques des programmes de soutien de la KOSGEB, 2022	89
Tableau 3.20 Dossiers réglés par la TCA, 2016-2021	103
Tableau 3.21 Injections de capitaux dans les entreprises publiques, 2016-2021	105
Tableau 3.22 Entreprises économiques publiques relevant du portefeuille du MoTF	105
Tableau 3.23 Entreprises publiques relevant du portefeuille de privatisation, octobre 2022	106
Tableau 3.24 Entreprises relevant du TWF, 2022	106
Tableau 3.25 Privatisations, 2016-2010	108
Tableau 3.26 Valeur des marchés, 2016-2021	111
Tableau 3.27 Préférences nationales, 2016-2021	111
Tableau 3.28 Principaux fournisseurs de marchés publics, 2016-2021	111
Tableau 3.29 Appels auprès de la Direction des marchés publics, 2016-2021	112
Tableau 3.30 Classement de la Türkiye selon l'Indice mondial de l'innovation, 2019-2022	113
Tableau 3.31 Nombre de demandes d'enregistrement de marques, de dessins et modèles industriels et de brevets, et nombre de brevets délivrés, 2017-2021	114
Tableau 3.32 Opérations nationales liées aux infractions en matière de droit d'auteur menées par la police, 2020-2022	122
Tableau 3.33 Opérations nationales liées aux infractions en matière de propriété industrielle menées par la police, 2020-2022	122
Tableau 4.1 Principales cultures végétales, 2016-2021	124
Tableau 4.2 Principales productions animales, 2016-2020	125
Tableau 4.3 Exportations de produits agricoles, 2016-2021	126
Tableau 4.4 Importations de produits agricoles, 2016-2021	127
Tableau 4.5 L'agriculture dans le onzième Plan de développement, 2019 et 2023	128
Tableau 4.6 Contingents tarifaires autonomes, 2016-2022	130
Tableau 4.7 Programmes de soutien à l'agriculture de la Türkiye, 2021	132
Tableau 4.8 ESP totale et valeurs des TSP pour les principaux produits visés, 2016-2021	134
Tableau 4.9 Subventions à l'exportation de produits agricoles de la Türkiye, telles que notifiées au Comité SMC, 2016-2021	135
Tableau 4.10 Contribution du secteur manufacturier au PIB et à l'emploi, 2016-2021	136
Tableau 4.11 Statistiques sur les institutions d'intermédiation financière, 2016-2021	142
Tableau 4.12 Secteur bancaire – principaux indicateurs, 2019-2021	143
Tableau 4.13 Dix principales banques de Türkiye en fonction des actifs totaux, 2021	143
Tableau 4.14 Assurances – nombre de compagnies, 2019-2022	146
Tableau 4.15 Principaux indicateurs – Borsa Istanbul	148
Tableau 4.16 Établissements intervenant sur le marché des valeurs mobilières, décembre 2021	149
Tableau 4.17 Indicateurs du secteur des télécommunications, 2016-2021	150

Tableau 4.18 Tarifs d'interconnexion, 2022-2024.....	151
Tableau 4.19 Indicateurs de base des services de transport, 2016-2021	154
Tableau 4.20 Commerce, par mode de transport, 2016-2022	155
Tableau 4.21 Flotte nationale, 2016-2021	155
Tableau 4.22 Statistiques du transport aérien, 2016-2021	158
Tableau 4.23 Accords sur le transport aérien conclus entre 2016 et 2021.....	159
Tableau 4.24 Aperçu du secteur des services de santé, 2016-2020	160
Tableau 4.25 Structure du secteur de la santé, 2016-2021	161
Tableau 4.26 Statistiques concernant le tourisme médical, 2016-2021.....	163
Tableau 4.27 Incitations en faveur du tourisme médical, 2022.....	163
Tableau 4.28 Principaux indicateurs concernant le tourisme, 2016-2021	164

ENCADRÉS

Encadré 3.1 Marchandises dont l'exportation est soumise à enregistrement.....	77
Encadré 3.2 Organismes gouvernementaux et leurs domaines d'activité sur les questions relatives aux OTC	92

APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Exportations de marchandises par groupe de produits, 2016-2021	170
Tableau A1. 2 Exportations de marchandises par destination, 2016-2021.....	171
Tableau A1. 3 Importations de marchandises par groupe de produits, 2016-2021	172
Tableau A1. 4 Importations de marchandises par provenance, 2016-2021.....	173
Tableau A2. 1 Notifications présentées par la Türkiye à l'OMC, du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 octobre 2022	174
Tableau A3. 1 Recettes fiscales, 2016-2021	176
Tableau A3. 2 Récapitulatif des droits NPF appliqués, 2022	177
Tableau A3. 3 Prohibitions à l'exportation notifiées à l'OMC, 2022	179
Tableau A3. 4 Produits d'exportation pour lesquels une licence est requise, 2022	180
Tableau A3. 5 Communiqués relatifs à la sécurité et l'inspection des produits, 2022	183
Tableau A3. 6 Aperçu de la protection des DPI de la Türkiye, 2022.....	185

RÉSUMÉ

1. La période couverte par le présent examen¹ a été marquée par d'importants changements dans la structure de l'économie turque et dans le rôle du commerce. Bien que le secteur des services soit le principal contributeur au PIB, dont il représentait 59,0% en 2021 (61,2% en 2016), entre 2016 et 2021, la part du secteur manufacturier dans le PIB a augmenté de 6 points de pourcentage jusqu'à atteindre 24,8% en 2021.

2. La part du commerce dans le PIB a considérablement augmenté, celle-ci étant passée de 48,0% en 2016 à 69,8% en 2021. La taille relativement importante de l'économie et la localisation stratégique de la Türkiye, qui se trouve à proximité de marchés et de fournisseurs importants, ont aidé les entreprises à participer aux chaînes de valeur mondiales (CVM), à tirer profit des économies d'échelle et à exporter. Entre 2016 et 2021, les exportations de marchandises ont progressé de 47,2% en valeur tandis que les importations de marchandises ont augmenté de 31,9%. En 2021, les métaux communs et ouvrages en ces métaux, ainsi que les matières textiles et ouvrages en ces matières, représentaient environ un tiers des exportations totales de marchandises de la Türkiye, tandis que les importations du pays se composaient à près de 40% de pétrole et de produits minéraux, et de machines et de matériel électrique. L'UE-27 reste le principal partenaire commercial de la Türkiye, dont elle représente respectivement 41,9% et 31,5% des exportations et des importations totales de marchandises. La Türkiye demeure un exportateur net de services, ce qui constitue une source importante de devises. L'excédent de commerce des services a considérablement diminué en 2020 par suite de la pandémie de COVID-19, avant de se redresser en 2021. Les principaux services exportés sont les services relatifs aux voyages et les services de transports, qui représentaient respectivement 43,4% et 39,8% des exportations totales de services en 2021.

3. Pendant la période considérée, la Türkiye a enregistré des taux de croissance du PIB positifs malgré la pandémie. En effet, elle a été l'un des rares pays à enregistrer une croissance positive en 2020, estimée à 1,9%, qui s'expliquait principalement par de fortes baisses des taux d'intérêt, une expansion monétaire et une expansion du crédit rapides et un soutien important en matière de liquidités. En 2021, le PIB réel de la Türkiye a progressé de 11,4%, le taux le plus élevé parmi les pays du G-20, stimulé par des dépenses de consommation élevées et des exportations solides. D'après les autorités, la politique monétaire vise à permettre aux entreprises turques d'accroître leur capacité d'investissement, de production et d'exportation de manière à tirer parti des récentes évolutions du commerce international qui sont favorables à la Türkiye. Cependant, l'adoption d'une stratégie monétaire laxiste a aussi entraîné une détérioration de la situation macrofinancière, notamment une dépréciation sans précédent de la livre, ainsi qu'une inflation record qui a atteint 85,5% en octobre 2022. Dans le même temps, les exportations de marchandises ont considérablement augmenté ces dernières années sous l'effet de la demande extérieure, la Türkiye ayant bénéficié des perturbations de la chaîne d'approvisionnement survenues ailleurs et de sa forte capacité d'exportation.

4. Le programme de réforme économique (ERP) de la Türkiye pour 2021-2023 a été lancé en mars 2021 pour lutter contre l'inflation, promouvoir la dédollarisation de l'économie et hisser le pays parmi les 10 premières économies au monde en 2023 en encourageant l'investissement national et étranger, la production, l'emploi, les exportations et la réalisation d'un excédent du compte courant. D'après les autorités, l'ERP est mis en œuvre en vue de garantir la stabilité macroéconomique, d'accroître la concurrence et l'efficacité de l'économie, de tirer parti des possibilités apparues à la suite de la pandémie, d'encourager la production à forte valeur ajoutée et d'améliorer l'intégration dans les CVM.

5. Pendant la période à l'examen, la Türkiye a pris des mesures pour faciliter l'investissement étranger direct (IED), notamment par l'intermédiaire du Bureau de l'investissement de la Présidence et de sa Stratégie relative à l'IED pour 2021-2023, et la mise en place de partenariats public-privé pour les grands projets d'infrastructure. Le pays bénéficie aussi de sa position de pôle de fabrication manufacturière à relativement bas coût situé proche des marchés de l'UE. Néanmoins, le stock d'IED de la Türkiye a diminué en 2021 après avoir atteint un niveau record en 2020 malgré l'incertitude économique mondiale causée par la pandémie. D'après l'OCDE, les politiques économiques hétérodoxes adoptées récemment ont découragé les investisseurs et la Türkiye aurait également

¹ La période considérée va de janvier 2016 à la fin d'octobre 2022, sous réserve de la disponibilité des données.

intérêt à renforcer son cadre de gouvernance, comme le prévoit le onzième Plan de développement (2019-2023), qui requiert des améliorations concernant la primauté du droit, la crédibilité judiciaire et la corruption, entre autres.

6. Les modifications apportées à la Constitution turque en 2018 ont abouti à l'introduction d'un régime présidentiel. Le pouvoir exécutif a été concentré au niveau de la présidence avec la suppression du Conseil des ministres et du Bureau du Premier Ministre. Le Président est, entre autres, habilité à procéder à des nominations de haut niveau et à publier des décrets présidentiels sous certaines conditions. Des modifications ont été apportées aux pouvoirs législatif et judiciaire, ainsi qu'au processus législatif et à la hiérarchie des lois. La politique en matière de commerce et d'investissement est désormais largement régie par des décisions et décrets présidentiels. En 2018, le Président a créé de nouveaux conseils de politique et restructuré plusieurs ministères et organismes gouvernementaux. Par exemple, le Ministère des douanes et du commerce et le Ministère de l'économie ont été fusionnés pour former le Ministère du commerce.

7. La politique commerciale de la Türkiye, énoncée dans la Stratégie d'exportation du pays pour 2023 et dans son onzième Plan de développement (2019-2023), vise une transformation de l'économie turque axée sur l'exportation. Son objectif est d'accroître les exportations de marchandises à forte valeur ajoutée et de services, d'améliorer la position de la Türkiye dans la hiérarchie des CVM et de faire du pays un pôle régional pour le commerce électronique.

8. S'agissant des activités liées à l'OMC, en 2016, la Türkiye a accepté le Protocole de 2014 relatif à l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE). Elle a souscrit à la Déclaration de Buenos Aires sur les femmes et le commerce et participe activement à plusieurs Initiatives liées aux Déclarations conjointes, ainsi qu'aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale. Pendant la période considérée, la Türkiye a participé à quatre nouvelles procédures de règlement des différends en tant que partie plaignante et à trois procédures en tant que partie défenderesse. Elle affiche un bilan solide en matière de notifications à l'OMC, bien qu'elle ait des notifications en suspens dans les domaines de l'agriculture, des droits de propriété intellectuelle et des accords commerciaux régionaux.

9. La Türkiye a 26 ACR en vigueur avec 63 partenaires commerciaux. L'Union douanière Türkiye-UE (en vigueur depuis 1996) constitue le principal fondement juridique des accords commerciaux régionaux (ACR) et du schéma SGP de la Türkiye car certaines dispositions obligent cette dernière à aligner sa politique commerciale sur la politique commerciale commune de l'Union européenne. Du point de vue de la Türkiye, cet alignement est devenu plus difficile depuis que l'Union européenne a conclu des ACR approfondis et complets avec des pays tiers. La modernisation de l'Accord d'union douanière n'a pas progressé et les négociations en vue de l'adhésion de la Türkiye à l'Union européenne sont au point mort depuis 2018. Néanmoins, l'alignement de la législation sur l'acquis de l'UE se poursuit dans des domaines tels que les règlements techniques et les mesures sanitaires et phytosanitaires.

10. Pendant la période considérée, de nouveaux ACR sont entrés en vigueur, à savoir ceux conclus avec la République de Moldova, les îles Féroé, Singapour, le Kosovo², la République bolivarienne du Venezuela, le Royaume-Uni, l'Azerbaïdjan, les partenaires du Système de préférences commerciales de l'Organisation de la coopération islamique et les membres du D-8. En outre, certains ACR existants ont été élargis pour inclure les services, l'investissement et/ou une libéralisation accrue de l'agriculture. Jusqu'en 2017, les ACR de la Türkiye ne concernaient que les marchandises, mais la période à l'examen a été marquée par une tendance nette, à savoir l'inclusion de dispositions sur les services et d'engagements en matière de libéralisation. L'ACR conclu par la Türkiye avec la Jordanie a pris fin en 2018. La Türkiye applique les mêmes règles que l'Union européenne concernant le SGP, mais elle a réduit le nombre de pays bénéficiaires et l'éventail des groupes de produits visés en 2018, y compris en supprimant les préférences SGP+. En 2022, elle a accordé des préférences unilatérales à 66 économies, contre 88 en 2015. Globalement, les préférences accordées dans le cadre des ACR sont plus vastes que celles accordées au titre des régimes de préférences unilatérales.

² Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la Résolution n° 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

11. Depuis l'examen précédent, aucune modification n'a été apportée aux restrictions en matière d'IED en Türkiye. Les restrictions en question s'appliquent aux 12 secteurs suivants: diffusion télévisuelle, aviation civile, transport maritime, services portuaires, pêche, services comptables, d'audit et de tenue de livres, services financiers, industries extractives, transactions immobilières, électricité et éducation.

12. La Türkiye fournit un soutien aux entreprises par le biais de divers programmes ou zones spéciales, entre autres, pour attirer l'investissement, promouvoir le développement régional, encourager la fabrication nationale de produits spécifiques, stimuler la recherche-développement, soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et promouvoir les exportations. En 2016, elle a mis en œuvre un régime d'incitations à l'investissement fondé sur des projets qui encourage la production de produits stratégiques ou à forte valeur ajoutée. D'autres programmes de soutien ont été modifiés.

13. Les faits nouveaux relatifs au commerce électronique intervenus pendant la période considérée incluent des réformes législatives visant à garantir une concurrence loyale sur les marchés numériques/dans le commerce électronique et à protéger les données, de nouvelles mesures d'incitation fiscale et d'incitation à l'exportation, l'introduction de prescriptions en matière de localisation des données et de sécurité des produits, de nouvelles prescriptions en matière d'enregistrement et de collecte de données et l'introduction d'un système de certificats de confiance.

14. Pendant la période considérée, le système de guichet unique de la Türkiye, qui permet aux négociants d'obtenir les documents et licences d'importation requis via un point unique, a été élargi pour inclure davantage de documents utilisés dans les transactions à l'importation et à l'exportation. Le traitement avant arrivée a été mis en œuvre pour les importations de produits bruts et semi-finis arrivant par voie aérienne et maritime afin d'en accélérer le dédouanement. Un système de guichet unique portuaire a été mis en place en juillet 2018 et un portail électronique a été lancé pour la communication et la publication des décisions anticipées sur la classification tarifaire. Un comité de coordination de la facilitation des échanges a été établi pour permettre la mise en œuvre de l'AFE et d'autres réglementations internationales relatives à la simplification des procédures à la frontière. La Türkiye poursuit ses efforts pour faciliter les échanges avec les pays limitrophes au moyen de procédures douanières simplifiées et de protocoles/accords de coopération, ainsi que pour surveiller les prix à l'importation de certaines marchandises dans le cadre de son mécanisme de surveillance des importations. Des certificats de surveillance doivent être obtenus pour l'importation de certains produits, ce qui implique de fournir des données et/ou renseignements additionnels. Ces données sont utilisées pour évaluer les allégations de dommage formulées par les producteurs nationaux qui pourraient amener la Türkiye à ouvrir une enquête en matière de sauvegardes ou une enquête antidumping ou pour déterminer s'il y a contournement de mesures correctives commerciales déjà en place.

15. La Türkiye applique trois types de droits différents aux importations uniquement: i) droits de douane; ii) obligations financières additionnelles; et iii) droits de douane additionnels. La combinaison de ces différents types de droits forme le droit NPF de la Türkiye, ce qui représente un changement significatif par rapport à la situation observée lors de l'examen précédent, à savoir que le droit NPF appliqué était calculé comme étant composé du droit de douane et du "Fonds de composantes agricoles" tel qu'appliqué aux produits agricoles transformés. En conséquence, la moyenne des droits NPF appliqués de la Türkiye était considérablement plus élevée en 2022 qu'au moment de l'examen précédent. La moyenne simple de ces droits, y compris les droits de douane, les obligations financières additionnelles et les droits de douane additionnels, était de 19,6% en 2022, contre 12,8% en 2015. Les crêtes tarifaires internationales concernent à présent 36,2% des lignes tarifaires, contre 16,1% en 2015. Les taux appliqués vont de 0% à 225%. En outre, le nombre de lignes en franchise de droits est tombé de 23,5% en 2015 à 18,8% en 2022.

16. Si la moyenne des droits NPF reste élevée pour les animaux vivants, les produits du règne végétal et les produits des industries alimentaires et les boissons, ce qui reflète la situation au moment de l'examen précédent, l'intégration de droits de douane additionnels aux droits appliqués a considérablement augmenté la protection tarifaire dans d'autres sections du SH, notamment les peaux, la pâte et le papier, les matières textiles et ouvrages en ces matières, les chaussures et coiffures et les produits manufacturés divers. La Türkiye a consolidé 50,4% de ses lignes tarifaires à des taux allant de 0% à 225%. Dans certains cas, les taux NPF appliqués dépassent les taux consolidés.

17. Les principales modifications apportées aux autres catégories d'impôts intérieurs frappant les importations (et les produits nationaux) comprenaient une augmentation substantielle de la taxe spéciale à la consommation pour les boissons alcooliques et des prix des vignettes adhésives pour le tabac et l'alcool, ainsi que l'introduction d'une taxe sur les services numériques en 2020, qui s'applique aux recettes générées par la vente de services numériques spécifiques.

18. La Türkiye reste un grand utilisateur de mesures correctives commerciales. En juillet 2022, 131 mesures antidumping définitives visant les importations en provenance de 23 économies, notamment la Chine, étaient en vigueur. La plupart de ces mesures visaient les produits textiles, suivis par les industries extractives et les métaux, et les produits en plastique et en caoutchouc. À ce moment-là, la Türkiye continuait de faire appliquer une mesure compensatoire par suite d'un réexamen à l'extinction et faisait appliquer cinq mesures de sauvegarde finales.

19. Pendant la période considérée, les modifications apportées au régime d'exportation de la Türkiye comprenaient une augmentation de nombre de marchandises soumises à un enregistrement à l'exportation; le lancement d'un projet de douanes sans papier et d'un système automatisé de délivrance des certificats d'origine et des certificats de circulation; la mise en œuvre de prohibitions à l'exportation, principalement temporaires, pour certains produits alimentaires afin de stabiliser les prix des produits agricoles sur le marché intérieur; et l'introduction et la suppression de prescriptions en matière de licences non automatiques pour les citrons, les oignons et les pommes de terre, ainsi que pour les équipements de protection individuelle et certains équipements et dispositifs médicaux. Des taxes à l'exportation s'appliquent pour les noisettes, les cuirs et peaux bruts et les produits "wet-blue".

20. L'Eximbank turque, une banque d'État, reste le seul fournisseur officiel de crédits à l'exportation. En 2021, elle a soutenu 14 092 entreprises exportatrices, en fournissant 22,5 milliards d'USD sous forme de crédits et 23,5 milliards d'USD sous forme d'assurance/de réassurance. La Société de développement des exportations a été créée en octobre 2021; elle est détenue conjointement par les banques, les associations d'exportateurs et l'Eximbank et vise à aider les exportateurs manquant de capital ou de garanties à accéder aux services de cette dernière.

21. S'agissant des normes et des règlements techniques, la Loi sur la sécurité des produits et les règlements techniques, nouvellement adoptée, est entrée en vigueur en 2021 pour transposer les règles de l'UE concernant les produits visés par l'harmonisation. Un décret présidentiel sur le régime de réglementation technique a été publié en 2022 pour remplacer la législation antérieure; il contient de nouvelles dispositions sur les responsabilités des exportateurs et des importateurs et sur les amendes à infliger. Plusieurs nouveaux règlements d'application ont été publiés. En outre, un nouvel organisme d'accréditation halal a été créé en 2018 pour accréditer les organismes chargés de l'évaluation de la conformité halal. Pendant la période considérée, des préoccupations commerciales spécifiques ont été soulevées au sujet de la réglementation en matière d'étiquetage énergétique, des prescriptions en matière d'inspection applicables aux jouets et des prescriptions relatives aux produits cosmétiques. La Türkiye exige maintenant des listes de prix et des étiquettes contenant un "logo signalant l'origine nationale" pour les marchandises destinées à la vente au détail qui ont été produites sur le territoire national.

22. Pendant la période considérée, la Türkiye a publié quelques règlements SPS relatifs aux produits alimentaires qui imposent des normes plus élevées que les normes internationales. Elle a également élaboré ses propres mesures SPS dans les domaines où il n'existe pas de normes internationales ou lorsque la réglementation n'est pas harmonisée avec l'acquis de l'UE. La Commission de la biosécurité a été supprimé en 2018 et l'approbation des OGM et des produits GM relève désormais de la responsabilité du Ministère de l'agriculture et des forêts. À la fin d'octobre 2022, 45 approbations avaient été données pour le maïs, les fèves de soja et les micro-organismes génétiquement modifiés. Des préoccupations commerciales spécifiques ont été soulevées au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC au sujet des restrictions appliquées par la Türkiye à l'importation de viande ovine, de riz paddy et de vaches destinées à l'engraissement et à l'abattage.

23. En 2020, la Loi de la Türkiye sur la protection de la concurrence a fait l'objet d'une révision majeure introduisant, entre autres, la notion de principe *de minimis* et de nouvelles dispositions sur le règlement des différends et les mesures correctives. D'après les autorités, les modifications apportées visaient à accroître l'efficacité des instruments législatifs relatifs à la concurrence et de garantir la conformité avec la réglementation de l'UE. Plusieurs nouveaux règlements d'application ont aussi été publiés.

24. Pendant la période considérée, des changements importants ont été apportés en ce qui concerne la participation au capital social des entreprises publiques, cinq entreprises de ce type ayant été transférées du portefeuille du Ministère du Trésor et des finances au Fonds d'investissement de la Türkiye (TWF), créé en 2016. Les principales injections de capitaux effectuées par le gouvernement ont consisté en une augmentation des investissements dans la société des chemins de fer et en des transferts de capitaux à la société d'importation de gaz naturel pour assurer l'approvisionnement en énergie. L'activité de privatisation s'est poursuivie, l'accent ayant été mis en grande partie sur l'énergie (principalement les centrales hydroélectriques), les ports maritimes et les marinas, et les raffineries de sucre. Le TWF relève de la responsabilité de la présidence; il s'est développé et a diversifié son portefeuille pour inclure 26 entreprises dans divers secteurs.

25. S'agissant des procédures de passation des marchés publics, les principaux faits nouveaux survenus pendant la période considérée ont été l'introduction de l'appel d'offres en ligne en 2019 et de l'obligation d'utiliser le système électronique de passation des marchés pour les procédures d'appel d'offres ouvert et pour la passation de marchés de gré à gré en 2022. La part des marchés publics de la Türkiye, en pourcentage du PIB, a considérablement diminué pendant la période considérée. De nouvelles préférences nationales obligatoires ont été introduites en 2016. La part des appels d'offres internationaux dans lesquels des avantages en matière de prix sont accordés aux soumissionnaires nationaux est passée de 37% en 2017 à 45% en 2021. En moyenne, chaque année, 98% des marchés sont passés avec des fournisseurs turcs. La Türkiye n'est pas partie à l'Accord sur les marchés publics, dans le cadre duquel elle a toutefois le statut d'observateur.

26. La Türkiye est un importateur net de propriété intellectuelle (PI), mais elle a fait des progrès concrets pour développer sa capacité d'innovation, comme le montre l'amélioration des classements du pays selon les indices internationaux. En outre, la période considérée s'est caractérisée par une augmentation globale de l'utilisation de la plupart des formes de propriété intellectuelle. Un nouveau Code de la propriété industrielle est entré en vigueur en 2017 et a ainsi remplacé une série de lois, de décrets exécutifs et de règlements. Il couvre toutes les questions concernant les marques de fabrique ou de commerce, les indications géographiques, les dessins et modèles, les brevets, les modèles d'utilité et les noms de produits traditionnels, ce qui a permis d'harmoniser la législation nationale avec les normes de l'UE et d'introduire plusieurs nouvelles dispositions. La Loi sur le droit d'auteur a été modifiée en 2021 pour prendre en compte la Directive de l'UE sur la société de l'information et couvre l'ensemble des œuvres, interprétations et exécutions, phonogrammes, productions et émissions de radiodiffusion. En 2021, la Türkiye a ratifié le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, administré par l'OMPI.

27. L'agriculture continue de jouer un rôle important dans l'économie turque, représentant 5,5% du PIB. Le commerce est important pour ce secteur; les importations et les exportations ont augmenté au cours de la période 2016-2021, ce qui a fait augmenter l'excédent du commerce des produits agricoles, les exportations et les importations s'étant respectivement chiffrées à 24,2 milliards d'USD et 20,2 milliards d'USD en 2021. La Türkiye a maintenu son soutien au secteur agricole et la valeur des programmes de soutien a doublé pendant la période considérée. Des subventions à l'exportation ont continué d'être octroyées pour réduire les dettes contractées par les exportateurs (du fait des impôts et des dépenses de télécommunication ou d'énergie) auprès d'entreprises publiques. La part en pourcentage des produits admissibles au bénéfice de subventions n'a pas changé, sauf celle du miel, qui a diminué.

28. Les PME continuent de jouer un rôle important dans le secteur manufacturier. Un peu plus de 12% (12,3%) de l'ensemble des PME participaient au secteur, ce qui représentait 42% de la valeur de la production. La Türkiye est un grand exportateur de produits manufacturés, ces derniers ayant représenté 94,5% des exportations totales de marchandises du pays en 2021. Les principaux produits manufacturés exportés par la Türkiye sont les machines et le matériel de transport, les produits de l'industrie automobile, les textiles et les vêtements, les produits chimiques, les produits en fer et en acier, les produits électroniques et les articles de bijouterie. En 2021, les produits de moyenne technologie et les produits de haute technologie représentaient respectivement 36% et 3% des exportations de produits manufacturés.

29. La valeur ajoutée des services financiers et des services d'assurance a plus que doublé entre 2016 et 2020, et le nombre d'entreprises a lui aussi augmenté. Les actifs bancaires équivalent désormais à 127,8% du PIB; d'après le FMI, cette augmentation a été principalement tirée par les banques d'État. Entre 2016 et 2021, la présence étrangère dans le sous-secteur bancaire a

augmenté et, en octobre 2022, 3 des 10 principales banques étaient sous contrôle étranger. Le secteur bancaire est suffisamment capitalisé, avec un ratio de fonds propres nettement supérieur aux niveaux stipulés par les normes internationales. En décembre 2021, les prêts improductifs représentaient 3,9% de l'ensemble des prêts. Depuis 2016, les réglementations turques relatives au régime de fonds propres fondé sur les risques et au ratio de liquidité sont considérées par le Comité de Bâle comme étant pleinement conformes aux normes de Bâle III.

30. La période considérée a été marquée par une forte croissance du marché des télécommunications, comme en témoignent les augmentations substantielles des recettes, du nombre d'abonnements (notamment à la téléphonie mobile et à la large bande fixe) et des investissements. Les services de téléphonie fixe sont restés dominés par un fournisseur unique. En revanche, le marché compte davantage d'acteurs dans les secteurs des services de téléphonie mobile et des services d'accès à Internet. Pendant la période considérée, le commerce international des services de télécommunication a diminué, les importations ayant sévèrement reculé.

31. Toujours pendant la période à l'examen, la contribution des services de transport au PIB a légèrement augmenté. Ces services sont les principaux services exportés par la Türkiye, et les exportations et les importations ont augmenté pendant la période considérée, sauf en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19. Entre 2016 et 2021, le principal mode de transport utilisé pour les exportations de marchandises était le transport maritime, suivi des transports aérien et routier.

32. Le secteur des services de santé constitue une priorité dans le processus de diversification de l'économie et, entre 2016 et 2021, il a continué de croître du point de vue des dépenses de santé et du nombre d'hôpitaux. Les autorités accordent la priorité à la couverture santé universelle et, en 2020, 98,8% de la population était couverte par l'assurance santé publique. Le Ministère de la santé est resté le principal fournisseur de soins de santé. L'évolution récente de la réglementation concerne notamment les procédures et les principes régissant la fourniture de services de santé à distance et la surveillance des établissements de santé. Les recettes du sous-secteur du tourisme médical ont augmenté pendant la période considérée, sauf en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19. Les engagements en matière de services de santé pris au titre de l'AGCS ne concernent que les services hospitaliers, qui font l'objet de restrictions concernant l'accès aux marchés.

33. En 2021, les services relatifs au tourisme étaient la deuxième catégorie de services exportés par la Türkiye et représentaient plus de la moitié du solde net de la balance du commerce des services du pays. Entre 2016 et 2020, la Türkiye se classait au 7^{ème} rang parmi les 10 premiers pays européens en termes d'IED dans le secteur du tourisme, avec 36 projets d'IED. Pendant cette même période, le secteur du tourisme s'est considérablement développé; il a toutefois connu une forte baisse en 2020 par suite des restrictions en matière de voyages liées à la COVID-19 et a rebondi en 2021 jusqu'à représenter 3,7% du PIB cette année-là. Les services d'agences de voyages et d'organismes touristiques font l'objet de certaines limitations concernant l'accès aux marchés ou le traitement national.

1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Principales caractéristiques de l'économie

1.1. La République de Türkiye¹ couvre une superficie de plus de 784 000 km² (lacs inclus). Elle compte près de 85 millions d'habitants et est dotée d'une structure démographique relativement jeune, au sein de laquelle l'âge médian s'établissait à 31,5 ans en 2021. La croissance démographique a diminué régulièrement ces dernières années et s'établit actuellement en moyenne à 1,1% par an.² Les rapatriements de salaires, qui constituaient par le passé une importante source de devises, n'ont cessé de baisser pour s'établir à 181 millions d'USD en 2021 (contre 575 millions d'USD en 2016). La Türkiye compte environ 4 millions de réfugiés, ce qui en fait le principal pays d'accueil au niveau mondial depuis 8 ans.³ D'après une étude, les migrations ont notamment pour effet de faire augmenter l'inflation et le chômage à court terme. Par la suite, elles peuvent toutefois stimuler l'économie selon la rapidité avec laquelle les réfugiés trouvent un emploi et intègrent le marché du travail.⁴ La Türkiye occupe le 54^{ème} rang sur 189 pays selon les derniers chiffres de l'indice de développement humain du PNUD.⁵

1.2. Au cours de la période considérée, la part du secteur manufacturier dans le PIB a sensiblement augmenté, passant de 18,8% en 2016 à 24,8% en 2021, en partie grâce à l'amélioration de la position de la Türkiye dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), en particulier à la suite de la pandémie de COVID-19 (section 1.3.1). Néanmoins, comme le montre le graphique 1.1, le secteur des services est toujours celui qui apporte la plus grande contribution au PIB (59,0% en 2021, contre 61,2% en 2016). La participation des services de construction à l'économie a chuté de 9,6% en 2016 à 5,7% en 2021 et celle des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche a également baissé, tombant de 7,0% en 2016 à 6,2% en 2021. Si les ressources minérales sont abondantes, elles demeurent toutefois sous-exploitées puisque les industries extractives ont représenté 1,5% du PIB en 2021 (contre 0,9% en 2016). La découverte récente de gaz naturel dans la mer Noire pourrait contribuer à accroître encore la part de cette activité dans l'économie.

1.3. La taille du secteur informel, la situation difficile sur le marché du travail (en particulier pour les femmes et les jeunes), les faibles niveaux de productivité de la main-d'œuvre et les inégalités de revenus sont des problèmes déjà anciens qui subsistent. D'après l'OCDE, afin d'assurer une reprise plus inclusive et durable, il convient de remédier aux problèmes posés par la faible participation des femmes à la main-d'œuvre, l'importance du secteur informelle, le manque de compétences, la rigidité des règles relatives à l'emploi entravant la réaffectation ainsi que la proportion importante d'emplois de faible qualité.⁶ Selon les estimations de l'Organisation, la productivité par heure travaillée est inférieure de 30% à celle des pays de l'OCDE qui obtiennent les meilleurs résultats, tandis que les 20% de ménages les plus pauvres gagnent 6,1% de la totalité des revenus.⁷

1.4. De manière générale, les entreprises peuvent être classées en trois catégories: les grandes entreprises, qui représentent un quart de l'emploi, génèrent la moitié de la valeur ajoutée du secteur des entreprises et opèrent au sein de branches de production et de marchés d'exportation diversifiés;

¹ Anciennement "Turquie". Voir Composition de l'Organisation mondiale du commerce (document de l'OMC WT/INF/43/Rev.23 du 4 juin 2022). Dans le cadre du présent examen, le terme "Türkiye" est employé, sauf lorsque des sources originales utilisant le libellé "Turquie" sont citées.

² Près de 67% de la population est âgée de 15 à 64 ans et 8,7% des habitants ont plus de 65 ans. Environ deux tiers de la population vit en milieu urbain et les plus grandes villes sont Istanbul, Ankara et Izmir. Plus de 6,5 millions de Turcs vivent à l'étranger, dont environ 5,5 millions en Europe occidentale. Ministère des affaires étrangères, *Citoyens turcs vivant à l'étranger*. Adresse consultée: <https://www.mfa.gov.tr/citoyens-turcs-vivant-a-l-etranger.fr.mfa>.

³ UNHCR, *Türkiye*. Adresse consultée: <https://reporting.unhcr.org/turkey>.

⁴ F. Tanrikulu (2020), "The Political Economy of Migration and Integration: Effects of Immigrants on the Economy in Turkey", *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 27 août. Adresse consultée: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/15562948.2020.1810840>.

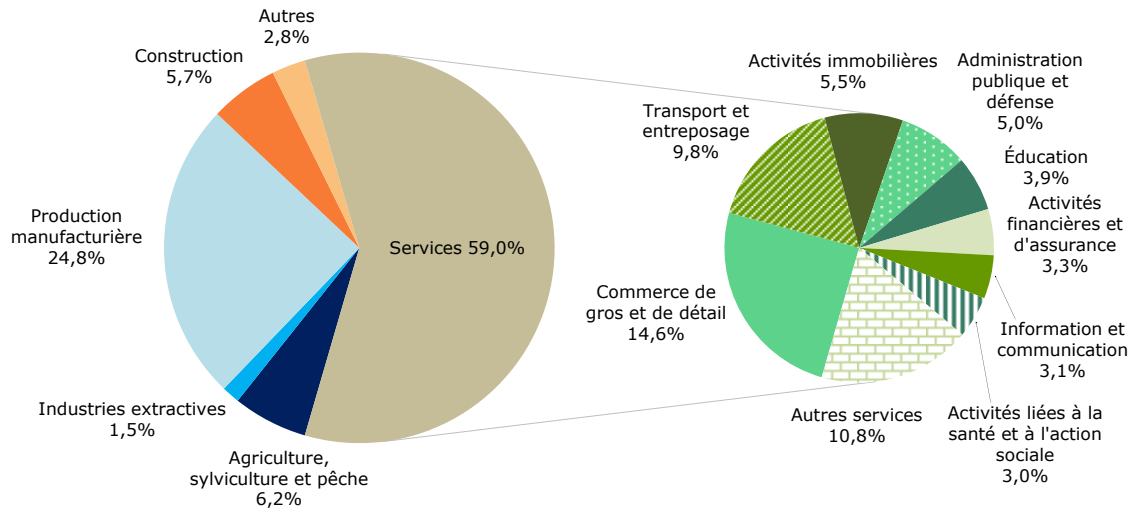
⁵ Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 13,4 ans, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 3,6 ans et la durée attendue de scolarisation de 7,7 ans. PNUD, *Indice du développement humain: Türkiye*. Adresse consultée: <https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/TUR>.

⁶ OCDE, *Going for Growth 2021 – Turkey*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/economy/growth/Turkey-country-note-going-for-growth-2021.pdf>.

⁷ OCDE, *Économie de la Türkiye en un coup d'œil*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/fr/economie/turkiye-en-un-coup-d-oeil/>.

les entreprises familiales de taille moyenne, comportant une certaine proportion de main-d'œuvre formelle et informelle; et les petites entreprises, pour la plupart non enregistrées, à faible productivité.⁸

Graphique 1.1 Produit intérieur brut par activité économique (prix de base courants), 2021



Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de données de l'Institut turc de la statistique, *National Accounts*. Adresse consultée: <https://www.tuik.gov.tr/>.

1.5. La Türkiye est située dans le bassin méditerranéen, l'une des régions du monde risquant d'être les plus touchées par le changement climatique.⁹ Les inondations, les incendies de forêt et la pollution maritime observés récemment ont également montré à quel point le pays était vulnérable aux effets du changement climatique. En outre, les perturbations de l'approvisionnement énergétique et les hausses du prix des combustibles fossiles dues aux conflits géopolitiques ont mis en évidence l'urgence qu'il y avait à mener une action climatique pour renforcer la sécurité énergétique et l'accessibilité financière. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie en vue de remédier à ces difficultés, la Türkiye a adopté son Plan d'action pour le pacte vert en août 2021, de sorte à se conformer aux dispositions du pacte vert pour l'Europe de l'Union européenne. Parmi les principales mesures prévues au titre du Plan d'action pour le pacte vert figurent la limitation des émissions de carbone; la promotion du financement vert et de l'économie circulaire; l'encouragement d'un approvisionnement énergétique propre, économique et sûr; le soutien à l'agriculture durable; et la promotion des voyages intelligents durables.¹⁰

1.6. La Türkiye a ratifié l'Accord de Paris en octobre 2021 et s'est engagée à atteindre un niveau d'émissions nettes nul d'ici à 2053.¹¹ Toutefois, aucun objectif relatif à l'élimination progressive du charbon, qui constitue le moyen de production d'électricité le plus polluant, n'a été fixé. Par ailleurs, une nouvelle centrale électrique alimentée au charbon a été mise en service en juin 2022.¹² D'après les autorités, le nouveau Plan énergétique national à long terme de la Türkiye sera publié prochainement.

⁸ OCDE, *Économie de la Türkiye en un coup d'œil*.

⁹ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que la température annuelle moyenne en Türkiye augmentera de 2,5 à 4 °C et que le climat du pays sera plus chaud et plus aride, avec des structures de précipitations plus incertaines. Iklimin (2019), *Türkiye's Climate Change Policy, Legal and Institutional Framework*. Adresse consultée: http://www.iklimin.org/wp-content/uploads/2020/03/modul_04_en-1.pdf.

¹⁰ M. Arseven (2021), "Turkey Adopts Action Plan to Comply with European Green Deal", *Lexology*. Adresse consultée: <https://www.lexology.com/library/detail.aspx?q=1d5cf7b3-0fc7-40b1-9385-cadd2760443>.

¹¹ Groupe de la Banque mondiale, *Türkiye: Country Climate and Development Report*. Adresse consultée: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/37521/T%C3%BCrkiye%20CCDR%20Executive%20Summary.pdf?sequence=2&isAllowed=y>.

¹² La centrale électrique de Hunutlu, d'une valeur de 2,17 milliards d'USD, constitue le plus important projet d'IED entrepris par la Chine en Türkiye. Elle se compose de deux unités de production d'électricité, dont la seconde n'est pas encore opérationnelle. *Financial Times* (2022), "Turkey's New Power Plant Exposes 'Huge Contradictions' of Net Zero Pledge", 27 juillet.

1.2 Évolution économique récente

1.7. Au moment du précédent examen, réalisé en 2016, l'économie turque avait enregistré une croissance chaque année, sauf en 2009. Toutefois, depuis cette date, la croissance du PIB a fluctué, tombant de 9,2% en 2010 à 2,1% en 2012, révélant ainsi la vulnérabilité de l'économie face aux entrées de capitaux et la contraction de la production agricole due aux conditions météorologiques défavorables. Par ailleurs, le déficit courant élevé, bien qu'en baisse, avait rendu le pays sensible aux chocs externes dans un contexte de plus grande instabilité des marchés financiers et monétaires, associée à une forte inflation depuis la mi-2013. Les crises géopolitiques auxquelles était en proie la région et les flux de réfugiés qu'elles avaient entraînés posaient également des difficultés pour la poursuite de la croissance de l'économie.¹³

1.8. Pendant la période 2016-2021, la Türkiye a connu des taux de croissance positifs du PIB malgré la pandémie. Toutefois, le PIB par habitant a diminué au cours de cette période (tableau 1.1).¹⁴ Selon le FMI, avant la pandémie, la croissance de la productivité s'était ralentie à mesure que la dynamique des réformes s'essouffait et que la croissance économique devenait de plus en plus tributaire des crédits financés par des sources extérieures et de la stimulation de la demande.¹⁵ En outre, une crise du taux de change survenue au second semestre de 2018 a entraîné une faible croissance du PIB en 2019.¹⁶ Au début de l'année 2020, l'économie avait commencé à se redresser, au moment même où elle a été frappée par la pandémie. En outre, la croissance rapide du crédit, tirée par les banques d'État, et l'inflation élevée ont sapé la crédibilité de la politique monétaire et entraîné une dollarisation des dépôts (section 1.2.1).¹⁷ En outre, selon l'OCDE, les récentes politiques économiques hétérodoxes adoptées par la Türkiye ont découragé les flux entrants d'IED dans son économie (section 1.3.3).¹⁸

Tableau 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB aux prix courants (milliards de TRY)	2 626,6	3 133,7	3 758,8	4 311,7	5 048,2	7 248,8
PIB aux prix courants (milliards d'USD)	869,2	859,1	797,2	759,3	717,1	807,1
PIB réel (variation en volume chaîné, en %, 2009=100)	3,3	7,5	3	0,8	1,9	11,4
Population (millions)	79,3	80,3	81,4	82,6	83,4	84,1
PIB par habitant (USD)	10 965	10 696	9 793	9 195	8 600	9 592
Taux de chômage	10,9	10,9	11	13,7	13,2	12
Inflation (variation en % de l'IPC, moyenne de la période)	7,8	11,1	16,3	15,2	12,3	19,6
Inflation (variation en % de l'IPC, fin de période)	8,5	11,9	20,3	11,8	14,6	36,1
PIB par catégorie de dépenses (% du PIB aux prix courants)						
Dépenses de consommation finale des ménages résidents	59,1	58,3	55,8	56,6	56,4	54,9
Dépenses de consommation finale des institutions à but non lucratif au service des ménages	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3
Dépenses de consommation finale des administrations	14,7	14,4	14,7	15,4	15,2	13,1
Formation brute de capital fixe	29,1	29,9	29,7	25,9	27,4	28,1
Variation des stocks	-1,1	0,8	-0,3	-0,7	4,1	3,7
Exportations de marchandises et de services	23,1	26	31,2	32,5	28,7	35,3
Importations de marchandises et de services	25,2	29,7	31,4	30,2	32,2	35,5
PIB par catégorie de dépenses (variation en volume chaîné, en %, 2009=100)						
Produit intérieur brut (milliards de TRY)	3,3	7,5	3	0,8	1,9	11,4
Dépenses de consommation finale des ménages résidents	3,7	5,9	0,5	1,5	3,2	15,3
Dépenses de consommation finale des institutions à but non lucratif au service des ménages (ISBLSM)	11,6	7,1	13,4	-1,2	12,1	14,1

¹³ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

¹⁴ L'OCDE estime que le PIB par habitant de la Türkiye est inférieur de 46% par rapport à celui des pays de l'OCDE qui obtiennent les meilleurs résultats. OCDE, *Économie de la Türkiye en un coup d'œil*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/fr/economie/turkiye-en-un-coup-d-oeil/>.

¹⁵ FMI (2021), *Turkey: Staff Report for the 2021 Article IV Consultation*, FMI, *Country Report No. 21/110*, page 4. Adresse consultée: <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/06/11/Turkey-2021-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-50205>.

¹⁶ De manière générale, une monnaie instable décourage l'apport de capitaux par des investisseurs étrangers, ce qui entrave la croissance du PIB.

¹⁷ FMI (2021), "IMF Executive Board Concludes 2021 Article IV Consultation with Turkey", Press Release 21/169, 11 juin.

¹⁸ OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de consommation finale des administrations	9,5	5	6,5	3,8	2,5	2,6
Formation brute de capital fixe	2,2	8,3	-0,2	-12,5	7,4	7,4
Exportations de marchandises et de services	-1,7	12,4	8,8	4,2	-14,4	24,9
Importations de marchandises et de services	3	10,6	-6,2	-5	6,7	2,4
Budget de l'administration centrale (% du PIB)						
Recettes	21,1	20,1	20,2	20,3	20,4	19,3
Dépenses	22,2	21,6	22,1	23,2	23,9	22,2
Dépenses primaires	20,3	19,8	20,1	20,8	21,2	19,7
Solde	-1,1	-1,5	-1,9	-2,9	-3,5	-2,8
Solde primaire	0,8	0,3	0	-0,6	-0,8	-0,2
Encours total de la dette	28,9	28	28,4	30,8	35,9	37,9
Encours de la dette intérieure	17,8	17,1	15,6	17,5	21	18,1
Encours de la dette extérieure	11,1	10,9	12,8	13,3	14,9	19,8
Monnaie et taux d'intérêt						
Augmentation de la masse monétaire au sens large (annuelle, en %)	17,2	15,5	18,6	29,5	32,8	51,1
Masse monétaire au sens large (% du PIB)	55,2	53,5	52,9	59,6	67,7	71,7
Taux d'intérêt hebdomadaire des mises en pension de la CBRT	8	8	24	12	17	14
Coût moyen pondéré du financement de la CBRT	8,3	12,8	24,1	11,4	17	14
Secteur extérieur						
Compte courant (% du PIB)	-3,1	-4,7	-2,6	1,4	-4,4	-0,9
Commerce (marchandises et services, balance des paiements) (% du PIB)	48	55,6	62,4	62,1	60,3	69,8
Ratio exportations/importations (marchandises et services, balance des paiements)	91,1	87,4	95,7	107,6	88,6	99
Ratio exportations/importations (marchandises, balance des paiements)	79,3	74,3	81,5	91,6	81,6	88,5
Taux de change effectif réel (variation en % en glissement annuel)	0	-10,3	-14,4	-2,7	-10,3	-10,2
TYR/USD (moyenne sur la période)	3	3,6	4,8	5,7	7	8,9
TYR/EUR (moyenne sur la période)	3,3	4,1	5,7	6,4	8	10,5
Réserves totales, y compris l'or (milliards d'USD) en mois d'importations	104,8	107,7	93	105,6	93,5	109,5
Encours de la dette extérieure brute (milliards d'USD)	5,4	4,8	4,2	5,1	4,6	4,3
Encours de la dette extérieure brute (% du PIB)	405,9	450,9	426,8	415,9	432,8	442,5
Encours de la dette extérieure nette (milliards d'USD)	46,7	52,5	53,5	54,7	60,4	55,1
Encours de la dette extérieure nette (% du PIB)	245	280,8	253	220,7	244	222,5
Encours de la dette extérieure nette (% du PIB)	28,2	32,7	31,7	29	34	27,7

Source: Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT), *Système de transmission électronique de données*. Adresse consultée: <https://evds2.tcmb.gov.tr>; Institut turc de la statistique, *Data Portal for Statistics*. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>; Ministère du Trésor et des finances, *Statistics*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/>; Banque mondiale, *Base de données des indicateurs du développement dans le monde*. Adresse consultée: <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>; et renseignements communiqués par les autorités.

1.9. La pandémie a eu de graves conséquences économiques et financières initiales. Ainsi, le PIB a fortement chuté au deuxième trimestre de 2020, alors que des mesures de confinement étaient mises en place et que la demande extérieure et le tourisme s'effondraient. L'emploi a connu sa plus forte baisse jamais enregistrée au cours du premier semestre de 2020 et le FMI estime que la pandémie a eu pour effet d'accroître la pauvreté, qui a touché environ 1,5 million de personnes supplémentaires.¹⁹ À l'origine, les mesures prises pour faire face à la pandémie se sont fondées sur un assouplissement du cadre de la politique monétaire (section 1.2.1), tandis que le soutien budgétaire a été relativement modeste (section 1.2.2). La Türkiye a été l'un des rares pays à enregistrer une croissance positive en 2020, estimée à un taux de 1,9% et découlant principalement d'importantes baisses des taux d'intérêt, d'une expansion rapide de la monnaie et du crédit, ainsi que d'un soutien important en matière de liquidités. Selon le FMI, des mesures quasi budgétaires ont également été mises en œuvre, notamment sous la forme de garanties de prêts aux entreprises et de reports de prêts autorisés par les banques publiques. Ces mesures ont représenté près de 10% du PIB, soit l'un des taux les plus élevés des marchés émergents.²⁰

1.10. En 2021, le taux de croissance du PIB réel de la Türkiye était le plus élevé parmi les pays du G-20, grâce à des dépenses de consommation élevées, à un marché intérieur important et à des

¹⁹ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 5.

²⁰ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 7.

exportations vigoureuses. En effet, les exportations de marchandises, stimulées par la demande extérieure, notamment de la Fédération de Russie et de l'Asie, ont atteint un niveau record en 2021, la Türkiye ayant tiré parti des perturbations des chaînes d'approvisionnement survenues ailleurs et de sa forte capacité d'exportation (section 1.3.1). Grâce à la vigueur de l'activité économique, le taux de chômage a diminué en 2021 et devrait encore baisser pour s'établir à 11% en 2022. Le FMI estime que la croissance du PIB réel se chiffrera à 5,0% pour 2022 et 3,5% pour 2023.²¹

1.11. En mars 2021, la Türkiye a lancé son Nouveau programme de réforme économique (ERP) pour la période 2021-2023 visant à lutter contre l'inflation, à renforcer la stabilité financière, à promouvoir la dédollarisation de l'économie et à hisser le pays parmi les 10 premières économies mondiales en encourageant les investissements nationaux et étrangers, la production, l'emploi, les exportations et la réalisation d'un excédent de la balance des opérations courantes.²² D'après les autorités, l'ERP est mis en œuvre en vue de garantir la stabilité macroéconomique, d'accroître la concurrence et l'efficacité de l'économie, de tirer parti des possibilités apparues à la suite de la pandémie, d'encourager la production à forte valeur ajoutée et de renforcer l'intégration dans les CVM. Parmi les mesures prévues dans le cadre du programme figurent l'établissement d'un nouveau Comité de la stabilité des prix (section 1.2.1), la réforme des entreprises publiques et des appels d'offres de marchés publics, la promulgation de la Loi-cadre sur les partenariats public-privé (PPP), la restructuration du Fonds de garantie du crédit afin de mettre l'accent sur les investissements à forte valeur ajoutée, le remplacement prioritaire des importations et les exportations dans les régions moins avancées, ainsi que la réduction des cotisations de sécurité sociale et d'assurance-chômage pour les nouveaux employés.²³

1.2.1 Politique monétaire et politique de taux de change

1.12. La Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT) est chargée de la conduite des politiques monétaire et de change, dont l'objectif principal est d'assurer et de maintenir la stabilité des prix.²⁴ Il lui incombe de prendre des mesures conservatoires destinées à accroître la stabilité du système financier, et des mesures réglementaires concernant le marché monétaires et le marché des changes. Elle détermine également le régime de taux de change à appliquer, conjointement avec le gouvernement. En outre, la CBRT est chargée de maintenir et de gérer les réserves d'or et de devises de la Türkiye.²⁵ Depuis le 10 juillet 2018, le gouverneur de la CBRT est nommé pour un mandat de quatre ans par décret présidentiel.²⁶

1.13. Selon le FMI, les dispositions *de jure* en matière de change prennent la forme d'un régime de flottement libre et le régime de change *de facto* est le flottement. La Türkiye a accepté les obligations énoncées à l'article VIII des Statuts du FMI le 22 mars 1990. Le système de change n'applique pas de restrictions aux paiements et transferts réalisés pour des transactions internationales courantes, à l'exception des restrictions imposées dans l'unique but de préserver la sécurité nationale ou internationale.²⁷ La CBRT n'a pas d'objectif en termes de taux de change réel ou nominal.

²¹ FMI (2022), *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale*, juillet. Adresse consultée: <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/07/26/world-economic-outlook-update-july-2022>.

²² Investment Office (2022), *Invest in Türkiye*, Issue 95, janvier. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/news/newsletters/lists/investnewsletter/investment-office-jan-2022-newsletter.pdf>.

²³ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 14.

²⁴ La stabilité des prix renvoie à un taux d'inflation suffisamment faible pour qu'on l'ignore dans les décisions économiques.

²⁵ La Grande Assemblée nationale de Türkiye a délégué son pouvoir d'imprimer et d'émettre des billets de banque à la CBRT pour une durée indéterminée. La Grande Assemblée nationale est chargée de mettre en place des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titre visant à assurer un transfert et un règlement rapides et sûrs des fonds et des titres, ainsi que d'adopter les réglementations nécessaires pour garantir le fonctionnement sans interruption et la surveillance des systèmes existants ou futurs. CBRT, *At a Glance*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/EN/TCMB+EN/Main+Menu/About+the+Bank/At+a+Glance>.

²⁶ Le gouverneur peut être reconduit dans ses fonctions à l'expiration de ce mandat. CBRT, *Governor*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/EN/TCMB+EN/Main+Menu/About+The+Bank/Organization/Decision+Making/Governor>.

²⁷ Notifié au FMI en application de la Décision n° 144-(52/51) du Conseil d'administration. FMI, *Country Report No. 21/110*.

1.14. En mai 2018, la CBRT a simplifié son cadre de politique monétaire dans le but d'améliorer sa prévisibilité et de renforcer le mécanisme de transmission.²⁸ Depuis le 1^{er} juin 2018, le taux d'adjudication des prises en pension à une semaine est devenu le taux directeur de la CBRT. En outre, il a été décidé que le taux créditeur et le taux débiteur au jour le jour de la CBRT seraient fixés avec une marge de +/- 150 points de base par rapport au taux d'adjudication des prises en pension à une semaine. Depuis lors, ce taux d'intérêt a fluctué entre un minimum de 8,75% et un maximum de 24%. Le Comité de politique monétaire de la CBRT a progressivement réduit son taux d'intérêt de référence, qui a reculé de 19% en septembre 2021 à 9% le 24 novembre 2022. Selon les autorités, la politique monétaire de la Türkiye vise à permettre aux entreprises nationales d'accroître leurs investissements, leur production et leurs exportations de sorte à tirer parti des récentes évolutions du commerce international qui sont favorables à la Türkiye. En outre, les autorités adoptent une approche ciblée en matière de crédit et aspirent à assurer la stabilité des prix à moyen terme. L'OCDE estime que la Türkiye aurait intérêt à faire en sorte que le taux directeur réel redevienne positif tant que l'inflation et les anticipations d'inflation s'écartent des projections et des objectifs officiels. Il importerait également de restaurer l'indépendance de la CBRT.²⁹

1.15. L'adoption d'une stratégie monétaire souple a également entraîné une détérioration des conditions macrofinancières, notamment sous la forme d'une dépréciation sans précédent de la livre, et elle a poussé le taux d'inflation à son plus haut niveau depuis 1998. À l'exception de 2016, le taux de change effectif réel s'est déprécié tout au long de la période considérée (tableau 1.1). La livre s'est dépréciée de 26,8% en 2021 et de 74,8% au cours des huit premiers mois de 2022 par rapport au dollar EU.³⁰

1.16. Entre 2016 et fin 2020, le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté pour atteindre un niveau bien supérieur à l'objectif à moyen terme de la CBRT, fixé à 5% d'ici à 2023 (tableau 1.1). Le taux d'inflation a grimpé en flèche pour s'établir à 36,1% à la fin de 2021 et à 85,5% en octobre 2022³¹, soit la plus forte augmentation annuelle enregistrée depuis 1998. Selon l'OCDE, la forte hausse du taux d'inflation s'explique en grande partie par la stratégie de politique monétaire souple adoptée par la CBRT, qui a impliqué de puiser dans les réserves de change pour soutenir la livre, l'excédent monétaire ayant été injecté au service de l'accroissement de la demande d'importations et d'actifs étrangers.³² D'après la CBRT, l'inflation résultait en grande partie de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques découlant de l'évolution géopolitique et des effets temporaires induits par des fixations de prix qui n'étaient pas portées par les fondamentaux économiques.³³ Pour 2022, le FMI prévoit un taux d'inflation moyen de 73,1%.³⁴ En octobre 2022, le taux d'inflation prévu par les autorités pour l'exercice en cours se situait entre 60,4% (CBRT) et 72,0%.³⁵

1.17. En juin 2021, un nouveau Comité de la stabilité des prix a été créé et a été chargé de favoriser et maintenir la stabilité des prix intérieurs en identifiant les menaces pesant sur cette stabilité, en structurant et en mettant en œuvre des politiques budgétaires et monétaires et des contrôles des prix dûment coordonnés.³⁶

²⁸ Les mécanismes de transmission de la politique monétaire sont les canaux par l'intermédiaire desquels les changements apportés au taux directeur influent sur le comportement d'autres variables économiques, principalement les prix et la production. Avant le changement de politique monétaire, la CBRT s'appuyait sur un système différent comprenant quatre principaux taux directeurs, dont le taux du mécanisme de prêts pour retards de liquidités comptait parmi les plus appliqués.

²⁹ Différentes personnes ont occupé la fonction de gouverneur de la CBRT au cours de la période considérée. La dernière nomination a eu lieu en mars 2021. OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

³⁰ Trading Economics, *Turkish Lira*. Adresse consultée: <https://tradingeconomics.com/turkey/currency>.

³¹ CBRT, *Consumer Prices*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/EN/TCMB+EN/Main+Menu/Statistics/Inflation+Data>.

³² OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

³³ CBRT (2022), *Press Release on Interest Rates*, No. 2022-26, 26 mai.

³⁴ FMI (2022), *Base de données des perspectives de l'économie mondiale*, avril.

³⁵ Données communiquées par le Ministère du Trésor et des finances.

³⁶ Article 2 du Décret présidentiel n° 74 publié dans le Journal officiel daté du 30 juin 2021. Le Comité, œuvrant sous la coordination du Ministère du Trésor et des finances, comprend également des membres des Ministères de l'industrie et de la technologie, de l'énergie et des ressources naturelles, ainsi que du commerce et de l'agriculture.

1.18. La dépréciation de la livre a alourdi les dettes des entreprises et du gouvernement, lesquels ont augmenté leurs emprunts à l'étranger.³⁷ La dollarisation s'est également accrue, représentant 64,5% des dépôts bancaires à la fin de 2021 avant de diminuer à 54,0% au 20 septembre 2022 grâce aux mesures prises par les autorités en vue de freiner cette tendance. En janvier 2022, il a été demandé aux exportateurs de remettre 25% de leurs recettes en devises fortes à la CBRT, pourcentage qui a été porté à 40% en avril 2022. Le 24 juin 2022, l'Agence de réglementation et de contrôle des banques a également annoncé la publication d'une nouvelle directive interdisant l'octroi de prêts commerciaux libellés en liras à certaines entreprises. Conformément à cette directive, les entreprises disposant d'actifs de trésorerie en devises supérieurs à 15 millions de TRY (environ 895 000 USD) et représentant plus de 10% du total des actifs ou des ventes annuelles ne pourront pas se voir accorder de nouveau crédit en monnaie nationale.³⁸

1.2.2 Politique budgétaire

1.19. L'application d'une politique budgétaire prudente a constitué un point d'ancrage solide de l'économie turque pendant de nombreuses années. Il en a été de même durant la période à l'examen, y compris pendant la pandémie. Les recettes ont été plus importantes que prévu, grâce aux revenus considérables générés par la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe spéciale à la consommation (section 3.1.4), ainsi qu'aux transferts massifs réalisés par la CBRT et aux recettes d'intérêts élevées. Dans le même temps, l'aide financière directe a été modeste, les dépenses consacrées aux soins de santé et à la fourniture d'un soutien direct aux entreprises familiales et aux employés ayant représenté environ 2% du PIB, soit l'un des niveaux les plus bas parmi les marchés émergents.³⁹ Afin d'aider les groupes les plus vulnérables de la société pendant la pandémie, des reports de paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale ont été consentis, tandis que des subventions aux carburants ont été mises en œuvre en vue d'atténuer les effets de l'inflation.⁴⁰

1.20. Les dépenses modestes et les recettes solides ont permis de réduire le déficit global de l'administration centrale en pourcentage du PIB en 2021. Grâce à une politique budgétaire prudente, l'encours de la dette publique totale est relativement faible (tableau 1.1). Au cours de la période à l'examen, la composition de la dette publique s'est détériorée en raison d'une réduction des échéances moyennes des emprunts⁴¹ et d'une augmentation de la part de l'encours de la dette publique extérieure due à la dollarisation (tableau 1.1). Selon les autorités, la diminution de la part de l'encours de la dette libellée en devises étrangères dans l'encours total constitue l'un des principaux piliers de la stratégie d'emprunt de la Türkiye.

1.21. L'OCDE estime que la Türkiye pourrait exploiter la marge disponible dans les finances publiques pour dégager un soutien budgétaire direct transparent, temporaire et ciblé visant à poursuivre la lutte contre la pandémie et à reprendre le resserrement budgétaire une fois que le processus de reprise sera réellement engagé.⁴² Selon les autorités, dès que les conditions du marché le permettront, la priorité sera donnée à l'assainissement des finances publiques, de sorte à ramener la dette publique sur une trajectoire descendante. Les évaluations des risques budgétaires continueront d'être examinées attentivement, notamment pour ce qui a trait aux imprévus liés aux PPP et aux entreprises publiques.⁴³

1.2.3 Balance des paiements

1.22. Traditionnellement, la Türkiye présente un déficit du compte courant témoignant d'un déséquilibre structurel de longue date entre épargne et investissement, financé par des emprunts à l'étranger. Cela a également valu au cours de la majeure partie de la période considérée, en raison

³⁷ D'après les estimations de l'OCDE, depuis le début de la pandémie et jusqu'en 2021, les dettes des sociétés non financières avaient grimpé de 20 points de pourcentage du PIB, représentant la hausse la plus élevée parmi les économies émergentes. OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

³⁸ DW News (2022), *Turkey Mulls Capital Controls amid Currency Crisis and Record Inflation*, 1^{er} juillet. Adresse consultée: <https://www.dw.com/en/turkey-mulls-capital-controls-amid-currency-crisis-and-record-inflation/a-62326997>.

³⁹ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 8.

⁴⁰ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 8.

⁴¹ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 9.

⁴² OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée:

<https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

⁴³ Actuellement, tous les paiements de garanties de revenu au titre des PPP sont budgétisés en glissement triennal.

d'un important déficit du commerce extérieur dû aux importations de biens intermédiaires conjugué à une forte dépendance à l'égard des produits énergétiques. Toutefois, en 2019, le solde des opérations courantes a été excédentaire pour la première fois depuis 2002 (tableau 1.2), du fait d'une demande intérieure faible. En 2021, le déficit du compte courant exprimé en pourcentage du PIB a diminué (tableau 1.1). Comme il a déjà été indiqué, l'un des principaux objectifs de l'ERP pour la période 2021-2023 consiste à dégager un excédent du compte courant. Selon les autorités, la balance des opérations courantes de la Türkiye est structurellement positive, abstraction faite de facteurs temporaires tels que les prix de l'énergie.

Tableau 1.2 Balance des paiements, 2016-2021

(Millions d'USD)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 ^a
Compte courant	-26 668	-39 955	-20 114	10 798	-31 878	-7 231
Balance des marchandises	-39 923	-58 575	-40 726	-16 781	-37 863	-29 313
Exportations	152 645	169 214	178 909	182 200	168 387	224 686
Importations	192 568	227 789	219 635	198 981	206 250	253 999
Balance des services	20 893	26 823	30 888	38 560	14 359	31 812
Crédit	46 698	53 971	59 341	67 217	38 243	61 408
Débit	25 805	27 148	28 453	28 657	23 884	29 596
Revenus primaires	-9 181	-10 728	-11 038	-11 844	-8 569	-10 678
Revenus secondaires	1 543	2 525	762	863	195	948
Compte de capital	22	15	80	34	-36	-64
Compte financier	-17 537	-41 458	11 427	-1 269	-7 618	-29 260
Investissements directs, nets						
Acquisition nette d'actifs financiers	3 138	2 703	3 590	2 945	3 239	6 447
Accroissement net des passifs	13 835	11 190	12 505	9 573	7 831	13 224
Investissements de portefeuille						
Acquisition nette d'actifs financiers	-329	-583	1 092	6 342	2 894	2 260
Accroissement net des passifs	8 083	23 857	176	3 579	-6 662	3 011
Autres investissements, nets						
Acquisition nette d'actifs financiers	7 956	4 605	12 281	8 789	-1 884	13 409
Accroissement net des passifs	6 384	13 136	-7 145	6 193	10 698	35 141
Compte courant, compte de capital et compte d'opérations financières	-9 109	1 518	-31 461	12 101	-24 296	21 965
Erreurs et omissions nettes	9 922	-9 725	21 084	-5 777	-7 566	1 365
Avoirs de réserve	813	-8 207	-10 377	6 324	-31 862	23 330

a Chiffres provisoires.

Source: CBRT, *Statistics: Balance of Payments*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/>; et renseignements communiqués par les autorités.

1.23. Au cours des dernières années, les déficits du compte courant ont été essentiellement financés par la dette – ce qui a entraîné des besoins de financement externe élevés – ainsi que par l'augmentation des entrées nettes de capitaux en lien avec les erreurs et les omissions certaines années (tableau 1.2).⁴⁴ En outre, selon le FMI, la qualité du financement extérieur s'est récemment détériorée, ce qui s'est traduit par un recours accru aux financements à court terme et un ralentissement des entrées nettes d'IED. L'affaiblissement de la crédibilité de la politique monétaire a entraîné une poussée des importations d'or qui ont aggravé le déficit courant.⁴⁵

1.24. Les réserves extérieures officielles sont passées de 104,8 milliards d'USD en 2016 (soit 5,4 mois d'importations) à 109,5 milliards d'USD (soit 4,3 mois d'importations) en 2021 (tableau 1.1). Le FMI estime qu'un tel niveau de réserves internationales brutes est nettement inférieur à la fourchette d'adéquation recommandée, les réserves internationales nettes étant négatives une fois soustraits les swaps de devises de la CBRT.⁴⁶

⁴⁴ Les erreurs et omissions nettes reflètent les déséquilibres résultant des imperfections des données sources et de la compilation des comptes de la balance des paiements.

⁴⁵ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 19.

⁴⁶ FMI, *Country Report No. 21/110*, page 20.

1.3 Résultats en matière de commerce et d'investissement

1.3.1 Commerce des marchandises

1.25. Le commerce international joue un rôle important dans l'économie. La part du commerce (exportations et importations de biens et de services) dans le PIB a augmenté de 48,0% en 2016 à 69,8% en 2021 (tableau 1.1), témoignant de la forte capacité d'exportation de la Türkiye et de l'amélioration de sa position dans les CVM, et ce malgré l'incidence néfaste de la pandémie sur les exportations et les importations de biens (tableaux A1. 1 à A1. 4) et de services (tableau 1.3). La taille relativement importante de l'économie turque et la situation stratégique du pays, qui bénéficie d'un accès privilégié aux grands marchés et fournisseurs, ont renforcé la capacité des entreprises à participer aux CVM, à tirer profit des économies d'échelle et à exporter.⁴⁷ L'OCDE estime que la Türkiye a accru sa participation aux CVM, qui est passée de 8,8% en 1995 à 20,9% en 2018, principalement grâce au secteur manufacturier, dont la part de la valeur ajoutée intérieure dans la demande finale étrangère est passée de 33,8% à 41,7% au cours de cette période.⁴⁸

1.26. D'après la Banque mondiale, la participation croissante de la Türkiye aux CVM coïncide avec l'augmentation de la valeur ajoutée des exportations. La Türkiye dispose d'un important potentiel d'expansion des exportations, ainsi que des exportations des CVM, en particulier dans les secteurs à plus forte intensité technologique. Néanmoins, sa participation aux CVM demeure relativement faible, ses produits sont peu élaborés et les revenus issus de l'innovation sont limités. Bien que les chaînes d'approvisionnement nationales des CVM se soient développées, les fournisseurs peuvent faire davantage pour réaliser des gains de productivité. Si les exportations sont importantes, elles demeurent toutefois 50% en deçà de leur potentiel.⁴⁹ Le onzième Plan de développement du gouvernement (2019-2023) vise notamment à améliorer le positionnement de la Türkiye dans la hiérarchie des CVM (section 2.2).

1.27. En 2021, la Türkiye se classait au 23^{ème} rang mondial pour les exportations de marchandises et au 17^{ème} pour les importations (en considérant conjointement les États membres de l'Union européenne et en ne tenant pas compte des échanges intra-UE). Dans le domaine du commerce des services, la Türkiye se classait au 14^{ème} rang pour les exportations et au 24^{ème} rang pour les importations.⁵⁰ Les exportations de services, principalement dans le secteur du tourisme, constituent également une source importante de recettes en devises.

1.28. Comme la plupart des exportations de la Türkiye reposent sur les importations de produits intermédiaires, semi-finis ou bruts, l'évolution de sa balance commerciale est sensible aux fluctuations des taux de change, notamment en ce qui concerne la valeur de la livre par rapport au dollar EU et à l'euro.⁵¹ Les autorités considèrent que le taux de change effectif réel ne constitue pas un facteur majeur expliquant les résultats à l'exportation. La propagation de la pandémie dans le monde et les mesures de confinement qui en ont résulté ont pesé sur les exportations et les importations de marchandises turques, mais pas autant qu'on le prévoyait. Cela est en partie dû au fait que le pays a tiré parti des perturbations de la chaîne d'approvisionnement survenues en Asie⁵², ainsi que de l'évolution récente du commerce international qui lui a été favorable.

1.29. La balance commerciale turque n'a pas enregistré d'excédent depuis 2001. D'après les chiffres de la balance des paiements, les exportations de marchandises ont progressé de 47,2% en valeur entre 2016 et 2021, tandis que les importations ont augmenté de 31,9% ces mêmes années. En

⁴⁷ OCDE, *Going for Growth 2021 – Turkey*. Adresse consultée:

<https://www.oecd.org/economy/growth/Turkey-country-note-going-for-growth-2021.pdf>.

⁴⁸ Les indicateurs du commerce en valeur ajoutée donnent une mesure indicative de la création de valeur à chaque étape des CVM. OECD (2022), *Trade in Value Added: Turkey*. Adresse consultée:

https://www.oecd.org/sti/ind/CN2021_TUR.pdf, page 1.

⁴⁹ Banque mondiale (2022), *Country Economic Memorandum : Leveraging Global Value Chains for Growth in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.worldbank.org/en/country/turkey/publication/-country-economic-memorandum-leveraging-global-value-chains-for-growth-in-turkey>.

⁵⁰ OMC, base de données statistiques, *Profils commerciaux: Türkiye*. Adresse consultée:

https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/daily_update_e/trade_profiles/TR_f.pdf.

⁵¹ En raison des importations de combustibles et de produits énergétiques ainsi que de son commerce avec les pays asiatiques, les importations turques sont principalement libellées en dollars EU. Par ailleurs, du fait des exportations de produits manufacturés vers des marchés traditionnels, principalement en Europe, la grande majorité des exportations turques sont réglées en euros.

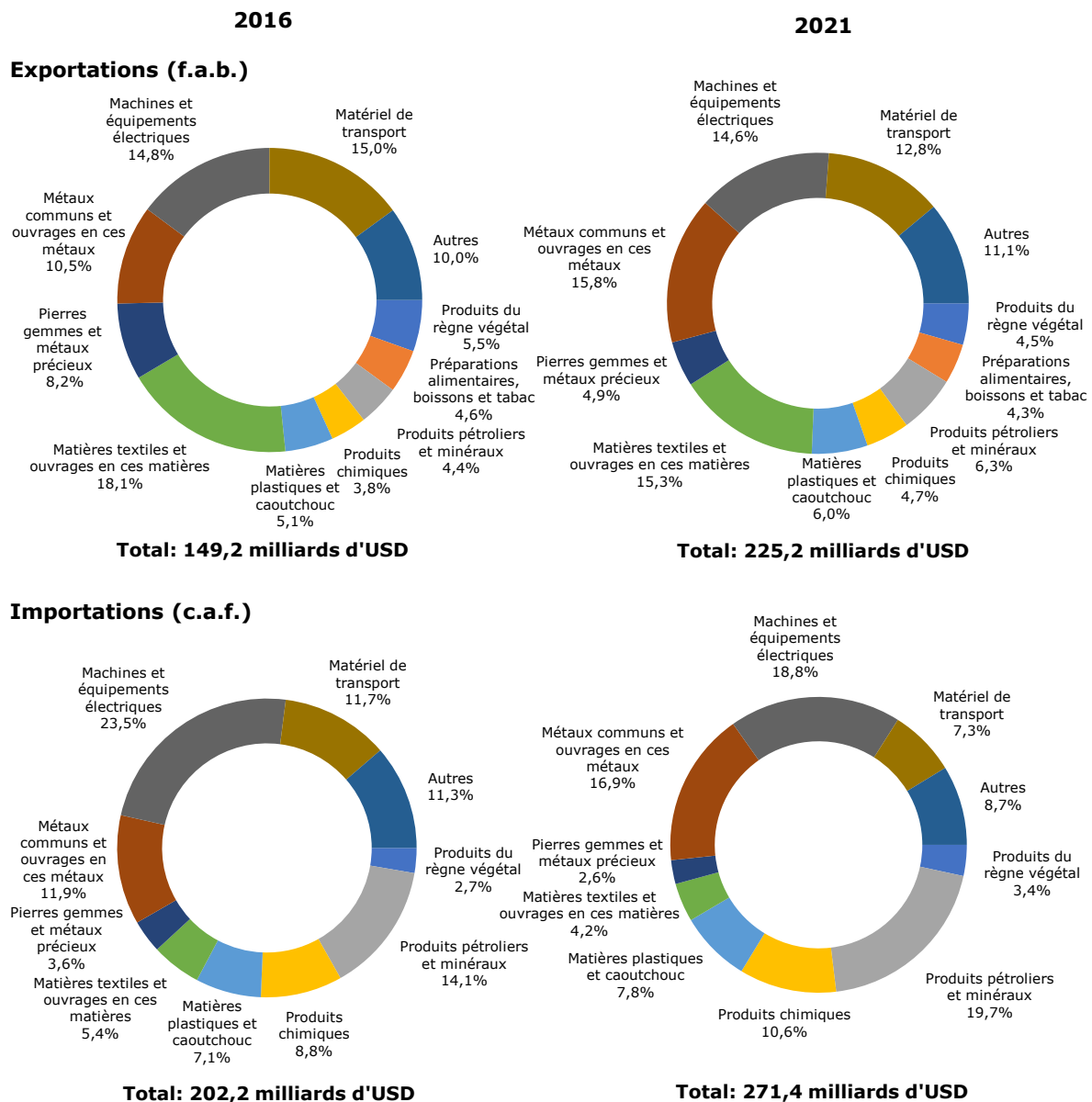
⁵² OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée:

<https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

conséquence, le déficit commercial a reculé au cours de cette période (tableau 1.2), la dépréciation de la livre ayant fait pression sur les importations et rendu les exportations plus compétitives. Ce recul du déficit commercial a été enregistré en dépit de la hausse des prix du pétrole, qui a fait grimper le coût des importations d'énergie.

1.30. Le secteur des métaux communs et des ouvrages en ces métaux est celui qui contribue le plus aux recettes d'exportation, puisqu'il a représenté 15,8% des exportations totales de marchandises en 2021 (contre 10,5% en 2016). Viennent ensuite les matières textiles et les ouvrages en ces matières, qui ont compté pour 15,3% des exportations totales de marchandises en 2021 (contre 18,1% en 2016), devant les machines et le matériel électrique (14,6% en 2021). La part du matériel de transport dans les exportations totales de marchandises a diminué, tombant de 15,0% en 2016 à 12,8% en 2021 (tableau A1. 1 et graphique 1.2).

Graphique 1.2 Commerce des marchandises par principaux produits, 2016 et 2021

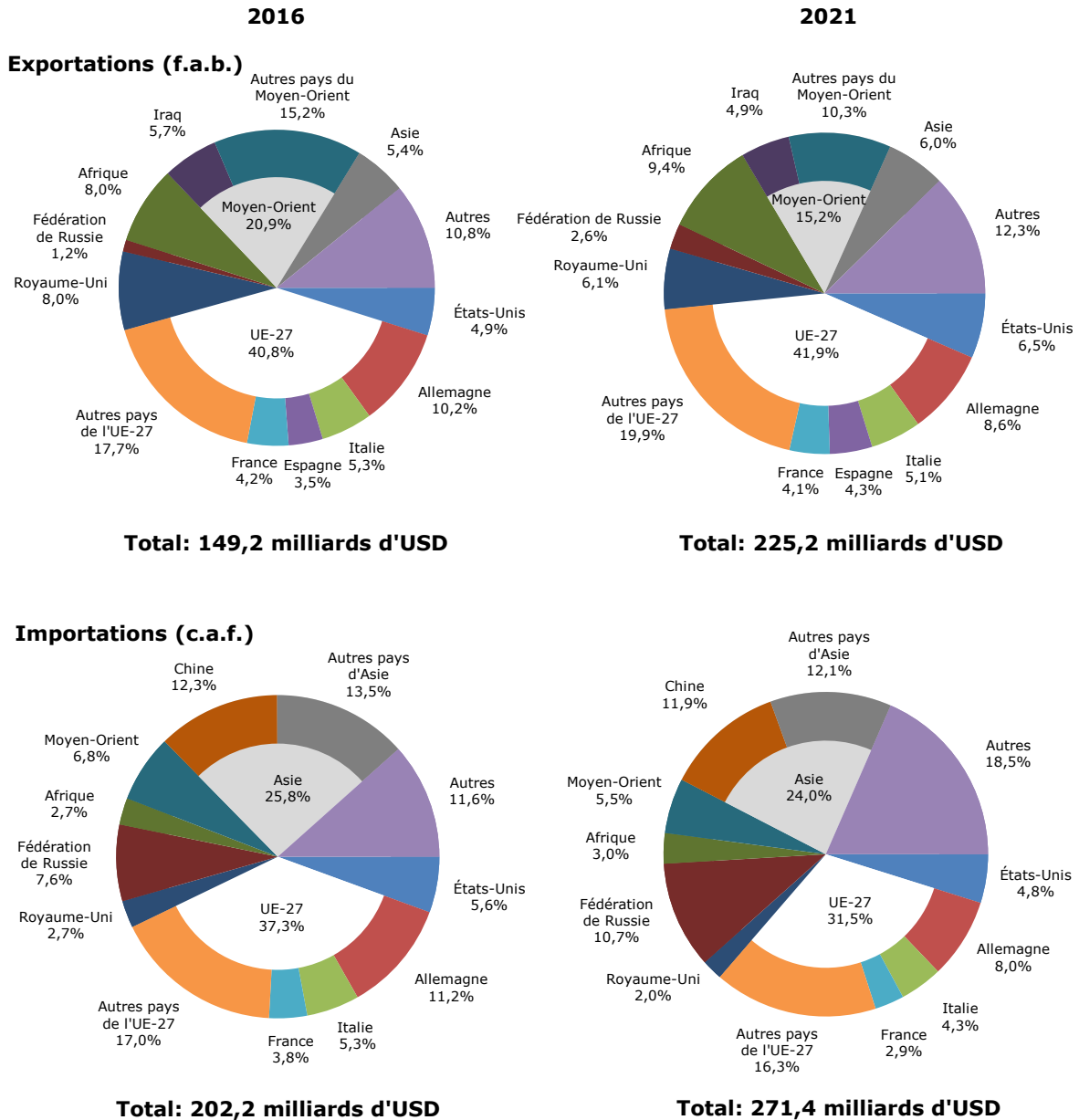


Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

1.31. L'UE-27 demeure le principal partenaire commercial de la Türkiye, représentant 41,9% des exportations totales de marchandises en 2021 (contre 40,8% en 2016). L'Allemagne reste le plus grand marché d'exportation du pays, avec 8,6% des exportations totales en 2021 (contre 10,2%

en 2016), suivie par les États-Unis (6,5%) et l'Italie (5,1%). En 2021, les autres destinations importantes des exportations étaient l'Iraq (4,9%) et les autres économies du Moyen-Orient, tandis que la part de l'Asie est passée à 6,0% contre 5,4% en 2016 (tableau A1. 2 et graphique 1.3). La part de la Fédération de Russie est par ailleurs passée de 1,2% à 2,6% au cours de la période considérée. En outre, entre janvier et septembre 2022, les exportations de la Türkiye vers la Fédération de Russie ont progressé de 43,2% par rapport à la même période en 2021.⁵³

Graphique 1.3 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2016 et 2021



Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

1.32. Les importations de la Türkiye sont dominées par les produits pétroliers et minéraux, qui représentaient 19,7% du total en 2021 (contre 14,1% en 2016). Viennent ensuite les machines et le matériel électrique, dont la part s'élevait à 18,8% en 2021 (contre 23,5% en 2016), et les métaux communs et les ouvrages en ces métaux, dont la part s'établissait à 16,9% en 2021 (contre 11,9% en 2016). La part des produits chimiques dans les importations totales de marchandises est passée de 8,8% en 2016 à 10,6% en 2021, tandis que celle du matériel de transport a diminué de 11,7% à 7,3% au cours de la période à l'examen (tableau A1. 3 et graphique 1.2).

⁵³ Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

1.33. L'UE-27 a été à l'origine de 31,5% des importations totales de marchandises de la Türkiye en 2021 (contre 37,3% en 2016), ce qui s'explique en partie par la réduction de la part de l'Allemagne, tombée de 11,2% à 8,0% au cours de la période considérée. Menée par la Chine (11,9%), l'Asie a représenté 24,0% de l'ensemble des importations de marchandises en 2021, contre 25,8% en 2016. La participation des États-Unis a diminué de 5,6% en 2016 à 4,8% en 2021, tandis que celle de la Fédération de Russie a augmenté de 7,6% en 2016 à 10,7% en 2021 (tableau A1. 4 et graphique 1.3).

1.3.2 Commerce des services

1.34. La Türkiye demeure un exportateur net de services, qui sont une source importante de devises étrangères. Sans surprise, les secteurs commerciaux les plus durement touchés par la pandémie ont été les services, pour lesquels les restrictions en matière de voyages internationaux ont fortement compromis la capacité de faire du commerce. De fait, l'excédent des services a atteint son niveau record en 2019, avant de diminuer nettement en 2020 et de se redresser en 2021 (tableau 1.3).

Tableau 1.3 Commerce des services, 2016-2021

(Millions d'USD)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 ^a
Balance commerciale des services	20 893	26 823	30 888	38 560	14 359	31 812
Exportations de services	46 698	53 971	59 341	67 217	38 243	61 408
	(% du total des exportations)					
Services de production manufacturière utilisant des facteurs physiques de production appartenant à des tiers	0,8	0,6	0,5	0,5	0,7	0,5
Services d'entretien et de réparation	1,7	1,9	1,9	1,8	3	2,3
Transports	42,3	41	41	34,8	42,1	39,8
Passagers	16,6	17,6	19,5	17,1	8,9	11,5
Marchandises	17,6	16,6	15,3	12,4	24,5	20,9
Autres	8,1	6,8	6,2	5,3	8,7	7,4
Voyages	40,9	42,6	43,7	51	34,9	43,4
Construction	1	1	0,9	0,5	0,6	0,4
Services d'assurance et des fonds de pensions	2	2,5	2,2	1,9	2,5	1,6
Services financiers	0,8	0,9	0,9	0,7	1	0,6
Frais pour usage de la propriété intellectuelle	0,2	0,2	0,3	0,3	0,7	0,6
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	2,3	2,2	2,4	2,2	5,5	4,2
Autres services fournis aux entreprises	5,8	5,5	4,6	4,7	7,6	5,7
Services personnels, culturels et récréatifs	0,3	0,3	0,2	0,3	0,4	0,3
Biens et services des administrations publiques	1,9	1,4	1,3	1,2	1	0,6
Importations de services	25 805	27 148	28 453	28 657	23 884	29 596
	(% du total des importations)					
Services de production manufacturière utilisant des facteurs physiques de production appartenant à des tiers	0,6	0,5	0,5	0,2	0,3	0,5
Services d'entretien et de réparation	3,3	2,4	2,6	2,7	2,5	2,3
Transports	27,3	28,9	33,2	33,4	33,5	36,9
Passagers	3,5	3,8	5,2	4	1,5	1,5
Marchandises	18,2	18,2	19,6	21,1	26,8	29,5
Autres	5,6	6,9	8,4	8,3	5,1	5,9
Voyages	18,5	17,8	16,1	14,3	4,4	5,6
Construction	0,8	0,5	0,7	0,2	0,1	0,1
Services d'assurance et des fonds de pensions	7,8	9,2	6,9	6,5	8,5	7,7
Services financiers	3,8	2,5	2,4	1,7	2,5	1,8
Frais pour usage de la propriété intellectuelle	7,3	6,5	7,4	7,6	9,8	9,3
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	7,9	8,8	7,5	9,3	13,1	11
Autres services fournis aux entreprises	17,1	18,3	18,4	19,2	20,2	20,3
Services personnels, culturels et récréatifs	0,6	0,5	0,4	0,6	1,1	1
Biens et services des administrations publiques	5,1	4,1	3,8	4,2	4	3,5

a Chiffres provisoires.

Source: CBRT, *Statistics: Balance of Payments*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/>; et renseignements communiqués par les autorités.

1.35. Malgré la pandémie, les voyages (tourisme) ont constitué la catégorie de services la plus importante, représentant 43,4% des exportations totales de services en 2021, devant les transports (39,8%). Les importations de services sont dominées par les services de transport, qui ont constitué 36,9% de la valeur totale des importations de services en 2021, suivis par les autres services fournis aux entreprises, dont la part s'est élevée à 20,3% (tableau 1.3).

1.3.3 Investissement étranger direct

1.36. Au cours de la période considérée, la Türkiye a pris des mesures destinées à faciliter l'IED, notamment par l'intermédiaire du Bureau de l'investissement de la Présidence et de sa Stratégie relative à l'IED pour la période 2021-2023 (section 2.4.1) – ainsi que le développement de PPP pour les grands projets d'infrastructure. En outre, elle a tiré parti de sa position en tant que pôle de fabrication à coût relativement faible situé à proximité des marchés de l'UE. Néanmoins, d'après l'OCDE, les politiques économiques hétérodoxes récemment adoptées ont découragé les investisseurs. Elle estime que la Türkiye aurait également intérêt à renforcer son cadre de gouvernance, comme le prévoit le onzième Plan de développement (2019-2023), qui prévoit des améliorations, notamment en ce qui concerne la primauté du droit, la crédibilité judiciaire et la corruption (par exemple le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).⁵⁴ Après avoir atteint son plus haut niveau en 2020, malgré l'incertitude économique causée par la pandémie au niveau mondial, le stock d'IED de la Türkiye a diminué en 2021 (tableau 1.4 et graphique 1.4).

Tableau 1.4 Stock d'IED par secteur et par origine, 2016-2021

(Millions d'USD)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Stock total d'IED ^a	136 435	182 721	132 203	148 934	217 743	129 761
	(% du total)					
Par secteur						
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5	0,7	0,3	0,5	0,6	0,8
Industries extractives	1,6	2,5	2,5	2,3	1,2	1,5
Industries manufacturières, dont:	31,4	31,5	23,3	23,5	35,4	36,1
Matériel de transport	6,4	6,7	4,6	4,4	4,6	6,9
Produits alimentaires, boissons et tabacs	7	6,4	4,4	4,9	9,3	6,2
Produits chimiques, produits pharmaceutiques de base et matériaux	3,5	3,9	3,5	2,6	4	6,2
Industries manufacturières	0,8	0,9	1,3	2,4	5,1	5,1
Ordinateurs, matériel électronique, électrique et optique	3,9	3,6	2,2	2	2,3	3,6
Coke, produits pétroliers raffinés et combustibles nucléaires	4,1	3,9	3,5	2,7	3,8	2,8
Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8,2	9,9	3,8	5,4	5,8	7
Approvisionnement en eau; assainissement, gestion des déchets et remise en état	0	0	0	0	0	0
Services, dont:	58,3	55,3	70,1	68,2	57	54,5
Construction	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,7
Commerce de gros et commerce de détail	22,6	21,1	32,9	24,5	21,5	27,6
Transport et entreposage	1,3	2,7	1,7	0,6	0,4	1,5
Activités d'hébergement et de restauration	0,2	0,4	0,2	0,4	0,8	2,2
Services d'information et de communication	8,2	8,1	5,8	4,5	2,9	4,3
Activités financières et d'assurance	22,9	20,2	27,9	36,1	29,5	16,3
Activités de services financiers (banques)	15,4	13,3	21,9	28,2	24,2	12,5
Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite (à l'exception de la sécurité sociale obligatoire)	4	3,6	2,8	2,4	2,2	1,6
Activités de sociétés de portefeuille	2,9	2,8	2,3	3	1,5	1,5
Autres activités auxiliaires des services financiers	0,6	0,5	0,9	2,5	1,5	0,6
Autres activités auxiliaires des services financiers	0,6	0,6	0,4	0,3	0,4	0,3
Activités immobilières	4	3,6	2,8	2,4	2,2	1,6
Par pays d'origine						
Pays-Bas	18,4	22,2	29	21,7	17,5	18,7

⁵⁴ OCDE (2021), *Turkey: Executive Summary*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/economy/surveys/TURKEY-2021-OECD-economic-survey-executive-summary.pdf>.

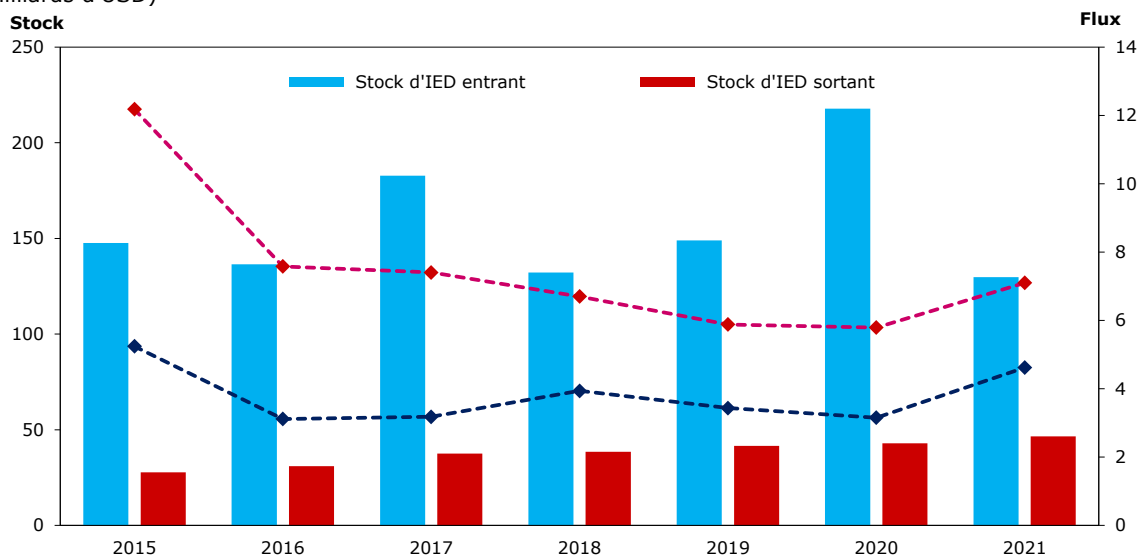
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Allemagne	10	9,7	8	9,8	9,7	10,2
Qatar	3,6	3,1	4,7	14,8	15,2	8
Singapour	0,6	0,7	0,7	1,3	1,9	8,3
Royaume-Uni	5,3	4,8	4,1	4,9	8,4	5,6
Luxembourg	5,8	6,7	4,1	5,1	6,1	5,3
Fédération de Russie	7,6	6,9	12,1	3,7	3,5	5,3
France	4,1	4	3	3,2	3,7	4,3
Suisse	3,5	4,2	4,4	4,7	5,1	4,3
Espagne	6,1	6,5	4,9	4,7	3,5	3,7
Azerbaïdjan	4,2	5,1	4,4	3,2	3,5	3,6
États-Unis	3,4	3,9	3,2	2	2,4	3,3

a Les chiffres se rapportent aux capitaux propres (à l'exclusion des "autres capitaux", qui recouvrent les prêts interentreprises consentis entre les entreprises d'investissement direct et les investisseurs directs).

Source: CBRT, *Statistics: International Investment Position*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/> et renseignements communiqués par les autorités.

Graphique 1.4 Stocks et flux d'IED, 2015-2021

(Milliards d'USD)



Source: CBRT, Système de transmission électronique de données. Adresse consultée: <https://evds2.tcmb.gov.tr>.

1.37. Le nombre d'entreprises à capitaux étrangers établies en Türkiye a grimpé de 5 600 en 2002 à 73 675 en 2020. La répartition sectorielle de l'IED s'est diversifiée, en adéquation avec la position du pays dans les CVM.⁵⁵ Le secteur des services (tirés par le commerce de gros et de détail et les activités financières et d'assurance) est celui qui attire le plus d'IED en Türkiye, puisqu'il a représenté 54,5% du stock total en 2021, devant le secteur manufacturier (36,1%) et le secteur de l'électricité (7,0%). Les économies européennes ont continué d'être à l'origine de l'essentiel du stock d'IED entrant en 2021, sous l'impulsion des Pays-Bas (18,7%), de l'Allemagne (10,2%) et du Royaume-Uni (5,6%). Le Qatar, Singapour, la Fédération de Russie, l'Azerbaïdjan⁵⁶ et les États-Unis sont également des investisseurs de poids.

⁵⁵ Bureau de l'investissement, *FDI in Türkiye*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/whyturkey/pages/fdi-in-turkey.aspx>.

⁵⁶ Récemment, les flux d'IED ont augmenté en raison du refinancement d'emprunts liés à des projets concernant plusieurs actifs pétroliers et gaziers en Türkiye par l'entreprise SOCAR, basée en Azerbaïdjan.

2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

2.1 Cadre général

2.1. La Constitution de la Türkiye établit une séparation entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, mais les modifications apportées en 2018 ont considérablement renforcé le pouvoir exécutif, qui a été regroupé au sein de la présidence.¹ Le raisonnement des auteurs de la proposition visant à modifier la Constitution était que le passage à un régime présidentiel était nécessaire pour créer une Türkiye forte et stable. Toutefois, des préoccupations ont été exprimées au sujet de l'érosion entraînée par la séparation des pouvoirs, ainsi que de l'environnement dans lequel les modifications constitutionnelles ont eu lieu, à savoir, entre autres, pendant un état d'urgence.²

2.2. En vertu desdites modifications constitutionnelles, le Président est devenu le chef du gouvernement en plus d'être le chef de l'État, et le Conseil des ministres et le Bureau du Premier Ministre ont été supprimés au sein du pouvoir exécutif. Le Président est désormais habilité à nommer et à révoquer les ministres, le(s) vice-président(s) et les hauts fonctionnaires de l'État sans l'approbation du Parlement, à publier des décrets présidentiels (voir ci-dessous) et à déclarer l'état d'urgence, sous réserve de certaines limitations.³ Comme auparavant, le Président est chargé de promulguer les lois adoptées par le Parlement. Il peut renvoyer des lois au Parlement dans un délai de 15 jours afin qu'elles soient réexaminées s'il estime qu'elles sont totalement ou partiellement inadaptées. Les modifications constitutionnelles apportées en 2018 imposent d'obtenir la majorité absolue du Parlement (301 voix sur 600) pour qu'un même projet de loi soit de nouveau adopté, et non la majorité simple comme le prévoyait la Constitution précédente.⁴ Les conditions d'éligibilité des candidats à la présidence ont été modifiées et les présidents élus n'ont maintenant pas besoin de mettre fin à leur appartenance à un parti. En outre, le Président est désormais habilité à : i) proposer un budget au Parlement; ii) déterminer les politiques à mener en matière de sécurité nationale et prendre les mesures nécessaires; iii) nommer 4 des 13 membres du Haut Conseil des juges et procureurs; et iv) dissoudre le Parlement (ce qui donne lieu à des élections).

2.3. Les modifications concernant le pouvoir législatif incluent les suivantes: prolongation du mandat du Parlement, qui passe de quatre à cinq ans; augmentation du nombre de sièges parlementaires; et modification des critères d'éligibilité des membres du Parlement. Les élections présidentielles et législatives se tiennent maintenant le même jour. La possibilité pour les parlementaires de poser des questions orales au pouvoir exécutif a été supprimée; au lieu de cela, des demandes écrites de renseignements peuvent être adressées au(x) vice-président(s). Les pouvoirs permettant au Parlement d'ouvrir des enquêtes et d'inculper le Président ont été modifiés, le Parlement étant désormais obligé d'obtenir la majorité absolue des voix pour pouvoir ouvrir une enquête, au lieu d'un tiers des voix comme c'était le cas auparavant.

2.4. Les modifications constitutionnelles ont également concerné le pouvoir judiciaire, principalement en ce qui concerne les processus de nomination (voir ci-dessus) et la suppression des tribunaux militaires suprêmes (le Tribunal administratif supérieur militaire et le Tribunal militaire

¹ Le projet de loi (n° 6771) portant modification de la Constitution a été adopté par le Parlement le 21 janvier 2017. Il comprend 18 articles qui ont modifié environ 50 dispositions constitutionnelles et en ont abrogé 21 autres. Il a été signé par le Président le 10 février 2017. Il a ensuite été soumis à un référendum national le 16 avril 2017. Toutes les modifications constitutionnelles ont pris effet le 9 juillet 2018. Le texte (en anglais) de la Constitution modifiée peut être consulté à l'adresse suivante: <https://global.tbmm.gov.tr/DownloadFile?fileId=a880a8e4-7e68-45ae-8f38-0182f7e0d82f>.

² Par exemple, voir la Commission de Venise (2017), *Turkey: Opinion on the Amendments to the Constitution Adopted by the Grand National Assembly on 21 January 2017 and to Be Submitted to a National Referendum on 16 April 2017*. Adresse consultée:

[https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=cdl-ad\(2017\)005-e](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=cdl-ad(2017)005-e); et Yazici, S. (2017), *Constitutional Amendments of 2017: Transition to Presidentialism in Turkey*. Adresse consultée: https://www.nyulawglobal.org/globalex/2017_Turkey_Constitution_Amendments.html.

³ En vertu de la Constitution modifiée de 2011, le Conseil des ministres, sous la présidence du Président, pourrait déclarer l'état d'urgence en cas de catastrophe naturelle, de maladie épidémique dangereuse ou de crise économique grave. En vertu des modifications constitutionnelles de 2018, le Président peut déclarer l'état d'urgence dans un éventail de circonstances plus large. Les décrets présidentiels publiés lors d'un état d'urgence peuvent couvrir les droits et devoirs fondamentaux, individuels et politiques qui sont exclus en temps normal, mais doivent être approuvés par le Parlement (article 119).

⁴ Auparavant, il fallait obtenir la moitié des voix plus une parmi les personnes qui assistaient à la réunion, à condition que cela ne représente pas moins d'un quart (150) du nombre total de membres du Parlement.

de cassation). La Constitution dispose maintenant que les tribunaux indépendants doivent être impartiaux.

2.5. Une nouvelle Constitution est actuellement en cours d'élaboration; en novembre 2022, aucun projet de texte n'avait été annoncé.

2.6. Les modifications constitutionnelles et le passage à un régime présidentiel en Türkiye ont entraîné des changements fondamentaux dans le processus législatif et la hiérarchie des lois. Certains instruments législatifs publiés par le pouvoir exécutif ont été supprimés (décrets-lois, règlements et décisions du Cabinet) et de nouveaux instruments ont été adoptés (décrets présidentiels et décisions présidentielles⁵). Le Président est habilité à publier des décrets présidentiels sur toute question, à l'exclusion des suivantes: i) droits fondamentaux, droits individuels et droits inclus dans les premier et deuxième chapitres de la Constitution; ii) droits et devoirs politiques énumérés dans le quatrième chapitre de la deuxième partie de la Constitution; et iii) questions dont la Constitution stipule qu'elles doivent être explicitement réglementées par la loi.⁶ En outre, plusieurs questions ne peuvent être réglementées que par décret présidentiel. Il s'agit des suivantes: i) procédures et principes régissant la nomination des hauts dirigeants; ii) établissement, suppression, fonctions et compétences et structure organisationnelle des ministères, et établissement de leurs organismes centraux et provinciaux; iii) fonctionnement du Conseil de surveillance de l'État, durée du mandat des membres du Conseil et autres questions de personnel relatives au statut de ces membres; et iv) organisation et fonctions du Secrétariat général du Conseil national de sécurité. Le pouvoir de proposer des lois, auparavant détenu par l'exécutif et les membres des instances législatives, a été conféré à la Grande Assemblée nationale de Türkiye (TGNA). En cas de divergence entre les dispositions des décrets présidentiels et les dispositions des lois, ces dernières prévaudront. En outre, un décret présidentiel devient nul et non avenue si la TGNA promulgue une loi sur le même sujet. Le pouvoir d'établir des entreprises publiques est conféré à la TGNA et au Président.

2.7. La politique en matière de commerce et d'investissement est désormais largement régie par des décrets et décisions présidentiels. Les décrets présidentiels régissent l'organisation et les fonctions des institutions publiques responsables des politiques en matière de commerce et d'investissement, comme le Ministère du commerce, le Ministère de l'industrie et de la technologie, le Conseil des politiques économiques et le Bureau de l'investissement. Les décisions présidentielles, qui ne visent pas directement l'élaboration des politiques, concernent diverses questions qui touchent à l'environnement commercial et au climat de l'investissement, comme les codes de pratique en matière d'importation et d'exportation, la réduction et l'augmentation des droits de douane, l'introduction de droits de douane et d'obligations financières additionnels à l'importation de certaines marchandises (section 3.1.3) et la mise en œuvre des mesures d'incitation à l'investissement prises par le gouvernement (section 2.4.3).

2.8. Le Président a le pouvoir de ratifier, de promulguer et de dénoncer des traités internationaux, y compris ceux liés au commerce ou à l'investissement, ainsi que de s'en retirer; la ratification de ces traités est soumise à l'approbation de la TGNA.⁷ Le seul changement intervenu au cours de la période considérée est que le processus de ratification est régi par un décret présidentiel (le Décret présidentiel n° 9 sur les procédures et principes régissant l'approbation des traités internationaux), et non par une loi.

⁵ Les décisions présidentielles sont des mesures réglementaires visant à mettre en œuvre les lois et les décrets présidentiels. Comme indiqué par les autorités, elles sont en fait identiques aux décisions antérieures du Conseil des ministres. Elles font l'objet d'une révision judiciaire.

⁶ Les questions qui ne peuvent être réglementées que par la loi sont, entre autres, les suivantes: limitation des libertés et droits fondamentaux, immunité personnelle, existence matérielle et spirituelle, interdiction du travail forcé, liberté et sécurité personnelles, respect de la vie privée, inviolabilité du domicile, liberté de communication, liberté de résidence et de circulation, liberté d'expression et de diffusion, liberté de la presse, droits de radiodiffusion temporaires et illimités, droits de propriété, principes relatifs à la criminalité et aux sanctions, droit à l'éducation et à la formation, exploitation des zones côtières et propriété foncière.

⁷ Les responsabilités du Président et de la TGNA en ce qui concerne la ratification et l'approbation des traités internationaux sont énoncées aux articles 87, 90 et 104 de la Constitution. Adresse consultée: <https://global.tbmm.gov.tr/DownloadFile?fileId=a880a8e4-7e68-45ae-8f38-0182f7e0d82f>.

2.9. Les règlements concernant l'organisation de la présidence ont été mis en œuvre en vertu du Décret-loi n° 703 et de décrets présidentiels.⁸ Les décrets présidentiels ont établi la vice-présidence, la Direction des affaires administratives, des conseils de politique et plusieurs nouveaux bureaux. Chaque vice-président, un statut nouvellement créé, exerce les fonctions qui lui sont assignées par le Président et rend compte à ce dernier. La Direction des affaires administratives assume bon nombre des responsabilités du Secrétariat général de la présidence et du Premier Ministre (qui ont tous deux été supprimés). Neuf conseils de politique ont été établis sous l'égide de la présidence dans les domaines suivants: santé et alimentation; culture et arts; éducation et formation; économie; science, technologie et innovation; politique sociale; politique étrangère et politique en matière de sécurité; administration locale; et politique juridique. Ces conseils sont tenus de travailler en étroite collaboration avec les ministères, les autres institutions publiques, les entreprises économiques d'État et d'autres unités administratives sur les questions qui relèvent de leur responsabilité.⁹ Quatre nouveaux bureaux ont été créés en tant qu'entreprises publiques dotées de budgets privés rattachées à la présidence, à savoir le Bureau de la transformation numérique, le Bureau des finances, le Bureau des ressources humaines et le Bureau de l'investissement. Diverses modifications ont été apportées à l'organisation des ministères et des institutions publiques; les changements pertinents pour la politique économique, la politique commerciale et la politique en matière d'investissement incluent les suivants:

- la société de gestion du Fonds d'investissement de la Türkiye a été rattachée à la présidence (sans modification);
- le Ministère du développement a été supprimé. La plupart de ses fonctions et responsabilités, ainsi que les responsabilités budgétaires du Ministère des finances, ont été transférées à la Direction de la stratégie et du budget, qui relève de la présidence;
- des modifications ont été apportées aux services du Ministère de la justice, y compris, entre autres, le transfert de l'Autorité de protection des données personnelles au Ministère de la justice (il s'agissait auparavant d'une institution affiliée au Bureau du Premier Ministre);
- le Ministère de l'environnement et de l'urbanisme a été rebaptisé Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique. Ses compétences ont été élargies pour inclure une nouvelle mission liée au changement climatique. Il a repris les responsabilités du Ministère de l'intérieur relatives aux administrations locales, les responsabilités du Ministère des finances relatives aux biens immobiliers appartenant à l'État/au Trésor et les fonctions du Ministère de l'agriculture et des forêts relatives à la lutte contre la désertification et l'érosion et à l'hébergement de la Direction générale de la météorologie. L'Agence turque de l'environnement a été créée sous l'égide du Ministère pour lutter contre la pollution de l'environnement, et la Présidence du changement climatique a été créée en tant qu'institution affiliée;
- le Ministère des affaires de l'Union européenne a été supprimé. Ses fonctions ont été reprises par la Direction des affaires de l'UE, qui est devenue une institution affiliée au Ministère des affaires étrangères;
- les fonctions de la Direction turque de l'accréditation ont été confiées au Ministère des affaires étrangères;
- au sein du Ministère de l'énergie et des ressources naturelles, la Direction générale des affaires des industries extractives et la Direction générale des affaires pétrolières ont été fusionnées pour former la Direction générale des mines et des affaires pétrolières en tant

⁸ Décret-loi n° 703. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2018/07/20180709M3-1.pdf>.

⁹ Ces conseils ont été établis en vertu du Décret présidentiel n° 1 sur l'organisation de la présidence (*Journal officiel* n° 3047 du 7 octobre 2018). Leurs fonctions sont les suivantes: i) recueillir les informations données en retour par les ministères, les institutions publiques, la société civile, les représentants des secteurs d'activité pertinents et les spécialistes; ii) surveiller la mise en œuvre et l'évolution des politiques et faire rapport à ce sujet au Président; iii) inviter les représentants des ministères, des institutions publiques, de la société civile et des secteurs d'activité pertinents, les spécialistes et les autres parties prenantes aux réunions des conseils élargis; iv) analyser les demandes, les besoins et les impacts liés à leurs missions; et v) mener les recherches et formuler les recommandations nécessaires sur les questions relevant de leur responsabilité.

qu'institution affiliée au Ministère. L'Autorité de réglementation du nucléaire a été établie en tant qu'institution affiliée au Ministère. L'Agence turque de l'énergie atomique, l'Institut de recherche sur le bore et l'Institut de recherche sur les terres rares ont été fusionnés pour former l'Agence turque de recherche sur l'énergie, le nucléaire et les minéraux, qui a été créée en tant qu'institution affiliée au Ministère. En outre, l'Institut de recherche sur les énergies propres et l'Institut de recherche sur l'énergie exercent leurs activités au sein de cette institution;

- le Ministère du Trésor et des finances a été créé par fusion du Ministère des finances et du Sous-Secrétariat au Trésor. Il est aujourd'hui responsable de l'Institut turc de la statistique (qui relevait auparavant du Ministère du développement), du Conseil du marché des capitaux, de la Banque turque de développement, de l'Agence de réglementation et de contrôle des banques (qui relevait auparavant du Bureau du Premier Ministre), de la Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT), de la Ziraat Bank, de la Halk Bank et de la Vakıflar Bank. La Direction générale de l'assurance et la Commission de contrôle des assurances ont été supprimées et leurs fonctions ont été transférées à l'Agence de réglementation et de contrôle des assurances et des fonds de pension privés. L'Institut turc de la statistique est devenu une institution affiliée au Ministère;
- le Ministère du tourisme et de la culture a pris en charge diverses institutions précédemment affiliées au Bureau du Premier Ministre. L'Agence de promotion et de développement du tourisme de Türkiye a été créée en tant qu'institution affiliée au Ministère pour soutenir et développer les activités touristiques;
- la Société de services de santé internationaux (S.A.) (USHAS) a été établie en tant que société liée du Ministère de la santé; elle est devenue opérationnelle en février 2019 (section 4.4.5);
- le Ministère de l'industrie et de la technologie a été remplacé par le Ministère de l'industrie et de la technologie. Ce dernier est responsable des mesures d'incitation à l'investissement, qui relevaient auparavant du Ministère de l'économie aujourd'hui supprimé, et de la coordination des organismes de croissance et de développement sectoriels et régionaux, qui relevait auparavant du Ministère du développement, lui aussi supprimé. L'Agence spatiale turque a été créée et est rattachée au Ministère; elle est chargée de mener les activités aéronautiques et spatiales auparavant exercées par le Ministère des transports et des infrastructures. Le Ministère est également chargé de mettre en œuvre le Programme national de transition technologique¹⁰, qui vise à développer la fabrication nationale de produits techniques essentiels à forte valeur ajoutée (section 2.4.3);
- le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère des eaux et forêts ont été fusionnés pour former le Ministère de l'agriculture et des forêts;
- le Ministère des douanes et du commerce et le Ministère de l'économie ont été fusionnés pour former le Ministère du commerce; et
- le Ministère des transports et des communications a été rebaptisé Ministère des transports et des infrastructures. Ce dernier est chargé d'instaurer des systèmes de transport intelligents.

2.10. En février 2022, un règlement sur les procédures et principes régissant l'élaboration de la législation a été publié au moyen de la Décision présidentielle n° 5210, qui introduit, entre autres, de nouvelles dispositions selon lesquelles les principes de consultation et de participation des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales devraient être pris en compte lors de l'élaboration de la législation et un délai raisonnable devrait être ménagé, si possible, entre la date de publication des projets de loi et l'entrée en vigueur des lois concernant l'économie, le commerce et le climat des affaires et de l'investissement. Conformément à l'article 26 dudit règlement,

¹⁰ Bureau de la transformation numérique (2021), *Türkiye's First Artificial Intelligence Strategy*, 20 août. Adresse consultée: <https://cbddo.gov.tr/en/news/6135/turkiye-nin-ilk-yapay-zeka-stratejisi#:~:text=The%20National%20Technology%20Move%20aims,to%20breakthroughs%20in%20critical%20technologies>.

l'élaboration d'une analyse d'impact de la réglementation (AIR) pour les projets de loi et de décret présidentiel est envisagée. À cet égard, une décision présidentielle sur les procédures et principes régissant l'élaboration de l'analyse d'impact de la réglementation a été publiée en juin 2022; cette décision spécifie, entre autres, les projets de loi ou de décret présidentiel pour lesquels des AIR sont requises et les questions à inclure dans l'analyse.¹¹ Les autorités ont indiqué que les AIR seraient effectuées lorsque des indications sur la manière de les mener auront été fournies et qu'elles seraient mises à la disposition du public.

2.11. Depuis janvier 2016, de nouvelles lois relatives au commerce et à l'investissement sont entrées en vigueur dans les domaines de la sécurité des produits et des règlements techniques (section 3.3.2), de la propriété industrielle (section 3.3.7) et de la protection des données (section 2.5). Les lois existantes ont été modifiées dans les domaines des douanes (section 3.3.1), des zones de développement technologique (section 2.4.4.1), des zones franches (section 2.4.4.3), des mesures antidumping (section 3.1.6), des mesures relatives à la teneur en éléments locaux (section 3.1.7.1), de la politique de la concurrence (section 3.3.4.2) et du droit d'auteur (section 3.3.7.1).

2.2 Formulation et objectifs de la politique commerciale

2.12. Le Ministère du commerce est responsable des douanes et du commerce extérieur de la Türkiye. Son mandat est énoncé dans le Décret présidentiel n° 1¹² et inclus les fonctions suivantes: i) déterminer et mettre en œuvre les politiques relatives au commerce intérieur et extérieur et aux douanes, en coordination avec les autres parties prenantes; ii) entretenir des relations commerciales et douanières avec d'autres pays et organisations internationales; iii) superviser le commerce intérieur et extérieur de marchandises et de services; iv) s'assurer que les politiques des autres institutions publiques nationales sont conformes aux obligations internationales de la Türkiye, y compris celles découlant des Accords de l'OMC; v) assurer des services douaniers efficaces et un suivi de ces services; vi) effectuer des contrôles douaniers et des inspections; vii) élaborer les listes tarifaires et collecter les droits de douane et les redevances connexes; et viii) surveiller et inspecter les marchandises vendues sur le marché intérieur.

2.13. Les objectifs de la politique commerciale sont énoncés dans la Stratégie d'exportation de la Türkiye pour 2023, qui a été lancée par le Ministère du commerce (auparavant le Ministère de l'économie) et par l'Assemblée des exportateurs turcs en 2009. Cette politique fixe un objectif à long terme consistant à ce que la Türkiye représente 1,5% du commerce mondial et ait un ratio exportations/importations de marchandises de 80% d'ici à 2023¹³, entre autres, en transférant la production des secteurs à faible intensité de technologie vers les secteurs à forte valeur ajoutée et en générant des investissements dans les secteurs de haute technologie.¹⁴ Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement aide les entreprises à accroître leur capacité de production, notamment dans les secteurs cibles que sont les machines, l'automobile, l'électricité et l'électronique, les produits chimiques et l'alimentation.

2.14. Les objectifs de la politique commerciale figurent également dans le onzième Plan de développement du gouvernement (2019-2023), qui souligne l'importance des exportations de marchandises et de services pour garantir une croissance économique équilibrée et améliorer la position de la Türkiye dans la hiérarchie des CVM. Cette politique prévoit une transformation de l'économie turque axée sur l'exportation, entre autres, au moyen de politiques visant à accroître la compétitivité et la productivité du secteur industriel, ainsi que d'un soutien aux secteurs ayant un potentiel de compétitivité et un déficit du commerce extérieur élevé. Le Plan prévoit aussi la négociation de nouveaux accords de libre-échange et l'élargissement des accords existants, et énonce l'objectif du gouvernement de faire du pays une plate-forme régionale pour le commerce électronique.¹⁵

¹¹ Décision présidentielle n° 5681. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/06/20220604-13.pdf>.

¹² Décret présidentiel n° 1 sur l'organisation de la présidence. Journal officiel n° 30474 du 10 juillet 2018.

¹³ Ce ratio s'obtient en divisant la valeur totale des exportations de marchandises par la valeur totale des importations de marchandises.

¹⁴ Ministère du commerce, *The Exports Strategy of Türkiye for 2023*. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/data/5b90d2eb13b8760beca887fd/2023%20EXPORT%20STRATEGY-15%20%C5%9Fubat%202022.pdf>.

¹⁵ Direction de la stratégie et du budget, onzième Plan de développement (2019-2023). Adresse consultée: <https://www.sbb.gov.tr/kalkinma-planlari/>.

2.15. La Türkiye met également en œuvre une nouvelle stratégie d'orientation pour les pays lointains depuis juillet 2022. Cette stratégie énumère les pays cibles pour les exportations turques, sur la base des critères suivants: pays qui se trouvent à plus de 2 500 km de la Türkiye, qui importent pour plus de 60 milliards d'USD de marchandises en provenance du monde entier et dont la Türkiye représente moins de 1% des importations. Les 18 pays retenus sont les suivants: Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Chine, Chili, États-Unis, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Philippines, République de Corée, Thaïlande et Viet Nam. Grâce à cette stratégie, la Türkiye entend quadrupler ses exportations de marchandises vers ces pays par rapport aux niveaux enregistrés récemment (environ 20 milliards d'USD en moyenne en 2018-2020) pour les faire passer à environ 80 milliards d'USD.¹⁶

2.16. Comme les autorités l'ont indiqué, le Ministère du commerce a des liens institutionnels avec l'Assemblée des exportateurs turcs (TIM), le Conseil des relations économiques extérieures (DEİK) et les chambres de commerce et il tient des consultations *ad hoc* sur des questions de politique commerciale spécifiques. Le Conseil de coordination des questions liées à l'OMC de la Türkiye a été renouvelé par la Circulaire présidentielle n° 2019/7. Il est chargé d'assurer la cohérence des politiques et l'échange de renseignements entre les parties prenantes concernées au sujet des négociations menées à l'OMC et des Accords de cette dernière. Les autorités ont précisé qu'en plus des institutions publiques compétentes, les ONG, les universités, les associations professionnelles et les représentants du secteur privé pouvaient être invités à participer aux réunions en fonction de l'ordre du jour. Lorsque des connaissances techniques et des évaluations sont nécessaires dans le cadre des négociations, des sous-groupes de travail composés des parties prenantes compétentes, y compris des ONG, peuvent être établis. Le Conseil ne s'est pas réuni récemment.

2.3 Accords et arrangements commerciaux

2.3.1 OMC

2.17. La Türkiye, qui est partie contractante au GATT depuis 1951, est Membre de l'OMC depuis 1995. Elle participe à l'Accord sur les technologies de l'information et a le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord sur les marchés publics (AMP) et de l'Accord relatif au commerce des aéronefs civils. La Türkiye a accepté le Protocole de 2014 relatif à l'Accord sur la facilitation des échanges le 16 mars 2016 et a participé aux Initiatives liées aux Déclarations conjointes ci-après, adoptées à la onzième Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2017: commerce électronique; facilitation de l'investissement pour le développement; micro, petites et moyennes entreprises; réglementation intérieure dans le domaine des services; et commerce et durabilité environnementale. Elle a souscrit à la Déclaration de Buenos Aires sur les femmes et le commerce et participe aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale. À la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue en 2022, le Ministre du commerce de la Türkiye a souligné qu'il était important de renforcer et de réformer le système commercial multilatéral, y compris en réformant le mécanisme de règlement des différends, en actualisant le corpus de règles de l'OMC dans certains domaines tels que l'agriculture, en établissant de nouvelles règles pour tenir compte de la situation mondiale actuelle et en apportant des solutions aux questions mondiales pressantes, y compris les problèmes liés à la pandémie, la surpêche mondiale et la sécurité alimentaire.¹⁷

2.18. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Türkiye a été impliquée dans 4 nouvelles procédures de règlement des différends en tant que partie plaignante, dans 3 procédures en tant que partie défenderesse et dans 37 procédures en tant que tierce partie (tableau 2.1). Elle affiche un bilan solide en matière de notifications à l'OMC (tableau A2. 1), des notifications étant en suspens dans les domaines de l'agriculture (notifications concernant les subventions à l'exportation pour 2016-2021 et notifications concernant le soutien interne pour 2017-2021) et des droits de propriété intellectuelle (Code de la propriété industrielle (section 3.3.7)). En outre, les accords commerciaux régionaux (ACR) conclus par la Türkiye avec la République bolivarienne du Venezuela, l'Azerbaïdjan et la République islamique d'Iran, la participation de la Türkiye à l'accord commercial du Groupe des huit pays en développement (D-8) et au Système de préférences commerciales de l'Organisation de la coopération islamique (SPC-OCI), et les modifications apportées récemment aux ACR conclus par la Türkiye avec la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, respectivement, n'ont pas encore été notifiés à l'OMC.

¹⁶ Ministère du commerce, Stratégie pour les pays lointains. Adresse consultée: <https://ticaret.gov.tr/ihracat/uzak-ulkeler-stratejisi>.

¹⁷ Document de l'OMC WT/MIN(22)/ST/32 du 12 juin 2022.

Tableau 2.1 Participation de la Türkiye aux procédures de règlement des différends à l'OMC, de janvier 2016 à octobre 2022

	Affaires (date de la demande de consultations)
En tant que partie plaignante	DS595 <i>Union européenne – Mesures de sauvegarde visant certains produits sidérurgiques</i> (13/03/2020) DS564 <i>États-Unis – Certaines mesures visant les produits en acier et en aluminium</i> (15/08/2018) DS523 <i>États-Unis – Mesures compensatoires visant certains tubes et tuyaux</i> (08/03/2017) DS513 <i>Maroc – Mesures antidumping visant certains produits en acier laminés à chaud en provenance de Turquie</i> (03/10/2016)
En tant que partie défenderesse	DS583 <i>Turquie – Certaines mesures concernant la production, l'importation et la commercialisation de produits pharmaceutiques</i> (02/04/2019). Partie plaignante: Union européenne DS573 <i>Turquie – Droits additionnels sur les importations de machines et appareils pour le conditionnement de l'air en provenance de Thaïlande</i> (05/12/2018). Partie plaignante: Thaïlande DS561 <i>Turquie – Droits additionnels visant certains produits en provenance des États-Unis</i> (16/07/2018). Partie plaignante: États-Unis
En tant que tierce partie	DS602 (22/06/2021); DS600 (15/01/2021); DS597 (30/10/2020); DS593 (09/12/2019); DS592 (22/11/2019); DS591 (15/11/2019); DS590 (11/09/2019); DS588 (02/09/2019); DS585 (03/07/2019); DS584 (10/05/2019); DS582 (02/04/2019); DS577 (29/01/2019); DS576 (28/01/2019); DS567 (01/10/2018); DS566 (27/08/2018); DS560 (16/07/2018); DS559 (16/07/2018); DS558 (16/07/2018); DS557 (16/07/2018); DS556 (09/07/2018); DS554 (29/06/2018); DS552 (12/06/2018); DS551 (05/06/2018); DS550 (01/06/2018); DS548 (01/06/2018); DS547 (18/05/2018); DS544 (05/04/2018); DS543 (04/04/2018); DS542 (23/03/2018); DS533 (28/11/2017); DS526 (31/07/2017); DS516 (12/12/2016); DS512 (14/09/2016); DS511 (13/09/2016); DS501 (09/09/2016); DS505 (30/03/2016); DS504 (15/03/2016).

Source: OMC, *La Türkiye et l'OMC*. Adresse consultée: https://www.wto.org/english/thewto_e/countries_e/turkey_e.htm.

2.3.2 Accords commerciaux régionaux et préférentiels

2.3.2.1 Accords commerciaux régionaux

2.19. La Türkiye a 26 ACR en vigueur avec 63 partenaires commerciaux. Elle continue de négocier des ACR, qu'elle considère comme offrant des avantages multiples, notamment les suivants: augmentation de la productivité et réduction des coûts en permettant de réaliser des économies d'échelle lors de la production; augmentation du revenu national, du bien-être social et de la compétitivité; environnement plus attractif pour l'investissement; et renforcement des liens entre les partenaires commerciaux et leurs milieux d'affaires respectifs.

2.20. Comme l'ont indiqué les autorités, sans préjudice des dispositions de l'OMC, l'Union douanière Türkiye-UE, en vigueur depuis 1996, constitue le principal fondement juridique des ACR et des accords commerciaux préférentiels (ACPr) de la Türkiye, des dispositions obligeant cette dernière à aligner sa politique commerciale sur la politique commerciale commune de l'Union européenne. Dans le contexte du présent examen, les autorités turques ont indiqué que, du point de vue de la Türkiye, cet alignement était devenu plus difficile depuis que l'UE avait commencé à conclure des ACR approfondis et complets. Elles ont noté que certains des partenaires de l'UE dans le cadre des ACR étaient réticents à l'idée de négocier des accords de ce type avec la Türkiye car une fois que leurs produits industriels étaient entrés sur le marché de l'UE, ils pouvaient ensuite entrer sur le marché turc en franchise de droits de douane. Elles ont souligné la nécessité de remédier à cette structure asymétrique de l'Union douanière. L'Union européenne est de loin le principal partenaire commercial de la Türkiye, dont elle représentait 31,5% des importations de marchandises et 41,9% des exportations de marchandises en 2021 (section 1.3.1). L'Accord d'union douanière signé en 1995 entre la Türkiye et l'Union européenne vise la libéralisation des marchandises seulement, mais pas des services. Les droits de douane visant les produits industriels et les produits agricoles transformés ont été supprimés au titre de l'Accord, ces produits étant soumis au tarif extérieur commun de l'Union européenne. Les produits agricoles, les produits du charbon et les produits sidérurgiques

sont régis par des concessions commerciales bilatérales.¹⁸ La Türkiye a d'autres ACR en vigueur avec Israël, la Macédoine du Nord, la Bosnie-Herzégovine, la Palestine, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, l'Albanie, la Géorgie, le Monténégro, la Serbie, la République de Corée, Maurice, la République islamique d'Iran, la Malaisie, le D-8, la République de Moldova, les îles Féroé, Singapour, l'Association européenne de libre-échange (AELE), le Kosovo¹⁹, la République bolivarienne du Venezuela, le Royaume-Uni, l'Azerbaïdjan et l'OCI (SPC-OCI).

2.21. La plupart des ACR de la Türkiye couvrent uniquement les marchandises; seuls les ACR conclus récemment avec la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, la République de Corée et Singapour et l'ACR modernisé conclu avec l'AELE contiennent des dispositions et engagements concernant les services. Depuis quelques années, certains ACR contiennent des dispositions sur l'environnement (Chili, République de Corée, Malaisie et AELE), le commerce électronique (Serbie, République de Corée, Malaisie, Singapour et AELE), le travail (Chili, République de Corée et AELE) et la libéralisation de l'investissement (République de Corée et Singapour). Plusieurs des ACR de la Türkiye contiennent des dispositions sur les PME et la promotion de l'investissement. Des présentations factuelles de tous ces accords, à l'exception de quelques-uns, ont été publiées par le Secrétariat de l'OMC.²⁰ Certains ACR n'ont pas été notifiés à l'OMC (section 2.3.1).

2.3.2.1.1 Évolution des ACR pendant la période considérée

2.22. En 2016, la Commission européenne a proposé de moderniser l'Union douanière Türkiye-UE pour étendre les relations commerciales bilatérales aux services, aux marchés publics et au développement durable. Toutefois, le Conseil européen n'a pas encore adopté le mandat pertinent.²¹ La Türkiye est candidate à l'adhésion à l'Union européenne depuis 1999; cependant, les négociations en vue de cette adhésion sont au point mort depuis 2018.²² En 2021, la Türkiye et la Commission européenne ont signé des accords accordant le statut d'association à la Türkiye dans le cadre de trois programmes pour la période 2021-2027, à savoir le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (programme Horizon Europe); le programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport (ERASMUS+) et le Corps européen de solidarité.²³

2.23. Pendant la période considérée, de nouveaux ACR sont entrés en vigueur, à savoir ceux conclus avec la République de Moldova, les îles Féroé, Singapour, le Kosovo²⁴, la République bolivarienne du Venezuela, le Royaume-Uni, l'Azerbaïdjan, les partenaires du SPC-OCI et le D-8. En outre, certains ACR existants ont été élargis pour inclure des dispositions sur les services et/ou l'investissement et, dans certains cas, une libéralisation accrue de l'agriculture (tableau 2.2). Par ailleurs, l'ACR entre la Türkiye et le Maroc a été modifié en avril 2022 pour permettre au Maroc de réintroduire des droits de douane (de 90% au niveau NPF) pour certains produits industriels originaires de Türkiye pendant une période de cinq ans.²⁵ L'ACR avec la Jordanie a pris fin en 2018.

¹⁸ L'Accord d'union douanière est décrit en détail dans le précédent examen portant sur la Türkiye. Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

¹⁹ Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la Résolution n° 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

²⁰ Au 1^{er} août 2022, les seuls accords pour lesquels des présentations factuelles n'avaient pas été publiées étaient les ACR conclus par la Türkiye avec la Palestine, la Serbie (services), les îles Féroé, la République de Corée (services), l'AELE (ACR modernisé), le Kosovo et la République bolivarienne du Venezuela. (Il convient de noter que les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la Résolution n° 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

²¹ Commission européenne, *EU Trade by Country/Region*. Adresse consultée: <https://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/countries/Turkiye/>.

²² Commission européenne, *European Neighbourhood Policy and Enlargement Negotiations: Turkey*. Adresse consultée: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/enlargement-policy/negotiations-status/Turkiye_en; et Conseil de l'Union européenne (2018), *Council Conclusions on Enlargement and Stabilisation and Association Process*. Adresse consultée: <https://www.consilium.europa.eu/media/35863/st10555-en18.pdf>.

²³ Commission européenne (2021), "Turkey Joins the Horizon Europe, Erasmus+ and Solidarity Corps Programmes", 27 octobre. Adresse consultée: https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/turkey-joins-horizon-europe-erasmus-and-solidarity-corps-programmes-2021-10-27_en.

²⁴ Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la Résolution n° 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

²⁵ *Journal officiel* n° 31819 du 24 avril 2022. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/04/20220424-2.pdf>.

Tableau 2.2 Entrée en vigueur de nouveaux ACR et élargissement des ACR existants, 2016-2022

Partenaires commerciaux	Faits nouveaux
SPC-OCI ^a	<p>Entrée en vigueur du SPC-OCI – juillet 2022</p> <p>Le SPC-OCI prévoit un accès préférentiel réciproque en accordant une marge de préférence sur les taux de droits NPF de 2003. Les préférences tarifaires s'appliquent aux marchandises représentant 7% de l'ensemble des lignes du SH visées par des taux de droits supérieurs à 10% pour chacune des parties contractantes. Chaque pays est libre de choisir les lignes tarifaires à libéraliser. Les droits de douane supérieurs à 25% seront abaissés à 25%; les droits supérieurs à 15% et allant jusqu'à 25% seront abaissés à 15%; et les droits supérieurs à 10% et allant jusqu'à 15% seront abaissés à 10%. Pour la Türkiye, la période de transition aux fins de la libéralisation tarifaire s'achèvera en 2025.</p>
Monténégro	<p>Entrée en vigueur du Protocole I révisé (sur la libéralisation des produits agricoles) et d'un nouveau Protocole III (sur le commerce des services) dans le cadre de l'ACR entre la Türkiye et le Monténégro – décembre 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au titre du Protocole I révisé, de nouvelles concessions ont été octroyées pour certains produits agricoles et produits agricoles transformés, tels que la viande, les fruits, les légumes, le chocolat, les pâtes alimentaires et les champignons. - Les listes d'engagements spécifiques concernant les services suivent une approche fondée sur des listes positives. Engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS pour les services suivants: services de planification et de consultation en matière d'impôts sur les sociétés; services d'architecture, services intégrés d'ingénierie; services d'architecture paysagère; services vétérinaires; certains services de bases de données; services de recherche-développement (à l'exclusion de la R&D financée en totalité ou en partie par des fonds publics); services de crédit-bail ou de location sans opérateurs; certains sous-secteurs des services d'essais et d'analyses techniques; services de maintenance et de réparation de matériel (à l'exclusion des navires pour la navigation maritime, des aéronefs et des autres matériels de transport); services de nettoyage de bâtiments; services photographiques à l'exception des services de photographie spécialisée; services d'impression; services de publication; services de congrès; services de traduction et d'interprétation; services postaux et de courriers combinés avec d'autres engagements; services audiovisuels (à l'exclusion de la radiodiffusion); services de distribution; services d'enseignement pour adultes; certains secteurs des services récréatifs, culturels et sportifs; services annexes des services de transport routier; et services auxiliaires de tous les modes de transport. - Annexes sur les services de télécommunication, les services financiers, le commerce électronique, la coproduction et le mouvement des personnes physiques.
Bosnie-Herzégovine	<p>Entrée en vigueur des révisions de l'ACR entre la Türkiye et la Bosnie-Herzégovine visant à incorporer un chapitre sur le commerce des services – août 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les listes d'engagements spécifiques concernant les services suivent une approche fondée sur des listes positives. Engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS pour les services suivants: services de planification et de consultation en matière d'impôts sur les sociétés; services d'architecture, services intégrés d'ingénierie; services d'architecture paysagère; services vétérinaires; certains services de bases de données; services de crédit-bail ou de location sans opérateurs; certains sous-secteurs des services d'essais et d'analyses techniques; services de maintenance et de réparation de matériel (à l'exclusion des navires pour la navigation maritime, des aéronefs et des autres matériels de transport); services de nettoyage de bâtiments; services photographiques à l'exception des services de photographie spécialisée; services d'impression; services de publication; services de congrès; services de traduction et d'interprétation; services postaux et de courriers combinés avec d'autres engagements; services audiovisuels (à l'exclusion de la radiodiffusion); services de distribution; services d'enseignement pour adultes; certains sous-secteurs des services récréatifs, culturels et sportifs; services d'escale (à l'exclusion des opérations aériennes, de l'administration des équipages et de l'établissement des plans de vol); services d'exploitation et de gestion des aéroports; services annexes des services de transport routier; et services auxiliaires de tous les modes de transport. - Engagement NPF sans limitation. Annexes sur les services de télécommunication, les services financiers, les services de transport routier et de logistique, le commerce électronique, la réglementation intérieure et le mouvement des personnes physiques.
Azerbaïdjan	<p>Entrée en vigueur d'un ACR entre la Türkiye et l'Azerbaïdjan – mars 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Libéralisation réciproque d'un éventail limité de produits agricoles et alimentaires.
Royaume-Uni	<p>Entrée en vigueur d'un ACR entre la Türkiye et le Royaume-Uni – mai 2021</p> <p>Cet accord a provisoirement pris effet le 1^{er} janvier 2021 avant d'entrer en vigueur en mai. Il prévoit la libéralisation des marchandises uniquement par l'élimination des droits de douane pour les produits industriels (avec des exceptions) et l'élimination/la réduction des droits de douane pour les produits agricoles (avec des exceptions) au moment de son entrée en vigueur. Des contingents tarifaires sont appliqués. 2 750 des lignes tarifaires de la Türkiye restent passibles de droits (17,2% du total).</p>

Partenaires commerciaux	Faits nouveaux
Moldova, République de	<p>Entrée en vigueur d'un ACR entre la Türkiye et la République de Moldova – mai 2021</p> <p>Cet accord prévoit la libéralisation des marchandises uniquement par l'élimination des droits de douane pour les produits industriels et certains produits agricoles (viandes, produits laitiers, fruits, céréales, huiles, produits agricoles transformés, vins et tabac) par la Türkiye dès l'entrée en vigueur de l'Accord. Des contingents tarifaires sont appliqués. 2 825 lignes tarifaires restent passibles de droits (17,1% du total).</p>
République bolivarienne du Venezuela	<p>Entrée en vigueur d'un ACR entre la Türkiye et la République bolivarienne du Venezuela – août 2020</p> <p>Cet accord prévoit la libéralisation des marchandises uniquement. Élimination des droits de douane ou réductions tarifaires partielles à l'entrée en vigueur de l'Accord pour certaines lignes tarifaires et libéralisation échelonnée sur une période de 3 à 7 ans jusqu'en 2027 pour d'autres. Certains produits sont exclus de la libéralisation. Des contingents tarifaires sont appliqués.</p>
Kosovo ^b	<p>Entrée en vigueur d'un ACR entre la Türkiye et le Kosovo – septembre 2019</p> <p>Cet accord prévoit la libéralisation des marchandises uniquement. La Türkiye a supprimé les droits de douane pour les importations de tous les produits industriels et de certains produits agricoles dès l'entrée en vigueur de l'Accord. Aucun contingent tarifaire n'est appliqué.</p>
Serbie	<p>Entrée en vigueur du Protocole I révisé (sur la libéralisation des produits agricoles) et d'un nouveau Protocole III (sur les services) dans le cadre de l'ACR entre la Türkiye et la Serbie – juin 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - Libéralisation de divers produits agricoles énoncés dans le Protocole I, y compris les fleurs, les arbres, les semences, les fruits et jus de fruits, les légumes, les produits laitiers, les poissons, les sucreries, les préparations pour nourrissons, les pâtes alimentaires, le pain, les fruits à coque, les potages et les vins. - Les listes d'engagements spécifiques concernant les services suivent une approche fondée sur des listes positives. Engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS pour les services suivants: services de planification et de consultation en matière d'impôts sur les sociétés; services d'architecture, services intégrés d'ingénierie; services d'architecture paysagère; services vétérinaires; certains services de bases de données; services de R&D (à l'exclusion de la R&D financée en totalité ou en partie par des fonds publics); services de crédit-bail ou de location sans opérateurs; certains sous-secteurs des services d'essais et d'analyses techniques; services de maintenance et de réparation de matériel (à l'exclusion des navires pour la navigation maritime, des aéronefs et des autres matériels de transport); services de nettoyage de bâtiments; services photographiques à l'exception des services de photographie spécialisée; services d'impression; services de publication; services de congrès; services de traduction et d'interprétation; services postaux et de courriers combinés avec d'autres engagements; services de distribution; services d'enseignement pour adultes; certains secteurs des services récréatifs, culturels et sportifs; services annexes des services de transport routier; et services auxiliaires de tous les modes de transport. - Annexes sur les services de télécommunication, les services financiers, les services de transport routier et services annexes, le commerce électronique, la réglementation intérieure, le mouvement des personnes physiques et la coproduction de films ou de séries télévisées.

Partenaires commerciaux	Faits nouveaux
AELE ^c	<p>Entrée en vigueur de l'ACR modernisé entre la Türkiye et l'AELE pour inclure les services et un nouveau chapitre sur le commerce et le développement durable, ainsi que des accords actualisés sur l'agriculture avec la Suisse – 1^{er} octobre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les listes d'engagements spécifiques concernant les services suivent une approche fondée sur des listes positives. Engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS pour les services suivants: services de conseil fiscal; services intégrés d'ingénierie; services d'architecture paysagère; services vétérinaires; services de bases de données, y compris les services de stockage de données, d'hébergement de données et d'hébergement de sites Web; services de R&D (à l'exclusion de la R&D financée en totalité ou en partie par des fonds publics); services de crédit-bail ou de location sans opérateurs; services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté; services de nettoyage de bâtiments; services d'impression et de publication; services de congrès; services de traduction et d'interprétation; services postaux et de courriers combinés avec d'autres engagements; services audiovisuels, à l'exception de la radiodiffusion; services de distribution; certains sous-secteurs des services récréatifs, culturels et sportifs; services auxiliaires du transport maritime; services d'escale; services de gestion des aéroports; services annexes des services de transport routier; services auxiliaires de tous les modes de transport, à l'exception du transport maritime et du transport par les voies navigables intérieures; et services de coiffure et autres services de soins de beauté. - Annexes sur les services de télécommunication, les services financiers, le commerce électronique, le mouvement des personnes physiques, les services de transport routier international et les services logistiques, la coproduction, les services de santé, la reconnaissance des qualifications et les services relatifs au tourisme et aux voyages. <p>Les accords bilatéraux sur l'agriculture ont été actualisés pour inclure des concessions précédemment accordées de manière autonome via un échange de lettres, ainsi que de nouvelles concessions pour la Suisse visant les importations turques de certains légumes, produits carnés, fromages, jus de fruits, vins et autres boissons alcooliques.</p>
Corée, République de	<p>Élargissement de l'ACR avec la République de Corée pour inclure les services et l'investissement – août 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les listes d'engagements spécifiques concernant les services suivent une approche fondée sur des listes positives. Engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS pour les services suivants: services intégrés d'ingénierie; services vétérinaires; services de R&D en sciences naturelles; services de crédit-bail ou de location sans opérateurs; services de nettoyage de bâtiments; services d'impression; services de publication; services de congrès; services de traduction et d'interprétation; services audiovisuels, à l'exception de la radiodiffusion; et certains sous-secteurs des services récréatifs, culturels et sportifs. - Annexes sur les services de télécommunication, les services financiers et le mouvement temporaire des personnes physiques. - Le chapitre sur l'investissement remplace un accord de 1991 sur la promotion et les investissements réciproques entre les deux pays; il incorpore les principes du traitement national et du traitement de la nation la plus favorisée (NPF) pour les investisseurs et les investissements pendant la phase d'accès aux marchés, avec toutefois une liste d'exceptions.
Singapour	<p>Entrée en vigueur d'un ACR avec Singapour – octobre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couvre la libéralisation des marchandises et des services et comporte, entre autres, des chapitres sur l'investissement et le commerce électronique. - Libéralisation annuelle progressive des droits de douane dès l'entrée en vigueur de l'accord et jusqu'en 2027 pour la Türkiye. À la fin de cette période de transition, 828 des lignes tarifaires du pays resteront passibles de droits. Aucun contingent tarifaire n'est appliqué. - Approche fondée sur des listes négatives pour l'établissement des listes d'engagements concernant les services. Engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS pour les modes 1 à 3 pour les services suivants: services professionnels, services informatiques et services connexes, services de R&D, autres services fournis aux entreprises, services de télécommunication, services audiovisuels, services de construction et services d'ingénierie connexes, services de distribution et autres services environnementaux. - Chapitres portant spécifiquement sur les télécommunications et les services financiers. - Le chapitre sur l'investissement remplace l'accord bilatéral d'investissement qui était auparavant en vigueur et incorpore les principes du traitement national et du traitement de la nation la plus favorisée (NPF) pour les investisseurs et les investissements pendant la phase d'accès aux marchés, avec toutefois une liste d'exceptions.
Îles Féroé	<p>Entrée en vigueur d'un ACR avec les îles Féroé – octobre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des droits de douane pour les importations de produits industriels dès l'entrée en vigueur de l'accord. S'agissant des produits agricoles, la Türkiye s'est engagée à accorder un traitement préférentiel non moins favorable que celui accordé en janvier 2014 aux États membres de l'AELE.

Partenaires commerciaux	Faits nouveaux
D-8 ^d	<p>Entrée en vigueur de l'Accord préférentiel du D-8 – juillet 2016</p> <p>Cet accord prévoit une marge de préférence sur les taux de droits NPF au moyen de réductions tarifaires pour 8% des lignes tarifaires de la liste tarifaire de chaque pays assujetties à des droits qui dépassent 10%. Les États membres sont libres de désigner les lignes tarifaires concernées. Les droits de douane sont réduits dans les trois fourchettes suivantes: i) d'un droit supérieur à 25% à un droit de 25%; ii) d'un droit compris entre 15% et 25% à un droit de 15%; et iii) d'un droit compris entre 10% et 15% à un droit de 10%. Les PMA membres disposent de délais plus longs pour réduire ou éliminer les droits de douane.²⁶ La Türkiye a réduit ses droits de douane en 4 tranches annuelles jusqu'à la fin de 2020.</p>

- a Les participants au SPC-OCI sont les suivants: Bangladesh; Émirats arabes unis; État du Koweït; Jordanie; Malaisie; Maroc; Oman; Pakistan; Qatar; République islamique d'Iran; Royaume d'Arabie saoudite; Royaume de Bahreïn; et Türkiye.
- b Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la Résolution n° 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- c L'AELE comprend la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.
- d Les économies membres du D-8 sont le Bangladesh, l'Égypte, l'Indonésie, la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan, la République islamique d'Iran et la Türkiye; toutefois, en septembre 2022, seule la Malaisie, la République islamique d'Iran et la Türkiye mettaient l'Accord en œuvre.

Note: Les ACR sont des accords commerciaux préférentiels réciproques entre deux partenaires ou plus.

Source: Base de données de l'OMC sur les ACR. Adresse consultée: <http://rtais.wto.org>; Ministère du commerce, *Free Trade Agreements*. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/free-trade-agreements>; base de données Comtrade de l'ONU; et renseignements communiqués par les autorités sur les engagements allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS.

2.24. Des ACR ont été signés avec le Liban, le Qatar, le Soudan, l'Ukraine, le Pakistan et l'Ouzbékistan et sont en attente de ratification. Des négociations sont actuellement menées en vue de conclure des ACR avec le Cameroun, la Colombie, le Conseil de coopération du Golfe, Djibouti, les Émirats arabes unis, l'Équateur, l'Indonésie, le Japon, le MERCOSUR, le Mexique, le Pérou, les Seychelles, la Somalie et la Thaïlande. Un accord autonome sur le commerce des services avec le Bélarus est en cours de négociation. En outre, les ACR ci-après sont en train d'être modernisés:

- Les négociations sur le commerce des services et l'investissement dans le cadre de l'ACR Türkiye-Malaisie ont été achevées et le protocole d'élargissement a été signé en septembre 2022.
- Un protocole sur les services dans le cadre de l'ACR Türkiye-Géorgie et des listes de produits révisées relatives aux concessions pour les produits agricoles ont été signés en septembre 2022. En novembre 2022, le protocole n'avait pas encore été ratifié.
- Des négociations ont été engagées en vue d'actualiser l'ACR Türkiye-Macédoine du Nord pour inclure le commerce des services et d'autres produits agricoles.
- Des négociations ont été engagées en vue d'actualiser l'ACR Türkiye-République de Moldova pour inclure le commerce des services et d'autres produits agricoles.

2.25. Un mémorandum d'accord a été signé en 2021 entre la Türkiye et l'Azerbaïdjan pour promouvoir la coopération dans le domaine du commerce numérique; il s'agit d'une première étape dans l'étude de la possibilité d'engager des négociations sur un accord de partenariat pour l'économie numérique.²⁷

2.26. La Türkiye est signataire de l'Accord commercial de l'Organisation de coopération économique (OCE) (ECOTA) avec l'Afghanistan, la République islamique d'Iran, le Pakistan et le Tadjikistan.²⁸ Cet accord est placé sous les auspices de l'OCE, dont les membres sont plus nombreux que les

²⁶ Ministère des affaires étrangères, *Developing Eight (D-8): General*. Adresse consultée: https://www.mfa.gov.tr/d-8_en.mfa.

²⁷ *Journal officiel* n° 31579 du 25 août 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/08/20210825-2.pdf>.

²⁸ ECOTA. Adresse consultée: <https://www.worldtradelaw.net/document.php?id=fta/agreements/ecota.pdf>.

signataires de l'Accord et qui a un mandat plus large.²⁹ L'ECOTA prévoit une libéralisation tarifaire sur une période de huit ans jusqu'à l'établissement d'un droit de douane maximal de 15% pour 80% des lignes tarifaires. L'Accord a été signé en 2003 et est entré en vigueur *de jure* en vertu de l'article 39 en 2008, lorsque la République islamique d'Iran a présenté son instrument de ratification (elle était le cinquième État membre à le faire). Toutefois, il n'a pas pu entrer en vigueur *de facto* car les listes de concessions n'avaient pas été négociées ni échangées entre les parties. Par conséquent, aucune préférence commerciale n'est actuellement accordée au titre de l'Accord. Comme il est indiqué dans la stratégie Vision 2025 de l'OCE, adoptée en 2017, les efforts visant à renforcer le commerce impliquent la "mise en œuvre rapide de l'ECOTA suivie de nouvelles mesures de libéralisation progressive des échanges pour finalement faire de l'OCE une zone de libre-échange".³⁰ Comme l'ont indiqué les autorités, aucun progrès n'a été réalisé depuis l'adoption de ladite stratégie et il n'est pas prévu que l'Accord devienne opérationnel prochainement.

2.27. La Türkiye compte toujours parmi les 13 membres de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN).³¹ Comme il a été indiqué lors de l'examen précédent portant sur la Türkiye, une déclaration de lancement d'un ACR a été faite en 1997. Toutefois, en août 2022, cette initiative n'avait toujours pas été mise en œuvre. Les autorités ont indiqué que l'établissement d'un ACR entre les membres intéressés restait un objectif à long terme.

2.3.2.2 Arrangements commerciaux préférentiels

2.28. Le Règlement (UE) n° 978/2012/UE, tel que modifié, reste le fondement du schéma SGP de la Türkiye (y compris le programme Tout sauf les armes (TSA)), qui figure dans le Communiqué relatif aux importations n° 2015/1.³² Les prescriptions en matière de règles d'origine à remplir pour pouvoir bénéficier de préférences unilatérales n'ont pas changé depuis 2014³³ et ont été notifiées par la Türkiye à l'OMC en 2019.³⁴ La Türkiye applique les mêmes règles que l'Union européenne concernant le SGP, mais elle a réduit le nombre de pays bénéficiaires et l'éventail des groupes de produits visés en 2018, y compris en supprimant les préférences SGP+ pour l'État plurinational de Bolivie, Cabo Verde et la Mongolie.

2.29. Les préférences accordées par la Türkiye bénéficiaient à 66 économies au total en 2022, contre 88 en 2015. L'Azerbaïdjan, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, les Îles Marshall, l'Inde, l'Indonésie, l'Iraq, les Maldives, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République de Moldova, la République islamique d'Iran, la Thaïlande, le Turkménistan, l'Ukraine et le Viet Nam ne bénéficient plus du schéma et le Kenya a été ajouté à la liste. Des exclusions sectorielles s'appliquent pour le Bangladesh (textiles et vêtements), le Cambodge (vêtements et chaussures), l'Éthiopie (certains textiles), le Népal (certains textiles), le Pakistan (textiles, vêtements, articles en cuir et pelleteries) et Sri Lanka (vêtements). Chaque année, les pays bénéficiaires et les groupes de produits exemptés sont revus et énumérés dans les annexes du décret sur le régime d'importation (section 3.1.3), qui est publié au Journal officiel.³⁵

2.3.3 Autres accords et arrangements

2.30. Pendant la période considérée, la Türkiye a ratifié ou approuvé des accords de coopération commerciale et économique avec le Zimbabwe, le Togo, Sao Tomé-et-Principe, le Lesotho, le Mozambique, la Jordanie, le Burundi et le Myanmar. Ces accords prévoient un renforcement de la coopération dans des domaines spécifiques qui diffèrent selon les accords. Certains domaines de

²⁹ L'OCE compte neuf membres et œuvre en faveur de la coopération économique, technique et culturelle. Voir le document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

³⁰ OCE (2017), *ECO Vision 2025: An Overview*. Adresse consultée: http://www.eco.int/parameters/eco/modules/cdk/upload/content/general_content/3624/150814561891935csf_dk3kfkqbq3np70hjp595.pdf.

³¹ Les membres de la CEMN sont l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Grèce, la Macédoine du Nord, la République de Moldova, la Roumanie, la Serbie, la Türkiye et l'Ukraine.

³² Règlement (UE) n° 978/2012/UE, tel que modifié. Adresse consultée: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02012R0978-20220101>; et Communiqué relatif aux importations n° 2015/1, *Journal officiel* n° 29222bis 2 du 31 décembre 2014.

³³ Ces prescriptions figurent dans le Décret ministériel n° 2014/7064 sur la détermination de l'origine des marchandises bénéficiant d'un régime préférentiel aux fins du Système généralisé de préférences. *Journal officiel* n° 29222bis 4 du 31 décembre 2014.

³⁴ Document de l'OMC G/RO/LDC/N/TUR/1 du 18 septembre 2019.

³⁵ Les pays qui ont bénéficié du SGP en 2022 sont énumérés dans le *Journal officiel* n° 31706 du 31 décembre 2021 (pages 518 à 541).

coopération sont le développement du commerce, l'investissement, la promotion de l'emploi et de la compétitivité, le développement des infrastructures, les douanes, la protection des consommateurs, les droits de propriété intellectuelle, les ressources humaines, la science et la technologie, le développement des PME et certains secteurs/activités économiques spécifiques. La Türkiye a également signé un mémorandum d'accord sur la coopération commerciale et économique avec le Nigéria, un protocole sur le développement de la coopération commerciale et économique avec Chypre du Nord, un accord de coopération économique avec la Bulgarie et un accord de promotion du commerce mutuel avec le Bélarus.

2.4 Régime d'investissement

2.4.1 Aperçu général et cadre de l'IED

2.31. La Türkiye continue de reconnaître qu'il est important d'attirer l'IED pour la croissance économique, et a mis en place plusieurs programmes et initiatives à cet égard (voir ci-après). Le stock d'IED se concentre dans le secteur des services, en particulier les services de commerce de gros et de détail ainsi que les activités financières et d'assurance (section 1.3.3).

2.32. Le Bureau de l'investissement de la Présidence est chargé de promouvoir les possibilités d'investissement en Türkiye et d'aider les investisseurs nationaux et étrangers.³⁶ Il héberge le secrétariat du Conseil consultatif de l'investissement, composé de cadres supérieurs d'entreprises multinationales, dont la mission est de traiter les obstacles à l'investissement et de mener des réformes en la matière.³⁷ En 2021, le Bureau de l'investissement de la Présidence a publié sa Stratégie en matière d'investissement étranger direct pour la période 2021-2023. L'objectif de cette stratégie est de porter la part détenue par la Türkiye dans les flux entrants d'IED mondiaux à 1,5% en 2023 (contre environ 0,8% en 2020) et d'attirer des IED de qualité, c'est-à-dire des investissements favorisant la transformation technologique, l'emploi et la balance des opérations courantes. La Stratégie souligne aussi combien il est important d'aligner les conditions de l'activité des entreprises sur les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), en particulier l'économie verte et le développement durable, pour répondre aux besoins des investisseurs. Elle englobe 11 stratégies et 72 actions, ainsi qu'un cadre de suivi et d'évaluation.³⁸ Les autorités prévoient que l'ensemble des objectifs seront pleinement atteints d'ici à la fin de 2023.

2.33. Le cadre juridique régissant l'investissement étranger comprend la Loi n° 4875 sur l'investissement étranger direct (modifiée pour la dernière fois en 2003)³⁹ et son règlement d'application, le Règlement d'application de la Loi sur l'investissement étranger direct.⁴⁰ La Türkiye n'a pas de processus de filtrage des investissements. Des restrictions à l'IED sont prévues par différentes lois et visent 12 secteurs: radiodiffusion télévisuelle; aviation civile; transport maritime; services portuaires; pêche; services comptables; services d'audit et de tenue de livres; services

³⁶ L'Agence de soutien et de promotion des investissements, créée en 2006, relève du Bureau du Premier Ministre; elle a été restructurée en 2019 en vertu du Décret présidentiel n° 1 du 24 octobre 2019 pour devenir le Bureau de l'investissement de la Présidence.

³⁷ Conseil de coordination pour l'amélioration des conditions d'investissement (YOIKK), *Conseil consultatif de l'investissement de Turquie (IAC)*. Adresse consultée: <https://www.yoikk.gov.tr/Home/Detay/514?MID=7>.

³⁸ Bureau de l'investissement, *Stratégie de la Turquie en matière d'investissement étranger direct (IED), 2021-2023*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/Turkiye-foreign-direct-investment-strategy-2021-2023.pdf>.

³⁹ Loi n° 4875, *Journal officiel* n° 25141 du 16 juin 2003. Comme indiqué dans le précédent examen de la Türkiye, les principales dispositions de la Loi prévoient le traitement national, le libre transfert des produits des ventes, le règlement des différends, le dédommagement en cas d'expropriation ou de nationalisation, l'emploi d'expatriés et la présentation de données statistiques. Le Règlement impose aux entreprises de communiquer des données relatives à l'IED. Il dispose que les investisseurs étrangers peuvent créer tout type d'entreprise décrit dans le Code du commerce turc. Il peut s'agir d'entités constituées en société (société par actions et société à responsabilité limitée) ou non constituées en société (société en nom collectif, société en commandite simple et société en commandite par actions).

⁴⁰ Règlement d'application de la Loi sur l'investissement étranger direct. Adresse consultée:

financiers; industries extractives; transactions immobilières; électricité; et éducation. Ces prescriptions, décrites dans le précédent examen de la Türkiye, n'ont pas été modifiées.⁴¹

2.34. Pour offrir un climat plus sûr aux investisseurs étrangers, la Türkiye a des accords bilatéraux d'investissement en vigueur avec 88 économies et des conventions de double imposition en vigueur avec 89 économies. Le pays possède un modèle d'accord bilatéral d'investissement qu'il met à jour en fonction des évolutions qu'il observe dans les accords d'investissement internationaux. Pendant la période à l'examen, de nouveaux accords bilatéraux d'investissement sont entrés en vigueur, liant la Türkiye et le Bangladesh, la Chine, Djibouti, la Gambie, la Géorgie, le Guatemala, la Guinée, Maurice, le Mexique, le Monténégro, l'Ouzbékistan, la République kirghize, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie.⁴² Pendant la période considérée, la Türkiye a ratifié la Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation; celle-ci est entrée en vigueur en avril 2022.⁴³

2.4.2 Politique d'investissement et promotion de l'investissement

2.35. Le Conseil de coordination pour l'amélioration des conditions d'investissement (YOIKK) continue d'administrer la plate-forme de dialogue permettant au secteur privé de suggérer des améliorations à apporter au climat de l'investissement. La structure du YOIKK a été révisée en 2018; sa présidence relève désormais du Vice-Président, l'objectif étant d'accroître l'appropriation politique du processus de réforme. Le YOIKK rassemble des organismes publics (10 ministres/présidents de départements présidentiels) et des entités non gouvernementales (6 présidents d'institutions liées au commerce). Le secrétariat du YOIKK, hébergé par le Ministère de l'industrie et de la technologie, mène ses travaux sur la base de plans d'action annuels. Comme indiqué par les autorités, pendant la période à l'examen, les études du YOIKK ont donné lieu, directement ou indirectement, à plusieurs modifications législatives, y compris dans les domaines suivants: procédures judiciaires; accès au financement; protection des données; simplification des procédures de création d'entreprise; faillite; permis de construction, de télécommunication et d'infrastructure; commerce extérieur; médiation; zones industrielles organisées et zones de développement technologique; cession de terres; activités de R&D; télétravail; et communications électroniques et commerce électronique.

2.36. Le nouveau Programme de réforme économique 2021-2023 de la Türkiye (section 1.2) prévoit de nouvelles initiatives pour encourager les investissements (étrangers et nationaux), notamment l'adoption d'une loi sur la protection des investissements privés visant à accroître la prévisibilité des investissements, à réduire les formalités administratives et à solutionner les problèmes rencontrés durant le processus d'investissement.⁴⁴ Aucun renseignement n'est disponible sur l'état d'avancement de la réforme législative dans ce domaine.

2.4.3 Régimes d'incitations à l'investissement

2.37. La Türkiye a quatre régimes d'incitations à l'investissement qui relèvent du Décret sur les aides publiques aux investissements et visent à promouvoir le développement régional; il s'agit du Régime général d'incitations à l'investissement, du Régime d'incitations à l'investissement régional, du Régime d'incitations à l'investissement stratégique et du Programme d'incitations en faveur d'investissements prioritaires. Tous ces régimes étaient opérationnels au moment du précédent examen de la Türkiye, mais certaines modifications y ont été apportées (tableau 2.3). Le Régime d'incitations à l'investissement à grande échelle a été supprimé en 2019.

⁴¹ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, tableau A2. 3.

⁴² CNUCED, Investment Policy Hub, *International Investment Agreements Navigator: Türkiye*. Adresse consultée: <https://investmentpolicy.unctad.org/international-investment-agreements/countries/214/Türkiye>.

⁴³ Service d'information des Nations Unies (2021), "Turkey Ratifies the United Nations Convention on International Settlement Agreements Resulting from Mediation", 13 octobre. Adresse consultée: <https://unis.unvienna.org/unis/en/pressrels/2021/unisl322.html>; *Journal officiel* n° 31462 du 22 avril 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/22.04.2021>.

⁴⁴ Bureau de l'investissement (2021), *Invest in Türkiye*, n° 86. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/news/newsletters/lists/investnewsletter/investment-office-apr-2021-newsletter.pdf>.

Tableau 2.3 Aperçu des régimes d'incitations à l'investissement de la Türkiye

Régime	Aperçu	Principaux avantages	Modifications depuis 2016
Incitations à l'investissement relevant du Décret sur les aides publiques			
Régime général d'incitations à l'investissement	Régime général pour un investissement minimal fixe de 3 millions de TRY dans les régions I et II et de 1,5 million de TRY dans les régions III, IV, V et VI.	Exonération de la TVA, exemption des droits de douane, et suspension de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, seulement pour la région VI.	Augmentation de l'investissement minimal fixe de 1 million de TRY dans les régions I et II et de 1,5 million de TRY dans les régions III, IV, V et VI.
Régime d'incitations à l'investissement régional	Soutient différents secteurs, en fonction du potentiel des différentes régions. Le niveau et la durée du soutien dépendent de la région. Des niveaux fixes d'investissement sont définis séparément pour chaque secteur et chaque région.	Exonération de la TVA; exemption des droits de douane; suspension de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, seulement pour la région VI; abattement fiscal; prise en charge des cotisations de sécurité sociale (part de l'employeur); prise en charge des cotisations de sécurité sociale (part de l'employé), seulement pour la région VI; bonification d'intérêts pour les régions III, IV, V ou VI; et attribution de terrains.	Un programme d'incitations régional fondé sur les districts (centres d'attraction) a été inclus dans le Régime d'incitations à l'investissement régional en 2018.
Régime d'incitations à l'investissement stratégique	Soutient la fabrication des produits intermédiaires et finals présentant une importance stratégique et les investissements dans les produits de haute technologie et à forte valeur ajoutée. Requiert un investissement minimal de 50 millions de TRY, une valeur ajoutée d'au moins 40%, et que les marchandises aient généré des recettes d'importations correspondant à 50 millions d'USD au cours de l'année précédente.	Exonération de la TVA; exemption des droits de douane; suspension de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, seulement pour la région VI; abattement fiscal; prise en charge des cotisations de sécurité sociale (part de l'employeur); prise en charge des cotisations de sécurité sociale (part de l'employé), seulement pour le régime d'incitations TFIMP; bonification d'intérêts; attribution de terrains; et remboursement de la TVA pour les investissements fixes d'au moins 500 millions de TRY.	Le plafond de la valeur totale du soutien a été révisé.
Programme d'incitations en faveur d'investissements prioritaires	Soutient les investissements prioritaires dans certains domaines définis.	Exonération de la TVA; exemption des droits de douane; abattement fiscal; prise en charge des cotisations de sécurité sociale (part de l'employeur); bonification d'intérêts pour les prêts à l'investissement dans la région V; et attribution de terrains.	Domaines ajoutés à la liste: i) investissements soumis à licence environnementale; ii) investissements dans la production de logiciels et de produits informatiques réalisés dans des zones franches sans exigence d'investissement minimal; iii) investissements dans la R&D et investissements environnementaux; et iv) investissements dans des centres de données respectant les normes techniques internationales et une prescription relative à un espace blanc d'une surface minimale de 5 000 m ² .
Régime d'incitations à l'investissement à grande échelle	s.o.	s.o.	Supprimé en août 2019.

Régime	Aperçu	Principaux avantages	Modifications depuis 2016
Incitations à l'investissement relevant du Décret du Conseil des ministres sur les aides publiques à la décision d'investissement fondées sur la réalisation de projets			
Régime d'incitations à l'investissement fondé sur la réalisation de projets	Soutient les investissements conformes aux objectifs définis dans les plans de développement et programmes annuels, à savoir répondre aux besoins fondamentaux actuels/futurs de la Türkiye, garantir la sécurité de l'approvisionnement et mettre en œuvre la transformation technologique; ainsi que les investissements innovants, à haute intensité de R&D ou à forte valeur ajoutée. Un investissement fixe minimal est exigé.	Exemption des droits de douane; exonération de la TVA; remboursement de la TVA; abattement fiscal; prise en charge des cotisations de sécurité sociale (part de l'employeur); suspension de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu; aide à l'emploi de personnel qualifié; bonification d'intérêts; appui aux contributions au capital; soutien sous forme de dons; soutien aux dépenses d'énergie; garantie d'achat; attribution de terrains; soutien à l'infrastructure; facilitation des autorisations, licences, allocations et enregistrements.	Ce nouveau régime est entré en vigueur en 2016. Le montant minimal de l'investissement fixe a été relevé jusqu'à 1 milliard de TRY (sauf dans le cas des investissements relevant du TFIMP, pour lesquels le montant minimal est de 50 millions de TRY).

s.o: Sans objet.

Source: Renseignements communiqués par le Ministère de l'industrie et de la technologie, et Esin Attorney Partnership (2019), "New Amendments to the Investment Incentive Legislation", 9 août. Adresse consultée: <https://esinchange.com/rv/ff004ff0abb50d3c8673f58ccb408e463f54e91d>.

2.38. Le Régime d'incitations à l'investissement fondé sur la réalisation de projets a été introduit en 2016, en vertu du Décret du Conseil des ministres n° 7495 sur les aides publiques à la décision d'investissement fondées sur la réalisation de projets. Son objectif est d'encourager la production en Türkiye de certains produits stratégiques ou à forte valeur ajoutée (tableau 2.3).

2.39. Tous les régimes susmentionnés relèvent de la compétence du Ministère de l'industrie et de la technologie. En 2019, le Programme de transition en faveur de l'industrie technologique (TFIMP) a été lancé; il vise à axer les mesures d'incitation et les aides du Ministère de l'industrie et de la technologie sur les secteurs manufacturiers de moyenne et haute technologies, en vue d'accroître la valeur ajoutée nationale. Le Programme est basé sur des appels à propositions thématiques et des listes prioritaires sont annoncées pour chaque appel. Il met en place un circuit unique pour accéder aux différents mécanismes d'incitation: ceux gérés par le Ministère de l'industrie et de la technologie (tableau 2.3), l'Institut de recherche scientifique et technologique de Türkiye (TÜBİTAK) (section 3.3.1.2) et l'Administration turque chargée du développement et du soutien des petites et moyennes entreprises (KOSGEB) (section 3.3.1.3).

2.40. L'utilisation des régimes d'incitations à l'investissement varie chaque année. Comme par le passé, le Régime général d'incitations à l'investissement et le Régime d'incitations à l'investissement régional ont été les plus utilisés. Les bénéficiaires de ces régimes sont en majorité des investisseurs nationaux (tableau 2.4).

Tableau 2.4 Aperçu des investissements en capital fixe dans le cadre des régimes d'incitations, 2018-août 2022

(Millions de TRY)

	2018	2019	2020	2021	2022 (août)
Régime général d'incitations à l'investissement					
- Investissement étranger	2 563	2 800	6 946	4 585	2 454
- Capital national	47 314	88 479	99 215	81 578	55 543
Régime d'incitations à l'investissement régional					
- Investissement étranger	7 456	11 465	18 046	12 607	18 671
- Capital national	74 336	78 712	170 235	183 270	166 434
Régime d'incitations à l'investissement stratégique					
- Investissement étranger	23 098	1 573	0	611	129
- Capital national	9 093	5 763	5 403	3 550	2 521
Régime d'incitations à l'investissement fondé sur la réalisation de projets					
- Investissement étranger	10 790	2 035	1 874	33 335	10 108
- Capital national	14 981	16 343	33 136	25 902	164 947
Programme d'incitations en faveur d'investissements prioritaires					
- Investissement étranger	21 329	6 087	4 787	12 381	1 922

	2018	2019	2020	2021	2022 (août)
- Capital national	22 017	36 788	47 320	46 004	58 773
Régime d'incitations à l'investissement à grande échelle					
- Investissement étranger	1 924	2 916	0	0	0
- Capital national	7 513	515	0	0	0

Source: Renseignements communiqués par le Ministère de l'industrie et de la technologie.

2.41. Un Programme de soutien pour les investissements dans des produits de technologie a été introduit en 2014 et modifié en 2022; on ne dispose pas d'autres renseignements à son sujet. En 2018, pour encourager l'investissement étranger et dynamiser le secteur de l'immobilier, la Türkiye a mis en place un régime permettant d'accorder la citoyenneté aux personnes réalisant un investissement en capital fixe de 500 000 USD ou du montant équivalent en devises ou en livres turques.⁴⁵ Les investissements peuvent être réalisés dans tous les secteurs. Les investissements dans l'immobilier doivent concerner des propriétés commerciales et non résidentielles, et être effectués en devises.

2.4.4 Zones d'investissement

2.42. La Türkiye continue de maintenir des zones spéciales offrant des services de soutien ou des incitations pour attirer l'investissement (national et étranger). Il s'agit des zones de développement technologique (TDZ), des zones industrielles organisées et des zones franches. Si une entreprise bénéficie d'un régime d'investissement (section 2.4.3) tout en se trouvant dans une zone industrielle organisée ou une TDZ, les avantages peuvent être ajustés.

2.4.4.1 Zones de développement technologique (TDZ)

2.43. À la fin de 2021, on recensait en Türkiye 73 TDZ opérationnelles, consacrées au développement du secteur des hautes technologies par l'appui à la R&D.⁴⁶ La législation correspondante est la Loi de 2001 sur les zones de développement technologique et son règlement d'application.⁴⁷ La Loi a été modifiée en 2021 pour proroger jusqu'en 2028 la portée des incitations et exemptions devant expirer en 2023; soutenir le recrutement de diplômés du secteur de la R&D; et subventionner le recrutement de doctorants, la construction d'ateliers et de bâtiments dédiés à la R&D dans les parcs technologiques, et le financement des machines, équipements et logiciels devant être utilisés dans ces ateliers. Le règlement d'application a été modifié pour tenir compte des modifications apportées à la Loi.

2.44. Les avantages offerts aux entreprises établies dans les TDZ sont les exonérations fiscales suivantes, jusqu'au 31 décembre 2028: i) exonérations de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires tirés du développement de logiciels, de la R&D et des activités de conception; ii) exonérations de TVA pour les ventes de logiciels d'application produits exclusivement dans les TDZ; iii) exonérations fiscales totales pour la rémunération des personnels chargés de la R&D, de la conception et de l'appui, le nombre de personnels d'appui admissibles étant limité; et iv) prise en charge par le gouvernement de 50% des cotisations de sécurité sociale correspondant à la part de l'employeur. Les entreprises peuvent bénéficier d'exemptions de droits de douane non limitées dans le temps pour les importations, et d'une exonération du droit de timbre pour certains documents liés aux projets de R&D, de conception et de développement de logiciels. En outre, la fabrication du produit de la R&D dans les TDZ peut être autorisée. Le tableau 2.5 présente un aperçu de l'évolution des TDZ sur la période considérée.

⁴⁵ Règlement portant modification du Règlement d'application de la Loi sur la citoyenneté turque, *Journal officiel* n° 30540 du 19 septembre 2018. Voir également Ministère de l'industrie et de la technologie. Adresse consultée: <https://www.sanayi.gov.tr/destek-ve-tesvikler/yatirim-tesvik-sistemleri>.

⁴⁶ Comme indiqué dans le précédent examen de la Türkiye, les principaux objectifs de ces zones sont notamment de mettre au point des produits et des méthodes de production novateurs, d'améliorer les normes de qualité, de faire baisser les coûts de production, de développer et commercialiser le savoir-faire technique, de soutenir les activités entrepreneuriales et de créer des possibilités d'investissement dans les domaines à forte valeur ajoutée technologique.

⁴⁷ Loi n° 4691 du 6 juillet 2001 (modifiée pour la dernière fois en 2021 (*Journal officiel* n° 31384 du 3 février 2021)) et Règlement d'application concernant les zones de développement technologique (*Journal officiel* n° 28939 du 12 mars 2014) (modifié pour la dernière fois en 2018 (n° 30340 du 22 février)).

Tableau 2.5 Aperçu des zones de développement technologique, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TDZ en activité à la fin de l'année (nombre)	52	56	61	67	72	73
Entreprises exerçant des activités dans les TDZ (nombre)	4 011	4 433	5 010	5 460	6 251	7 363
Entreprises étrangères exerçant des activités dans les TDZ (nombre)	185	250	288	310	321	282
Exonérations fiscales (milliards de TRY)^a						
TVA	0,4	0,5	0,6	0,8	1,0	1,7
Impôt sur les sociétés	0,6	0,8	0,9	1,2	2,7	4,7
Impôt sur le revenu des personnes physiques	7	39	31	95	102	196
Cotisations de sécurité sociale	0,6	0,7	0,9	1,2	1,6	2,7
Montants des prêts (milliers de TRY)	88 222	130 656	56 228,8	67 661,5	59 947,7	152 000
Commerce						
Total des exportations (annuel; millions d'USD)	..	0,5	0,8	0,7	1,1	1,3
Total des exportations (cumulé; milliards d'USD)	2,4	2,9	3,7	4,4	5,5	6,8

.. Non disponible.

a Représente les recettes perdues.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

2.4.4.2 Zones industrielles organisées

2.45. En Türkiye, les zones industrielles organisées ont été instituées par la loi en 2000, dans le but de créer un environnement favorable aux investissements comprenant des infrastructures bien établies pour les entreprises, ainsi que de permettre un développement planifié dans différentes régions. Les zones sont établies dans différentes régions, avec l'approbation du Ministère de l'industrie et de la technologie, lequel fournit aussi des prêts aux entreprises pour l'établissement, la construction et le fonctionnement des zones industrielles organisées. En 2022, les taux d'intérêt des prêts étaient de 3%, avec trois années de carence suivies d'une période de remboursement de 13 ans.

2.46. Pendant la période à l'examen, des modifications ont été apportées au Règlement d'application relatif aux zones industrielles organisées, parmi lesquelles: i) la levée des restrictions concernant les types d'activités ne pouvant pas être établies dans une zone industrielle organisée (il s'agissait auparavant du raffinage, de la production d'énergie nucléaire, de la fabrication de ciment, des complexes pétrochimiques et des sucreries intégrées); et ii) la simplification des dispositions relatives à la bonification d'intérêts appliquée par le Ministère sur les prêts accordés par les banques aux zones industrielles organisées pour leurs projets d'investissement. Les incitations disponibles dans les zones industrielles organisées sont des exonérations de TVA pour l'acquisition de terrains, une exemption de droits immobiliers pendant cinq ans, une exonération fiscale en cas de fusion et/ou séparation de parcelles, l'exonération de la taxe municipale dans certains cas, et une exonération de la taxe immobilière. En 2022, 264 zones industrielles organisées étaient en activité. Les principales activités commerciales exercées dans ces zones sont les suivantes: production de denrées alimentaires, de textiles, d'articles en cuir, de meubles et d'articles en bois, de papier, de produits chimiques, de produits pharmaceutiques, de matières plastiques; industrie métallurgique de base; produits électriques/électroniques; activités des sous-secteurs de l'automobile; et fabrication de véhicules terrestres.

2.4.4.3 Zones franches

2.47. La Türkiye continue d'exploiter des zones franches, c'est-à-dire des zones spécifiques du pays qui sont réputées être situées hors du territoire douanier aux fins des mesures à l'importation et de la législation de change. Leur objectif est d'offrir un environnement favorable à l'investissement et la production tournés vers l'exportation, par le biais d'exemptions des taxes/redevances suivantes: droits de douane et autres droits connexes, impôt sur les bénéfices pour les entreprises manufacturières, TVA et taxe spéciale à la consommation, droits de timbre pour les documents concernés, taxe immobilière, impôt sur le revenu et impôt sur les bénéfices pour certains services logistiques fournis dans les zones franches, sous réserve qu'ils soient tournés vers l'exportation, impôt sur le revenu pour les salaires des employés d'entreprises exportant 85% de la valeur f.a.b.

des marchandises qu'elles produisent dans la zone franche, redevances liées aux titres de propriété en cas d'achat ou de vente d'un bien, TVA pour les services rendus dans les zones franches et autres taxes visant les infrastructures disponibles (électricité, eau, gaz et assainissement). Les marchandises peuvent rester dans les zones franches pendant une durée illimitée et les entreprises peuvent librement transférer à l'étranger les bénéfices réalisés dans les zones franches.

2.48. Le cadre juridique est toujours la Loi sur les zones franches (Loi n° 3128 de 1985) et le Règlement sur la mise en place de zones franches. Les modifications ci-après ont été apportées à la Loi en 2017⁴⁸: i) le Président est autorisé à abaisser à zéro le taux des redevances liées aux zones franches dans le cas d'investissements stratégiques, de grande ampleur ou prioritaires, ainsi que pour les investissements relevant du régime fondé sur la réalisation de projets (tableau 2.3)⁴⁹; ii) il est possible d'établir des zones franches, des zones spéciales, des centres de commerce extérieur et des centres logistiques à l'étranger; et iii) le Président a le pouvoir de modifier les taux de l'impôt applicable aux salaires des employés d'entreprises exportant au moins 85% de la valeur f.a.b. des marchandises produites dans les zones franches.⁵⁰ D'autres modifications apportées en 2021 à la Loi sur les zones franches limitent à 30 ans la durée pendant laquelle les entreprises exerçant leur activité dans les zones franches peuvent bénéficier des exemptions de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés.

2.49. À la mi-2022, on comptait 18 zones franches opérationnelles en Türkiye. En 2020, une zone franche existante (zone franche de l'aéroport Atatürk d'Istanbul) a été désignée "zone franche spécialisée" dans les technologies de l'information.⁵¹ La zone franche "West Anatolian" est en cours d'établissement.

2.50. En 2021, 1 958 entreprises, employant plus de 85 000 personnes, exerçaient leur activité dans les zones franches de Türkiye. L'emploi dans les zones franches augmente régulièrement, dans la continuité de la tendance observée au moment du précédent examen. En 2021, 70% des ventes réalisées par les entreprises exerçant leur activité dans les zones franches correspondaient à des exportations (tableau 2.6). Aucun renseignement n'est disponible sur les principales industries représentées dans les zones franches.

Tableau 2.6 Aperçu des zones franches, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume total des échanges (importations et exportations) (millions d'USD)	19 033	20 376	20 929	19 656	22 058	24 618
Ventes à des pays tiers (millions d'USD)	7 041	7 525	8 147	7 978	7 727	9 755
Ventes à la Türkiye (millions d'USD)	3 999	4 073	3 766	3 379	4 729	4 325
Nombre d'emplois	66 095	66 984	70 808	74 214	79 553	85 248
Nombre total d'entreprises	2 025	1 989	1 912	1 869	1 901	1 958
Nombre total d'entreprises étrangères	530	542	528	505	499	502

Source: Renseignements communiqués par le Ministère du commerce.

2.5 Faits nouveaux dans le domaine du commerce électronique

2.51. Selon l'indice 2020 de la CNUCED sur le commerce électronique entre entreprises et consommateurs (B2C), la Türkiye occupe le 57^{ème} rang sur 152 économies et figure parmi les 10 premières économies en développement et en transition de la région de l'Asie occidentale.⁵² Comme l'indique la CNUCED, la Türkiye a également des lois en place dans les quatre principaux

⁴⁸ Loi n° 6772 portant modification de la Loi sur les zones franches et de certains décrets et lois. *Journal officiel* n° 29989 du 24 février 2017.

⁴⁹ Comme indiqué dans la Loi n° 3218, les redevances liées aux zones franches sont les suivantes: redevances correspondant à 0,1% de la valeur c.a.f. des marchandises en provenance de l'étranger entrant dans les zones franches; redevances correspondant à 0,9% de la valeur f.a.b. des marchandises quittant les zones franches à destination de la Türkiye; paiements spécifiés dans les contrats conclus par les entreprises exploitant les zones franches; et autres recettes tirées des activités menées dans les zones.

⁵⁰ La Loi n° 3218 prévoyait déjà une exonération de l'impôt sur le revenu lié à l'exportation. Conformément à la modification de 2017, le Président est autorisé à abaisser le taux à 50% et à le relever jusqu'à son niveau légal. Le taux peut aussi être différencié selon la région, le secteur ou le domaine d'activité concernés par les investissements stratégiques, de grande-ampleur ou prioritaires, et dans le cas des incitations à l'investissement fondées sur la réalisation de projets.

⁵¹ Décret présidentiel n° 2117 du 19 février 2020.

⁵² CNUCED, *Indice de la CNUCED sur le commerce électronique entre entreprises et consommateurs (B2C)*. Adresse consultée: https://unctad.org/system/files/official-document/tn_unctad_ict4d17_en.pdf.

domaines de facilitation du commerce électronique, à savoir i) les transactions électroniques (Loi n° 5070 de 2004 sur la signature électronique); ii) la protection des consommateurs (Code n° 6502 de protection des consommateurs); iii) la protection des données et de la vie privée (Loi n° 6698 de 2016 sur la protection des données personnelles); et iv) la cybercriminalité (Code pénal turc).⁵³ Les systèmes de paiement liés au commerce électronique sont régis par les textes suivants: Loi n° 6493 de 2015 sur les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres, les services de paiement et les établissements de monnaie électronique; Loi n° 5464 de 2006 sur les cartes bancaires et les cartes de crédit; Loi n° 5651 de 2007 relative à la publication sur Internet et à la répression des infractions perpétrées par ce moyen; et Loi n° 5809 sur les communications électroniques.

2.52. Pendant la période à l'examen, plusieurs faits nouveaux sont intervenus dans le domaine du commerce électronique, parmi lesquels:

- des modifications importantes de la Loi de 2014 régissant le commerce électronique, qui réglemente les principes et procédures en la matière. À l'exception de quelques dispositions, la nouvelle Loi prendra effet le 1^{er} janvier 2023. Comme indiqué par les autorités, ces modifications répondaient, dans une large mesure, aux préoccupations concernant la tendance du marché du commerce électronique à adopter une structure monopolistique et à la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des marchés numériques et du commerce électronique, tout en maintenant un environnement de concurrence loyale dans ces domaines. Le Ministère du commerce a été chargé de développer le commerce électronique en maintenant un environnement de concurrence loyale et efficace et de réglementer les activités des fournisseurs de services de commerce électronique et des fournisseurs de services intermédiaires. La Loi impose également plusieurs nouvelles obligations aux fournisseurs de services intermédiaires de commerce électronique. Ces derniers doivent i) empêcher les violations des droits de propriété intellectuelle et industrielle ainsi que la présence de contenu illégal sur les places de marché électroniques; ii) s'abstenir d'adopter des pratiques commerciales déloyales; iii) payer les vendeurs dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la réception du paiement de la part des fournisseurs de services de paiement; iv) s'abstenir de pratiquer une concurrence déloyale avec les vendeurs en utilisant des données leur appartenant obtenues sur des places de marché en ligne; v) protéger la capacité des vendeurs à transférer leurs données vers d'autres plates-formes de commerce électronique; vi) permettre aux vendeurs de proposer des biens ou des services à des prix identiques ou différents via d'autres circuits; et vii) présenter au Ministère un rapport d'audit annuel établi par un cabinet d'audit indépendant. Par ailleurs, les fournisseurs de services intermédiaires comme les fournisseurs de services de commerce électronique dont le volume brut de marchandises se chiffre à 10 milliards de TRY ou plus doivent obtenir une licence de commerce électronique auprès du Ministère;
- la mise en œuvre d'incitations à l'exportation électronique (section 3.2.4.1) en 2022;
- une modification de la législation sur la TVA, obligeant les fournisseurs de services ne résidant pas en Türkiye à s'acquitter de la TVA sur les services électroniques fournis aux consommateurs finals (section 3.1.4.1);
- l'introduction de nouvelles dispositions régissant la sécurité des produits dans le domaine du commerce électronique, au titre de la Loi de 2021 sur la sécurité des produits et les règlements techniques (section 3.3.2.1);
- l'introduction, en 2020, de nouvelles obligations visant les grandes entreprises de réseaux sociaux étrangères; il s'agit notamment de prescriptions relatives à la localisation des données et d'une obligation de désigner un représentant local en Türkiye. Cette dernière disposition autorise effectivement l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ICTA) à bloquer le contenu consulté sur ces plates-formes depuis le pays⁵⁴;

⁵³ CNUCED, *Inventaire mondial des cyberlégislations*. Adresse consultée: <https://unctad.org/page/cyberlaw-tracker-country-detail?country=tr>. L'inventaire mondial des cyberlégislations est la base de données de la CNUCED sur les lois visant à faciliter le commerce électronique.

⁵⁴ Modification en 2020 de la Loi n° 5651 relative à la publication sur Internet et à la répression des infractions perpétrées par ce moyen. Bibliothèque du Congrès (2020), "Turkey: Parliament Passes Law

- le lancement, en 2020, d'une Plate-forme d'information sur le commerce électronique conçue pour informer les consommateurs et les entreprises qui souhaitent déplacer leur activité dans l'environnement numérique;
- l'introduction, en mars 2020, d'une taxe sur les services numériques (section 3.1.4.3);
- la mise en œuvre, en 2017, d'un Système d'information sur le commerce électronique (ETBIS) conçu pour collecter et analyser les données relatives au commerce électronique et enregistrer les fournisseurs de services et les fournisseurs de services intermédiaires.⁵⁵ Les entreprises de commerce électronique doivent être enregistrées avant de débiter leur activité et notifier au système les sites Web, sites mobiles ou applications mobiles qu'elles exploitent ainsi que leur coordonnées; ces renseignements sont accessibles au public sur le site www.eticaret.gov.tr. Les entreprises doivent communiquer des renseignements additionnels qui, selon les indications disponibles, sont utilisés par le gouvernement pour élaborer des politiques et stratégies en matière de commerce électronique durable⁵⁶;
- l'introduction, en 2017, d'un système de "sceau de confiance" dont l'objectif est d'encourager les transactions en ligne en renforçant la confiance des consommateurs. Les sites en ligne autorisés à utiliser ce marquage doivent respecter des normes minimales de sécurité et de qualité de service.⁵⁷ Les sceaux de confiance sont délivrés par l'Union des chambres et bourses de commerce de Türkiye (TOBB), qui est l'entité désignée par le Ministère du commerce⁵⁸; et
- l'entrée en vigueur, en 2016, de la Loi n° 6698 sur la protection des données personnelles.⁵⁹ La protection des données relevait auparavant du cadre législatif de la Constitution et d'autres lois et réglementations sectorielles.

Imposing New Obligations on Social Media Companies", 6 août. Adresse consultée: <https://www.loc.gov/item/global-legal-monitor/2020-08-06/turkey-parliament-passes-law-imposing-new-obligations-on-social-media-companies/>.

⁵⁵ *Journal officiel* n° 30151 du 11 août 2017. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2017/08/20170811-7.htm>.

⁵⁶ Ces renseignements additionnels sont notamment les suivants: types de marchandises et services fournis sur les plates-formes de commerce électronique; renseignements sur les marchandises et renseignements logistiques; transactions liées au commerce électronique transfrontières; implantation de la production; adresse des entrepôts; et méthodes de paiement.

⁵⁷ Communiqué on Trust Stamp in Electronic Commerce, *Journal officiel* n° 30088 du 6 juin 2017. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2017/06/20170606-12.htm>, tel que modifié en 2020 (<https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/08/20200813-6.htm>) et 2021 (<https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/02/20210225-4.htm>).

⁵⁸ TOBB. Adresse consultée: <https://www.quvendamgasi.org.tr/index.php>.

⁵⁹ Loi n° 6698 sur la protection des données personnelles, *Journal officiel* n° 29677 du 7 avril 2016. Une version anglaise de la Loi a été consultée à l'adresse suivante: <https://www.kvkk.gov.tr/Icerik/6649/Personal-Data-Protection-Law>.

3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE

3.1 Mesures visant directement les importations

3.1.1 Procédures douanières, évaluation en douane et prescriptions douanières

3.1.1.1 Procédures douanières

3.1. Le Ministère du commerce est l'organisme chargé des procédures douanières en Türkiye par l'intermédiaire de sa Direction générale des douanes et au moyen de l'application des mesures douanières.

3.2. La Loi sur les douanes et le Règlement douanier demeurent le principal cadre juridique et réglementaire régissant les procédures douanières.¹ Selon les autorités, les principaux changements apportés à la Loi sur les douanes au cours de la période à l'examen consistent en l'élargissement des circonstances exceptionnelles au titre desquelles le délai de séjour des marchandises sous le régime de l'admission temporaire peut excéder 24 heures et en la modification des sanctions appliquées lorsque les marchandises sont refusées aux inspections à l'importation.² Les principaux changements apportés au Règlement douanier concernent les prescriptions en matière de documentation relatives aux preuves de l'origine (section 3.1.2).

3.3. Une déclaration sommaire préalable à l'arrivée doit être présentée en ligne via le Système informatisé de procédures douanières (BILGE) (voir ci-après) pour toutes les marchandises entrant sur le territoire douanier turc, à l'exception du fret en transit; cela permet à l'administration des douanes de mener une analyse des risques à des fins de sûreté et de sécurité. Le délai de présentation de la déclaration dépend du mode de transport. Les marchandises importées en Türkiye doivent être accompagnées d'une déclaration en douane, d'un certificat d'origine préférentiel ou non préférentiel, d'une facture commerciale, d'une déclaration de la valeur en douane des marchandises importées et d'un connaissement ou d'une lettre de transport. Parmi les autres documents pouvant être demandés figurent les certificats SPS (section 3.3.3), la certification prouvant la conformité avec le marquage CE (section 3.3.2) et les licences d'importation ou documents additionnels requis pour les importations soumises à restriction (section 3.1.5) ou les importations de produits surveillés (voir ci-après). Il n'est pas obligatoire de faire appel à un courtier en douane.

3.4. Le système de guichet unique de la Türkiye permet aux négociants d'obtenir les documents et licences d'importation nécessaires par l'intermédiaire d'un point unique. Une fois la demande présentée et approuvée dans le système, un numéro de document électronique est généré. Ce numéro est alors indiqué sur la déclaration en douane correspondante, qui est ensuite traitée par l'intermédiaire du BILGE. D'après les autorités, depuis l'examen précédent de la Türkiye, le système de guichet unique a été étendu de manière à inclure des documents supplémentaires utilisés dans les opérations d'importation et d'exportation.

3.5. Certaines marchandises doivent être importées par le biais de bureaux de douane spécialisés. La Direction générale des douanes, qui relève du Ministère du commerce, est chargée de désigner les nouveaux bureaux de douane spécialisés ou de retirer cette désignation. Les marchandises concernées sont les suivantes: i) véhicules automobiles, tracteurs, motocycles et leurs pièces de rechange et accessoires³; ii) produits textiles⁴; iii) engrais⁵; et iv) solvants et produits

¹ Loi n° 4458 du 27 octobre 1999 sur les douanes. Adresse consultée (en turc): <https://kms.kayis.gov.tr/Home/Kurum/24308261#collapse1>. Le Règlement douanier figure dans le *Journal officiel* n° 27369 du 7 octobre 2009. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2009/10/20091007M1-1.htm>.

² Le montant des sanctions administratives a été réduit dans certains cas. En outre, il est prévu que la sanction sera imposée à un taux de 10% si l'infraction est notifiée par le déclarant avant qu'elle ne soit découverte. Les marchandises en infraction peuvent désormais être renvoyées vers le pays d'exportation ou envoyées vers un pays tiers à la demande de l'opérateur économique au lieu d'être confisquées.

³ Communiqué général sur les procédures douanières n° 94 de l'administration des douanes. Adresse consultée: <https://mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=16460&MevzuatTur=9&MevzuatTertip=5>.

⁴ Communiqué général sur les procédures douanières n° 105 de l'administration des douanes. Adresse consultée: <https://mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=17158&MevzuatTur=9&MevzuatTertip=5>.

⁵ Communiqué général sur les procédures douanières n° 105 de l'administration des douanes.

pétrochimiques, et produits utilisés par l'industrie alimentaire.⁶ Les autorités indiquent que les prescriptions relatives au point d'entrée visaient à garantir la disponibilité de compétences spécialisées en matière douanière. Ces prescriptions ne s'appliquent pas à l'Union européenne, au Royaume-Uni et, dans certains cas, à la Suisse; selon les renseignements obtenus, cela serait dû au fait qu'il n'y a pas le même besoin en termes de contrôles spécialisés.

3.6. Le Système en ligne de contrôle des échanges fondé sur les risques (TAREKS) réalise une évaluation des risques pour les importations de divers produits industriels à des fins de sécurité des produits, ainsi que pour les importations et les exportations de certains produits agricoles à des fins de contrôle de la qualité. Les importateurs (et les exportateurs) de ces produits doivent déposer leur demande d'inspection des produits via le système. Le TAREKS classe les importations par catégorie selon leur niveau de risque (de faible à élevé) et détermine quelles marchandises importées doivent faire l'objet d'une inspection matérielle.⁷ Au sein de l'administration des douanes, un module douanier différent est utilisé pour mener une évaluation des risques de toutes les importations.

3.7. Au moment de l'examen précédent, le dédouanement des importations était généralement effectué dans un délai de 24 heures pour les importations de marchandises par tout mode de transport, pour autant que les prescriptions en matière de documentation soient respectées. En 2021, 25% des importations sont passées par le circuit "vert" – réservé aux opérateurs économiques agréés (OEA) (section 3.1.1.2) et qui permet une mainlevée immédiate sans contrôle –, 60% par le circuit "jaune" – qui prévoit un contrôle de la documentation – et 15% par le circuit "rouge", où elles ont fait l'objet d'inspections matérielles. Le traitement avant arrivée a été mis en place pour les importations de matières premières et de produits semi-finis (intrants pour la production) arrivant par voie maritime (depuis 2019) et par voie aérienne (depuis 2021). Les données de la déclaration doivent être présentées avant l'arrivée, le but étant d'accélérer le dédouanement de ces produits. Afin de simplifier l'échange de messages et de données qui doivent être présentées par les navires et les courtiers maritimes, un système de Guichet unique portuaire a été mis en place en juillet 2018.

3.8. La Loi sur les douanes et son règlement d'application prévoient que l'administration des douanes rend des décisions anticipées concernant la classification tarifaire et les règles d'origine.⁸ Au cours de la période considérée, un portail électronique a été établi pour la présentation et la publication des décisions anticipées sur la classification tarifaire.⁹ La Loi sur les douanes prévoit la possibilité de faire appel des décisions douanières. Sur la période 2016-2021, en moyenne 35 recours de ce type ont été déposés par an.

3.9. Les redevances perçues par l'administration des douanes comprennent des frais de connaissance de 100 USD par déclaration en douane et un droit de timbre de 176 TRY. Le dédouanement en dehors des heures ouvrables ordinaires entraîne des frais de 50,99 TRY par heure pour les importations, de 21,83 TRY par heure pour les exportations et de 50,99 TRY par heure pour les autres opérations.¹⁰ Les coûts des analyses ou des examens effectués dans les laboratoires des douanes ou d'unités délocalisées sont pris en charge par les personnes qui font la déclaration.

3.10. La Türkiye continue de surveiller les prix à l'importation et de recueillir des données spécifiques sur certaines marchandises au titre de son mécanisme de surveillance des importations.¹¹ Dans le cadre de ce système, un certificat de surveillance doit être obtenu pour l'importation de certains produits; des données et/ou renseignements supplémentaires doivent être fournis pour obtenir ce certificat. Les autorités ont indiqué que les données collectées pendant ce processus étaient utilisées pour évaluer les allégations de dommage formulées par la branche de production nationale, qui pourraient amener la Türkiye à ouvrir une enquête en matière de

⁶ Communiqué général sur les procédures douanières n° 100 de l'administration des douanes. Adresse consultée: <https://mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=16761&MevzuatTur=9&MevzuatTertip=5>.

⁷ CESAP (2017), *Facilitating Export & Import Inspection Procedures through Risk Assessment and Paperless Documentation*, Note d'information n° 20. Adresse consultée: <https://www.unescap.org/sites/default/d8files/knowledge-products/UNNEt%20Brief%20No.20.pdf>.

⁸ Loi sur les douanes, article 8, et Règlement douanier, articles 28 et 29.

⁹ Communiqué général de l'administration des douanes n° 14 (droits de douane). *Journal officiel* n° 29731 du 3 juin 2016.

¹⁰ Communiqué général de l'administration des douanes n° 181 (dédouanement). Adresse consultée: <https://mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=39150&MevzuatTur=9&MevzuatTertip=5>.

¹¹ Le système de surveillance des importations est fondé sur la Décision n° 2004/7304 du Conseil des ministres. *Journal officiel* n° 25476 du 29 mai 2004.

sauegardes ou de droits antidumping. La surveillance sert aussi à contrôler s'il y a un contournement des mesures correctives commerciales déjà en place. Pour certains produits, la surveillance des importations est mise en œuvre en dessous d'une certaine valeur c.a.f. Pour d'autres, il n'y a aucun critère de prix. Selon les autorités, la détermination est fondée sur les caractéristiques du produit lui-même ou sur le produit qui fait l'objet de la surveillance. Pour les produits pour lesquels la surveillance est mise en œuvre en dessous d'une certaine valeur c.a.f., les autorités indiquent que cette mesure vise à produire un effet minimal sur les autres échanges. Cependant, des préoccupations ont été soulevées quant au fait qu'elle pouvait engendrer une surfacturation étant donné que les importateurs pourraient choisir de déclarer une valeur en douane supérieure au seuil c.a.f. afin de contourner le processus d'obtention de certificat et d'éviter d'avoir à fournir les renseignements correspondants.¹² Aucune liste des produits actuellement soumis à une surveillance des importations n'était disponible.

3.1.1.2 Facilitation des échanges

3.11. La Türkiye a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) le 16 mars 2016; elle a notifié toutes les dispositions de l'AFE dans la catégorie A, ce qui signifie qu'elle met pleinement en œuvre l'Accord.¹³ Elle maintient un programme d'OEA pour renforcer la sécurité et faciliter le commerce; en septembre 2022, on comptait 647 OEA, dont les importations et exportations représentaient environ 32,62% de la valeur totale des échanges. L'admissibilité au programme d'OEA et les avantages de ce statut sont décrits dans l'examen précédent de la Türkiye.¹⁴ Le Règlement sur la facilitation des procédures douanières, qui régit le programme d'OEA en Türkiye, a été modifié à plusieurs reprises au cours de la période à l'examen. Aucun changement n'a été apporté aux critères d'admissibilité, aux avantages accordés ou aux procédures d'application/d'évaluation pour les OEA.¹⁵

3.12. Un Comité de coordination de la facilitation des échanges a été établi en 2016 pour permettre la mise en œuvre de l'AFE et d'autres réglementations internationales relatives à la simplification des procédures à la frontière. Suite à sa réorganisation en 2019, le Comité est à présent composé de 23 membres, dont 12 sont issus du secteur privé – il s'agit notamment d'exportateurs, de transporteurs routiers et de courtiers en douane. Chaque membre dispose d'une voix égale dans la prise de décisions lors des réunions. Les autorités indiquent que ces experts, qui sont différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement internationale, aident à identifier les procédures à la frontière qui sont inadéquates et proposent des solutions pour remédier à ces goulets d'étranglement, tandis que les représentants au niveau politique garantissent la mise en œuvre de ces solutions. Le Comité a publié une Stratégie nationale de facilitation des échanges et un Plan d'action, qui non seulement lui servent de feuille de route pour ses propres travaux mais qui ont également une application plus large. Ils contiennent 46 mesures, dont 16 ont été mises en œuvre.

3.13. Dans les provinces turques des régions de l'Anatolie orientale et de l'Anatolie du Sud-Est, les bureaux de douane agréés appliquent des procédures douanières simplifiées aux échanges réalisés avec les pays voisins. Le fondement juridique de cette mesure est le Décret présidentiel n° 2021/4874 relatif à la réglementation du commerce frontalier et le Communiqué n° 2016/11 sur la mise en œuvre du commerce frontalier. L'importation de certains produits (agricoles et industriels) est prohibée dans le cadre du commerce frontalier afin de protéger la branche de production nationale et d'éviter la concurrence déloyale. Ces produits figurent dans le Communiqué.

¹² Cette question a par exemple été soulevée dans une plainte de la Confédération des industries du papier européennes en 2017. Adresse consultée: https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/march/tradoc_156626.02.23%20REPORT%20TO%20THE%20COMMITTEE%20NON-CONF.pdf. Un document de travail de la Banque centrale de Türkiye a conclu que le mécanisme de surveillance des importations entraînait une surfacturation et a estimé que les chiffres des importations turques avaient été gonflés d'un montant compris entre 2 et 3 milliards d'USD en 2011.

¹³ OMC, Base de données sur l'AFE. Adresse consultée: <https://tfadatabase.org/members/turkey>.

¹⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, section 3.1.2.

¹⁵ Les modifications apportées au Règlement sur la facilitation des procédures douanières figurent dans le *Journal officiel* n° 30209 du 13 octobre 2017, le *Journal officiel* n° 30459 du 25 juin 2018 et le *Journal officiel* n° 31046 du 21 février 2020. Les principaux changements concernent l'extension des périodes de surveillance des titulaires du statut d'OEA, des modifications d'ordre procédural concernant les rapports d'activité annuels des OEA et des questions relatives au dédouanement local des importations et des exportations.

3.14. La Türkiye a continué de déployer des efforts afin de faciliter les échanges avec les pays voisins. À cet égard, elle a signé un protocole avec l'Azerbaïdjan et la Géorgie concernant l'établissement d'un Comité trilatéral des questions douanières en 2022 qui vise, entre autres, à renforcer la coopération et le respect des règles en matière douanière, et à faciliter les échanges.¹⁶ Elle a approuvé des accords avec l'Azerbaïdjan et la Géorgie sur des corridors douaniers simplifiés, ce qui permet aux opérateurs économiques participants et éligibles des pays d'être prioritaires aux postes de douane et de bénéficier de formalités douanières facilitées et de contrôles douaniers réduits.¹⁷ La mise en œuvre de l'accord avec l'Azerbaïdjan est en phase pilote et l'accord avec la Géorgie n'est pas encore entré en vigueur.

3.15. La Türkiye applique le Régime de transit commun pour les marchandises transportées entre les États membres de l'UE, les pays membres de l'AELE, la Macédoine du Nord et la Serbie. Dans le cadre de ce régime, les formalités douanières sont réduites et les droits de douane et autres impositions sont suspendus lorsque les marchandises sont transportées entre les pays parties. Ces procédures sont facilitées par le nouveau Système de transit informatisé, un système informatique via lequel les documents relatifs au transit sont soumis et traités.

3.1.1.3 Évaluation en douane

3.16. Aucune modification n'a été apportée aux règles de la Türkiye relatives à l'évaluation en douane au cours de la période à l'examen.¹⁸

3.1.2 Règles d'origine

3.17. Comme indiqué dans l'examen précédent, les dispositions juridiques de la Türkiye relatives aux règles d'origine non préférentielles sont énoncées dans la Loi sur les douanes et le Règlement douanier.¹⁹ Les règles d'origine non préférentielles encadrent les mesures de politique commerciale, telles que les mesures de surveillance et de sauvegarde, les contingents et les droits antidumping, appliquées à des pays tiers en marge du régime préférentiel. Elles sont mises en œuvre pour les pays qui n'ont pas signé d'accords commerciaux préférentiels avec la Türkiye.

3.18. Chacun des ACR conclus par la Türkiye (section 2.3.2) prévoit les règles d'origine préférentielles applicables. Comme indiqué dans l'examen précédent, celles-ci tiennent compte en général du pays dans lequel les marchandises ont été entièrement obtenues ou ont fait l'objet d'une transformation substantielle, avec possibilité de cumul. La Türkiye fait partie de la Convention régionale portant sur le système paneuroméditerranéen (PEM) de cumul, qui permet l'utilisation de matériaux originaires de pays avec lesquels elle a conclu un ACR au sein de la zone PEM. Cependant, pour que le cumul diagonal soit applicable, les règles d'origine doivent être identiques; à cet effet, il est actuellement procédé à l'incorporation des règles d'origine uniformes de la Convention PEM dans les ACR signés par la Türkiye.

3.19. La Türkiye a modifié certaines dispositions du Règlement douanier en décembre 2020 de manière à ce que les certificats d'origine ne soient plus nécessaires à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les marchandises qui font l'objet d'obligations financières et de droits de douane additionnels (section 3.1.3.1), si le statut des marchandises en ce qui concerne la libre circulation peut être prouvé au moyen d'un certificat de circulation A.TR. La Türkiye applique les mêmes règles d'origine que l'UE aux produits importés de pays tiers depuis le 1^{er} janvier 1996.

¹⁶ *Journal officiel* n° 31712 du 7 janvier 2022. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/01/20220107-3.pdf>.

¹⁷ Accord conclu entre le gouvernement de la République de Türkiye et le gouvernement de la Géorgie sur le corridor douanier simplifié. *Journal officiel* n° 31712 du 7 octobre 2022. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/01/20220107-2.pdf>, et Décision relative à l'approbation du Mémoire d'accord entre le gouvernement de la République de Türkiye et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan concernant la ligne douanière simplifiée. *Journal officiel* n° 30996 du 2 janvier 2020. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/01/20200102-6.pdf>.

¹⁸ Les dispositions de la Türkiye relatives à l'évaluation en douane sont décrites dans le document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

¹⁹ Les dispositions juridiques relatives à l'origine figurent dans la Loi sur les douanes (articles 17 à 22) et le Règlement douanier (articles 29 et 33 à 42).

3.1.3 Droits de douane

3.1.3.1 Droits NPF appliqués

3.20. Le tarif de la Türkiye est basé sur la nomenclature du SH2022. Le tarif 2022, tel que notifié à l'OMC, comprend 11 581 lignes tarifaires au niveau des positions à 10 chiffres. Étant donné que le tarif 2015 analysé lors du précédent examen était notifié au niveau des positions à 12 chiffres et comprenait 16 515 lignes tarifaires, il n'est pas possible d'effectuer certaines comparaisons entre le tarif de 2015 et celui de 2022.²⁰ Les six premiers chiffres du tarif 2022 représentent la nomenclature du SH, les 7^{ème} et 8^{ème} chiffres correspondent à la nomenclature combinée de l'UE et les 9^{ème} et 10^{ème} chiffres servent à déterminer les sous-positions établies à des fins fiscales. En 2021, les droits de douane représentaient 3% des recettes fiscales totales du gouvernement, contre 2% en 2016 (tableau A3. 1).

3.21. La Türkiye applique trois types de droits différents aux importations uniquement: i) droits de douane; ii) obligations financières additionnelles; et iii) droits de douane additionnels. La combinaison de ces différents types de droits forme le droit NPF de la Türkiye, ce qui représente un changement significatif par rapport à la situation observée lors de l'examen précédent: les droits NPF appliqués étaient calculés comme étant composés du droit de douane et du "Fonds de composantes agricoles" tel qu'appliqué aux produits agricoles transformés. En conséquence, la moyenne des droits NPF appliqués de la Türkiye est considérablement plus élevée en 2022 qu'au moment de l'examen précédent. Il a également été observé que le régime d'importation turc était marqué par des variations unilatérales des droits de douane relativement fréquentes.²¹

3.22. Les taux des droits de douane et des obligations financières additionnelles de la Türkiye sont publiés dans le cadre des mises à jour annuelles du régime global d'importation du pays. La Décision présidentielle n° 3350 de 2020 constitue le cadre réglementaire du Régime d'importation.²² Cette décision énonce les règles relatives à la réglementation des importations et contient sept listes, ainsi que des annexes, des tableaux et des communiqués. Les sept listes jointes à la Décision sur le Régime d'importation indiquent les taux de droits de douane appliqués à certaines catégories de produits en fonction du pays ou du groupe de pays duquel les produits sont originaires.²³ Chaque année, les listes, tableaux, annexes et communiqués accompagnant le Régime d'importation sont mis à jour par le Ministère du commerce, en collaboration avec les ministères compétents. Une fois approuvés par le Président, ils sont publiés au Journal officiel le 31 décembre de chaque année et entrent en vigueur le 1^{er} janvier de l'année suivante en tant que décision additionnelle à la Décision présidentielle n° 3350. L'approbation des droits de douane par le Parlement n'est plus nécessaire.²⁴ La Décision relative au régime d'importation en vigueur pour 2022 figure dans la Décision présidentielle n° 5052 de 2021.²⁵ En dehors de cet exercice annuel, les droits de douane et les obligations financières additionnelles peuvent être modifiés par une Décision présidentielle additionnelle relative au Régime d'importation. Au cours de la période à l'examen, les taux ont été modifiés (à la hausse ou à la baisse) sur une base *ad hoc* à plusieurs reprises, de manière permanente ou temporaire.²⁶

²⁰ Au moment du précédent examen de la Türkiye, le tarif douanier de 2015 était fondé sur la nomenclature du SH2012, qui comptait 16 515 lignes tarifaires au niveau des positions à 12 chiffres, les 11^{ème} et 12^{ème} chiffres étant utilisés à des fins de collecte de données. Le tarif 2022 a été notifié à l'OMC au niveau des positions à 10 chiffres.

²¹ Banque mondiale (2022) *Leveraging Global Value Chains for Growth in Turkey. A Turkey Country Economic Memorandum*, page 121.

²² Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/12/20201231M3-1.pdf>.

²³ Liste I: produits agricoles; Liste II: produits industriels; Liste III: produits agricoles transformés; Liste IV: poissons et produits de la pêche; Liste V: produits industriels pour lesquels les droits de douane sont suspendus conformément au Règlement du Conseil 1255/96/EE; Liste VI: produits destinés à être utilisés dans des aéronefs civils qui bénéficient de droits de douane réduits dans le cadre d'une utilisation finale; et Liste VII: produits agricoles qui bénéficieront de droits de douane réduits dans le cadre d'une utilisation finale.

²⁴ Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye, avant les modifications constitutionnelles et le passage à un régime présidentiel, les droits de douane étaient adoptés sur une base annuelle par le Conseil des ministres et étaient autorisés par la Grande Assemblée nationale de Türkiye (TGNA). Document de l'OMC WT/TPR/M/331/Add.1 du 9 mai 2016.

²⁵ *Journal officiel* n° 31706 du 31 décembre 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/12/20211231M3-1.pdf>.

²⁶ De plus amples renseignements sur les modifications tarifaires *ad hoc* pendant la période considérée figurent dans la Base de données de l'OMC sur le suivi du commerce. Adresse consultée: <https://tmdb.wto.org/fr>.

3.23. Les taux de droits de douane comprennent les taux du tarif extérieur commun (TEC) de l'UE pour les produits industriels et les produits agricoles transformés, et les taux fixés indépendamment par la Türkiye pour les produits agricoles. Les obligations financières additionnelles sont perçues sur: i) les produits agricoles transformés visés par la Liste III du Régime d'importation comme part agricole d'un droit spécifique (le droit spécifique est appliqué à la composante agricole utilisée dans les produits agricoles transformés en fonction de la teneur en amidon, en glucose, en matières grasses du lait, en protéines du lait et/ou en saccharose); ii) les poissons et les produits de la pêche visés par la Liste IV du Régime d'importation sur une base *ad valorem* (précédemment perçus au titre du Fonds pour la construction d'immeubles d'habitation comme autres droits et impositions); et iii) certains produits agricoles initiaux visés par la Liste I du régime d'importation en tant que droit spécifique (tableau 3.1).²⁷ Les obligations financières additionnelles sont perçues sur 598 lignes tarifaires au niveau des positions à 10 chiffres du SH, ce qui représente 5,2% de l'ensemble des lignes tarifaires (tableau 3.1).²⁸ Elles peuvent être réduites ou suspendues suivant les concessions accordées à l'Union européenne et aux partenaires d'ACR.

Tableau 3.1 Lignes tarifaires assujetties à des obligations financières additionnelles

(Nombre de lignes tarifaires au niveau des positions à 10 chiffres)

Catégorie	Obligations financières additionnelles			
	Total	Liste III (produits agricoles transformés)	Liste IV (poisson)	Liste I avec obligations financières additionnelles (certains autres produits – Liste I)
Total	598 (5,2%)	162	410	26
Par définition OMC				
Produits agricoles (définition OMC)	187	161	0	26
Produits non agricoles (définition OMC)	411	1	410	0
Par niveau du SH				
SH 01-24	581	145	410	26
SH 25-97	17	17	0	0
Par section du SH				
01 Animaux vivants et produits du règne animal	425	15	410	0
02 Produits du règne végétal	25	2	0	23
03 Graisses et huiles	2	2	0	0
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	129	126	0	3
05 Produits minéraux			0	0
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	17	17	0	0

Note: Les chiffres ne font référence qu'aux lignes passibles de droits. Les chiffres entre parenthèses indiquent la part dans l'ensemble des lignes.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données tarifaires communiquées par les autorités.

3.24. Les droits de douane additionnels sont appliqués aux importations en provenance de tous les partenaires commerciaux, à l'exception de l'Union européenne et de certains pays avec lesquels la Türkiye a conclu un ACR (auxquels un taux nul est appliqué).²⁹ Ces droits sont instaurés, modifiés ou supprimés par décision présidentielle et ne font pas partie des décisions annuelles relatives au Régime d'importation. Selon les autorités, ils visent à défendre les intérêts des producteurs nationaux contre les importations causant un dommage à la branche de production nationale. Ils

²⁷ Il convient cependant de noter qu'en 2018, la Türkiye a introduit un deuxième type d'obligations financières additionnelles, différent du premier. Il s'applique à certaines marchandises originaires d'Indonésie, d'Inde, de Sri Lanka, du Viet Nam, du Bangladesh, du Cambodge et du Pakistan qui sont importées en Türkiye depuis un État membre de l'UE et accompagnées d'un certificat A.TR, et il vise à compenser les différences entre l'Union européenne et la Türkiye en ce qui concerne le traitement SGP accordé à ces produits.

²⁸ Le fondement juridique régissant la perception des obligations financières additionnelles est la Loi n° 2976 réglementant le commerce extérieur.

²⁹ Les partenaires d'ACR auxquels un taux nul est appliqué sont l'AELE, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Chili, l'Égypte, la Géorgie, les Îles Féroé, Israël, le Kosovo, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, Maurice, la République de Moldova, le Monténégro, la Palestine, le Royaume-Uni, la Serbie, Singapour, la Tunisie, la République bolivarienne du Venezuela et la République de Corée.

sont appliqués à 3 206 lignes tarifaires (au niveau des positions à 10 chiffres du SH), ce qui représente 27,7% de l'ensemble des lignes tarifaires. Les taux vont de 2% à 30% (tableau 3.2).³⁰

Tableau 3.2 Lignes tarifaires assujetties à des droits de douane additionnels, 2022

Section du SH	Nombre de lignes tarifaires	Moyennes des lignes passibles de droits	Fourchette (%)
Total	3 206	16,3	2-30
02 Produits du règne végétal	1	20,0	20,0
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	17	8,6	4,3-20
05 Produits minéraux	8	22,5	5-25
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	76	19,9	5-25
07 Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières	182	11,2	5-25
08 Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières	116	20,0	10-30
09 Bois et ouvrages en bois	25	20,0	20,0
10 Pâte de bois, papier et carton	73	16,5	5-25
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 098	19,7	2-30
12 Chaussures, coiffures, etc.	110	25,4	8-30
13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment	83	18,6	2-25
14 Pierres gemmes et métaux précieux, perles	25	11,0	5-15
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	393	15,4	5-25
16 Machines, matériel électrique, etc.	640	9,4	2,1-30
17 Matériel de transport	44	13,7	5-21
18 Matériel de précision	112	11,0	5-25
20 Ouvrages divers	203	21,1	5-30

Note: Les taux des droits de douane additionnels ont été révisés en février 2022.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

3.25. Les droits NPF appliqués par la Türkiye se composent principalement de droits *ad valorem*, qui visent 97,9% de l'ensemble des lignes tarifaires. La moyenne simple des droits NPF appliqués, y compris les droits de douane, les obligations financières et les droits de douane additionnels, était de 19,6% en 2022. Cela représente une augmentation considérable par rapport à l'examen précédent (12,8% en 2015) et est dû à l'intégration des obligations financières et des droits de douane additionnels aux droits NPF appliqués. Les crêtes tarifaires internationales concernent à présent 36,2% des lignes tarifaires, contre 16,1% en 2015. Le nombre de lignes en franchise de droits a baissé de 23,5% en 2015 à 18,8% en 2022. Il subsiste une différence marquée entre la protection tarifaire accordée aux produits agricoles (définition de l'OMC) et celle accordée au secteur non agricole (tableau 3.3).

Tableau 3.3 Structure des droits NPF en Türkiye, 2015 et 2022

(%)

	Droits NPF appliqués		Droits consolidés finals ^c
	2015 ^a	2022, y compris tous les droits ^b	
1 - Lignes tarifaires consolidées (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	s.o.	s.o.	50,4
2 - Moyenne simple des taux de droits	12,8	19,6	37,5
Produits agricoles (définition de l'OMC)	49,0	49,2	72,1
Produits non agricoles (définition de l'OMC)	5,5	12,3	17,6
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (CITI 1)	27,1	29,4	46,2
Industries extractives (CITI 2)	0,2	1,7	9,3
Industries manufacturières (CITI 3)	12,1	19,1	36,8
3 - Lignes tarifaires en franchise de droits (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	23,5	18,8	2,8
4 - Droits non <i>ad valorem</i> (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	1,7	2,1	0,2
5 - Droits non <i>ad valorem</i> , sans EAV (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	0,2	1,1	0,2

³⁰ Décision présidentielle n° 5207. *Journal officiel* n° 31760 du 24 février 2022. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/02/20220224-27.pdf>.

	Droits NPF appliqués		Droits consolidés finals ^c
	2015 ^a	2022, y compris tous les droits ^b	
6 – Moyenne simple des taux uniquement pour les lignes passibles de droits	16,8	24,1	39,8
7 – Contingents tarifaires (% de l'ensemble des lignes)	0
8 – Crêtes tarifaires intérieures (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^d	9,0	5,6	3,7
9 – Crêtes tarifaires internationales (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^e	16,1	36,2	32,7
10 – Écart type global des taux de droits appliqués	27,6	30,3	44,7
11 – Taux de nuisance appliqués (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^f	5,5	3,5	0,04
12 – Nombre total de lignes tarifaires au niveau des lignes tarifaires nationales	6 515	11 581	12 407
En franchise de droits	3 882	2 177	351
Taux <i>ad valorem</i> (>0%)	2 358	9 162	5881
Taux spécifiques	24	20	23
Taux composites	110	119	0
Taux de change mixtes	48	34	0
Autres (taux variables pour les droits NPF appliqués)	93	69	6 152 (non consolidés)

.. Non disponible.

s.o: Sans objet.

a Les calculs comprennent le "taux de droit" et les composantes agricoles pour les produits agricoles transformés (Liste III).

b Les calculs comprennent les "droits de douane", les "obligations financières additionnelles" et les "droits de douane additionnels". Les taux des droits de douane additionnels ont été révisés en février 2022.

c Les droits consolidés finals ont été calculés à partir de la base de données LTC. La liste consolidée finale est basée sur la nomenclature du SH2002 (au niveau des positions à 10 chiffres) et comprend 12 407 lignes tarifaires, dont 6 255 sont consolidées (au niveau des positions tarifaires à 10 chiffres).

d Les crêtes tarifaires intérieures s'entendent des taux qui dépassent le triple de la moyenne simple globale des taux appliqués.

e Les crêtes tarifaires internationales sont les taux supérieurs à 15%.

f Les taux de nuisance sont les taux supérieurs à zéro, mais inférieurs ou égaux à 2%.

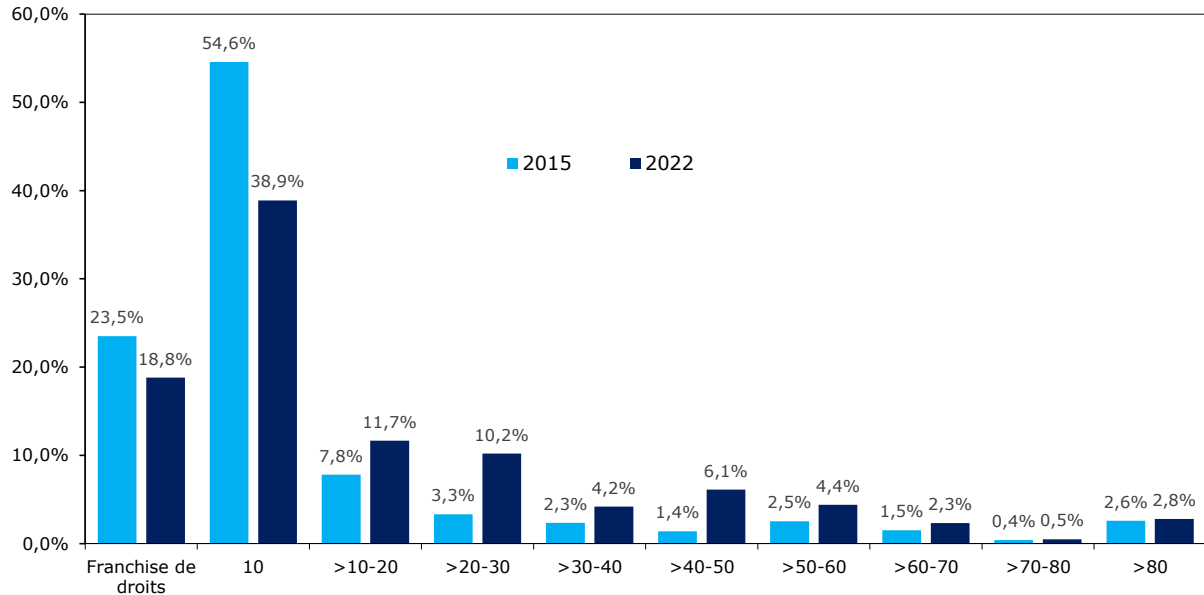
Note: Les calculs sont basés sur les lignes tarifaires nationales (positions à 12 chiffres pour 2015; positions à 10 chiffres pour 2022). Les droits de douane de 2015 et de 2022 se basent respectivement sur les nomenclatures du SH2012 et du SH2022. Pour 2015, les équivalents *ad valorem* (AVE) ont été communiqués par les autorités; pour 2022, ils ont été estimés par le Secrétariat de l'OMC sur la base des données relatives aux importations au niveau des positions à 10 chiffres fournies par les autorités pour 2021. Si ces équivalents ne sont pas disponibles, c'est la composante *ad valorem* qui est prise en compte pour les taux composites et les taux mixtes.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités, et base de données LTC de l'OMC.

3.26. Le graphique 3.1 montre la répartition des taux de droits NPF appliqués pour 2015 et 2022. Au cours de la période à l'examen, on a observé une baisse importante des droits dans la fourchette de franchise de droits et celle allant jusqu'à 10%, et une augmentation correspondante des droits dans les fourchettes allant de plus de 10% à plus de 70%. Les droits les plus élevés visent les sections du SH suivantes: 01 (animaux vivants et produits du règne animal), avec des droits allant de 0% à 225%; 02 (produits du règne végétal), avec des droits compris entre 0% et 175,5%; et 04 (produits des industries alimentaires, boissons et tabac), avec des droits allant de 0% à 135,9% (tableau A3. 2). Les taux de droits les plus élevés (225%) s'appliquent à 68 lignes tarifaires au niveau des positions à 10 chiffres: viande bovine (fraîche, réfrigérée ou congelée); viandes des animaux des espèces porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière (fraîche, réfrigérée ou congelée); et abats comestibles frais, réfrigérés et congelés des animaux susmentionnés.

Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF, 2015 et 2022

(% du total des lignes)



Note: Le tarif douanier de 2015 au niveau des positions à 12 chiffres (16 515 lignes au total) est basé sur la nomenclature du SH2012; le tarif douanier de 2022 au niveau des positions à 10 chiffres (11 581 lignes au total) est basé sur le SH2017. Les calculs comprennent les EAV. Si ceux-ci ne sont pas disponibles, c'est la composante *ad valorem* qui est prise en compte pour les taux composites et les taux mixtes. La somme des pourcentages n'est pas égale à 100% en raison de l'absence d'EAV pour certaines lignes tarifaires (représentant 0,1% du total).

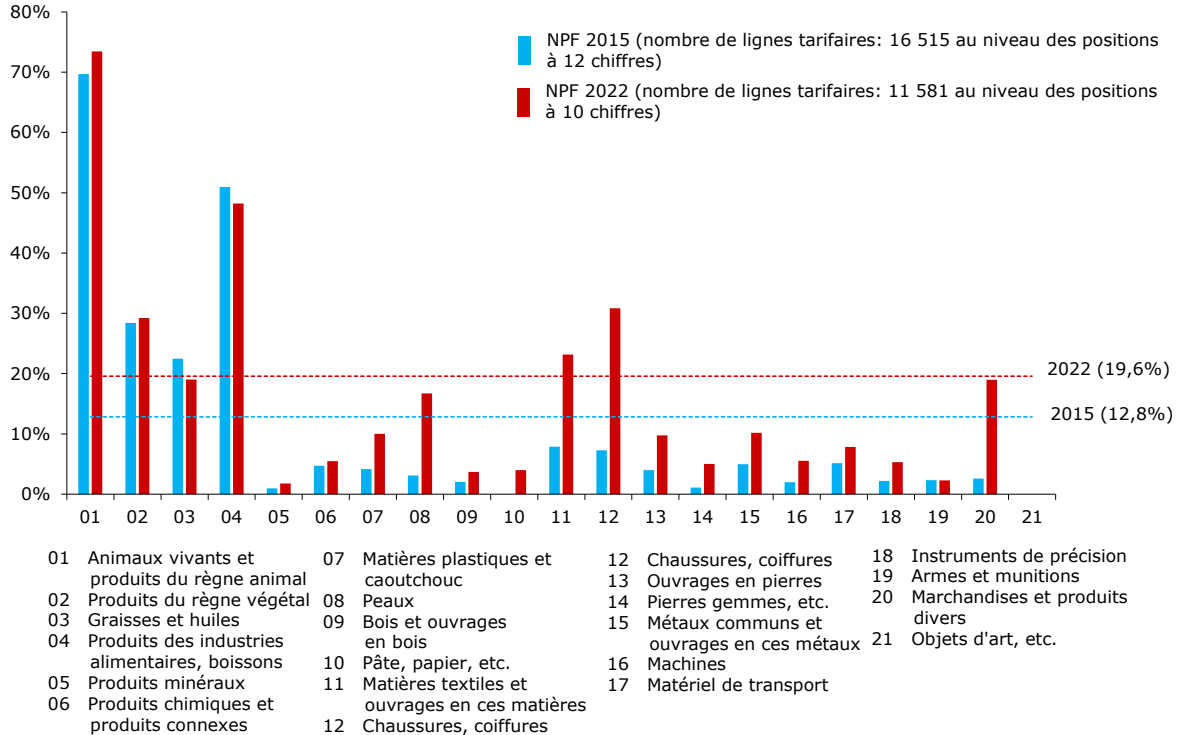
Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

3.27. Si la moyenne des droits NPF reste élevée pour les animaux vivants, les produits du règne végétal et les produits des industries alimentaires et les boissons, comme lors de l'examen précédent de la Türkiye, l'intégration des droits de douane additionnels aux droits appliqués a considérablement augmenté la protection tarifaire pour d'autres sections du SH, notamment les peaux, la pâte et le papier, les matières textiles et ouvrages en ces matières, les chaussures et coiffures et les marchandises et produits divers (graphique 3.2).

3.28. La Türkiye a procédé à quelques modifications concernant les importations de faible valeur transportées par courrier ou fret express en mars 2022. L'importation de marchandises de nature non commerciale d'une valeur allant jusqu'à 150 EUR et d'un poids n'excédant pas 30 kg (y compris les transactions entre entreprises et consommateurs finals et entre consommateurs) est soumise à un taux fixe de 18% pour les marchandises provenant directement de l'Union européenne et de 30% pour toutes les autres marchandises. Si les produits sont assujettis à la taxe spéciale à la consommation (TSC) sur les produits durables (TSC liste IV), une TSC additionnelle de 20% est imposée. L'application de droits fixes a pour but de faciliter les transactions douanières pour les envois de faible valeur.

Graphique 3.2 Taux de droits NPF appliqués moyens par section du SH, 2015 et 2022

(% du total des lignes)



Note: Le régime d'admission en franchise s'appliquait à la section 10 du SH en 2015 et à la section 21 du SH en 2015 et en 2021.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

3.1.3.2 Droits consolidés dans le cadre de l'OMC

3.29. La Türkiye a consolidé 50,4% de ses lignes tarifaires dans le cadre du Cycle d'Uruguay à des taux allant de 0% à 225%. La liste consolidée finale est basée sur la nomenclature du SH2002 et elle comprend des taux consolidés pour 100% des lignes tarifaires correspondant à des produits agricoles et 33,5% des lignes tarifaires correspondant à des produits industriels.³¹ La moyenne simple des taux des droits consolidés pour les produits agricoles (définition de l'OMC) est de 72,1%, tandis que pour les produits non agricoles elle s'élève à 17,6% (tableau 3.3).

3.30. Lors du précédent examen, il n'avait pas été possible de réaliser une comparaison intégrale des taux consolidés et des taux appliqués de la Türkiye en raison de différences entre les nomenclatures (la liste des engagements consolidés de la Türkiye est basée sur la nomenclature du SH2002 tandis que son tarif douanier appliqué est basé sur la nomenclature du SH2012). Ainsi, environ 36% des lignes tarifaires n'ont pas pu être comparées. Il apparaît néanmoins que, pour au moins 31 lignes tarifaires, les taux NPF appliqués sont supérieurs aux taux consolidés (tableau 3.4).

³¹ La Türkiye a présenté sa liste d'engagements sur la base du SH2007. Celle-ci est en cours d'examen par le Secrétariat de l'OMC.

Tableau 3.4 Lignes tarifaires pour lesquelles les taux de droits appliqués dépassent les taux de droits consolidés, 2022

	Taux de droit appliqué de 2022 (%)	Taux de droits consolidés (%)
SH 2938 Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés		
2938100000	6,5	5,0
SH 2941 Antibiotiques		
2941203000	5,3	0,0
SH 3701 Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés; pour rayons X		
3701100000	6,5	0,0
SH 5607 Ficelles, cordes et cordages; ficelles lieuses ou botteleuses		
5607210000	12,0	10,0
SH 5911 Produits et articles textiles pour usages techniques		
5911100000	5,3	5,0
5911311100	5,8	5,0
5911311900	5,8	5,0
5911321100	5,8	5,0
5911321900	5,8	5,0
5911400000	6,0	5,0
5911901000	6,0	5,0
5911909900	6,0	5,0
SH 7202 Ferro-alliages		
7202210000	5,7	0,0
7202291000	5,7	0,0
7202299000	5,7	0,0
SH 8104 Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris les déchets et débris		
8104110000	5,3	5,0
SH 8482 Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles		
8482101000	8,0	5,0
8482109000	8,0	5,0
8482200000	8,0	5,0
8482300000	8,0	5,0
8482400000	8,0	5,0
8482500000	8,0	5,0
8482800000	8,0	5,0
8482911000	8,0	5,0
8482919000	7,7	5,0
8482990000	8,0	5,0
SH 8528 Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareils de réception de télévision; autres, en monochrome		
8528730000	2,0	0,0
SH 8540 Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode		
8540110000	14,0	10,0
SH 8706 Châssis des véhicules automobiles des n° 87.01 à 87.05, équipés de leur moteur		
8706001100	19,0	10,0
SH 9011 Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection		
9011800000	6,7	5,0
SH 9022 Appareils à rayons X		
9022300000	2,1	0,0

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités, et base de données LTC de l'OMC.

3.1.3.3 Réductions et exemptions de droits

3.31. La Türkiye applique des exemptions tarifaires dans le cadre de plusieurs lois, programmes ou régimes (tableau 3.5). En outre, des exemptions sont accordées au titre des régimes d'incitation à l'investissement de la Türkiye, ainsi qu'aux opérateurs exerçant des activités dans des zones spéciales (section 2.4). Les exemptions de droits pour divers produits industriels et agricoles figurent également dans la Décision annuelle relative au Régime d'importation, dans les notes de bas de page de la Liste II (produits industriels) et de la Liste VII (produits agricoles bénéficiant de droits de douane réduits dans le cadre d'une utilisation finale). Il est possible de procéder à des ajouts à ces dernières listes ou à des modifications de celles-ci de manière *ad hoc* par la voie d'une décision. Des réductions de droits temporaires sont prévues pour certains produits en fer et en acier destinés à être utilisés comme intrants dans la production spécifique, dans le cadre d'une utilisation finale. En

outre, une demande de suspension de droits de douane est en cours auprès de la Commission européenne dans le cadre du Groupe européen des questions tarifaires (ETOG); les droits de douane sont suspendus pour certains produits industriels (matières premières et biens intermédiaires) uniquement si les marchandises concernées ne sont pas produites dans les États membres de l'UE et en Türkiye. La liste des droits de douane dont l'application a été suspendue est publiée annuellement dans la Décision relative au régime d'importation (Liste V).

Tableau 3.5 Principales caractéristiques des régimes d'admission à des conditions de faveur, 2022

Régime	Admissibilité	Avantages
Régime de perfectionnement actif	Exemptions conditionnelles pour les importations (système de suspension des droits pour les marchandises réexportées). Tous les exportateurs	Suspension de la perception des droits de douane et de la TVA sur les matières premières, les matières annexes, les produits semi-finis et les produits finis et les matériaux d'emballage.
	Utilisation de marchandises équivalentes. Tous les exportateurs	Suspension des droits de douane et de la TVA sur les intrants importés après l'exportation de produits compensateurs.
	Restitution des droits perçus sur les importations. Tous les exportateurs	Restitution des droits de douane et de la TVA acquittés sur les intrants importés, après l'exportation de marchandises contenant des intrants importés dans le cadre du système de ristourne de droits.
Crédit-bail	Navires, aéronefs et véhicules ferroviaires à usage commercial. Tous les importateurs	Exonération totale ou partielle des droits d'importation jusqu'à l'échéance du contrat de crédit-bail; réductions de la TVA.
	Biens meubles et immeubles. Tous les importateurs	Suspension de tous les droits de douane et exonération des droits, impositions et redevances pour le contrat de crédit-bail jusqu'à son échéance.
Importations temporaires	Certains articles commerciaux ou effets personnels. Tous les importateurs	Exonération temporaire ou partielle des droits d'importation sur les produits utilisés temporairement sans avoir subi de modification, exception faite de leur dépréciation normale par suite de l'usage qui en est fait.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.1.3.4 Droits préférentiels

3.32. Dans le cadre des ACR conclus par la Türkiye, les droits de douane préférentiels augmentent de manière significative l'accès aux marchés pour la plupart des partenaires commerciaux. Si le taux d'admission en franchise pour les droits NPF était de 18,8% en 2022, il allait de 70,4% à 97,4% pour les partenaires d'ACR (à l'exception des accords limités avec la République islamique d'Iran, les économies du D-8 et très probablement l'Azerbaïdjan et les pays appliquant le Système de préférences commerciales de l'Organisation de la coopération islamique (SPC-OCI) pour lesquels aucune donnée n'est disponible). Si les produits non agricoles bénéficient d'une large libéralisation tarifaire, celle-ci est bien moindre pour les produits agricoles et les produits agricoles transformés (définition de l'OMC) (tableau 3.6).

3.33. De manière générale, les préférences accordées dans le cadre des ACR sont plus étendues qu'au titre des régimes de préférences unilatérales. Le taux d'admission en franchise va de 39,8% dans le cadre du schéma SGP à 49,1% au titre des préférences accordées aux PMA. De même que pour les partenaires d'ACR, la libéralisation tarifaire se concentre sur les produits non agricoles (tableau 3.6).

Tableau 3.6 Analyse succincte des droits préférentiels de la Türkiye, 2022

	Total		Produits agricoles (définition OMC)		Produits non agricoles (définition OMC)	
	Moyenne (%)	En franchise de droits (%) ^a	Moyenne (%)	En franchise de droits (%) ^a	Moyenne (%)	En franchise de droits (%) ^a
NPF	19,6	18,8	49,2	13,7	12,3	20,1
UE	10,9	79,9	48,0	19,8	2,2	94,6
ACR						
Albanie	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Azerbaïdjan
Bosnie-Herzégovine	1,5	97,4	7,7	86,9	0,0	100,0
Chili	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Groupe de 8 pays en développement (D-8) ^b	19,4	18,8	48,5	13,7	12,3	20,1
AELE	9,4	84,2	49,3	19,9	0,0	100,0
Égypte	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Îles Féroé	9,4	84,2	49,3	19,9	0,0	100,0
Géorgie	10,0	82,2	42,5	32,0	2,0	94,5
Iran, Rép. islamique d'	18,9	18,8	50,0	13,7	11,5	20,1
Israël	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Corée, République de	7,0	80,9	35,6	24,9	0,3	94,6
Kosovo ^c	7,4	86,8	26,2	54,9	2,7	94,7
Malaisie	9,4	76,2	46,3	23,7	0,7	89,1
Maurice	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Moldova, République de	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Monténégro	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Maroc	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Macédoine du Nord	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
SPC-OCI ^d
Palestine	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Serbie	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Singapour	6,0	78,7	25,8	21,0	1,1	92,8
Tunisie	11,9	79,0	49,1	15,7	2,8	94,5
Royaume-Uni	10,9	79,9	48,0	19,8	2,2	94,6
Venezuela, République bolivarienne du	9,2	70,4	41,1	29,7	1,3	80,3
Régimes de préférences unilatérales						
SGP	17,8	39,8	48,8	16,0	10,2	45,7
PMA (TSA)	16,7	49,1	49,7	19,0	8,9	56,5

.. Non disponible.

a Nombre de lignes en franchise de droits en pourcentage de l'ensemble des lignes tarifaires.

b Le groupe D-8 comprend l'Indonésie, la République islamique d'Iran, la Malaisie, le Nigéria et le Pakistan. Cependant, à la mi-août 2022, l'accord n'était mis en œuvre que par la Türkiye, la République islamique d'Iran et la Malaisie.

c Les références au Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la Résolution n° 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

d Le SPC-OCI comprend le Bangladesh, les Émirats arabes unis, l'État du Koweït, la Jordanie, la Malaisie, le Maroc, Oman, le Pakistan, le Qatar, la République islamique d'Iran, le Royaume d'Arabie saoudite, le Royaume de Bahreïn et la Türkiye.

Note: Le tarif douanier de 2022 se fonde sur la nomenclature du SH2022 (au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres). Les équivalents *ad valorem* (AVE) ont été estimés sur la base des données relatives aux importations au niveau des positions à 10 chiffres fournies par les autorités pour 2021.

3.1.3.5 Autres droits et impositions

3.34. Pour toutes les positions tarifaires de sa Liste concernant les marchandises, la Türkiye a consolidé des "autres droits et impositions" (article II:1 b) du GATT) à des taux non nuls pour tous les articles sauf ceux désignés comme étant "en franchise" (646 lignes tarifaires selon la liste codifiée certifiée la plus récente). Comme indiqué précédemment, le Fonds pour la construction d'immeubles d'habitation a été supprimé et a été intégré de manière effective dans les droits NPF appliqués comme composante des obligations financières additionnelles. Lors du précédent examen de la Türkiye, il était indiqué que des taxes de respectivement 4% et 3% étaient appliquées aux

importations qui arrivent par voie maritime et aux importations qui arrivent par voie routière, ferroviaire ou aérienne. Il n'a pas été possible de savoir si ces taxes étaient toujours perçues.³²

3.1.3.6 Contingents tarifaires

3.35. La Türkiye n'a pas consolidé de contingents tarifaires dans sa liste d'engagements tarifaires dans le cadre de l'OMC. Elle applique toutefois des contingents autonomes et des contingents au titre d'ACR. En 2022, des contingents tarifaires autonomes s'appliquaient à plusieurs lignes tarifaires, correspondant principalement à des produits agricoles (voir la section 4.1.3.2 pour une description des contingents tarifaires agricoles autonomes et de leur administration). On compte 10 lignes tarifaires industrielles pour lesquelles des contingents tarifaires autonomes sont en vigueur (tableau 3.7). Ces contingents prévoient que les industriels ou les importateurs bénéficient d'un droit nul pour une quantité limitée du produit, selon une méthode d'attribution basée sur la capacité de production ou les résultats passés. Ils sont disponibles pour les importations en provenance de tous les pays.

Tableau 3.7 Contingents tarifaires de la Türkiye visant les produits industriels, 2022

SH 2 chiffres	Désignation du produit	Nombre de lignes tarifaires (niveau à 12 chiffres)	Taux contingentaires Moyenne (%)	Fourchette (%)	Taux hors contingent Moyenne (%)	Fourchette (%)	Volume
28	Produits chimiques inorganiques	1	0	0	5,3	0-5,5	2 000 (t)
29	Produits chimiques organiques	7	0	0	6	0-6,5	1 100; 70 000; 100 000; 65 000; 120 000; 5 000 800; 3 500 (t)
38	Produits divers des industries chimiques	3	0	0	5,6	0-6,5	1 800 40 000 450 (t)
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	4	0	0	6,5	0-6,5	4 000; 800; 14 500; 700 (t)
76	Aluminium et ouvrages en aluminium	1	0	0	7,5	7,5	15 (t)
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques, parties de ces machines ou appareils	1	0	0	2,2	2,2	1 000 000 (pièces)
85 94	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils; certains articles de literie; appareils d'éclairage, lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses; et constructions préfabriquées	1	0	0	4,7-5	4,7-5	40 000 000 (pièces)

³² Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

SH 2 chiffres	Désignation du produit	Nombre de lignes tarifaires (niveau à 12 chiffres)	Taux contingentaires Moyenne (%)	Fourchette (%)	Taux hors contingent Moyenne (%)	Fourchette (%)	Volume
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	3	0	0	14	0	10 000 000 m ²
39 59	Matières plastiques et ouvrages en ces matières; tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	3	0	0	12,6	10-14	5 000 000 m ²

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.1.4 Autres impositions visant les importations

3.1.4.1 Taxe sur la valeur ajoutée

3.36. En 2021, les recettes de TVA ont contribué à hauteur de 33,1% aux recettes totales de l'État, un peu plus des deux tiers des recettes de TVA provenant des importations de biens et services³³, et un peu moins d'un tiers de la production intérieure (tableau A3. 1). La législation applicable est la Loi n° 3065 de 1984 sur la taxe sur la valeur ajoutée (Loi sur la TVA). La Loi sur la TVA a été modifiée en 2017 pour contraindre les fournisseurs de services non-résidents ou n'ayant pas leur siège en Türkiye à déclarer et à acquitter la TVA sur les services électroniques fournis aux consommateurs finaux.³⁴ La Loi sur la TVA a en outre été modifiée à plusieurs reprises pour introduire de nouvelles exemptions de TVA ou étendre les exemptions existantes (voir ci-dessous).

3.37. Les taux de TVA figurent dans la Décision du Conseil des ministres n° 2007/13033 du 24 décembre 2007 sur la détermination des taux de la taxe sur la valeur ajoutée à appliquer aux biens et services, telle que modifiée. Les modifications des taux de TVA sont effectuées par décision présidentielle.³⁵ Le taux général de TVA est toujours de 18%; des taux réduits de 8% et 1% s'appliquent à des produits spécifiques (tableau 3.8). Diverses modifications ont été apportées aux taux de TVA depuis 2016 (de manière temporaire ou permanente), dans plusieurs cas pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des prix.

3.38. Diverses nouvelles exemptions de TVA ont été introduites au cours de la période considérée (tableau 3.9).

3.39. Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye, les autres marchandises et services exemptés de la TVA sont les transactions effectuées par les banques et les compagnies d'assurances; les marchandises importées en conformité avec un certificat d'incitation à l'investissement; les marchandises et les services exportés; les marchandises en transit; les marchandises achetées par des touristes; les services d'itinérance mobile fournis en Türkiye à des clients non-résidents, si la réciprocité existe; la fourniture de marchandises et de services achetés par des personnes/entités menant des activités dans le secteur de l'exploration pétrolière ou liées à la production, la construction, la maintenance ou la réparation d'engins marins, aériens ou ferroviaires, ainsi que cales sèches flottantes et équipements connexes; les livraisons de marchandises/services au personnel diplomatique étranger en Türkiye; et la plupart des livraisons effectuées et des services fournis par des usines militaires et des chantiers navals.³⁶ Des exemptions de TVA sont également prévues dans le cadre de divers régimes d'incitation (sections 2.4.3 et 3.3.1).

³³ Comme cela a été indiqué dans le précédent examen, pour les importations, la TVA est calculée sur le prix à l'importation y compris les droits de douane et la taxe spéciale à la consommation (TSC), le cas échéant.

³⁴ Loi n° 7061, *Journal officiel* n° 30261 du 5 décembre 2017.

³⁵ Le Président est autorisé à augmenter jusqu'à quatre fois le taux de TVA indiqué dans la Loi sur la TVA, à le réduire à 1%, et à déterminer des taux d'imposition différents pour divers biens et services dans les limites de ces taux. Avant juillet 2018, les taux de TVA étaient réglementés par des décisions du Conseil des ministres.

³⁶ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

Tableau 3.8 Taux de TVA, 2022

Taux	Produits
18%	Taux général
8%	Vêtements; certains meubles; services de soins de santé; produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux; services de soins pour les jeunes, les personnes âgées, les malades ou les handicapés fournis par les maisons de retraite et les orphelinats; services éducatifs et services connexes; droits d'entrée pour les cinémas, les opéras, les opérettes, les ballets et les musées; services de restauration et de traiteur (à l'exclusion des boissons alcoolisées); services d'hébergement; produits textiles et de confection et leur fabrication à façon; certains engins de génie civil et agricoles; articles de papeterie; services d'assainissement des eaux usées; résidences jusqu'à 150 m ² ; péages de ponts construits selon le modèle construction-exploitation-transfert; livraisons de GPL à usage domestique; certains meubles; livraisons de parcelles et de terrains; distribution d'électricité aux résidences et aux agriculteurs ayant droit d'irrigation; certains services d'avocat; et produits de nettoyage et d'hygiène de base
1%	Totalité des denrées alimentaires, produits agricoles et bétail; semences certifiées; résidences jusqu'à 150 m ² construites dans des zones à risque et dans le cadre de projets de transformation de bâtiments à risque; services de pompes funèbres; téléphones portables usagés sous certaines conditions; travaux de construction pour des projets de transformation urbaine; crédit-bail de machines et de matériel couverts par le certificat d'incitation à l'investissement lié à la législation sur le crédit-bail financier

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau 3.9 Nouvelles exemptions de TVA, 2016 à 2022

Fondement juridique	Exemptions de TVA mises en place
Loi n° 7394 <i>Journal officiel</i> n° 31810 du 15 avril 2022	- Exemptions temporaires de la TVA jusqu'à fin décembre 2025 pour la fourniture de biens et de services liés aux travaux de construction, aux contribuables titulaires de certificats d'incitation à l'investissement dans l'industrie manufacturière et le tourisme - Achat de technologies destinées à éliminer les émissions de gaz à effet de serre ainsi que services d'ingénierie fournis aux contribuables qui construisent des véhicules à moteur électrique en Türkiye, sur la base de la recherche et du développement réalisés dans le pays
Loi n° 7104 <i>Journal officiel</i> n° 30383 du 6 avril 2018	- Services de médecine préventive, de diagnostic, de traitement et de réadaptation fournis exclusivement par des établissements de santé à des personnes étrangères qui ne résident pas en Türkiye - Fourniture de nouvelles machines et de nouveau matériel aux personnes qui se livrent à des activités de R&D, d'innovation et de conception dans des zones de développement technologique, des centres de R&D et de conception dans le cadre de la Loi n° 5746 de soutien aux activités de recherche, de développement et de conception, et des laboratoires de recherche dans le cadre de la Loi n° 6550 de soutien aux infrastructures de recherche
Loi n° 6824 <i>Journal officiel</i> n° 30001 du 8 mars 2017	- Achats de maisons et de bureaux en Türkiye par des citoyens turcs vivant à l'étranger et des investisseurs étrangers, payés en devises étrangères
Loi n° 6761 <i>Journal officiel</i> n° 29898 du 24 novembre 2016	- Transport de fret à destination des zones franches et au départ des zones franches en vue de l'exportation
Loi n° 6663 <i>Journal officiel</i> n° 29620 du 10 février 2016	- Fourniture d'engrais et de matières premières aux fabricants d'engrais, et fourniture d'aliments pour animaux

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.1.4.2 Taxe spéciale à la consommation

3.40. La taxe spéciale à la consommation (TSC) continue d'être perçue sur les importations et la production nationale des biens énumérés ci-dessous, qui apparaissent sur les listes additionnelles de la Loi sur la taxe spéciale à la consommation.³⁷ Ces biens sont les produits pétroliers (liste I); les véhicules à moteur, les aéronefs et les bateaux (liste II); les boissons alcooliques et les produits du tabac (liste III); et les biens de consommation durable (liste IV). En 2021, les recettes au titre de la TSC ont compté pour 17,6% des recettes fiscales totales de l'État, contre 26,2% en 2016 (tableau A3. 1); cette diminution est due à une progression plus rapide d'autres sources de revenus.

³⁷ Loi n° 4760 du 6 juin 2002 sur la taxe spéciale à la consommation. Les taux de TSC en vigueur ont été consultés (en langue turque) à l'adresse suivante:
https://www.gib.gov.tr/fileadmin/mevzuat/otv_oranlari_tum/ozeltuketimoranlari-OpenPage.htm.

Suite à des modifications de la Constitution, le Président est autorisé à fixer les taux de TSC; cette responsabilité incombait auparavant au Conseil des ministres.³⁸

3.41. La TSC sur les produits pétroliers est appliquée à des taux spécifiques (en TRY/m³, TRY/kg ou TRY/litre). Par rapport à 2015, les taux de TSC appliqués à la plupart des produits pétroliers ont légèrement augmenté, sauf en ce qui concerne les mazouts, le gaz naturel liquéfié (GPL), le biodiesel (carburant automobile et combustible) et les articles bénéficiant d'un taux nul. Des exemptions sont appliquées aux produits énergétiques livrés aux forces armées; aux produits énergétiques utilisés pour les activités d'exploration et de production pétrolières; et au diesel pour les véhicules quittant la Türkiye à l'exportation.

3.42. Les taux de TSC sur les véhicules à moteur, les aéronefs et les bateaux sont *ad valorem*. Ils sont compris entre 1% et 220%. Comme précédemment, les taux les plus élevés s'appliquent aux véhicules à moteur de grosse cylindrée. Par rapport à 2015, les fourchettes de taux de TSC ont été élargies pour les véhicules de tourisme, les taux ont été réduits pour certaines catégories de véhicules à bas prix et sensiblement augmentés pour les voitures à prix plus élevé et/ou de plus grande cylindrée. Selon des sources locales, cela devrait entraîner des baisses de prix de 6% à 11% pour certaines voitures à essence et hybrides, y compris certains modèles produits localement.³⁹ Certaines exemptions sont prévues.⁴⁰

3.43. La TSC sur les boissons alcooliques est prélevée à des taux spécifiques (TRY/litre), sauf sur la bière pour laquelle le taux d'imposition est de 63% ou de 4,4096 TRY par litre, la valeur la plus élevée étant retenue. Depuis le précédent examen de la Türkiye, les taux de la TSC ont considérablement augmenté sur tous les articles.

3.44. La TSC sur les produits du tabac est calculée sur une base *ad valorem* assortie d'un plancher fiscal spécifique; la taxe *ad valorem* est alors comparée au montant d'imposition minimal spécifique, et la valeur la plus élevée est appliquée en ajoutant la taxe spécifique. Par rapport à 2015, les taux de TSC ont légèrement augmenté sur les cigares (y compris ceux à bouts coupés) et les cigarillos, mais ont été abaissés sur les autres produits du tabac.

3.45. La TSC sur les biens de consommation durable est appliquée à des taux de 3%, 6,7%, 20%, 25%, 40% et 50%. Lors du précédent examen de la Türkiye, la fourchette de taux la plus élevée était de 25%. Durant la période considérée, de nouvelles tranches tarifaires ont été ajoutées, à savoir 40% pour les appareils téléphoniques cellulaires émetteurs avec récepteur dont la base d'imposition à la TSC est supérieure à 1 500 TRY et inférieure à 3 000 TRY, et 50% pour les autres appareils téléphoniques cellulaires émetteurs avec récepteur.

3.46. Des exemptions générales de TSC sont prévues pour les marchandises soumises à certains régimes douaniers (transit, entrepôt douanier, perfectionnement actif, zones franches et entreposage provisoire); les exportations; les importations du corps diplomatique (sauf liste IV); et les marchandises des listes II, III et IV importées en franchise de droits de douane). La TSC est à taux zéro sur les carburants marins (section 3.3.1.4).

3.1.4.3 Taxe sur les services numériques

3.47. Par le biais de la Loi n° 7194, entrée en vigueur en mars 2020, la Türkiye a créé une Taxe sur les services numériques de 7,5% applicable aux fournisseurs de services numériques.⁴¹ La taxe est appliquée sur les revenus générés par la vente de certains services numériques, à savoir les services de publicité dans l'environnement numérique; le contenu audio, visuel ou numérique dans

³⁸ Décret n° 700 portant modification de certaines lois et de certains décrets afin de les adapter aux modifications de la Constitution. *Journal officiel* n° 30471 du 7 juillet 2018.

³⁹ *Hurriyet Daily News* (2022), "Turkey Revises Special Tax Brackets for Cars", 14 janvier. Adresse consultée: <https://www.hurriyetaidailynews.com/turkey-revises-special-tax-brackets-for-cars-170757>.

⁴⁰ Les exemptions s'appliquent à la première acquisition de véhicules par les proches des contribuables qui ont perdu la vie à la guerre et dans le cadre de leur devoir; à certains véhicules automobiles pour personnes handicapées; aux avions et aux hélicoptères de l'Association aéronautique turque; à tous les véhicules de l'organisation centrale de la Présidence; et à certains véhicules destinés à l'exploration pétrolière.

⁴¹ Loi n° 7194, *Journal officiel* n° 30971 du 7 décembre 2019. Le Communiqué général sur la mise en œuvre de la Taxe sur les services numériques a été publié dans le *Journal officiel* n° 31074 du 20 mars 2020. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/03/20200320-4.htm>. Des renseignements sont fournis sur la mise en œuvre de la taxe.

l'environnement numérique; les services permettant d'écouter, de visionner, de lire ou d'enregistrer des contenus numériques sur des appareils électroniques; les services de fourniture et d'exploitation d'environnements numériques impliquant une interaction avec l'utilisateur; et les services intermédiaires assurés par les fournisseurs de services numériques.⁴² Diverses exemptions sont appliquées.⁴³ En 2021, la taxe sur les services numériques a compté pour 0,2% des recettes publiques totales (tableau A3. 1). Elle est appliquée tant sur les services produits localement que sur les importations de services. Comme indiqué par les autorités, dans le contexte des négociations en cours concernant la taxation des services numériques menées au titre du projet BEPS (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices) de l'OCDE, une fois que l'OCDE sera parvenue à un accord, la taxe sur les services numériques sera supprimée et remplacée par le résultat obtenu par l'OCDE.

3.1.4.4 Vignettes adhésives pour les boissons alcooliques et les produits du tabac

3.48. La Türkiye applique toujours une prescription en matière de vignette adhésive pour les boissons alcooliques et les produits du tabac; les boissons de 5 cl ou moins et le vin durant la période de vieillissement en sont exemptés. Comme indiqué dans le précédent examen, les prix des vignettes adhésives sont les mêmes pour les marchandises de fabrication nationale que pour les marchandises importées, sauf en ce qui concerne la bière pour laquelle l'écart de prix est apparemment dû au coût du papier à timbre (tableau 3.10). Les prix des vignettes ont notablement augmenté pendant la période à l'examen. Pour les produits importés, l'étiquette codifiée peut être apposée sur les sites de production à l'étranger avant que les produits ne soient expédiés vers la Türkiye, dans l'espace douanier en Türkiye ou dans les installations d'entreprises agréées des provinces d'Istanbul, Izmir ou Mersin. Les vignettes adhésives sont un élément important de la prévention du piratage de la propriété intellectuelle.

Tableau 3.10 Liste des prix des vignettes adhésives, 2015 et 2022

Produit	2015 (milliers de TRY)	2022 (milliers de TRY)
Tabac (pour les produits de fabrication nationale)	10,15	88,07
Tabac (pour les produits importés)	10,15	88,07
Alcool (pour les produits de fabrication nationale)	58,19	504,43
Alcool (pour les produits importés)	58,19	504,43
Code pour la bière (pour la production nationale)	3,23	56,02
Étiquette codée de la bière (pour les produits importés)	3,23	97,23

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.1.4.5 Autres taxes et impositions sur les importations

3.49. L'importation de marchandises à crédit demeure soumise à une surtaxe au titre du Fonds de soutien pour l'utilisation des ressources. Cette surtaxe est imposée à un taux de 6% sur les transactions d'importation à crédit assorties de périodes de remboursement.⁴⁴ Depuis 2015, un taux de 0% est appliqué pour certaines marchandises importées figurant sur une liste.⁴⁵ Aucune surtaxe n'est imposée sur les transactions à l'importation prévoyant un paiement au comptant.

3.50. En vertu de la Loi sur les recettes de la Société turque de radio-télévision (Loi n° 3093), les importations de radios, de téléviseurs, de lecteurs vidéo et d'appareils combinés pouvant recevoir des émissions visuelles et/ou audio en Türkiye sont soumises à l'obtention préalable d'un timbre fiscal et à un droit à l'importation compris entre 2% et 12% du prix de la facture, TVA comprise.⁴⁶ Des frais sont également facturés aux fabricants nationaux de ces articles. Les recettes de ces taxes sont utilisées pour financer la radiodiffusion de service public.

⁴² Administration des recettes publiques de Türkiye (2021), *Régime fiscal turc 2021*. Adresse consultée: https://www.gib.gov.tr/sites/default/files/fileadmin/taxation_system2021.pdf.

⁴³ Les exemptions concernent les fournisseurs dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil; les services donnant lieu à un versement au Trésor en vertu de la Loi n° 406 sur le télégraphe et le téléphone; les services assujettis à la taxe spéciale sur les communications; les services fournis en vertu de l'article 4 de la Loi sur les banques; les ventes de certains produits à la suite d'activités de R&D; et les services de règlement.

⁴⁴ Décision du Conseil des ministres n° 2011/2304 entrée en vigueur le 13 octobre 2011.

⁴⁵ Décision du cabinet n° 2015/7511 du 8 avril 2015.

⁴⁶ Loi n° 6537 sur les recettes de la Société turque de radio-télévision. *Journal officiel* n° 18606 du 15 décembre 1984. Adresse consultée: <https://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.5.3093.pdf>.

3.1.5 Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation

3.51. Des prohibitions à l'importation sont imposées à divers produits pour des raisons de santé, d'environnement, de respect du droit interne, de sécurité et de moralité publique (tableau 3.11). Au cours de la période considérée, certaines des prohibitions strictes concernant les déchets et les polluants organiques persistants ont été révisées et certains déchets précédemment interdits ont été autorisés sous certaines conditions de licence ou autres prescriptions spécifiques.

Tableau 3.11 Prohibitions à l'importation, 2022

Description	Motif (articles pertinents de l'OMC)	Fondement juridique/réglementaire
Stupéfiants, haschich et préparations à base d'opium ^a	Santé, accords internationaux ^b	Loi n° 2313 du 21 novembre 1982 sur le contrôle des stupéfiants et Convention unique sur les stupéfiants (1961)
Certains déchets et chutes de métaux	Environnement	Communiqué sur les inspections à l'importation de déchets dans le cadre du contrôle pour la protection de l'environnement (Sécurité et inspection des produits n° 2022/3). Communiqué sur les inspections à l'importation de chutes de métaux dans le cadre du contrôle pour la protection de l'environnement (Sécurité et inspection des produits n° 2022/23)
Substances qui appauvrissent la couche d'ozone ^{a,c}	Environnement	Communiqué n° 2022/14 sur l'importation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et de gaz à effet de serre fluorés. Communiqué sur les inspections à l'importation de certains produits chimiques dans le cadre du contrôle pour la protection de l'environnement (Sécurité et inspection des produits n° 2022/6)
Polluants organiques persistants	Environnement	Règlement sur les polluants organiques persistants
Colorants	Santé	Loi n° 1593 sur la protection de la santé publique; Règlement sur les conditions spéciales applicables aux produits et additifs alimentaires et autres objets ayant une incidence sur la santé publique Communiqué n° 2022/5052 Add II (Liste) sur le régime d'importation
Armes chimiques inscrites aux annexes I et II de la Convention ^c	Environnement	Communiqué n° 2022/17 sur l'importation de substances chimiques annexées à la Convention sur les armes chimiques
Instruments de mesure non conformes aux normes juridiques turques	Respect du droit interne	Loi n° 3516 sur les normes et accords
Armes (à l'exception des armes militaires) ^a	Sécurité	Loi n° 6136 du 10 juillet 1953 sur les armes à feu et Communiqué n° 2022/2 sur l'importation des armes à feu et de leurs parties
Armes militaires, leurs parties et accessoires ^a	Sécurité	Loi n° 5201 sur le contrôle des entreprises industrielles produisant des armes de guerre, des véhicules, des équipements, des munitions et des explosifs Communiqué n° 2022/2 sur l'importation d'armes de guerre et de leurs parties
Jeux d'argent (sauf à des fins touristiques spécifiées) ^a	Moralité publique	Loi n° 1072 sur les jeux d'argent tels que roulette, billards électriques, flippers
Produits de contrefaçon (tous les produits industriels)	Respect du droit interne; accords internationaux ^a Moralité publique	Convention de Paris de 1883 annexée à la Loi de 1930 sur l'adhésion à l'Accord de La Haye sur la propriété industrielle internationale (1925); Code de la propriété industrielle, Loi n° 6769 de 2017; Loi douanière (n° 4458 de décembre 1999)
Étiquettes et produits d'emballage de contrefaçon	Moralité publique	Loi douanière (n° 4458 de décembre 1999)
Terre, feuilles, tiges, paille et engrais naturels à usage agricole (à l'exclusion du gazon et de la perlite obtenue en milieu artificiel)	Santé	Loi n° 5996 du 13 juin 2010 sur les services vétérinaires, la protection phytosanitaire, les denrées alimentaires et le bétail et Règlement sur la quarantaine agricole

Description	Motif (articles pertinents de l'OMC)	Fondement juridique/réglementaire
Ponte de vers à soie	Non indiqué	Loi n° 856 sur la culture et la vente de vers à soie et sur la ponte de vers à soie

- a Prohibés sauf s'ils sont importés par des organismes gouvernementaux autorisés.
- b Accords internationaux: interdiction d'importer résultant d'obligations contractées dans le cadre d'accords intergouvernementaux concernant les produits.
- c Importation interdite uniquement lorsque les produits proviennent de pays non-parties aux accords internationaux.

Source: Document de l'OMC G/MA/QR/N/TUR/2/Add.3 du 15 février 2022; et renseignements communiqués par les autorités.

3.52. La Türkiye applique toutes les sanctions commerciales des Nations Unies. S'agissant des sanctions commerciales de l'UE, la Türkiye peut ou non les appliquer car elles n'ont pas force d'obligation pour elle. Comme l'ont indiqué les autorités, aucune interdiction d'importation ne vise des pays spécifiques, en dehors des sanctions commerciales de l'ONU.

3.1.5.1 Formalités de licences d'importation

3.53. Les importateurs doivent être agréés par le Département du tabac et des boissons alcooliques du Ministère de l'agriculture et des forêts pour importer de l'alcool. Seuls les membres du marché des métaux précieux de Borsa Istanbul peuvent importer des métaux précieux sous forme brute. Les importateurs de diamants bruts doivent être autorisés par le Ministère du Trésor et des finances conformément au régime de certification du Processus de Kimberley. Les importateurs doivent obtenir un certificat de contrôle pour importer des produits pharmaceutiques, certains produits chimiques organiques, des vaccins à usage humain et vétérinaire, des produits chimiques utilisés pour le nettoyage et dans l'industrie alimentaire; des hormones; et certains animaux, certains produits d'origine animale et certaines matières végétales destinés à la production.⁴⁷ Les prescriptions relatives aux licences d'importation (certification) pour les envois de marchandises soumises à la surveillance des importations sont énoncées à la section 3.1.1.1.

3.54. La dernière notification de la Türkiye concernant les procédures de licences d'importation a été présentée en septembre 2022.⁴⁸ Comme précédemment, le régime des licences d'importation s'applique à certaines marchandises afin de faire respecter les conventions internationales et d'assurer la sécurité nationale et la sûreté du public et des travailleurs (tableau 3.12).

Tableau 3.12 Produits pour lesquels une licence d'importation est requise, 2022

Description (fondement juridique)	Prescriptions et motif	Modifications pendant la période à l'examen
Matières radioactives et appareils utilisant ces matières (Communiqué relatif aux importations 2022/3, Journal officiel (J.O.) n° 31706bis du 31 décembre 2021)	Prescriptions: L'autorisation et la licence d'importation doivent être obtenues auprès de l'Autorité de réglementation du nucléaire. Pour certains matériaux, les importateurs doivent eux-mêmes disposer d'un permis d'importation-exportation-transport ou d'un permis d'utilisation-détention. Des taxes afférentes à la licence et à l'autorisation d'importation sont perçues. Motif: Garantir la sécurité des patients contre les effets nocifs probables de la radioactivité.	Le nombre de produits visés par le communiqué et les droits de licence a été modifié.
Édulcorants intenses (Communiqué relatif aux importations 2022/4, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescriptions: Autorisation du Ministère de l'agriculture et des forêts au moins 10 jours avant l'importation. Les licences sont automatiquement délivrées dans les 10 jours si les prescriptions en matière de documentation sont remplies. La durée de validité de la licence est de 6 mois. Aucune taxe n'est perçue. Motif: Surveiller les effets des importations d'édulcorants intenses sur le marché turc du sucre, et mener des statistiques.	Le droit de licence a été modifié.

⁴⁷ Agence pour le commerce international des États-Unis. Adresse consultée: <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/Turkiye-import-requirements-and-documentation>.

⁴⁸ Document de l'OMC WT/LIC/N/3/TUR/19 du 22 septembre 2022.

Description (fondement juridique)	Prescriptions et motif	Modifications pendant la période à l'examen
Ouvrages cartographiques et produits contenant des informations cartographiques (Communiqué relatif aux importations 2022/5, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescriptions: Autorisation de la Direction des forces maritimes, pour l'importation de cartes marines. Autorisation de la Direction générale de la cartographie du Ministère de la défense nationale, pour l'importation des autres articles. Une redevance est perçue pour l'inspection de l'ouvrage cartographique. Les autorisations d'importation sont accordées pour chaque produit. Motif: Fournir des renseignements exacts au public.	Le droit de licence a été modifié.
Véhicules (Communiqué relatif aux importations 2022/7, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescriptions: Autorisation du Ministère de l'industrie et de la technologie ou de l'Institut turc de normalisation. Des droits d'inspection sont perçus. Motif: S'assurer que les véhicules importés sont adaptés au réseau autoroutier.	La prescription exigeant une facture pro forma visée par le Ministère de l'industrie et de la technologie a été supprimée.
Aéronefs civils (Communiqué relatif aux importations 2022/8, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescriptions: Autorisation de la Direction générale de l'aviation civile, 7 jours avant l'importation. Motif: Empêcher que les produits importés soient utilisés dans d'autres domaines que l'aviation civile. Des droits sont perçus.	Le nombre de produits visés par le communiqué et les droits de licence a été modifié.
Certains explosifs, armes à feu, couteaux et produits similaires (Communiqué relatif aux importations 2022/11, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescriptions: Autorisation de la Direction générale de la sécurité du Ministère de l'intérieur. Les importateurs doivent disposer d'un document de licence de production, de vente et d'utilisation, obtenu auprès des gouvernorats de provinces concernés, pour l'importation de certains articles. Motif: Protection de la sécurité nationale et de la sûreté publique.	Aucune modification
Certaines substances affectant la santé et la sécurité au travail (Communiqué relatif aux importations 2022/13, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescription: Autorisation de l'Institut de la santé et de la sécurité des travailleurs, rattaché au Ministère du travail, des services sociaux et de la famille. Aucun droit n'est perçu. Motif: Protéger la santé des travailleurs.	..
Papiers des types utilisés pour l'impression de billets de banque et de titres (Communiqué relatif aux importations 2022/10, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescription: Autorisation du Ministère du commerce ou de la Commission des marchés financiers. Motif: Donner confiance aux intervenants sur les marchés financiers.	Aucune modification
Engrais (Communiqué relatif aux importations 2022/16, J.O. n° 31706 bis de 2021)	Prescription: Autorisation du Ministère de l'agriculture et des forêts. L'Union européenne est exemptée des prescriptions de licences d'importation exigées pour la plupart des engrais. La durée de validité d'une licence est de 6 mois. Elle peut être prolongée jusqu'à la fin de l'année civile. Des droits de licence s'appliquent. Motif: Aider à assurer une bonne gestion des ressources utilisées pour la production agricole, qui peuvent causer des dommages à la santé ou à la vie des animaux ou des personnes, ou nuire à la préservation des végétaux si leur utilisation n'est pas contrôlée.	La licence d'importation n'est pas exigée pour l'importation de certains produits qui ne sont pas destinés à être utilisés comme engrais.
Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Communiqué relatif aux importations 2011/1, J.O. n° 27859 du 27 février 2011)	Prescription: Un document CITES délivré par le Ministère de l'agriculture et des forêts est exigé pour l'importation des espèces répertoriées. La durée de validité de ce document est de 12 mois. Des droits de licence sont perçus. Motif: Se conformer à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).	Les importations d'espèces sauvages envahissantes ou nuisibles aux espèces indigènes et à la biodiversité sont interdites.

.. Non disponible.

Source: Document de l'OMC G/LIC/N/3/TUR/17 du 5 janvier 2021.

3.1.6 Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde

3.55. Comme indiqué à la section 3.1.1.1, la Türkiye, par le biais du mécanisme de surveillance des importations, exige des importateurs de certains produits qu'ils fournissent des données/informations en supplément de celles qui figurent dans la déclaration en douane, dès lors que ces renseignements pourraient être nécessaires pour de futures enquêtes antidumping et de sauvegarde. Ce mécanisme sert également à contrôler le contournement.

3.1.6.1 Mesures antidumping et mesures compensatoires

3.56. Les lois et règlements d'application de la Türkiye sur les mesures antidumping et les mesures compensatoires sont toujours les suivants: la Loi n° 3577 de 1989 sur la prévention de la concurrence déloyale en matière d'importations (telle que modifiée par la Loi n° 4412 de 1999); le Décret n° 13482/1999 sur la prévention de la concurrence déloyale en matière d'importations, tel que modifié en 2005 et en 2020; et le Règlement sur la prévention de la concurrence déloyale en matière d'importations, tel que modifié en 2002 et en 2006. L'article 9 du Décret n° 13482 a été modifié en 2020 pour permettre au Conseil, avec l'approbation du Ministère du commerce, de suspendre ou de modifier partiellement ou totalement une mesure antidumping en vigueur lorsque les importations d'un produit font également l'objet de mesures de sauvegarde. Ces décisions sont appliquées de manière prospective à compter de leur date d'entrée en vigueur et les montants perçus avant une telle décision ne peuvent être remboursés.⁴⁹

3.57. Les autorités compétentes en matière d'enquêtes antidumping sont le Département du dumping et des subventions (pour les pratiques de dumping et de subvention) et le Département de la surveillance et de l'évaluation des politiques d'importation (pour les pratiques de contournement). Ces deux départements sont rattachés à la Direction générale des importations du Ministère du commerce.⁵⁰

3.58. La Türkiye a ouvert 44 enquêtes antidumping au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} juillet 2022; elle a imposé une mesure provisoire et 33 mesures définitives à la suite d'enquêtes initiales. Au total, 27 mesures ont expiré ou ont été levées (tableau 3.13).

Tableau 3.13 Enquêtes initiales et mesures antidumping, 1^{er} janvier 2016-1^{er} juillet 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ouvertures d'enquêtes	16	8	6	2	3	9	0
Mesures provisoires ^a	1	0	0	0	0	0	0
Mesures définitives ^a	9	10	10	0	2	1	1
Mesures expirées/levées	2	4	3	8	1	5	4

a Les données englobent les mesures provisoires et définitives imposées à la suite d'une enquête initiale. Elles ne tiennent pas compte des mesures définitives imposées à la suite de révisions ou d'autres procédures ultérieures.

Source: Rapports semestriels de la Türkiye au Comité des pratiques antidumping de l'OMC.

3.59. En juillet 2022, la Türkiye appliquait 131 mesures antidumping définitives, soit moins que les années précédentes. Les importations de 23 économies étaient concernées. Les importations en provenance de Chine ont fait l'objet d'environ la moitié des mesures antidumping prises chaque année au cours de la période considérée. Les autres partenaires commerciaux régulièrement soumis à plusieurs mesures comprennent l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la République de Corée, le Taïpei chinois, la Thaïlande et le Viet Nam (tableau 3.14).

3.60. Les produits textiles étaient à l'origine de la plupart des mesures en vigueur au 1^{er} juillet 2022, suivis des produits miniers et des métaux, puis des produits en matières plastiques et en caoutchouc (graphique 3.3).

⁴⁹ Document de l'OMC G/ADP/N/1/TUR/3/Suppl.4-G/SCM/N/1/TUR/3/Suppl.4 du 4 novembre 2020.

⁵⁰ Document de l'OMC G/ADP/N/14/Add.56-G/SCM/N/18/Add.56 du 21 avril 2022.

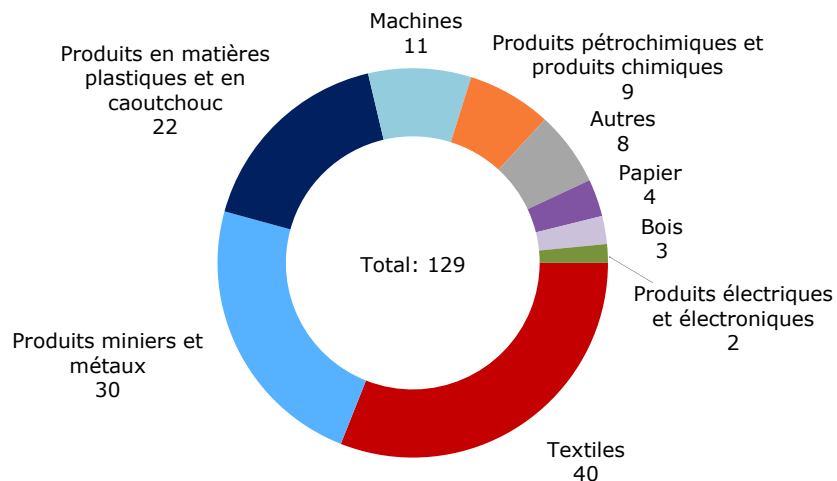
Tableau 3.14 Mesures antidumping en vigueur, par partenaire commercial/région, janvier 2016-juillet 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
Allemagne	2	2	3	3	3	3	3
Bangladesh	0	0	1	1	1	0	0
Brésil	1	1	2	2	2	2	2
Bulgarie	4	4	4	4	4	1	1
Canada	1	1	1	0	0	0	0
Chine	59	62	54	60	60	56	58
Corée, République de	5	9	9	10	10	7	8
Égypte	1	1	1	1	1	0	0
Espagne	0	1	1	2	2	0	0
États-Unis	4	4	4	3	3	2	1
Fédération de Russie	3	3	4	4	4	3	3
Finlande	0	0	1	1	1	1	1
Grèce	0	2	2	4	4	1	1
Hong Kong, Chine	1	1	1	1	1	1	0
Inde	9	9	9	11	11	8	8
Indonésie	11	10	11	11	11	7	6
Iran, République islamique d'	0	0	2	2	2	1	1
Israël	2	2	2	2	2	1	1
Italie	1	2	2	2	2	1	1
Malaisie	11	11	12	12	13	1	7
Pakistan	2	2	2	2	2	1	1
Philippines	2	2	2	2	2	0	0
Pologne	1	1	2	2	2	1	1
Roumanie	1	1	0	0	0	0	0
Serbie	1	1	1	1	1	1	1
Sri Lanka	1	1	1	2	2	1	1
Suède	0	0	1	1	1	1	1
Taipei chinois	12	12	13	12	12	7	7
Thaïlande	9	10	11	11	12	9	9
Ukraine	1	0	0	0	0	0	0
Viet Nam	11	11	14	13	13	8	8
Total	156	166	173	182	184	131	131

a Les chiffres correspondent aux mesures en vigueur au 30 juin 2022.

Note: Les chiffres représentent les mesures antidumping en vigueur au 31 décembre de chaque année (sauf pour 2022). Les engagements et les droits sont considérés comme des mesures distinctes.

Source: Rapports semestriels de la Türkiye au Comité des pratiques antidumping de l'OMC.

Graphique 3.3 Mesures antidumping en vigueur, par produit, 30 juin 2022

Source: Rapports semestriels de la Türkiye au Comité des pratiques antidumping de l'OMC.

3.61. Au cours de la période considérée, la Türkiye a ouvert, en mars 2018, une enquête en matière de droits compensateurs sur les fibres acryliques ou modacryliques originaires de Chine; cette enquête a été close sans qu'une mesure soit imposée.⁵¹ Une enquête ouverte en 2015 sur les tubes et tuyaux sans soudure en fer et en acier a également été close sans prise de mesure en octobre 2016.⁵² Au 1^{er} septembre 2022, une mesure compensatoire était en vigueur en Türkiye, sur les films de PET en provenance de l'Inde. Un réexamen à l'extinction avait été lancé le 12 septembre 2020 et avait abouti le 6 mars 2022 à la décision de maintenir la mesure.⁵³

3.1.6.2 Mesures de sauvegarde

3.62. Le cadre juridique de la Türkiye régissant l'imposition de mesures de sauvegarde se compose du Décret sur les mesures de sauvegarde à l'importation et du Règlement sur les mesures de sauvegarde à l'importation. Aucune modification de la loi ou du règlement n'a été apportée au cours de la période à l'examen. C'est au Ministère du commerce (anciennement au Ministère de l'économie) qu'il revient de proposer et de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde et d'en contrôler l'application. Les procédures d'ouverture des enquêtes de sauvegarde et d'adoption, de révision, de prorogation, de modification et de suppression des mesures de sauvegarde provisoires ou définitives sont inchangées; elles ont été décrites dans le précédent examen de la Türkiye.⁵⁴

3.63. Au 1^{er} septembre 2022, la Türkiye appliquait un total de cinq mesures de sauvegarde définitives. Depuis le 1^{er} janvier 2016, le pays a ouvert sept nouvelles enquêtes de sauvegarde, dont cinq ont abouti à l'application de mesures finales. Trois mesures de sauvegarde préexistantes ont été prorogées (tableau 3.15).

Tableau 3.15 Activité en matière de sauvegarde, 1^{er} janvier 2016-1^{er} septembre 2022

Date d'ouverture d'enquête	Marchandises	Mesures	Dernière(s) notification(s) à l'OMC
Nouvelles enquêtes			
5 décembre 2014	Appareils d'émission incorporant un appareil de réception – téléphones portables "cellulaires"	Enquête close le 4 mars 2016 sans prise de mesure	G/SG/N/9/TUR/6, 15 mars 2016
25 avril 2015	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine ou en céramique	Enquête close le 25 janvier 2016 sans prise de mesure	G/SG/N/9/TUR/7, 6 février 2017
6 avril 2017	Pneumatiques	Enquête close le 5 janvier 2018 sans prise de mesure	G/SG/N/6/TUR/22/Suppl.1, G/SG/N/7/TUR/12/Suppl.1, G/SG/N/11/TUR/21/Suppl.1, 17 janvier 2018
22 avril 2017	Brosses à dents	Mesure définitive imposée le 3 février 2018	G/SG/N/8/TUR/16, G/SG/N/10/TUR/16, G/SG/N/11/TUR/22, 19 octobre 2017
27 avril 2018	Certains produits en acier	Droit provisoire imposé le 17 octobre 2018. Enquête close sans prise de mesure le 7 mai 2019	G/SG/N/7/TUR/13/Suppl.1, 13 mai 2019
30 décembre 2018	Fils de nylon ou d'autres polyamides	Mesure définitive imposée le 21 octobre 2019	G/SG/N/8/TUR/17, G/SG/N/10/TUR/17, G/SG/N/11/TUR/24, 23 octobre 2019
11 juin 2020	Copeaux de polyéthylène téréphtalate	Mesure définitive imposée le 13 décembre 2020	G/SG/N/8/TUR/18, G/SG/N/10/TUR/18, G/SG/N/11/TUR/25, 16 novembre 2020

⁵¹ Document de l'OMC G/SCM/N/349/TUR du 22 octobre 2019.

⁵² Document de l'OMC G/SCM/N/313/TUR du 8 mars 2017.

⁵³ Document de l'OMC G/SCM/N/386/TUR du 25 février 2022.

⁵⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

Date d'ouverture d'enquête	Marchandises	Mesures	Dernière(s) notification(s) à l'OMC
30 mai 2020	Fibres discontinues de polyester, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	Mesure définitive imposée le 23 septembre 2020	G/SG/N/8/TUR/19, G/SG/N/10/TUR/19, G/SG/N/11/TUR/26, 30 août 2021
9 octobre 2021	Boulets et articles similaires pour broyeurs	Mesure définitive imposée le 26 août 2022	G/SG/N/8/TUR/20, G/SG/N/10/TUR/20, G/SG/N/11/TUR/27, 5 août 2022
Enquêtes visant à proroger les mesures existantes			
17 juin 2017	Copeaux de polyéthylène téréphtalate	Mesure définitive imposée le 8 novembre 2017	G/SG/N/8/TUR/13/Suppl.2, G/SG/N/10/TUR/13/Suppl.3, G/SG/N/11/TUR/16/Suppl.2, 9 novembre 2018
3 juin 2020	Brosses à dents	Prorogation des mesures définitives à compter du 3 février 2021	G/SG/N/10/TUR/16/Suppl.2, G/SG/N/11/TUR/22/Suppl.2, 14 janvier 2021
16 janvier 2021	Papiers peints et revêtements muraux similaires	Prorogation de la mesure définitive à compter du 6 août 2021	G/SG/janvier/10/TUR/15/Suppl.2, G/SG/N/11/TUR/20/Suppl.2, 15 juillet 2021
26 janvier 2022	Fils de nylon ou d'autres polyamides	Aucun fait nouveau	G/SG/N/6/TUR/25/Suppl.1, G/SG/N/14/TUR/12, 4 février 2022

Source: Notifications de la Türkiye au Comité des sauvegardes de l'OMC.

3.64. Au cours de la période considérée, la Türkiye a notifié au Conseil du commerce des marchandises sa proposition de suspension des concessions conformément à l'Accord sur les sauvegardes sous la forme d'une augmentation des droits sur une sélection de produits en provenance de Thaïlande⁵⁵, des États-Unis⁵⁶, d'Égypte⁵⁷ et de l'Union européenne.⁵⁸

3.1.7 Autres mesures visant les importations

3.1.7.1 Mesures relatives à la teneur en éléments locaux

3.65. En vertu de la Loi sur l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables pour la production d'électricité, telle que modifiée en 2010 (Loi sur les énergies renouvelables)⁵⁹, et du Décret présidentiel n° 3453 du 20 janvier 2021⁶⁰, l'État garantit des tarifs de rachat pour l'achat d'électricité produite par les centrales électriques à énergie renouvelable. Des incitations supplémentaires sont également prévues pour les centrales électriques utilisant des produits mécaniques et/ou électromécaniques de fabrication nationale, sous la forme d'un complément aux tarifs de rachat (appelé le mécanisme de soutien aux sources d'énergies renouvelables). Les objectifs de ce régime sont d'accroître la part des sources d'énergie renouvelables dans la production totale d'électricité, de réduire la dépendance à l'égard des importations d'énergie et de soutenir le développement de l'industrie des énergies renouvelables en Türkiye, notamment par la création d'emplois et la réduction de la dépendance à l'égard des importations de ces composants.⁶¹ L'application des tarifs de rachat et du soutien aux sources d'énergies renouvelables était initialement destinée aux centrales électriques admissibles mises en service avant décembre 2020; le délai a ensuite été prolongé jusqu'au 30 juin 2021. Ces mesures de soutien devaient être temporaires. Toutefois, en vertu du décret présidentiel n° 3453, un nouveau mécanisme a été adopté pour les centrales électriques mises en service entre le 1^{er} juillet 2021 et décembre 2025, selon lequel les tarifs de rachat sont fixés pour 10 ans et les incitations du mécanisme de soutien

⁵⁵ Documents de l'OMC G/L/1183 et G/SG/N/12/TUR/5 du 3 août 2017.

⁵⁶ Documents de l'OMC G/L/1242 et G/SG/N/12/TUR/6 du 22 mai 2018; G/L/1242/Suppl.1 et G/SG/N/12/TUR/6/Suppl.1 du 15 août 2018; et G/L/1242/Suppl.2 et G/SG/N/12/TUR/6/Suppl.2 du 23 mai 2019.

⁵⁷ Documents de l'OMC G/L/1350 et G/SG/N/12/TUR/7 du 11 décembre 2019.

⁵⁸ Documents de l'OMC G/L/1359 et G/SG/N/12/TUR/9 du 25 mai 2020; G/L/1359/Rev.1 et G/SG/N/12/TUR/9/Rev.1 du 24 juillet 2020; et G/L/1359/Rev.2 et G/SG/N/12/TUR/9/Rev.2 du 30 juin 2021.

⁵⁹ Loi n° 5346 de 2005 telle que modifiée par la Loi n° 6094 de 2010. La modification de 2010 a introduit les articles 6 et 6B sur l'utilisation des produits nationaux, entre autres choses.

⁶⁰ Décret présidentiel n° 3453 du 20 janvier 2021, *Journal officiel* n° 31380 du 30 janvier 2021.

⁶¹ Document de l'OMC WT/TPR/M/331/Add.1 du 9 mai 2016.

aux sources d'énergies renouvelables le sont pour 5 ans. La teneur en éléments locaux a diminué; alors qu'elle variait auparavant entre 0,023 USD/kWh et 0,092 USD/kWh selon le type d'installation de production, elle est à présent de 0,08 TRY/kWh (tableau 3.16). Les tarifs de rachat et les incitations au titre du mécanisme de soutien aux sources d'énergies renouvelables sont réajustés trimestriellement en fonction d'un panier composé de devises et d'indices de prix, et sont soumis à un plafond en USD.⁶²

Tableau 3.16 Tarifs d'achat et soutien à la teneur en éléments locaux en vertu de la Loi sur l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables pour la production d'électricité et le Décret présidentiel n° 3453, 1^{er} juillet 2021-décembre 2025

Type de centrale électrique	Tarifs d'achat (TRY/kWh)	Plafond des tarifs d'achat après réajustement (USD/kWh)	Soutien à la teneur en éléments locaux via le mécanisme de soutien aux sources d'énergies renouvelables
Hydroélectrique	0,40	0,064	0,08
Éolienne	0,32	0,051	0,08
Géothermique	0,54	0,086	0,08
Biomasse			
Gaz d'enfouissement	0,32	0,051	0,08
Biométhanisation	0,54	0,086	0,08
Élimination thermique	0,50	0,080	0,08
Solaire	0,32	0,051	0,08

Source: Ergün Avukatlık Büosu Law Offices (2021), *New YEKDEM (Renewable Energy Support) Mechanism in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.cergun.av.tr/publication/new-yekdem-renewable-energy-support-mechanism-in-Türkiye/#:~:text=According%20to%20the%20Presidential%20Decree,2021%20and%2031%20December%202025>.

3.66. Les prescriptions en matière de teneur en éléments locaux figurent dans certains cahiers des charges des marchés publics (section 3.3.6). Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye, en vertu de la Loi sur les partenariats public-privé dans le domaine de la santé, 20% au moins de l'équipement médical utilisé dans les établissements de soins résultant d'un partenariat public-privé doit être de fabrication locale.⁶³ Le différend DS583 concernait l'application d'une prescription relative à la localisation comme condition de remboursement des produits pharmaceutiques dans le cadre du régime d'assurance-maladie universelle de la Türkiye. En août 2022, la Türkiye a fait part de son intention de mettre en œuvre les recommandations et les décisions du Groupe spécial et des arbitres dans ce différend.⁶⁴

3.2 Mesures visant directement les exportations

3.2.1 Procédures et prescriptions douanières

3.67. Les procédures en matière d'exportation sont énoncées dans la Loi sur les douanes, le Règlement douanier, le Règlement sur les exportations et le Décret sur le régime d'exportation de la Türkiye.⁶⁵

3.68. Au moment de l'examen précédent de la Türkiye, les exportateurs (personnes physiques et morales) devaient être membres d'une association d'exportateurs avant de mener des opérations d'exportation. Les déclarations d'exportation doivent tout d'abord être élaborées et approuvées par l'association d'exportateurs compétente avant d'être soumises aux autorités douanières. Comme indiqué par les autorités, cette procédure vise à guider les exportateurs dans leurs opérations d'exportation et à faciliter et à accroître les exportations grâce à une coopération régulière. L'enregistrement des exportations est nécessaire pour plusieurs marchandises à des fins de surveillance (encadré 3.1)⁶⁶; les déclarations en douane relatives à ces marchandises sont

⁶² Le panier comprend l'indice des prix à la production (pondération de 26%), l'indice des prix à la consommation (pondération de 26%), le dollar US (pondération de 24%) et l'euro (pondération de 24%).

⁶³ Loi n° 6428 sur les partenariats public-privé dans le domaine de la santé, *Journal officiel* n° 28582 du 9 mars 2013. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2013/03/20130309-1.htm>. Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 8 août 2016.

⁶⁴ Document de l'OMC WT/DSB/M/469 du 10 octobre 2022, paragraphe 2.2.

⁶⁵ Règlement sur les exportations, *Journal officiel* n° 26109, 6 juin 2006, et Décret sur le régime d'exportation (Décision du Conseil des ministres n° 95/7623 du 22 décembre 1995).

⁶⁶ La base législative de cette prescription est le Communiqué n° 2006/27 sur les marchandises dont l'exportation est soumise à enregistrement, *Journal officiel* n° 26190 du 6 juin 2006.

enregistrées par le Secrétariat général de l'association d'exportateurs concernée. On a constaté au cours de la période à l'examen une augmentation importante des marchandises dont l'exportation est soumise à enregistrement, et deux catégories de marchandises ont été retirées de la liste.⁶⁷

Encadré 3.1 Marchandises dont l'exportation est soumise à enregistrement

Substances pour lesquelles la prime du Fonds de soutien et de stabilisation des prix (SPSF) peut être déduite; substances payées par le SPSF; exportations qui relèvent de comptes spéciaux; exportations dans le cadre de l'Accord entre la Türkiye et la Fédération de Russie sur le gaz naturel; marchandises auxquelles des partenaires commerciaux appliquent des restrictions quantitatives; exportations destinées à des pays visés par des sanctions économiques décidées par l'ONU; marchandises devant être accompagnées d'un certificat au titre du Règlement n° 25841 du 10 juin 2005; huile d'olive naturelle, huile d'olive traitée en vrac ou en barils, réglisse, écume de mer brute et tubes à essai; marchandises visées par l'Accord de Vienne concernant la protection de la couche d'ozone à destination des pays qui y sont parties; olives non traitées en sacs, sachets ou boîtes; intestins à l'état brut; ovins vivants, poils de chèvre; porcs; piments rouges du type kapya, en vrac; olives non traitées (non entièrement fermentées); débris de cuivre et de zinc; marbre blanc, marbre coloré avec nervures, onyx, travertin et autres; ciment; cornichons; graines de pignons doux; froment (blé), méteil, sarrasin et triticale; lentilles; orge et maïs; et cuir tanné au chrome.

Produits ajoutés au cours de la période à l'examen: graines de pavot (non destinées à l'ensemencement); bois d'arbres forestiers, sauf ceux qui sont soumis à des prohibitions à l'exportation et à des licences d'exportation; circuits électroniques imprimés sous forme de débris; sons de maïs; sons d'orge; sons de blé (froment); riz; seigle; tissus gonflés par fusion; coton (non cardé ni peigné); déchets de coton; coton cardé ou peigné; pâtes alimentaires; blé écrasé; semoules de froment (blé); panneaux de particules, panneaux dits "oriented strand board" et panneaux similaires en bois ou en autres matériaux ligneux; panneaux de fibres de bois ou d'autres matériaux ligneux; bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou fendus, d'une épaisseur > 6 mm (sauf pour le bois visé par une prohibition); engrais; pois chiches; acide sulfurique, à l'oléum; ammoniac pur; sucre; certains produits du bois (feuilles pour placages, pour contreplaqués ou pour bois stratifiés similaires et autres bois), sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés; kaolin et autres argiles kaoliniques; autres argiles; et pâte de tomate.

3.69. Depuis le lancement du projet de douanes sans papier par le Ministère du commerce en 2019, toutes les déclarations d'exportation et les documents connexes doivent être soumis, traités et stockés en ligne. Les documents et licences d'exportation sont obtenus via le système de guichet unique, et les déclarations d'exportation sont présentées et traitées via le système BILGE (section 3.1.1.1). Une évaluation des risques des exportations de certains produits agricoles est réalisée par l'intermédiaire du TAREKS à des fins de contrôle de la qualité (section 3.1.1.1). En 2018, un système automatisé pour les certificats d'origine et les certificats de circulation (Medos) a été élaboré pour permettre la délivrance et l'approbation électroniques des preuves d'origine et des certificats de circulation.⁶⁸ Comme indiqué par les autorités, la mise en place du système a permis une exécution rapide et effective de ces processus en éliminant la nécessité de se rendre auprès des organes compétents et des autorités douanières, a facilité le processus de contrôle après la mainlevée et a réduit les formalités administratives.

3.70. La Türkiye a des dispositions relatives au contrôle de qualité à l'exportation de certains produits agricoles en vertu du Communiqué n° 2022/21 sur la sécurité et l'inspection des produits. Les exportations de certains autres produits, là encore à des fins de qualité commerciale, sont également régies par le Communiqué n° 2021/22 sur la sécurité et de l'inspection des produits.⁶⁹ Les prescriptions relatives à l'inspection sont, entre autres, mises en œuvre pour favoriser la production de qualité, protéger l'image des produits turcs sur les marchés mondiaux et renforcer la compétitivité des produits exportés. Une redevance d'inspection de 10 TRY est perçue.

⁶⁷ L'alcool éthylique, l'eau de cologne, le désinfectant et le peroxyde d'hydrogène ont été ajoutés à la liste de l'annexe en mars 2020 et supprimés en mai 2020. En outre, les coupures et débris de papier ou de carton recyclé ont été retirés de la liste en juin 2018, et les déchets et débris d'aluminium ont été retirés en 2017.

⁶⁸ Les certificats de circulation A.TR (certificats douaniers utilisés dans les échanges entre la Türkiye et l'Union européenne attestant que les marchandises peuvent circuler librement) et les documents justifiant l'origine émanent des exportateurs ou de leurs représentants légaux. Ils doivent être approuvés par un organe compétent (l'Union des chambres et bourses de commerce de Türkiye (TOBB), l'Assemblée des exportateurs turcs (TIM) ou la Confédération des commerçants et artisans turcs (TESK)). Enfin, ils sont validés par les autorités douanières.

⁶⁹ Ministère du commerce, *Product Safety and Quality Control System on Import and Export in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/legislation/product-safety-and-technical-regulation/product-safety-and-quality-control-system-on-import-export-in-turkey>.

3.2.2 Taxes, impositions et prélèvements

3.71. Dans le cadre du Fonds de soutien et de stabilisation des prix, qui est utilisé pour les versements de l'aide publique destinée aux exportations, tels que les restitutions agricoles (section 4.2.1), la Türkiye perçoit des taxes sur certains produits exportés.⁷⁰ L'objectif est d'accroître la valeur ajoutée des produits exportés. À la fin d'octobre 2022, des taxes à l'exportation étaient perçues sur les noisettes (0,04 USD /kg); les noisettes non décortiquées (0,08 USD/kg); les cuirs et peaux bruts; et les produits prétannés au chrome (0,5 USD/kg pour les cuirs et peaux bruts et 0,5 USD/kg ou 20% de la valeur à l'exportation f.a.b. selon les codes du SH pour les produits prétannés au chrome).

3.72. La TVA n'est pas perçue sur les exportations. Les exportations sont exonérées du droit de timbre appliqué aux documents. Il n'existe pas d'autres droits ou taxes visant les exportations.

3.2.3 Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation

3.2.3.1 Prohibitions à l'exportation

3.73. Le Décret n° 95/7623 sur le régime d'exportation de la Türkiye dispose que toutes les marchandises peuvent être exportées librement, sauf celles dont l'exportation est expressément interdite par des lois, des décrets ou des accords internationaux. Il autorise toutefois le Ministère du commerce à imposer des restrictions ou prohibitions à l'exportation. D'autres autorités publiques compétentes sont également habilitées à prendre des décisions concernant le régime d'exportation et doivent obtenir l'avis du Ministère du commerce. Les prohibitions à l'exportation notifiées à l'OMC demeurent largement inchangées. Elles ont été mises en place à des fins de salubrité de l'environnement et de protection des trésors nationaux, et sont en conformité avec les engagements pris par la Türkiye au titre de conventions internationales. Elles sont énoncées dans plusieurs lois et réglementations (tableau A3. 3).

3.74. En outre, ces dernières années, le Ministère de l'agriculture et des forêts (au moyen d'une autorisation temporaire de réglementation des exportations de certains produits agricoles dans un souci de sécurité alimentaire⁷¹) et le Ministère du commerce ont imposé des prohibitions à l'exportation de certains produits, principalement afin de stabiliser les prix intérieurs des produits agricoles. Il s'agit notamment des mesures suivantes:

- Une prohibition à l'exportation de beurre instaurée en avril 2022 par le Ministère de l'agriculture et des forêts. Cette mesure a été suivie de l'introduction d'une autorisation d'exportation temporaire entre juin et septembre 2022 sans limitation quant au montant des exportations ou aux exportateurs éligibles.
- Une suspension prudentielle imposée en mars 2022 par le Ministère du commerce à la demande du Ministère de l'agriculture et des forêts visant les exportations de céréales importées, de graines oléagineuses, d'huiles de cuisson et d'autres produits agricoles entreposés dans des entrepôts sous douane; cette suspension a été levée peu après son instauration.
- Une interdiction temporaire d'exporter de l'huile d'olive, des haricots et des lentilles du 26 février 2022 jusqu'à fin 2022 publiée par le Ministère de l'agriculture et des forêts. Les restrictions à l'exportation d'huile d'olive ont été supprimées le 7 juillet 2022.⁷²
- Une interdiction temporaire d'exporter de l'huile de soja, de l'huile de tournesol, des graisses et huiles végétales et de la margarine du 9 mars 2022 jusqu'à fin 2022 publiée par le Ministère de l'agriculture et des forêts. Les restrictions visant l'huile de soja, les graisses et huiles végétales et la margarine ont été levées le 29 août 2022.⁷³

⁷⁰ Décision 1-13/10/1988 du Conseil des Ministres sur le Fonds de soutien et de stabilisation des prix, *Journal officiel* n° 19959 du 14 octobre 1988.

⁷¹ Communiqué n° 2022/1 sur l'exportation de certains produits agricoles, *Journal officiel* n° 31732 du 27 janvier 2022. Tel que modifié par le Communiqué n° 2022/2, *Journal officiel* n° 31768 du 4 mars 2022.

⁷² Base de données de l'OMC sur le suivi du commerce. Adresse consultée: <https://tmdb.wto.org/fr>.

⁷³ Base de données de l'OMC sur le suivi du commerce. Adresse consultée: <https://tmdb.wto.org/fr>.

- Une interdiction temporaire visant l'huile d'olive en vrac publiée par le Ministère de l'agriculture et des forêts le 11 mars 2021. Elle a été levée le 27 juillet 2021.
- Une interdiction visant certains produits fourragers publiée par le Ministère de l'agriculture et des forêts (pour le foin le 23 mai 2021 et pour la luzerne le 26 août 2020). Cette mesure est appliquée sous la forme d'une non-délivrance de licences d'exportation pour une durée indéterminée, même si, en théorie, des licences peuvent être délivrées de manière périodique.⁷⁴
- Une interdiction d'exporter de la farine de froment fabriquée à partir de céréales de production nationale imposée par le Ministère du commerce en septembre 2018. Cette mesure visait à garantir la stabilité des prix intérieurs de la farine, à protéger les consommateurs turcs et à éviter la spéculation; elle était censée être temporaire.⁷⁵ Selon les autorités, un contingent a été mis en place pendant une courte période en 2018.

3.2.3.2 Contingents d'exportation

3.75. La Türkiye applique des contingents d'exportation aux anguilles et aux sangsues médicinales en conformité avec ses engagements pris au titre de la CITES. Les contingents sont ajustés annuellement par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, qui relève du Ministère de l'agriculture et des forêts.⁷⁶ En 2022, le contingent était de 100 000 kg pour les anguilles et de 1 500 kg pour les sangsues médicinales.⁷⁷

3.2.3.3 Licences d'exportation

3.76. Des licences d'exportation sont toujours requises pour 26 catégories de marchandises au titre de différents instruments juridiques/réglementaires. Les prescriptions en matière de licences d'exportation s'appliquent à tous les partenaires commerciaux et la plupart sont non automatiques (tableau A3. 4). Comme lors de l'examen précédent de la Türkiye, un grand nombre d'entre elles concernent l'agriculture, comme l'exige le Ministère de l'agriculture et des forêts. Parmi les évolutions survenues au cours de la période considérée figurent la modification des ministères responsables dans certains cas et, en 2020, l'introduction et la suppression de prescriptions en matière de licences d'exportation non automatiques visant les citrons, les oignons et les pommes de terre⁷⁸, les équipements de protection individuelle⁷⁹, et certains équipements et dispositifs médicaux.⁸⁰

⁷⁴ Global Trade Alert (2020), "Turkey: The Government Issues an Export Ban on Certain Forage Products", 27 août. Adresse consultée: <https://www.globaltradealert.org/state-act/60475/turkey-the-government-issues-an-export-ban-on-certain-forage-products>.

⁷⁵ Ministère du commerce. Adresse consultée: <https://www.ticaret.gov.tr/haberler/un-ihracatinda-yapilan-duzenleme-ile-iliskin-basin-aciklamasi>.

⁷⁶ Communiqué n° 2021/9 sur la délivrance de licences CITES et la répartition annuelle du contingent d'exportation pour les anguilles (anguilla). *Journal officiel* n° 31436 du 27 janvier 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/03/20210327-6.htm>. Communiqué n° 2021/50 sur la délivrance de licences CITES et la répartition annuelle du contingent d'exportation pour les sangsues médicinales. *Journal officiel* n° 31706 du 31 janvier 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/12/20211231-11.htm>.

⁷⁷ Ministère de l'agriculture et des forêts. Adresse consultée: <https://www.tarimorman.gov.tr/BSGM/Duyuru/148/Yilan-Baligi-Ve-Tibbi-Suluk-Icin-2022-Yili-Ihracat-Kotalari-Belirlenmistir>.

⁷⁸ Global Trade Alert (2020), "Turkey: Imposition of Permission Requirement on Exports of Onions and Potatoes", 7 janvier. Adresse consultée: <https://www.globaltradealert.org/state-act/43037/turkey-imposition-of-permission-requirement-on-exports-of-onions-and-potatoes>.

⁷⁹ Commission européenne, *Obstacles au commerce*. Adresse consultée: https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/barriers/details?barrier_id=16522&sps=false.

⁸⁰ Commission européenne, *Obstacles au commerce*; et Global Trade Alert (2020), "Turkey: Turkish Government Introduces Permission Requirement on the Export of Certain Medical Equipment and Devices", 26 mars. Adresse consultée: <https://www.globaltradealert.org/intervention/78867/export-licensing-requirement-turkey-turkish-government-introduces-permission-requirement-on-the-export-of-certain-medical-equipment-and-devices>.

3.2.3.3.1 Soutien et promotion des exportations

3.77. Le régime de perfectionnement actif de la Türkiye permet l'importation de matières premières et d'intrants sans payer de droits de douane ou d'autres taxes lorsque ceux-ci sont utilisés ou incorporés dans des produits exportés.⁸¹ Deux types de perfectionnement actif restent appliqués: i) la suspension (importations en admission temporaire contre caution sans paiement de droits d'importation); et ii) la ristourne (remboursement des droits d'importation lorsque les produits sont exportés).

3.78. Le Ministère du commerce et l'Assemblée des exportateurs turcs (TIM) continuent de mener à bien les actions énoncées dans la Stratégie d'exportation de la Türkiye pour 2023.⁸² Cela vise à favoriser une structure des exportations moderne et flexible fondée sur les technologies de pointe et la R&D afin de répondre aux exigences de l'environnement économique actuel et futur. Les objectifs de la stratégie sont notamment les suivants: croissance axée sur les exportations; diversification des exportations par pays et par produit; classification des produits par ordre de priorité sur la base de la R&D, de l'innovation, de la technologie de pointe et/ou de la haute valeur ajoutée; renforcement de la capacité d'exportation des PME; augmentation du nombre de marques turques présentes au niveau mondial; et amélioration des infrastructures logistiques de la Türkiye. En outre, le Ministère du commerce a élaboré une stratégie et un plan d'action pour l'exportation électronique (2018-2020) qui énoncent plusieurs objectifs stratégiques visant à rendre les exportations électroniques plus simples et plus accessibles pour les exportateurs. Ces objectifs sont notamment les suivants: accroître les capacités logistiques; améliorer les procédures douanières liées aux prescriptions relatives au commerce électronique transfrontières; garantir la sécurité des produits et les capacités d'audit liées au commerce électronique transfrontières; renforcer la compétitivité des entreprises nationales menant des activités de commerce électronique; faire en sorte que les micro entrepreneurs deviennent des exportateurs menant des activités en ligne; et prendre part à des collaborations internationales visant à favoriser les activités d'exportation électronique.⁸³

3.79. Le Ministère du commerce continue de proposer des services pour aider les exportateurs. Parmi les nouvelles initiatives lancées au cours de la période à l'examen figurent une plate-forme de facilitation des exportations qui fournit aux exportateurs des renseignements sur les possibilités de marché et les processus d'exportation, ainsi que d'autres services⁸⁴, et des mesures d'incitation au titre de la Décision présidentielle n° 5986 sur le soutien aux exportations électroniques, y compris des services de promotion du marché pour les opérations entre entreprises et consommateurs finals et de gestion des commandes.⁸⁵ En outre, le Ministère est en train d'élaborer une plate-forme pour les exportations électroniques turques qui aidera les exportateurs existants à passer au numérique et rendra les exportateurs turcs plus accessibles pour les importateurs à l'étranger.⁸⁶

3.80. Lors de l'examen précédent, les autres programmes de soutien mis en place par le Ministère du commerce, individuellement ou de concert avec des associations d'exportateurs, étaient les suivants: i) soutien aux entreprises et aux organisations de producteurs/fabricants concernant la

⁸¹ Communiqué n° 2006/12 sur le régime de perfectionnement actif, *Journal officiel* n° 26382 du 20 décembre 2006.

⁸² Ministère du commerce, *The Exports Strategy for Türkiye for 2023*. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/data/5b90d2eb13b8760beca887fd/2023%20EXPORT%20STRATEGY-15%20%C5%9Eubat%202022.pdf>.

⁸³ *Journal officiel* n° 30324 du 6 février 2018; et Mondaq (2018), "Turkey: E-Export Strategy and Action Plan of the Ministry of Trade (2018-2020) Is Published in the Official Gazette", 24 octobre. Adresse consultée: <https://www.mondaq.com/turkey/international-trade-investment/740302/e-export-strategy-and-action-plan-of-the-ministry-of-trade-2018-2020-is-published-in-the-official-gazette>.

⁸⁴ Lors de la première phase du projet, un robot basé sur l'intelligence artificielle a été développé pour proposer d'autres possibilités de marché aux exportateurs potentiels. Lors de la deuxième phase, le projet a intégré plusieurs modules supplémentaires, y compris le service "AskTürkiye" (www.askturkiye.com), qui fait le lien entre les exportateurs et des acheteurs potentiels, fournit des renseignements sur les acheteurs, dispense des formations et propose un chatbot intelligent. Selon les autorités, la plateforme a été visitée plus de 2,6 millions de fois depuis août 2020.

⁸⁵ Décision présidentielle n° 5986 sur le soutien aux exportations électroniques. *Journal officiel* n° 31934 du 25 janvier 2022. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/08/20220825-16.pdf>; et Esin Attorney Partnership. Adresse consultée: <https://www.esin.av.tr/2022/09/08/new-decree-on-electronic-export-incentives/>.

⁸⁶ Ministère du commerce. Adresse consultée: <https://www.ticaret.gov.tr/haberler/ihracat-desteklerine-yonelik-prefinansman-modeli-hayata-geciriliyor>.

participation à des foires à l'étranger (50% à 75% du coût total approximatif); ii) soutien aux entreprises dans le processus de certification concernant les certificats d'accès aux marchés étrangers afin de garantir le respect de la législation technique relative à l'environnement, à la qualité et à la santé humaine, et soutien concernant les frais liés à l'enregistrement et aux licences dans le secteur médical (50% des dépenses); iii) soutien concernant les magasins, les marques et la promotion à l'étranger pour les entreprises exploitant des bureaux dans d'autres pays pour la commercialisation de marchandises produites en Türkiye (50% des frais de publicité; 40-50% du loyer des entreprises exploitant un magasin à l'étranger et 50% des frais d'enregistrement des marques); iv) soutien concernant les études de marché et l'accès aux marchés afin d'accroître la part dans les marchés traditionnels (50% des voyages réalisés à l'étranger pour des études de marché; 50% des coûts liés à l'achat de rapports d'études de marché; 50% du coût de l'audit juridique et financier préalable aux fusions et acquisitions, et aux acquisitions de marques à l'étranger; et 50% des coûts de participation à des missions commerciales sectorielles à l'étranger et à des programmes du comité des marchés publics); v) soutien à l'analyse des besoins et aux activités de formation, de consultation et de promotion afin d'améliorer la compétitivité au niveau international grâce au groupage (75% des activités communes par projet organisées par des organisations de coopération); vi) promotion des sociétés de création à l'étranger (50% des dépenses afférentes aux activités de consultation, à la location de locaux, à la publicité et à la certification, et à l'enregistrement de marques); et vii) soutien visant à encourager les bureaux de conseil technique à développer leurs activités à l'étranger (au moins 50% des dépenses afférentes à la location de locaux, à la publicité, aux études de marché et à la participation aux foires, aux conférences, aux expositions, aux programmes de formation et aux compétitions professionnelles); ainsi que les programmes TURQUALITY (voir ci-après).

3.81. S'agissant des exportations de services turcs, le Ministère du commerce continue de fournir un appui par l'intermédiaire de son programme de soutien des services générateurs de devises en faveur du commerce des services, mis en place en 2012; le programme a été mis à jour en 2022.⁸⁷ Une aide publique est accordée aux services relatifs à la santé et au sport; à l'informatique; aux services culturels et relatifs aux films et séries télévisées; à l'éducation; aux services de conseil en matière de gestion; aux services verts; aux services de publication; à l'organisation de foires; à la logistique; à la gastronomie; à l'hébergement; et à d'autres services fournis aux entreprises. Les demandeurs retenus peuvent prétendre à une aide de l'État couvrant entre 50% et 70% des dépenses des entreprises afférentes à l'accès aux marchés, à la location de bureaux, à l'équipement des bureaux, à la certification, aux activités publicitaires et de commercialisation, à l'organisation de foires, et autres (participation à des événements nationaux et internationaux et à des comités commerciaux, et dépenses de personnel et d'établissement de rapports). Le montant maximum et la durée de l'aide accordée à une entreprise dépendent du type de dépenses et du secteur.

3.82. En outre, le Ministère du commerce et la TIM sont chargés de mettre en œuvre TURQUALITY, la stratégie de marque nationale du pays conçue pour faciliter et soutenir les marques turques sur les marchés internationaux, au moyen du financement fourni par l'intermédiaire de deux principaux programmes de soutien: "Marka" et "TURQUALITY®". L'État finance 50% de la feuille de route pour le développement et 50% des dépenses suivantes pour les demandeurs retenus: brevets, supports promotionnels, location de bureaux, coûts d'équipement des bureaux, certification, location d'un lieu de présentation et d'exposition, frais de franchise, frais de conseil et dépenses de personnel. Le montant maximum et la durée de l'aide accordée à une entreprise dépendent du type de dépenses et du programme. Fin octobre 2022, on comptait 32 marques et 303 entreprises participantes.

3.83. Les chambres de commerce, le Conseil des relations économiques extérieures (DEIK) et la TIM continuent également de jouer un rôle essentiel dans le soutien aux exportations turques et la promotion de celles-ci. Les initiatives prises au cours de la période à l'examen comprennent le lancement par la TIM d'un portail logistique de la Türkiye en 2021, lequel fournit une liaison de données entre les exportateurs et les sociétés de fret, ce qui facilite les transactions entre les deux; la mise en œuvre d'un service de "radar des exportations" (<https://www.ihracatpusulasi.org.tr>) qui fournit aux exportateurs une base de données leur permettant de trouver des marchés cibles; et le lancement d'une ligne d'assistance téléphonique nommée "ALO" via laquelle la TIM peut répondre aux questions de ses membres concernant le commerce extérieur.

⁸⁷ Décision présidentielle relative à la définition, à la classification et au soutien des exportations de services. *Journal officiel* n° 31815 du 20 avril 2022. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/04/20220420-10.pdf>.

3.84. La Türkiye continue d'accorder des subventions à l'exportation pour certains produits agricoles (section 4.2.1).

3.2.4 Financement, assurance et garanties à l'exportation

3.85. L'Eximbank est une banque d'État et l'unique organisme officiel de crédit à l'exportation du pays. Ses clients sont des exportateurs turcs, des entreprises contractantes et des investisseurs turcs présents à l'étranger, ainsi que des transporteurs internationaux et des opérateurs touristiques résidant en Türkiye. En 2021, l'Eximbank a apporté un soutien à 14 092 entreprises exportatrices, fournissant 22,5 milliards d'USD de crédits et 23,6 milliards d'USD sous forme d'assurance/de réassurance.⁸⁸ Ses objectifs sont d'accroître le volume des exportations, de diversifier les exportations de marchandises et de services, de développer de nouveaux marchés d'exportation, d'augmenter la part des exportateurs dans le commerce international et de fournir le soutien nécessaire à leurs initiatives, de renforcer la compétitivité et de donner une garantie aux exportateurs, aux sociétés contractantes étrangères et aux investisseurs sur les marchés internationaux, et de promouvoir et de soutenir la production et la vente de biens d'équipement pour les exportations grâce aux investissements à l'étranger. Au cours de la période à l'examen, le gouvernement a augmenté le capital libéré de l'Eximbank au moyen de transferts d'espèces provenant du Ministère du trésor et des finances.⁸⁹ Certains fonds à long terme utilisés par l'Eximbank qui proviennent d'institutions financières internationales ou qui sont garantis par ces institutions sont garantis ou contre-garantis par le Ministère du trésor et des finances. Au 30 septembre 2022, le solde des transactions garanties s'élevait à 1,2 milliard d'USD et le solde des transactions contre-garanties, à 250 millions d'EUR.

3.86. Comme indiqué lors de l'examen précédent de la Türkiye, l'Eximbank a trois activités principales: i) l'octroi de crédits de caisse et de crédits hors trésorerie à court, moyen et long termes; ii) les garanties/prêts internationaux destinés à financer des projets d'exportation ou à l'étranger d'entreprises turques; et iii) l'assurance du crédit à l'exportation pour la protection contre les risques commerciaux et politiques (tableau 3.17). Une description détaillée des facilités spécifiques accordées dans le cadre de chacun de ces domaines a été notifiée au Comité des subventions et des mesures compensatoires de l'OMC.⁹⁰

Tableau 3.17 Vue d'ensemble, crédits, prêts et assurance des crédits à l'exportation de l'Eximbank, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total du soutien financier (milliards d'USD)	33,5	39,5	44,5	44,2	45,7	46,0
% des exportations turques	23,1	25,0	26,3	24,4	26,9	20,4
Total des actifs (milliards d'USD)	19,4	22,6	26,4	27,4	27,8	24,4
Crédits (crédits intérieurs à court, moyen et long termes) (milliards d'USD)	22,0	24,1	27,3	26,7	28,5	22,5
Prêts internationaux (milliards d'USD)	0,6	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0
Programme d'assurance-crédit à l'exportation à court terme (milliards d'USD)	11,0	15,0	16,7	17,3	17,1	23,5
Programme d'assurance des crédits à l'exportation à moyen et long termes (milliards d'USD)	0,1	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0

Source: Renseignements communiqués par l'Eximbank.

3.87. Selon les autorités, les taux d'intérêt de l'Eximbank varient selon le programme, mais sont globalement alignés sur les taux du marché. La banque peut avoir une appétence pour le risque différente de celle des prêteurs privés, en particulier en période de turbulences économiques, comme on l'a vu lors de la pandémie de COVID-19. Elle peut aussi proposer aux clients des produits spécialisés répondant à leurs besoins spécifiques et fournir un financement avec des échéances plus longues que le secteur privé, tout en respectant l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public.

⁸⁸ Eximbank (2022), *Annual Report 2021*. Adresse consultée: <https://www.eximbank.gov.tr/interaktif-faaliyet-raporlari/2021/files/en-eximbank.pdf>.

⁸⁹ En 2018, le capital libéré de l'Eximbank a été augmenté de 4,8 milliards de TRY à 6,35 milliards de TRY, avec un transfert de capital en espèces de 1 milliard réalisé par le Ministère du trésor et des finances. En 2020, le capital a été augmenté de 7,16 milliards de TRY à 9,27 milliards de TRY, avec un transfert de 750 millions réalisé par le Ministère. En 2021, le capital a été augmenté de 9,27 milliards de TRY à 10,8 milliards de TRY, avec un transfert de 100 millions réalisé par le Ministère. Le transfert le plus récent (3,0 milliards de TRY) a été effectué en février 2022.

⁹⁰ Document de l'OMC G/SCM/N/372/TUR/2 du 21 décembre 2021.

3.88. Pendant la période à l'examen, l'Eximbank a successivement abaissé les taux prêteurs pour les PME et les exportateurs de produits de haute technologie de 15,19% en août 2019 à 7,95% en novembre 2019 afin de renforcer leur compétitivité.⁹¹ Un programme de crédits à l'exportation pour les jeunes entrepreneurs a été lancé en mai 2019 en collaboration avec Turk Is Bank, lequel prévoit des taux d'intérêt préférentiels pour les entreprises éligibles.⁹² La banque a aussi lancé une initiative en mars 2019 pour accorder des prêts à des taux préférentiels aux femmes entrepreneurs par l'intermédiaire de banques partenaires; cette initiative a été étendue en mai 2019 pour inclure davantage de banques partenaires et de ressources.⁹³

3.89. Parmi les autres facilités mises en place par l'Eximbank pendant la période à l'examen qui ont été notifiées à l'OMC figurent des crédits consentis aux sociétés de crédit-bail (introduits en 2019), un programme de crédits reposant sur les crédits à l'exportation assurés (2020), un programme de prêts destinés au financement des investissements (2020) et un programme de lettres de garantie pour les entrepreneurs de services à l'étranger (2020).⁹⁴

3.90. La Société de développement des exportations (IGE AS) a été établie en octobre 2021 et a débuté ses activités en mars 2022.⁹⁵ Elle est détenue par la TIM (6%), l'Eximbank (5%), des associations d'exportateurs (68%) et des banques (20%). Elle a été développée pour remédier aux difficultés que rencontrent certains petits exportateurs pour répondre à leurs besoins en matière de financement en raison du manque de garantie ou de capital. L'IGE AS a un système de garanties adossées à des fonds propres et peut par conséquent fournir des garanties aux bénéficiaires via ses propres ressources. Cela permet alors à l'Eximbank de fournir des crédits à ces exportateurs.

3.3 Mesures visant la production et le commerce

3.3.1 Mesures d'incitation

3.3.1.1 Introduction

3.91. En octobre 2022, le cadre juridique de la Türkiye sur le contrôle des aides publiques n'était toujours pas opérationnel. Alors que la Loi n° 6015 sur le suivi et le contrôle des aides publiques est entrée en vigueur officiellement en 2010⁹⁶, la législation secondaire nécessaire pour qu'elle soit efficace n'a pas encore été adoptée. La Loi n° 6015 contient les dispositions relatives aux aides publiques, ainsi que les procédures et principes pour le suivi de ce soutien. La Loi ne s'applique pas aux aides publiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des services.⁹⁷

3.92. Les aides publiques/incitations accordées aux entreprises turques sont abordées dans différentes parties du présent rapport. Les incitations à l'investissement sont décrites dans la section 2.4.3. Le soutien octroyé aux exportateurs par le Ministère du commerce, seul ou conjointement avec l'Union des exportateurs/d'autres entités, est traité dans la section 3.2.4.2. Les subventions à l'exportation de produits agricoles (y compris certains produits agricoles et produits de la pêche transformés) sont décrites dans la section 4.2.1, et les incitations liées au tourisme sont abordées dans la section 4.3.5 et ne sont donc pas répétées ici. En outre, un ensemble d'incitations sont également offertes par l'Institut de recherche scientifique et technologique de Türkiye (TÜBİTAK) pour les activités d'innovation et de R&D, et par l'Administration turque chargée du développement et du soutien des petites et moyennes entreprises (KOSGEB) pour le soutien des PME (sections 3.3.1.2 et 3.3.1.3).

⁹¹ Global Trade Alert, *Turkey*. Adresse consultée: <https://www.globaltradealert.org/country/213>.

⁹² Global Trade Alert (2019), "Turkey: Incentives for Young Entrepreneurs from Turk Eximbank", 3 mai. Adresse consultée: <https://www.globaltradealert.org/intervention/72027/trade-finance/turkey-incentives-for-young-entrepreneurs-from-turk-eximbank>.

⁹³ Global Trade Alert (2019), "Turkey: Turk Eximbank Provides Export Finance to Companies Owned by Women", 8 mars. Adresse consultée: <https://www.globaltradealert.org/intervention/72018/export-subsidy/turkey-turk-eximbank-provides-export-finance-to-companies-owned-by-women>.

⁹⁴ Document de l'OMC G/SCM/N/372/TUR/2 du 21 décembre 2021. Le Programme de lettres de garantie n'est pas mentionné dans l'ancienne notification.

⁹⁵ IGE AS. Adresse consultée: <https://ihracatigelistirme.com.tr/>.

⁹⁶ Loi n° 6015, *Journal officiel* n° 27738 du 23 octobre 2010.

⁹⁷ Le texte de cette loi a été consulté à l'adresse: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/public-private-partnerships-qa-and-legislation-in-turkiye.pdf>.

3.3.1.2 Programmes de soutien du TÜBİTAK

3.93. Le TÜBİTAK est l'organisme public chargé de soutenir l'écosystème national dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, de développer des produits et services à haute valeur ajoutée grâce aux technologies fondées sur la science, et d'assurer la production de connaissances spécialisées et le développement de ressources humaines qualifiées à ces fins.⁹⁸ Il relève de la compétence générale du Ministère de l'industrie et de la technologie. En 2022, son budget était estimé à 7 801 512 445 TRY (8 806 446 045 TRY aux prix constants), dont environ 52% étaient consacrés à des dons destinés à soutenir les activités liées à la R&D et à l'innovation. En 2016, un Bureau du transfert de technologie a été créé au sein du TÜBİTAK, avec pour objectif de protéger les droits de propriété intellectuelle de l'organisme, de définir ses processus de commercialisation et de gérer les processus de transfert associés.

3.94. Pendant la période considérée, les changements apportés aux programmes du TÜBİTAK ont concerné le lancement ou la mise en service de divers mécanismes d'octroi de dons, à savoir: i) l'Appel à octroi de dons dans le cadre de l'écosystème de l'intelligence artificielle (IA) en 2022, ii) le Programme de soutien aux investisseurs en capital-risque dans les technologies en 2021, iii) l'Appel au soutien des projets de R&D fondés sur les commandes des PME en 2020, iv) le Mécanisme de réseaux industriels d'innovation (SAYEM) en 2018, et v) les dons au titre de l'Appel au soutien du transfert de technologie brevetée en 2020. En outre, les seuils applicables au soutien sous forme de dons ont été relevés pour le Programme de don pour les projets industriels de R&D (de 60% à 75% des dépenses admissibles); le Programme de don pour les rencontres de partenariat de projets de R&D pour les événements incluant au moins un participant étranger (de 40 000 TRY à 100 000 TRY); et le Programme de soutien aux entrepreneurs (augmentation du capital d'amorçage initial de 150 000 TRY à 200 000 TRY en 2018 et de 200 000 TRY à 450 000 TRY en 2022) et le Programme de soutien au démarrage de projets de R&D dans les PME (augmentation de 600 000 TRY à 1 200 000 TRY) (tableau 3.18).

Tableau 3.18 Principales caractéristiques des programmes de soutien du TÜBİTAK

Programme	Objectif et bénéficiaires	Soutien
Programme de don pour les projets industriels de R&D	Soutenir les activités de recherche, de développement des technologies et d'innovation menées par des PME dans le cadre de projets; encourager l'activité entrepreneuriale et la coopération universités-industrie; et renforcer les capacités de recherche et de développement des technologies, la culture de l'innovation et la compétitivité. Bénéficiaires admissibles: PME résidant en Türkiye.	Aide sous forme de dons aux projets de R&D en vue de produire un nouveau produit, de développer et d'améliorer un produit existant, d'accroître la qualité ou les normes du produit, ou de développer de nouvelles techniques et technologies permettant de réduire les coûts. Versement de 75% des dépenses admissibles du projet (personnel, voyages, équipement, achats de logiciels et de publications, matériels et produits consommables, achats de services de conseil et d'autres services nationaux et internationaux, et dépenses au titre des services de R&D engagées par les instituts de R&D). Montant des dons: 2018: 602 488 713 TRY; 2019: 574 660 527 TRY; 2020: 553 379 359 TRY; 2021: 688 316 423 TRY; 2022-octobre: 330 116 735 TRY.
Programme de don pour les rencontres de partenariat de projets de R&D	Rassembler des universités, des instituts de recherche et des établissements industriels afin de partager de nouvelles idées de projets et de collaborations dans le cadre de rencontres de partenariat de projets de R&D au niveau national ou international. Bénéficiaires admissibles: universités, chambres d'industrie, chambres de commerce, chambres de commerce et d'industrie, et associations d'exportateurs.	Soutien sous forme de dons. La limite supérieure est de 70 000 TRY pour les rencontres où tous les participants sont des ressortissants et de 100 000 TRY pour les rencontres incluant au moins 1 participant étranger. Montant des dons: 2018: 1 520 679 TRY; 2019: 1 395 611 TRY; 2020: 249 264 TRY; 2021: 142 794 TRY; 2022-octobre: 418 780 TRY.

⁹⁸ TÜBİTAK. Adresse consultée: <https://www.tubitak.gov.tr/tr/kurumsal/hakkimizda/icerik-biz-kimiz>.

Programme	Objectif et bénéficiaires	Soutien
Programme de soutien à la collaboration université-industrie	Contribuer à la production, à la diffusion et à la commercialisation des connaissances et des technologies générées par les universités/centres et instituts de recherche publics en transférant ces connaissances ou technologies aux entreprises établies en Türkiye en tant que produits ou que procédés. Bénéficiaires admissibles: universités/centres et instituts de recherche publics et entreprises du secteur privé.	Soutien sous forme de dons. Le TUBITAK finance 60% du budget du projet pour les grandes entreprises et 75% pour les PME. En plus du budget du projet, une prime de projet maximum de 288 000 TRY est également versée aux chercheurs à titre d'incitation. Montant des dons: 2018: 17 867,180 TRY; 2019: 16 220 365 TRY; 2020: 16 561 754 TRY; 2021: 13 308 815 TRY; 2022-octobre: 17 048 719 TRY.
Programme de soutien au démarrage de projets de R&D dans les PME	Renforcer les capacités de recherche et de développement des technologies, la culture de l'innovation et la compétitivité des PME. Bénéficiaires admissibles: PME.	Aide sous forme de dons pour mener des projets de R&D et d'innovation à forte valeur ajoutée. 75% des dépenses admissibles sont remboursées par le TÜBİTAK. Les dépenses admissibles sont les suivantes: personnel, voyages, équipement, achats de logiciels et de publications, matériels et produits consommables, achats de services de conseil et d'autres services nationaux et internationaux, et dépenses au titre des services de R&D engagées par les instituts de R&D. Montant des dons: 2018: 255 495 454 TRY; 2019: 207 231 879 TRY; 2020: 118 240 541 TRY; 2021: 116 489 336 TRY; 2022-octobre: 65 108 179 TRY.
Programme de don pour les projets industriels internationaux de R&D	Soutenir les projets de R&D collaboratifs et internationaux présentés dans le cadre d'Eureka. Vise à renforcer la qualité et les connaissances techniques dans les entreprises, à améliorer leur accès aux connaissances technologiques au niveau international, à les aider dans les processus de transfert de technologie et à contribuer à la participation des entreprises turques aux marchés internationaux. Bénéficiaires admissibles: sociétés par actions turques qui mènent des activités de R&D.	Aide sous forme de dons pour les coûts des projets de R&D. Les PME peuvent recevoir 75% des dépenses approuvées pour un projet, et les grandes entreprises 60%. Les dépenses prises en charge sont les suivantes: personnel, voyages, outils, équipement, logiciels et publications, matériels et fournitures, services de conseil nationaux et à l'étranger, et autres services de R&D. Montant des dons: 2018: 79 207 811 TRY; 2019: 75 284 876 TRY; 2020: 64 503 247 TRY; 2021: 67 718 605 TRY; 2022-octobre: 31 030 280 TRY.
Eureka – Eurostars	Aider les PME innovantes à accroître leur capacité d'innovation et leur productivité et à accéder aux chaînes de valeur mondiales et à de nouveaux marchés en soutenant des projets de R&D internationaux qui rassemblent au moins 1 entité turque et au moins 1 entité d'un pays membre d'Eurostars. Bénéficiaires admissibles: sociétés de capital (PME et grandes entreprises), établissements d'enseignement supérieur, centres et instituts de recherche publics, hôpitaux universitaires et de recherche, et instituts de recherche.	Aide sous forme de dons du TÜBİTAK pour les coûts des projets de R&D (60% pour les grandes entreprises, 75% pour les PME et 100% pour les autres). Cofinancement de la Commission européenne. Les dépenses prises en charge pour les entreprises sont les suivantes: personnel, voyages, outils, équipement, logiciels et publications, matériels et fournitures, services de conseil nationaux et à l'étranger, et autres services de R&D et frais généraux. Les dépenses prises en charge pour les établissements d'enseignement supérieur, les centres et instituts de recherche publics, les hôpitaux universitaires et de recherche, et les instituts de recherche sont les suivantes: personnel, voyages, partage entre instituts, outils, équipement, logiciels et publications, matériels et fournitures, services de conseil nationaux et à l'étranger et autres services de R&D, et prime d'incitation du projet. Montant des dons: 2022-octobre: 908 000 TRY.

Programme	Objectif et bénéficiaires	Soutien
Programme de soutien aux entrepreneurs	i) Encourager les activités entrepreneuriales et technologiques; ii) créer des entreprises compétitives sur le plan international, innovantes et capables de développer des produits et services de haute technologie; et iii) améliorer le taux de survie des nouvelles entreprises technologiques en apportant un capital d'amorçage, un service de mentorat et des formations commerciales appropriées. Bénéficiaires admissibles: entrepreneurs qui participent à des initiatives dans le domaine de la technologie et de l'innovation, et qui ont les qualifications requises.	Le TÜBİTAK apporte un capital d'amorçage maximum de 450 000 TRY, au terme d'un premier processus de vérification/sélection mené par les accélérateurs d'entreprises (principalement les bureaux du transfert de technologie (TTO)), qui aident aussi les entrepreneurs à élaborer et à tester l'idée d'entreprise et à établir un plan d'exploitation qui doit être envoyé au TÜBİTAK conformément à l'appel à octroi de dons. Montant des dons: 2018: 94 465 435 TRY; 2019: 44 342 743 TRY; 2020: 70 509 327 TRY; 2021: 44 880 193 TRY; 2022-octobre: 45 050 081 TRY.
Programme d'appui aux bureaux du transfert de technologie	Promouvoir la commercialisation des résultats de la recherche universitaire; aider les universités à tirer parti des mécanismes de soutien; et favoriser l'activité entrepreneuriale dans les universités en améliorant l'efficacité du rôle d'interface des TTO. Bénéficiaires admissibles: TTO résidant en Türkiye et exerçant dans des universités ou des parcs technologiques.	Don annuel. Le montant est déterminé en fonction des résultats annuels des TTO bénéficiaires du soutien. Ils font l'objet d'un suivi au moyen d'indicateurs de résultats définis par le comité exécutif du programme. La notation des résultats varie entre 40% et 80%; les TTO bénéficient donc d'une aide minimum de 40% sous forme de dons pour leur budget de fonctionnement. Montant des dons: 2018: 32 674 244 TRY; 2019: 30 626 302 TRY; 2020: 27 610 431 TRY; 2021: 17 635 962 TRY; 2022-octobre: 11 863 851 TRY.
Programme de soutien aux investisseurs en capital-risque dans les technologies	i) Aider les jeunes entreprises technologiques; ii) contribuer à la commercialisation de la R&D et des produits innovants des jeunes entreprises technologiques; iii) contribuer à créer un écosystème du capital-risque pour soutenir les nouvelles initiatives technologiques; et iv) partager les données d'expérience et les ressources dans le domaine du capital-risque avec les TTO, les zones de développement technologique (TDZ) et les infrastructures de recherche (RI) reconnues. Bénéficiaires admissibles: i) TTO, TDZ et RI; et ii) jeunes PME technologiques opérationnelles depuis au moins 10 ans et ayant bénéficié d'un soutien des instituts et organismes publics pour des projets de R&D et d'innovation.	Les zones de développement technologique (TDZ), les bureaux de transfert technologique (TTO) et les infrastructures de recherche (RI) participent en tant que commanditaires aux fonds de capital-risque gérés de manière indépendante et axés sur la technologie. Le TÜBİTAK prend en charge 50% de la contribution des TTO/TDZ/RI aux fonds de capital-risque sous forme de dons pour des investissements dans de jeunes entreprises technologiques basées en Türkiye. En outre, 10% du soutien sous forme de dons est accordé pour couvrir les frais généraux. Montant des dons: 2021 (première année de fonctionnement); 3 206 173 TRY; 2022-octobre: 1 701 112 TRY.
Programme d'appui aux laboratoires de R&D de pointe	Améliorer les compétences des scientifiques turcs en matière de recherche et veiller à ce que la Türkiye devienne un centre d'attraction mondial dans certains domaines scientifiques et technologiques. Bénéficiaires admissibles: Les dépenses de R&D des entreprises/laboratoires nationaux et étrangers pendant n'importe quelle année au cours des 3 dernières années doivent avoir atteint au moins 15 millions de TRY.	Aide sous forme de dons pour les dépenses de personnel, le coût des services de conseil et de formation, et les frais généraux de fonctionnement. Montant des dons: 2018: 1 384 001 TRY; 2019: 2 222 983 TRY; 2020: 2 073 641 TRY; 2021: 15 166 980 TRY; 2022-octobre: 11 080 047 TRY.
Programme de don pour le renforcement des capacités en matière d'innovation et d'entrepreneuriat	Aide les entreprises, les universités et les ONG à mettre en place de nouveaux mécanismes pour le mentorat, la formation, les rencontres de partenariat, les programmes de préparation à l'intention des investisseurs, les collectes de fonds, etc. Bénéficiaires admissibles: TTO des universités, fonds de placement et sociétés de capital.	Aide sous forme de dons déterminée dans le cadre des appels. En 2022, 2 appels étaient prévus (voir plus loin). Sauf indication contraire, la durée maximale d'un projet est de 3 ans. i) Appel pour l'interface de mentorat (BIGG +): don de 100% du montant des dépenses, des achats de services et des frais généraux; et ii) Programme de soutien aux entrepreneurs (BIGG). Le coût des médiateurs du BIGG est payé par entrepreneur soutenu si les entrepreneurs sont soutenus par le TÜBİTAK. Montant des dons: 2018: 30 699 010 TRY; 2019: 28 247 260 TRY; 2020: 12 280 515 TRY; 2021: 11 076 845 TRY; 2022-octobre: 5 863 887 TRY.

Programme	Objectif et bénéficiaires	Soutien
Programme de soutien aux brevets	Accroître le nombre de demandes de brevets nationaux et internationaux provenant de Türkiye. Bénéficiaires admissibles: citoyens turcs, sociétés résidentes, universités, instituts publics et organisations.	Aide sous forme de dons au titre de 3 programmes: Soutien aux demandes de brevets internationaux: aide sous forme de dons pour la taxe de l'OMPI pour la demande et la recherche (la taxe est prise en charge entièrement si les requérants utilisent TürkPatent comme autorité de recherche internationale, et à moitié dans les autres cas). Soutien pour le rapport d'examen d'un brevet international: aide sous forme de dons pour les frais liés aux rapports d'examen des demandes de brevet ayant bénéficié auparavant d'un soutien au titre du programme d'appui aux demandes de brevets internationaux. Prime pour l'octroi de brevets internationaux: prime versée pour les demandes de brevet ayant bénéficié du soutien pour le rapport d'examen international si les brevets sont délivrés. Montant des dons: 2018: 35 641 282 TRY; 2019: 3 226 739 TRY; 2020: 663 234 TRY; 2021: 647 866 TRY; 2022-octobre: 17 094 491 TRY.
Appel au soutien du transfert de technologie brevetée	Soutien au transfert et à la commercialisation des technologies brevetées développées par des conseils de l'enseignement supérieur, des RI, des entreprises publiques, des centres et instituts de recherche publics et des jeunes entreprises technologiques, grâce aux activités de R&D et d'innovation scientifiques des sociétés de capital basées en Turquie et au moyen de méthodes d'obtention de licences et de cessions. Bénéficiaires admissibles: sociétés de capital situées en Türkiye ayant un partenaire fournisseur de technologie.	Aide sous forme de dons au titre de 3 programmes: i) Aide à l'établissement: 4 000 000 TRY au maximum pour les droits de licence/cession et le soutien au titre des services de conseil et de formation. ii) Aide aux licences/cessions: jusqu'à 25% du budget total, avec les majorations suivantes: 15% si le client est une PME; 15% si le brevet est une haute technologie; 10% en cas d'enregistrement du brevet auprès de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO), de l'Office japonais des brevets (JPO), de l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA, anciennement Office national de la propriété intellectuelle (SIPO)), ou de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO); et 10% s'il y a plusieurs brevets dans l'accord de licence. Les droits de licence/cession sont pris en charge. iii) Soutien au titre des services de conseil et de formation: 75% pour les PME et 60% pour les grandes entreprises. Montant des dons: 2022-octobre: 630 449 TRY.
Appel au soutien des projets fondés sur les commandes des PME	Diriger les activités de R&D des PME vers des domaines offrant davantage de possibilités de commercialisation; renforcer la coopération des organisations industrielles en matière de R&D; transférer les connaissances en matière de gestion de projets vers les PME; encourager le financement public et privé de la R&D; et soutenir la création d'entreprises par essaimage. Bénéficiaires admissibles: PME résidant en Türkiye; dans la demande concernant un projet, au moins 2 entreprises (1 client et 1 organisme fournisseur) devraient se regrouper afin de développer des projets par le biais de la R&D.	Le soutien sous forme de dons contribue aux coûts de R&D du projet. Couvre 40% des dépenses du projet (ou 50% si le fournisseur est une entreprise ayant reçu auparavant un soutien au titre du programme BIGG). Les dépenses prises en charge sont notamment les suivantes: dépenses de personnel, frais de voyage, machines, équipement, logiciels et matériels, dépenses en matériel, achats de services de conseil et d'autres services, et frais généraux (uniquement pour les fournisseurs dans le programme BIGG). Montant des dons: 2021: 4 188 579 TRY; 2022-octobre: 9 478 318 TRY.
Appel dans le cadre du Mécanisme de réseaux industriels d'innovation (SAYEM)	Développer les réseaux entre les entreprises du secteur privé, les utilisateurs finals, les TDZ, les instituts de recherche publics et les universités dans le cadre du mécanisme de financement SAYEM, afin d'encourager la création conjointe de produits et de technologies à forte valeur ajoutée pour le marché. Bénéficiaires admissibles: universités/centres et instituts de recherche publics et entreprises du secteur privé.	Aide sous forme de dons pour une mise en œuvre des activités de R&D et d'innovation en 2 phases: i) créer des modèles de coopération et de réseaux fondés sur une "feuille de route de produit/commercialisation", et ii) mettre en œuvre les activités de R&D dans le cadre de la feuille de route. Le soutien couvre le personnel, les voyages, les services de conseil, les publications, les réunions, la publicité et l'organisation, les matériels et instruments, et les dépenses. Montant des dons: 2020: 1 778 774 TRY; 2021: 567 538 TRY; 2022-octobre: 18 858 150 TRY.

Programme	Objectif et bénéficiaires	Soutien
Appel dans le cadre de l'écosystème de l'intelligence artificielle (IA)	Aider les entreprises qui ont besoin de solutions en matière d'IA à former des consortiums avec des partenaires fournisseurs (au moins 1 entreprise comme fournisseur de technologie, au moins 1 laboratoire/centre de recherche universitaire ou 1 centre/institut de recherche public ayant de l'expérience dans ce domaine, et l'Institut de l'intelligence artificielle du TÜBİTAK). Bénéficiaires admissibles: entreprises qui ont besoin de solutions en matière d'IA et laboratoires/centres de recherche universitaires ou centres/instituts de recherche publics.	Soutien sous forme de dons. Pour les PME, 70% des dépenses admissibles du projet pour le fournisseur de technologie; 60% pour les entreprises autres que les PME; et 100% pour les laboratoires/centres de recherche universitaires ou centres/instituts de recherche publics. Les dépenses prises en charge sont notamment les suivantes: personnel, voyages, machines, équipement, achats de logiciels et de matériels, matériaux, et achats de services de conseil et d'autres services. 20% des frais généraux des micro-entreprises (c'est-à-dire les dépenses pour le personnel de soutien qui mène les activités prises en charge, l'électricité, l'eau, le chauffage, la maintenance/réparation, la communication, le loyer, les articles de papeterie, les consommables, les meubles, etc.) sont couverts. Montant des dons: 2022-octobre: 0 TRY.
Programme d'appui aux centres d'excellence	Encourager les RI spécialisées à devenir des pôles de R&D dans les domaines technologiques essentiels. Bénéficiaires admissibles: centres de recherche accrédités établis grâce à des fonds publics, centres de recherche des universités de recherche, unités publiques de R&D et centres de R&D/conception du secteur privé. Au moins 5 entreprises doivent se regrouper.	Aide sous forme de dons en faveur du budget du programme de recherche (couvre les machines, l'équipement, le soutien pour les logiciels, les salaires des employés et les produits consommables). Soutien budgétaire à hauteur de 100% pour les universités, les RI et les instituts publics. Pour le secteur privé, le soutien budgétaire atteint 75%-60% selon que le bénéficiaire est de petite ou grande taille. Montant des dons: 2018: 2 660 732 TRY; 2019: 0 TRY; 2020: 49 815 486 TRY; 2021: 235 712 944 TRY; 2022-octobre: 85 921 459 TRY.

Note: Le montant des dons est indiqué aux prix constants de 2022.

Source: Document de l'OMC G/SCM/N/372/TUR du 21 décembre 2021; TÜBİTAK. Adresse consultée: <https://www.tubitak.gov.tr/destekler/sanayi/ulusal-destek-programlari>; et renseignements et chiffres mis à jour communiqués par les autorités.

3.3.1.3 Programmes de soutien de la KOSGEB

3.95. La KOSGEB est un organisme public turc créé en 1990 dont l'objectif est d'accroître la part des PME dans l'économie et de les aider à développer leurs activités. Les PME peuvent bénéficier des programmes de la KOSGEB si elles emploient moins de 250 personnes et si leur chiffre d'affaires annuel net ou le total de leur bilan ne dépasse pas 250 millions de TRY (contre 125 millions de TRY en 2018 et 40 millions de TRY en 2012). Les activités de la KOSGEB suivent les objectifs énoncés dans son Plan stratégique (2019-2023). Parmi ces objectifs figurent les suivants: i) accroître les activités de R&D et d'innovation et faire en sorte que les hautes technologies soient diffusées à la base par le biais des PME nationales; ii) créer des entreprises prospères et étendre l'activité entrepreneuriale, en mettant l'accent sur les hautes technologies et le secteur manufacturier; et iii) développer/encourager les compétences des PME en termes de production et de gestion, leur capacité de collaboration, leur productivité, leurs exportations, l'institutionnalisation et l'image de marque. En 2022, le budget de la KOSGEB était estimé à 10 374,2 millions de TRY, dont 89,8% environ étaient consacrés aux programmes de soutien aux PME. Dans le budget révisé de la KOSGEB de 2022, 1 314 500 000 TRY étaient consacrés au soutien sous forme de dons, 324 162 000 TRY aux aides remboursées, 167 557 000 TRY aux aides pour les intérêts d'emprunts, et 7 510 060 000 TRY au Programme de soutien rapide aux micro et petites entreprises.

3.96. Les programmes de soutien de la KOSGEB relèvent de cinq programmes généraux ainsi que du Programme de soutien rapide aux micro et petites entreprises, qui est lié à la COVID-19 (tableau 3.19). Les bénéficiaires admissibles au titre de ces programmes sont les PME enregistrées et actives dans le cadre de la KOSGEB. Comme l'ont indiqué les autorités, même si les aides sont destinées à toutes les PME, en pratique, le secteur manufacturier est le principal bénéficiaire. Depuis janvier 2016, les principaux changements apportés aux programmes de la KOSGEB comprennent notamment: i) la mise en œuvre du Programme de soutien à la transformation écologique en 2022 dans le cadre du Programme d'aide au développement des PME; ii) les révisions du programme ISGEM/TEKMER en 2019; iii) le lancement des programmes de soutien aux entrepreneurs traditionnels et expérimentés en 2019; iv) l'élargissement en 2019 du Programme d'aide au développement aux PME qui, tout à la fois, fournissent des technologies et utilisent des technologies numériques intelligentes; v) le lancement du Programme d'aide au financement des PME en 2018;

vi) le lancement du Programme d'aide au crédit-bail pour la chaîne du froid des fruits et légumes en 2018; et vii) la mise en œuvre du Programme de soutien aux produits stratégiques en 2017.

Tableau 3.19 Principales caractéristiques des programmes de soutien de la KOSGEB, 2022

Programme	Objectifs	Soutien
1. Aide à l'activité entrepreneuriale		
Programme de soutien aux entrepreneurs traditionnels	Augmenter le taux de survie des nouvelles entreprises créées par des entrepreneurs.	Aide sous forme de dons pour l'établissement, les résultats et la certification. Montant du soutien: 2019: 19 987 090 TRY; 2020: 76 986 125 TRY; 2021: 146 396 905 TRY; 2022: 154 697 305 TRY.
Programme de soutien aux entrepreneurs expérimentés	Augmenter le taux de survie des nouvelles entreprises créées par des entrepreneurs dans des secteurs identifiés conformément aux priorités stratégiques nationales.	Aide sous forme de dons pour l'établissement, les résultats, la certification, les services de mentorat, de consultation et d'accompagnement d'entreprise, et l'achat de matériel et de logiciels. Montant du soutien: 2019: 226 249 000 TRY; 2020: 476 112 507 TRY. Données non disponibles pour 2021 et 2022.
2. Aides à la R&D et à la production de technologie		
Programme d'appui à la R&D, au développement de produits et à l'innovation ^a	Aider les PME/entrepreneurs à développer de nouveaux produits, procédés, renseignements et/ou services.	Don et prêt remboursable. Montant du soutien: 2021: 14 235 648,75 TRY; 2022: 112 985 096,88 TRY. Programme de soutien à la R&D, à l'innovation et à l'application industrielle: 2018: 68 098 587,59 TRY; 2019: 85 987 038,54 TRY; 2020: 83 144 697,39 TRY; 2021: 97 493 906,25; 2022: 43 492 434,31 TRY.
Programme de soutien pour les investissements des PME dans des produits de technologie	Soutenir la production et la commercialisation de produits issus des activités de R&D/d'innovation et contribuer à la balance des opérations courantes pour soutenir les investissements devant être réalisés par les entreprises nationales.	Don et prêt remboursable. Montant du soutien: 2018: 1 955,40 TRY; 2019 TRY: 86 418 246,98 TRY; 2020: 152 984 168,23 TRY; 2021: 100 860 890,21 TRY; 2022: 36 363 534,64 TRY.
Programme de soutien aux produits stratégiques	Soutenir les investissements en faveur des produits des industries de moyenne-haute technologie et de haute technologie qui ont une importance cruciale et un potentiel élevé à venir pour la Türkiye. Le programme est lié au Programme de transition en faveur de l'industrie technologique du Ministère de l'industrie et de la technologie.	Don et prêt remboursable. Montant du soutien: 2018: 1 341 169,19 TRY; 2019: 129 922 980,60 TRY; 2020: 77 442 927,10 TRY; 2021: 41 688 092,68 TRY; 2022: 9 521 530,83 TRY.
3. Aides au développement, à la croissance et à l'internationalisation des entreprises		
Programme de soutien de la coopération	Renforcer la culture de collaboration entre PME et/ou entre PME et grandes entreprises pour: i) accroître les capacités, l'efficacité, la diversité des produits et la qualité, ii) répondre aux demandes des douanes/marchés, iii) accroître la part de marché et créer une image de marque, et iv) développer les capacités et participer aux chaînes de valeur.	Dons et prêts remboursables, avec montants variables selon le modèle de partenariat de collaboration utilisé. Montant du soutien: 2018: 9 488 250 TRY; 2019: 4 145 471 TRY; 2020: 37 005 072 TRY. Données non disponibles pour 2021 et 2022.
Programme d'aide au développement des PME (KOBIGEL)	Contribuer à accroître la part et les activités des PME dans l'économie.	Don et prêt remboursable. Montant du soutien: 2018 257 364 661 TRY; 2019: 495 760 995 TRY; 2020: 110 150 149 TRY; 2021: 83 597 341,27 TRY; 2022 (jusqu'au 31/10/2022): 78 339 853,88 TRY.

Programme	Objectifs	Soutien
Programme d'aide au développement des PME.	Encourager les PME ayant de faibles capacités à élaborer des projets dans les secteurs soutenus par la KOSGEB, permettre aux PME de produire des marchandises/services de grande qualité, encourager les activités générales de développement d'entreprise des PME, et promouvoir les activités de commercialisation pour accroître la part des PME sur le marché intérieur et international.	Aide sous forme de dons pour le développement d'entreprise, la participation à des foires nationales, les voyages d'affaires à l'étranger, l'emploi de personnel qualifié, la conception, les droits de propriété industrielle, la certification, les essais et analyses, le passage à des moteurs électriques à haut rendement énergétique, l'évaluation indépendante, la création d'usines modèles, et les services de consultation technique. Montant du soutien: 2018: 311 897 TRY; 2019: 150 382 370 TRY; 2020: 285 951 406 TRY; 2021: 412 024 685 TRY; 2022: 277 673 822 TRY.
Programme d'appui aux programmes des accélérateurs internationaux	Soutenir la mise en place d'un centre d'incubation international et la participation des entreprises aux programmes d'accélération pour accroître les exportations.	Aide sous forme de dons pour divers coûts des projets. Montant du soutien: 2018: 4 320 409 TRY; 2019: 3 656 011 TRY; 2020: 1 421 143 TRY.
Programme de soutien sur les marchés étrangers	Accroître le nombre de PME qui entrent sur les marchés étrangers et participent au commerce électronique, ainsi que leur capacité à le faire.	Aide sous forme de dons pour divers frais généraux. Montant du soutien: 2020: 7 337 882,33 TRY; 2021: 47 958 488,97 TRY; 2022 (jusqu'au 31/10/2022): 53 761 465,55 TRY.
4. Soutien au financement des PME		
Programme d'aide au financement des PME	Accès au financement.	Couvrir les dépenses engagées par les PME au titre des prêts souscrits pour financer le fonds de roulement, des prêts pour l'achat de matériel et des prêts d'aide d'urgence contractés auprès de banques/d'autres établissements financiers.
Programme d'aide au crédit-bail pour la chaîne du froid des fruits et légumes	Réduire les pertes de légumes et de fruits le long de la chaîne du froid.	Contribution aux coûts liés aux intérêts du crédit-bail/revenus pour les produits et les investissements nationaux dans les unités de refroidissement de l'air et les unités frigorifiques.
5. Programmes ISGEM/TEKMER (incubateurs)		
Programme ISGEM/TEKMER	Soutenir les coûts d'établissement et d'exploitation d'un incubateur qui fournira des services d'incubation aux entreprises qui auront la priorité dans les plans et les programmes nationaux.	Don et prêt remboursable pour les dépenses de projet/frais généraux. Montant du soutien: 2019: 274 400 TRY; 2020: 95 691 TRY; 2021: 2 684 091; et 2022: 10 700 979 TRY.
6. Programme de soutien rapide aux micro et petites entreprises		
Programme de soutien rapide aux micro et petites entreprises	Faire en sorte que les micro et petites entreprises du secteur manufacturier, des secteurs prioritaires complémentaires et de certains secteurs des services et du commerce très affectés par la COVID-19 maintiennent leurs activités et embauchent du personnel tout en maintenant les niveaux d'emploi moyens antérieurs.	Prêt sans intérêt de 100 000 TRY, avec différé d'amortissement de 24 mois pour les remboursements pour chaque nouveau salarié embauché (ou 110 000 TRY pour chaque nouvel employé si le propriétaire de l'entreprise est une femme), ou si l'entreprise est détenue à 51% ou plus par une femme, ou si les personnes recrutées sont des femmes. Les micro-entreprises peuvent employer jusqu'à 2 personnes, et les petites entreprises jusqu'à 5. Ne s'applique pas à l'emploi de ressortissants étrangers.

- a Le Programme d'appui à la R&D, au développement de produits et à l'innovation a été mis en œuvre jusqu'en 2021 sous le nom de Programme de soutien à la R&D, à l'innovation et à l'application industrielle.

Source: Document de l'OMC G/SCM/N/372/TUR du 21 décembre 2021; KOSGEB. Adresse consultée: <https://www.kosgeb.gov.tr/site/tr/genel/destekler/3/destekler>; Union des chambres et bourses de commerce de Türkiye. Adresses consultées: <https://www.ytso.org.tr/en/news/quick-support-program-for-micro-and-small-businesses> et https://osmanbaba.net/en/news/ddc1fd43-218c-4271-a8f1-d78ae6fa400b_harran-university/b5c3ff32-a35d-444f-b8d2-df747a354342_quicksupport-presentation-to-ito-members; et renseignements communiqués par les autorités.

3.97. Pendant la période considérée, la KOSGEB a également numérisé tous les processus de soutien, mis en œuvre un système de suivi et d'évaluation de ses programmes de soutien, et établi l'e-Academy de la KOSGEB pour dispenser gratuitement des formations à l'activité entrepreneuriale. Depuis 2020, la KOSGEB ne fournit plus de services de laboratoire; ces derniers sont désormais fournis par l'Institut turc de normalisation.

3.3.1.4 Notifications à l'OMC concernant les subventions

3.98. En 2021, la Türkiye a notifié ses programmes de soutien au Comité des subventions et des mesures compensatoires.⁹⁹ Cette notification mentionne plusieurs programmes de la KOSGEB et du TÜBİTAK cités dans les tableaux 3.18 et 3.19, ainsi que des détails sur les services de la Türk Eximbank, les subventions à l'exportation de produits agricoles et le soutien aux secteurs de la pêche et du transport maritime.

3.99. Au titre du soutien aux secteurs de la pêche et du transport maritime, une taxe spéciale à la consommation (TSC) sur les carburants marins (diesel et mazout) est appliquée au taux nul depuis 2003 (section 3.1.4.2). L'objectif déclaré de la mesure consiste à maximiser le potentiel des mers qui entourent la Türkiye et d'alléger la charge qui pèse sur le transport terrestre. Conformément au Décret présidentiel n° 2728 du 9 juillet 2020, les bénéficiaires admissibles à l'allégement fiscal sont les navires immatriculés au Registre maritime national et au Registre maritime international de la Türkiye, les navires transportant des marchandises et des passagers ou assurant un service de cabotage, et les yachts à usage commercial et les navires de pêche.

3.100. Les mesures additionnelles de soutien à la pêche relèvent du programme annuel de soutien à la pêche. Le programme comprend: i) un soutien à la pêche côtière traditionnelle et artisanale sous forme de dons; ii) un programme de soutien à l'aquaculture (dons); iii) un programme d'appui à l'élimination du poisson-globe (dons); iv) une TSC nulle sur les carburants marins pour les navires de pêche (voir plus haut); et v) des prêts bonifiés à l'investissement et à l'exploitation par la Ziraat Bank (Banque agricole).

3.3.2 Normes et autres prescriptions techniques

3.3.2.1 Cadre juridique et institutionnel

3.101. Le Ministère du commerce (et auparavant le Ministère de l'économie) a la responsabilité générale de coordonner l'adoption/la révision/la suppression des règlements techniques en Türkiye conjointement avec les organismes gouvernementaux compétents, ainsi que d'harmoniser la législation horizontale du pays sur les règlements techniques avec celle de l'Union européenne.

3.102. L'Institut turc de normalisation (TSE) est l'organisme national de normalisation, et depuis 2020, il est chargé, au lieu de la KOSGEB, de fournir des services de laboratoire. La Direction turque de l'accréditation (TURKAK), qui relève du Ministère des affaires étrangères, est l'organisme d'accréditation de la Türkiye. Elle est chargée d'évaluer la compétence et la capacité des entités qui fournissent des services dans les domaines de la certification, de l'inspection, des essais et de l'étalonnage. Un nouvel Organisme d'accréditation halal a été créé en 2018 pour accréditer les organismes chargés de l'évaluation de la conformité halal.¹⁰⁰ L'Association pour l'évaluation de la conformité (UDDer) de la TÜRKİYE est l'organisation qui chapeaute les organismes nationaux chargés de l'évaluation de la conformité.

3.103. Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux jouent un rôle dans la mise en œuvre des lois et règlements concernant les produits soumis à des règlements techniques et dans la surveillance du marché (encadré 3.2). Plusieurs modifications ont été apportées aux intitulés et aux responsabilités de ces ministères suite à une réorganisation gouvernementale en 2018 (section 2.1).

⁹⁹ Document de l'OMC G/SCM/N/372/TUR du 21 décembre 2021.

¹⁰⁰ Loi n° 7060, *Journal officiel* n° 30244 du 18 octobre 2017. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2017/11/20171118-40.htm>.

Encadré 3.2 Organismes gouvernementaux et leurs domaines d'activité sur les questions relatives aux OTC

Ministère de l'industrie et de la technologie	Produits ATEX (moteurs électriques, compresseurs, installations d'éclairage, dispositifs de contrôle et de communication, dispositifs d'écoute, de surveillance et de recherche, dispositifs anti-retour de flamme, barrières d'extinction, dispositifs pour l'explosion sans flamme et l'évacuation, enveloppes antidéflagrantes, panneaux de protection contre la pression et les explosions, systèmes d'extinction, câbles, etc.), ascenseurs, générateurs aérosols, équipements sous pression, appareils à gaz, machines, véhicules automobiles, explosifs à usage civil, équipements sous pression transportables, chaudières à eau chaude, instruments de mesure, produits préemballés, batteries et accumulateurs
Ministère du commerce	Détergents, jouets, produits chimiques, articles de puériculture, produits relevant des domaines non harmonisés (tels que le prêt-à-porter, les textiles et chaussures, les articles décoratifs, les meubles et outils à main, les gadgets, les articles de loisir et de sport, les accessoires de cuisine/cuisson, les briquets, les articles de papeterie, les équipements pour enfants, les produits alimentaires d'imitation)
Ministère de la santé	Produits cosmétiques, dispositifs médicaux
Ministère de l'agriculture et des forêts	Produits alimentaires, matières destinées au contact alimentaire, aliments pour animaux, engrais, produits phytopharmaceutiques, produits médicaux à usage vétérinaire, produits du tabac et alcool éthylique
Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique	Produits de construction, déchets, certains produits chimiques, débris de métaux, combustibles solides
Agence des technologies de l'information et de la communication	Équipements terminaux de radio et de télécommunication
Ministère de la famille, du travail et des services sociaux	Équipements de protection individuelle
Ministère des transports et des infrastructures	Bateaux de plaisance, équipements marins
Autorité de réglementation du marché de l'énergie	Combustibles

Source: Ministère du commerce. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/legislation/product-safety-and-technical-regulation/general-rules-and-procedures-on-technical-regulations-and-standarts>.

3.104. Le cadre juridique et réglementaire des règlements techniques a fait l'objet de plusieurs modifications pendant la période considérée. La Loi sur la sécurité des produits et les règlements techniques (Loi n° 7223) est entrée en vigueur en mars 2021.¹⁰¹ Elle remplace la législation antérieure (Loi n° 4703 sur l'élaboration et l'application de la législation technique concernant les produits¹⁰²) et transpose les règles de l'UE sur les produits harmonisés comme prévu dans le Règlement (UE) 2019/1020, le Règlement 765/2008/CE, la Décision 768/2008/CE, le Règlement 2019/515, la Directive 2001/95/CE et la Directive 2015/1535/UE. La Loi n° 7223 porte sur la sécurité générale des produits, le marquage CE (conformité européenne), les procédures d'évaluation de la conformité, les organismes d'évaluation de la conformité et les organismes notifiés, l'inspection et la surveillance du marché, et les amendes. La nouvelle loi a notamment introduit les modifications suivantes: i) définition et clarification des responsabilités des opérateurs économiques conformément à la législation actuelle de l'UE; ii) mise en place d'un rappel obligatoire des produits dangereux; iii) réglementation du commerce électronique aux fins de la sécurité des produits; iv) blocage du contenu en cas de vente en ligne de produits non conformes; v) responsabilité du fait des produits; vi) traçabilité; vii) amélioration de la notification des risques et des mesures; et viii) amendes administratives selon la gravité de la non-conformité.

¹⁰¹ Loi sur la sécurité des produits et les règlements techniques. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/03/20200312-1.htm>.

¹⁰² Loi n° 4703 sur l'élaboration et l'application de la législation technique concernant les produits.

3.105. La Loi n° 7223 (article 24) prévoit l'adoption de règlements d'application dans les domaines suivants: surveillance des marchés et inspection; marquage "CE"; organismes d'évaluation de la conformité et organismes notifiés; procédures et principes concernant les notifications; procédures et principes concernant les méthodes d'évaluation de la conformité; prévention des obstacles techniques au commerce; harmonisation des règlements techniques; surveillance du marché et contrôle du commerce électronique; sécurité générale des produits et autres questions liées à la mise en œuvre de la loi. Une période de transition permet de continuer à appliquer les anciens règlements d'application jusqu'à ce que les nouveaux soient adoptés. À la mi-octobre 2022, les règlements d'application suivants étaient en vigueur:

- le Règlement sur le marquage "CE".¹⁰³ Il précise les règles et procédures pour l'apposition du marquage CE sur les produits et son utilisation;
- le Règlement-cadre sur la surveillance du marché et l'inspection des produits (section 3.3.2.5);
- le Règlement sur les organismes d'évaluation de la conformité et les organismes notifiés.¹⁰⁴ Il prévoit les qualifications minimales, les règles et procédures opérationnelles, la notification aux parties concernées, conformément aux obligations internationales de la Türkiye, et les procédures des organismes d'évaluation de la conformité qui inspectent, font des essais et certifient la conformité d'un produit avec la législation technique pertinente;
- le Règlement sur les méthodes d'évaluation de la conformité.¹⁰⁵ Il prévoit les procédures et principes concernant l'utilisation des modules qui spécifient les méthodes d'évaluation de la conformité devant être appliquées;
- le Règlement sur la notification de la législation technique et des normes entre la Turquie et l'Union européenne (le règlement existant entré en vigueur en 2012 s'applique). Il prévoit les principes et procédures pour la notification de la législation technique et des normes à l'Union européenne et pour la transmission des notifications reçues de l'Union européenne aux autorités publiques turques.
- le Règlement sur la reconnaissance mutuelle dans les domaines non harmonisés.¹⁰⁶ Il définit les règles et procédures relatives à l'application du principe de reconnaissance mutuelle, qui assure la libre circulation des marchandises non soumises à l'harmonisation de l'UE ou dont certains aspects ne sont pas visés par l'harmonisation de l'UE, dans le cadre de l'Union douanière Türkiye-CE; et
- le Règlement sur la sécurité générale des produits.¹⁰⁷ Il prévoit les règles et procédures permettant de garantir la sécurité des produits de consommation en l'absence de règlements techniques spécifiques ou lorsque le règlement technique pertinent ne contient pas de dispositions relatives à la santé et à la sécurité des personnes ni de dispositions relatives à certains risques ou catégories de risque.

3.106. Le Décret ministériel sur le régime de réglementation technique a été remplacé par le Décret présidentiel sur le régime de réglementation technique en septembre 2022 en vue de clarifier la mise en œuvre de certaines dispositions de la Loi n° 7223. Le nouveau décret contient pour l'essentiel les mêmes dispositions que l'ancien. Tous deux identifient les procédures et principes pour l'adaptation de la législation technique au commerce international, ainsi que pour sa mise en œuvre, autorisent le Ministère du commerce à désigner les autorités chargées du contrôle des importations et des exportations, et empêchent l'importation et l'exportation de produits qui ne sont pas sûrs et ne sont pas conformes à leurs règlements techniques. Ils autorisent tous deux le Ministère du commerce à agir pour éviter les obstacles techniques au commerce international, à coordonner la législation, les politiques et la mise en œuvre concernant les règlements techniques, ainsi qu'à

¹⁰³ *Journal officiel* n° 31493 du 27 mai 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/05/20210527-2.pdf>.

¹⁰⁴ *Journal officiel* n° 31493 du 27 mai 2021.

¹⁰⁵ *Journal officiel* n° 31493 du 27 mai 2021.

¹⁰⁶ *Journal officiel* n° 31421 du 12 mars 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/03/20210312-3.htm>.

¹⁰⁷ *Journal officiel* n° 31420 du 11 mars 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/03/20210311-18.htm>.

vérifier et à assurer la conformité de ces règlements avec les obligations internationales. Le nouveau décret fait référence à la Loi n° 7223 relative aux responsabilités de l'exportateur et de l'importateur. Il dispose que les produits qui sont exportés ou destinés à être exportés vers des pays autres que les États membres de l'UE sont également sûrs, qu'ils ne doivent pas être altérés ni marqués, et que l'étiquetage et la documentation du produit doivent être établis de manière à ne pas induire les acheteurs en erreur. Le nouveau décret autorise également le Ministère du commerce à appliquer des amendes administratives en cas de comportement non conforme.

3.3.2.2 Normes

3.107. En novembre 2022, 37 807 normes volontaires étaient en vigueur en Türkiye, dont certaines fondées sur/harmonisées avec des normes internationales ou régionales (européennes). Les activités économiques pour lesquelles on compte le plus de normes volontaires sont les secteurs de la chimie, des machines, de l'électronique et de la construction.

3.3.2.3 Règlements techniques

3.108. La Türkiye a continué d'intégrer les directives sectorielles de l'UE dans les lois et règlements turcs qui relèvent des domaines "harmonisés", c'est-à-dire ceux dans lesquels des règlements techniques communs réglementent le marché commun. Lorsque l'Union européenne adopte une législation technique dans le cadre de l'Union douanière Türkiye-CE, la Türkiye élabore sa propre législation nationale harmonisée avec la législation correspondante de l'UE. L'autorité compétente chargée d'élaborer la législation demande l'avis de toutes les parties prenantes et, si nécessaire, procède à une adaptation au contexte national en vue de la mise en œuvre du projet de texte au terme de ce processus de consultation publique. La Türkiye envoie ensuite son projet de texte à la Commission européenne pour un échange de vues. À ce stade, le projet est également notifié à l'OMC. Après réception de l'avis favorable de la Commission, "une déclaration indiquant que la législation turque est conforme à la législation de l'UE" est signée par des représentants de la Türkiye et de l'Union européenne dans le cadre du Comité mixte de l'union douanière Türkiye-UE.

3.109. Comme indiqué lors de l'examen précédent, les règlements techniques de la Türkiye dans les domaines non harmonisés sont fondés sur les normes internationales, ainsi que sur des prescriptions par produit lorsque cela est jugé nécessaire. Les clauses de reconnaissance mutuelle incorporées dans ces règlements techniques permettent la libre circulation des marchandises entre la Türkiye et l'Union européenne.¹⁰⁸ Selon une note d'information récente du Parlement européen, les produits non harmonisés représentent environ un tiers des produits non alimentaires sur le marché de l'UE.¹⁰⁹ Dans les domaines non harmonisés, les droits et obligations des opérateurs économiques qui fournissent au marché de l'UE des marchandises provenant de Türkiye découlent de l'accord sur l'Union douanière.

3.3.2.4 Évaluation de la conformité et inspection

3.110. Le système de contrôle des importations de la Türkiye repose sur des communiqués par produit qui établissent les règles, les conditions et les documents requis pour importer différents groupes de produits en Türkiye. Ces communiqués sont mis à jour chaque année et énumérés dans le tableau A3. 5. Le système de contrôle électronique fondé sur les risques (TAREKS) de la Türkiye est utilisé pour effectuer des contrôles de sécurité sur certains produits (section 3.1.1.1). Selon la Commission européenne, les contrôles de la sécurité des marchandises importées effectués par la Türkiye par le biais du TAREKS peuvent nécessiter des documents et des renseignements

¹⁰⁸ Dans la Communication de la Commission, COM(2017) 787 final, du 19 décembre 2017 intitulée "Paquet "Produits": renforcer la confiance dans le marché unique", la Commission encourage les États membres à insérer dans les règlements techniques nationaux une "clause relative au marché unique" qui soit claire et non ambiguë, comme suit: "Les produits légalement commercialisés dans un autre État membre de l'Union européenne ou en Türkiye, ou originaires d'un État membre de l'AELE qui est partie à l'accord EEE et légalement mis en circulation dans ce pays, sont présumés compatibles avec cette mesure. L'application de cette mesure est soumise au Règlement." La Türkiye a incorporé cette clause dans son ordre juridique en 2021 par le biais du Règlement sur la reconnaissance mutuelle dans les domaines non harmonisés. Communication de la Commission, COM(2017) 787 final, du 19 décembre 2017, *Paquet "Produits": renforcer la confiance dans le marché unique*. Adresse consultée: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0787&from=fr>.

¹⁰⁹ Parlement européen (2022), *EU Legislation in Progress: General Product Safety Regulation*. Adresse consultée: [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/698028/EPRS_BRI\(2021\)698028_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/698028/EPRS_BRI(2021)698028_EN.pdf).

additionnels pour les produits provenant de l'Union européenne.¹¹⁰ Pendant la période considérée, les États-Unis, puis le Mexique et le Canada, ont soulevé des préoccupations commerciales spécifiques (PCS) au sujet des prescriptions de la Türkiye en matière d'inspection pour les jouets.¹¹¹ Dans le cadre de cet examen, les autorités indiquent que les rapports d'essai pertinents ne sont demandés que si la déclaration de conformité de l'UE ne contient pas les renseignements requis. S'agissant du contrôle de la sécurité des jouets importés, les autorités indiquent qu'après une analyse des risques dans le cadre du TAREKS, les inspections sont effectuées sous la forme de vérifications des documents/marquages. Les produits ne sont envoyés à des laboratoires accrédités que lorsque le produit n'est pas accompagné des documents pertinents et les essais en laboratoire ne sont effectués qu'à titre exceptionnel.

3.3.2.5 Surveillance du marché

3.111. Les produits nationaux et importés sont soumis à une surveillance du marché pour garantir la sécurité des produits, laquelle est assurée par les neuf ministères/organismes publics dotés du pouvoir réglementaire pour les produits concernés (encadré 3.2). Selon les renseignements disponibles, la plupart des inspections sont effectuées dans le cadre de programmes annuels. En outre, une surveillance du marché dite réactive est également exercée sur la base des plaintes extérieures des consommateurs et des médias, ainsi que des notifications du système d'alerte de l'UE pour les produits dangereux (RAPEX).¹¹²

3.112. Un Règlement-cadre sur la surveillance du marché et l'inspection des produits a été publié en 2021 en tant que règlement d'application de la Loi sur la sécurité des produits et les règlements techniques; il définit le cadre juridique des activités de surveillance du marché en Türkiye.¹¹³ Ce texte remplace le cadre réglementaire antérieur et a été élaboré en conformité avec la législation de l'UE (Règlement (UE) 2019/1020 du Parlement européen et du Conseil sur la surveillance du marché et la conformité des produits). Le nouveau règlement vise à faire en sorte que seuls les produits conformes qui respectent les prescriptions et assurent un niveau élevé de protection des intérêts publics soient mis sur le marché ou mis en service. Il précise les droits, les pouvoirs et les responsabilités des autorités compétentes. Le Ministère du commerce présente un rapport de surveillance annuel à la Commission européenne.

3.113. Dans son rapport de 2022 sur la politique d'élargissement à l'égard de la Türkiye, la Commission européenne s'est dite préoccupée par le fait que la surveillance du marché ne repose pas sur l'évaluation des risques compte tenu du faible nombre de constatations d'atteinte à la sécurité; que la surveillance du commerce électronique est limitée, en particulier au vu de l'augmentation des achats en ligne; et qu'il pourrait y avoir des lacunes dans les moyens de faire respecter la législation en matière de sécurité des produits car les amendes et les mesures administratives ne semblent pas être appliquées de manière systématique aux produits dangereux.¹¹⁴ Dans le cadre du présent examen, les autorités notent que la Loi sur la sécurité des produits et les règlements techniques (Loi n° 7223) contient de nouvelles dispositions sur le commerce électronique (section 3.3.2.1) et qu'un projet de règlement d'application sur la surveillance du marché pour les produits mis sur le marché par le biais de moyens de communication à distance a été élaboré. Elles notent également qu'en vertu de la Loi n° 7223, les amendes et les mesures administratives ont été révisées pour les rendre plus dissuasives, et qu'elles sont réévaluées chaque année.

3.3.2.6 Prescriptions en matière d'étiquetage

3.114. Pendant la période considérée, la Türkiye a notifié des prescriptions en matière d'étiquetage nouvelles ou révisées pour les produits alimentaires; divers dispositifs de chauffage; l'étiquetage énergétique des sources lumineuses, des dispositifs d'affichage électronique, des lave-vaisselle ménagers et des appareils de réfrigération; les pneumatiques; les lave-linge ménagers et les

¹¹⁰ Commission européenne (2022), Türkiye 2022 Report. Adresse consultée: https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/turkiye-report-2022_en.

¹¹¹ ePing OMC. Adresse consultée: <https://eping.wto.org/fr/TradeConcerns/Details?imsId=473&domainId=TBT>.

¹¹² Ministère du commerce. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/legislation/product-safety-and-technical-regulation/general-rules-and-procedures-on-technical-regulations-and-standarts>.

¹¹³ *Journal officiel* n° 31537 du 10 juillet 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/07/20210710-21.pdf>.

¹¹⁴ Commission européenne (2022), Türkiye 2022 Report. Adresse consultée: https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/turkiye-report-2022_en.

lave-linge séchant ménagers; et les produits du tabac.¹¹⁵ La République de Corée a soulevé une préoccupation spécifique au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC (Comité OTC) concernant la non-notification à l'OMC de règlements relatifs à l'étiquetage énergétique en 2021 et a demandé une période de transition pour la mise en œuvre ou une autre approche pour permettre aux fabricants de se mettre en conformité avec ces prescriptions.¹¹⁶

3.115. Entre autres prescriptions en matière d'étiquetage introduites depuis 2016 et non notifiées figurent notamment: i) une nouvelle obligation d'inclure sur les étiquettes et les listes de prix des marchandises vendues au détail un "logo signalant l'origine nationale" si les marchandises sont produites en Türkiye¹¹⁷; et ii) l'introduction en 2018 d'un système facultatif d'étiquetage environnemental.¹¹⁸

3.3.2.7 Accords dans le cadre de l'OMC et accords bilatéraux

3.116. La Direction générale de la sécurité et de l'inspection des produits au sein du Ministère du commerce est le point d'information national de la Türkiye dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce. Dans son domaine de compétence, chaque organisme public (encadré 3.2) évalue le projet de législation technique pour déterminer si une notification est nécessaire. Entre janvier 2016 et le 19 octobre 2022, la Türkiye a présenté 130 notifications au Comité OTC de l'OMC (sans compter les révisions et addenda). Outre les PCS soulevées au Comité OTC concernant l'étiquetage énergétique et l'inspection des importations de jouets (voir plus haut), les États-Unis ont soulevé une PCS concernant les nouvelles prescriptions introduites par le Ministère de la santé pour les cosmétiques, l'absence de notification et l'incidence négative sur les exportations de ces produits par les États-Unis vers la Türkiye en soulignant les nouvelles prescriptions introduites pour les produits cosmétiques par la modification des prescriptions relatives à la présentation des enregistrements de produits au moyen d'un nouveau système de dépôt en ligne (le système de traçabilité des produits).¹¹⁹ Dans le contexte du présent examen, les autorités notent que le système de traçabilité des produits a été aboli en janvier 2021. Elles ont aussi souligné que la réglementation des cosmétiques était un des domaines dans lesquels l'harmonisation avec la législation de l'UE se poursuivait comme l'impose l'Accord d'union douanière Türkiye-UE. À cet égard, un projet de communiqué sur les cosmétiques et un projet de communiqué sur les cosmétiques ont été notifiés à la Commission de l'UE et l'harmonisation de la législation de la Türkiye fait l'objet d'un processus continu avec l'Union européenne. En 2021, la Türkiye a également notifié à l'OMC un Projet de règlement d'application sur les produits cosmétiques.¹²⁰

3.117. Comme indiqué lors de l'examen précédent, la politique de la Türkiye consiste à signer des accords de coopération technique avec ses grands partenaires d'exportation afin de supprimer les obstacles techniques.¹²¹ Pendant la période considérée, de nouveaux accords ont été signés avec la République kirghize (en 2019)¹²², l'Ouzbékistan (en 2021)¹²³ et le Kazakhstan en octobre 2022.

¹¹⁵ Documents de l'OMC G/TBT/N/TUR/73 du 13 janvier 2016 et G/TBT/N/TUR/73/Add.1 du 14 décembre 2021; G/TBT/N/TUR/192 du 30 novembre 2021; G/TBT/N/TUR/193 du 30 novembre 2021; G/TBT/N/TUR/180 du 31 mars 2021; G/TBT/N/TUR/181 du 1^{er} avril 2021; G/TBT/N/TUR/173 du 1^{er} mars 2021; G/TBT/N/TUR/176 du 1^{er} mars 2021; G/TBT/N/TUR/178 du 1^{er} mars 2021; G/TBT/N/TUR/166 du 26 février 2021; G/TBT/N/TUR/170 du 26 février 2021; G/TBT/N/TUR/166 du 26 février 2021; G/TBT/N/TUR/147 du 7 mars 2019, G/TBT/N/TUR/147/Add.1 du 3 juillet 2019 et G/TBT/N/TUR/147/Add.2 du 14 juillet 2021.

¹¹⁶ ePing OMC. Adresse consultée: <https://eping.wto.org/fr/TradeConcerns/Details?imsId=684&domainId=TBT>.

¹¹⁷ Communiqué sur l'apposition d'un logo signalant l'origine nationale sur l'étiquette de prix, *Journal officiel* n° 30556 du 5 octobre 2018, tel que modifié par le *Journal officiel* n° 30844 du 27 juillet 2019.

¹¹⁸ Règlement sur l'étiquetage environnemental, *Journal officiel* n° 30570 du 19 octobre 2018. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2018/10/20181019-19.htm>.

¹¹⁹ ePing OMC. Adresse consultée: <https://eping.wto.org/fr/TradeConcerns/Details?imsId=603&domainId=TBT>.

¹²⁰ ePing OMC. Adresse consultée: <https://epingalert.org/fr/Search?&viewData=G%2FTBT%2FN%2FTUR%2F185>.

¹²¹ Lors de l'examen précédent de la Türkiye, des accords de coopération technique avaient été signés avec la Chine, l'Ukraine, le Liban, la Bulgarie, la République islamique d'Iran, l'Azerbaïdjan et Israël. En outre, la Türkiye et l'AELE avaient conclu un protocole sur la reconnaissance mutuelle de l'évaluation de la conformité des produits.

¹²² *Journal officiel* n° 30679 du 7 février 2019. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2019/02/20190207M1-9.pdf>.

¹²³ *Journal officiel* n° 31669 du 24 novembre 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/11/20211124-2.pdf>.

3.3.3 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires

3.3.3.1 Cadre juridique et institutionnel

3.118. Le Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF) (anciennement le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage) est l'autorité compétente en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire. La Direction générale de l'alimentation et du contrôle est la principale unité centrale de service du Ministère chargé du contrôle et de la réglementation en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, et dans les secteurs vétérinaire et phytosanitaire.¹²⁴

3.119. En Türkiye, le cadre juridique principal destiné à assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires depuis le champ/la ferme jusqu'à la table est la Loi n° 5996 du 13 juin 2010 sur les services vétérinaires, la protection phytosanitaire, les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.¹²⁵ Comme indiqué lors de l'examen précédent de la Türkiye, la Loi contient des dispositions sur la vie et la santé des personnes, les produits pour l'alimentation humaine et animale, la préservation des végétaux, la santé et le bien-être des animaux, et la zootechnie. Les principales dispositions de la Loi concernent la lutte contre les maladies contagieuses, l'identification et l'enregistrement des animaux, le bien-être des animaux, l'approbation des produits de santé vétérinaire, la lutte contre les organismes nuisibles, la sécurité sanitaire des produits pour l'alimentation humaine et animale, le code des produits alimentaires, l'étiquetage et la traçabilité des produits alimentaires, l'hygiène des établissements du secteur alimentaire, les contrôles officiels, et les dispositions pénales.¹²⁶ La Loi n° 5996 a été modifiée plusieurs fois pendant la période considérée. Plus de 200 dispositions législatives secondaires ont été adoptées au titre de la Loi n° 5996.¹²⁷

3.120. Le Code turc des produits alimentaires est une législation-cadre qui définit les normes nationales relatives aux critères techniques et d'hygiène minimum pour les produits alimentaires et les substances et matières destinées au contact alimentaire, aux limites maximales de résidus pour les produits phytopharmaceutiques et les médicaments vétérinaires, aux additifs alimentaires, aux contaminants, à l'échantillonnage, à l'emballage, à l'étiquetage, au transport, au stockage et aux méthodes d'analyse. Les autorités indiquent que le Code turc des produits alimentaires est élaboré en tenant compte des besoins de la Türkiye sur la base de l'acquis de l'UE, des normes de la FAO/l'OMS et des approches scientifiques acceptées au niveau international, et que la législation est mise à jour en s'appuyant sur l'évaluation scientifique des critères identifiés et sur les risques physiques, chimiques et microbiologiques potentiels.

3.3.3.2 Faits nouveaux survenus pendant la période considérée

3.121. La Türkiye continue d'harmoniser sa réglementation SPS nationale avec l'acquis de l'UE. Le Plan d'action national sur l'adhésion à l'UE (NAP) de la Türkiye, qui couvre les années 2021-2023, contient des mesures détaillées sur l'alignement de la législation.¹²⁸ Auparavant, le Plan d'action national sur l'adhésion à l'UE de la Türkiye couvrait la période 2016-2019. Les règlements harmonisés lors de l'examen précédent de la Türkiye sont cités dans le rapport du Secrétariat de 2016.¹²⁹ Les règlements harmonisés depuis 2017 figurent dans le tableau A3. 6.

3.122. La Türkiye est membre de la Commission du Codex Alimentarius et de l'Organisation mondiale de la santé animale, et elle est partie contractante à la Convention internationale pour la protection des végétaux. Comme indiqué lors de son examen précédent, la Türkiye applique soit les

¹²⁴ Les départements de la Direction générale de l'alimentation et du contrôle, ainsi que leurs responsabilités respectives, sont décrits sur le site Web de la Direction générale. Adresse consultée: <https://www.tarimorman.gov.tr/GKGM/Menu/79/Departments>.

¹²⁵ Loi n° 5996 sur les services vétérinaires, la protection phytosanitaire, les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Adresse consultée: https://www.tarimorman.gov.tr/Belgeler/ENG/Legislation/law_veterinary_services.pdf.

¹²⁶ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

¹²⁷ La législation secondaire est accessible au public sur le site Web du MAF. Adresse consultée: <https://kms.kaysis.gov.tr/Home/Kurum/24308110>; et également sur le site Web du système national d'information sur la législation. Adresse consultée: www.mevzuat.gov.tr.

¹²⁸ Plan d'action national sur l'adhésion à l'UE. Adresse consultée: https://www.ab.gov.tr/siteimages/birimler/kpb/uep/21_23_UEP_EN.pdf.

¹²⁹ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, paragraphe 3.99.

normes internationales existantes soit des normes plus strictes basées sur ses propres évaluations scientifiques des risques.¹³⁰ Comme indiqué par les autorités, les normes nationales publiées depuis 2017 qui imposent des normes plus strictes que les normes internationales sont les suivantes:

- Règlement du Code turc des produits alimentaires sur les limites maximales de résidus de pesticides¹³¹;
- Règlement du Code turc des produits alimentaires sur les produits laitiers fermentés¹³² (non entré en vigueur fin octobre 2022);
- Règlement du Code turc des produits alimentaires portant modification du Règlement sur les additifs alimentaires¹³³;
- Communiqué du Code turc des produits alimentaires sur la caséine alimentaire et les caséinates alimentaires (non entré en vigueur fin octobre 2022)¹³⁴;
- Communiqué du Code turc des produits alimentaires sur les substituts de la ration journalière totale pour contrôle du poids¹³⁵;
- Communiqué du Code turc des produits alimentaires relatif aux préparations pour nourrissons et préparations de suite, et aux exigences en matière d'information concernant l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge¹³⁶;
- Règlement du Code turc des produits alimentaires portant modification du Règlement sur la classification et les limites maximales de résidus pour les substances pharmacologiquement actives dans les aliments d'origine animale¹³⁷;
- Règlement du Code turc des produits alimentaires sur l'étiquetage des denrées alimentaires et l'information des consommateurs¹³⁸;
- Règlement du Code turc des produits alimentaires sur les limites maximales de résidus de pesticides¹³⁹;
- Communiqué du Code turc des produits alimentaires sur la semoule¹⁴⁰;
- Communiqué du Code turc des produits alimentaires portant modification du Communiqué relatif aux préparations pour nourrissons et préparations de suite, et aux exigences en matière d'information concernant l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge.¹⁴¹

3.123. La Türkiye élabore ses propres mesures SPS en l'absence de normes internationales ou lorsque les règlements ne sont pas harmonisés avec ceux de l'Union européenne. Pendant la période considérée, ces mesures nationales notifiées à l'OMC ont concerné pour l'essentiel la certification vétérinaire et phytosanitaire, ainsi que diverses prescriptions visant les produits alimentaires et les boissons.

3.124. Dans le Plan stratégique du MAF pour 2019-2023, les priorités en matière SPS sont notamment les suivantes: i) améliorer l'inspection de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, fournir des renseignements exacts et à jour concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et développer des applications en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires; ii) protéger la santé animale en renforçant le contrôle des aliments pour animaux; iii) élaborer des stratégies

¹³⁰ Document de l'OMC WT/TPR/M/331/Add.1 du 9 mai 2016.

¹³¹ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/71 du 29 avril 2016.

¹³² Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/80 du 22 novembre 2016.

¹³³ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/84 du 4 avril 2017.

¹³⁴ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/97 du 26 janvier 2018.

¹³⁵ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/100 du 19 juillet 2018.

¹³⁶ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/99 du 19 juillet 2018.

¹³⁷ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/103 du 11 septembre 2018.

¹³⁸ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/108 du 22 janvier 2019.

¹³⁹ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/114 du 8 juillet 2020.

¹⁴⁰ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/122 du 20 avril 2022.

¹⁴¹ Document de l'OMC G/SPS/N/TUR/99/Add.2 du 11 août 2022.

pour le bien-être des animaux et la lutte contre les maladies et les parasites des animaux; iv) améliorer la qualité et l'efficacité des produits vétérinaires; et v) adopter des mesures écologiquement rationnelles de préservation des végétaux dans le cadre de la production végétale.¹⁴²

3.3.3.3 Organismes génétiquement modifiés

3.125. Le cadre législatif de la Türkiye pour l'approbation des OGM et des produits qui contiennent des OGM est la Loi n° 5977 de 2010 sur la biosécurité (telle que modifiée) et le Règlement relatif aux organismes génétiquement modifiés et aux produits qui en contiennent.¹⁴³ Le MAF est chargé d'approuver les OGM et les produits contenant des OGM depuis la suppression de la Commission de la biosécurité en 2018.¹⁴⁴

3.126. Le processus d'approbation, d'évaluation et de prise de décision des demandes concernant des produits génétiquement modifiés est défini dans les articles 8 et 11 du Règlement. Avant la première importation de chaque OGM ou chaque produit qui en contient, les demandes sont présentées au MAF par l'importateur ou le propriétaire du gène, ou par une personne physique ou morale dans le cas d'OGM mis au point localement. Des comités scientifiques distincts sont constitués pour les produits alimentaires, les aliments pour animaux ou d'autres usages déterminés par le requérant. Le MAF décide dans un délai de 90 jours si la demande est acceptée ou non, et si elle sera traitée comme une nouvelle demande ou dans le cadre de la procédure simplifiée.¹⁴⁵ Le MAF doit notifier au requérant le résultat de l'évaluation initiale dans les 270 jours, sauf si les renseignements fournis sont jugés insuffisants, auquel cas le MAF ou les comités peuvent demander au requérant de renouveler les expériences, essais, analyses et travaux de recherche. Le MAF établit des comités d'évaluation des risques et d'évaluation socioéconomique pour évaluer les demandes concernant des OGM. Leurs rapports d'évaluation sont rendus publics par le biais du Mécanisme d'échange d'informations sur la prévention des risques biotechnologiques sur le site www.tbdbm.gov.tr, sauf si la demande est traitée dans le cadre de la procédure simplifiée. Compte dûment tenu des rapports d'évaluation des comités scientifiques, des avis sur les rapports des comités présentés lors de la consultation publique, des rapports d'évaluation des comités sur les avis du public, ainsi que des besoins et priorités du pays, le MAF communique sa décision finale.

3.127. Les produits génétiquement modifiés approuvés sont publiés au Journal officiel et une liste figure sur la page Web du Mécanisme turc d'échange d'informations sur la prévention des risques biotechnologiques (<http://tbdbm.gov.tr/OnayliGDO2.aspx>). Les décisions sont valables 10 ans. Fin octobre 2022, 45 produits génétiquement modifiés avaient été approuvés pour le maïs, les fèves de soja et les micro-organismes génétiquement modifiés.

3.128. Le Règlement interdit de produire des animaux ou des végétaux génétiquement modifiés et d'utiliser des OGM ou des produits qui en contiennent dans les aliments pour bébés, les préparations pour nourrissons, les aliments de sevrage et les préparations de suite, et dans les compléments alimentaires pour nourrissons et jeunes enfants. Il est également interdit d'importer des semences génétiquement modifiées.

3.3.3.4 Accords dans le cadre de l'OMC, accords régionaux et bilatéraux

3.129. La Direction générale de l'alimentation et du contrôle est le point d'information et l'autorité responsable des notifications dans le cadre de l'OMC pour les questions liées à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires. Sur la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 21 octobre 2022, la Türkiye a présenté 61 nouvelles notifications à l'OMC, ainsi que plusieurs

¹⁴² FAOLEX, *Strategic Plan of the Ministry of Agriculture and Forestry 2019-2023*. Adresse consultée: <https://www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC193517>.

¹⁴³ Loi n° 5977 sur la biosécurité. Adresse consultée: <http://www.lawsturkey.com/law/law-on-bio-safety-5977>. Règlement relatif aux organismes génétiquement modifiés et aux produits qui en contiennent.

¹⁴⁴ USDA, FAS et GAIN (2021), *Agricultural Biotechnology Annual*, 13 octobre. Adresse consultée: <https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Agricultural%20Biotechnology%20Annual%20Ankara%20Turkey%2010-20-2021.pdf>.

¹⁴⁵ La procédure simplifiée est décrite à l'article 12 du Règlement. Elle est utilisée dans les cas où, sur la base des renseignements disponibles, on considère que les OGM et les produits qui en contiennent ne causent pas de dommage à la santé des personnes, à la santé animale et à la préservation des végétaux, à l'environnement ou à la diversité biologique.

addenda, révisions et corrigenda.¹⁴⁶ Trois d'entre elles concernaient des mesures d'urgence (mesures d'urgence visant l'importation de graines de tomates, de piment doux et de courge; imposition d'une déclaration complémentaire pour les exportations, vers la Türkiye, de graines de tomate et de capsicum en provenance de pays affectés par le virus du fruit rugueux brun de la tomate; et mesures phytosanitaires prises pour prévenir l'entrée de *Xylella fastidiosa*).

3.130. Lors de l'examen précédent de la Türkiye, les préoccupations soulevées par certains Membres de l'OMC dans leurs questions écrites communiquées à l'avance concernaient les obstacles sanitaires qui entravaient les exportations de bovins et de viande bovine, les interdictions d'importer liées à la grippe aviaire, les difficultés rencontrées pour obtenir la certification requise des exportations et les restrictions à l'importation de riz brut.¹⁴⁷ Pendant la période considérée, certaines PCS ont été soulevées au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, à savoir: l'Australie a réitéré des préoccupations de longue date concernant le retard injustifié de la Türkiye pour fournir des renseignements sur les importations de viande ovine¹⁴⁸; les États-Unis ont répété leurs préoccupations au sujet des restrictions appliquées par la Türkiye aux importations de riz brut¹⁴⁹; et l'Argentine a soulevé une PCS concernant les restrictions à l'importation de bovins destinés à l'engraissement et à l'abattage.¹⁵⁰

3.131. La Türkiye collabore aussi avec plusieurs partenaires régionaux ou mondiaux dans le domaine SPS, parmi lesquels l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence européenne des médicaments (AEM) et l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) (dont elle est également membre).

3.132. Pendant la période considérée, la Türkiye a conclu divers accords/mémoires d'accord SPS avec ses partenaires commerciaux, y compris dans les domaines suivants: questions phytosanitaires et relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires (Azerbaïdjan, 2021); préservation des végétaux et quarantaine végétale (République kirghize, 2021); santé animale (Géorgie, 2021); préservation des végétaux et quarantaine végétale (Ouzbékistan, 2021); politiques concernant les services vétérinaires et la sécurité sanitaire des produits alimentaires (Macédoine du Nord, 2021); conditions relatives à l'inspection, la quarantaine et l'hygiène vétérinaire pour les produits de la pêche qui seront exportés vers la Türkiye (Chine, 2019); sécurité sanitaire des produits alimentaires (Qatar, 2017); élevage et santé animale (État du Koweït, 2017); et santé vétérinaire et médicaments vétérinaires (République islamique d'Iran).¹⁵¹ Ces accords ne sont pas encore entrés en vigueur en attendant la finalisation des procédures d'approbation internes par la Türkiye et les autres parties concernées.

3.3.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix

3.3.4.1 Contrôle des prix

3.133. Comme à l'époque de l'examen précédent de la Türkiye, des mesures de contrôles des prix sont en place pour l'électricité, le gaz naturel, les télécommunications et les produits pharmaceutiques.

- L'Autorité de réglementation du marché de l'énergie (EMRA) est chargée d'approuver les tarifs de transport et de distribution, le prix de gros d'EÜAS (Société de production d'électricité) ainsi que le prix de vente au détail aux consommateurs non admissibles au

¹⁴⁶ Documents de l'OMC G/SPS/N/TUR/68 du 12 janvier 2016 et G/SPS/N/TUR/128 du 5 septembre 2022.

¹⁴⁷ Document de l'OMC WTO/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

¹⁴⁸ ePing OMC. Adresse consultée:

<https://eping.wto.org/fr/TradeConcerns/Details?imsId=340&domainId=SPS>.

¹⁴⁹ ePing OMC. Adresse consultée:

<https://eping.wto.org/fr/TradeConcerns/Details?imsId=433&domainId=SPS>.

¹⁵⁰ ePing OMC. Adresse consultée:

<https://eping.wto.org/fr/TradeConcerns/Details?imsId=461&domainId=SPS>.

¹⁵¹ Direction générale de l'Union européenne et des relations extérieures. Adresse consultée:

<https://www.tarimorman.gov.tr/ABDGM/Menu/74/Anlasma-Ve-Protokoller>. *Journal officiel* n° 30185 du 19 septembre 2017. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2017/09/20170919-3.pdf>; et *Journal officiel* n° 30064 du 12 mai 2017. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2017/05/20170512-1.pdf>.

bénéfice d'un régime particulier et le prix de vente de dernier recours (c'est-à-dire lorsque les consommateurs ne peuvent pas/ne veulent pas conclure de contrats bilatéraux avec des détaillants).¹⁵² L'EMRA approuve également les tarifs de distribution applicables à la vente au détail, à la transmission, à l'entreposage et au raccordement pour le gaz naturel.

- L'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ICTA) est chargée de réglementer ou d'approuver les services fournis par les opérateurs.
- Le Ministère de la santé utilise un système de prix de référence pour déterminer les prix de gros et de détail des produits pharmaceutiques en vertu de la Décision de 2017 sur la fixation des prix des médicaments destinés à la consommation humaine.¹⁵³ Les prix des produits pharmaceutiques sont déterminés en utilisant comme référence les prix départ usine les plus bas (prix de vente à l'entrepôt/prix de vente du fabricant) dans certains États membres de l'UE. La devise de ces prix de base est l'euro et le taux de conversion euro/livre turque correspond à un taux de change fixe. Ce taux est mis à jour une fois par an conformément à la Décision. Toutefois, lorsque les entreprises rencontrent des problèmes de viabilité en raison du prix des produits pharmaceutiques, elles peuvent demander une augmentation des prix à la Commission d'évaluation des prix pour assurer la viabilité. Le contrôle des prix des produits sanguins fait l'objet d'une évaluation toutes les deux semaines.
- En 2021, un Comité de la stabilité des prix a été créé pour maintenir la stabilité des prix intérieurs et, entre autres, mettre en œuvre les contrôles des prix (section 1.2.1).

3.3.4.2 Politique de la concurrence

3.3.4.2.1 Cadre juridique et institutionnel

3.134. La Loi n° 4054 de 1994 sur la protection de la concurrence constitue le fondement juridique principal de la promotion et du respect de la concurrence sur les marchés de biens et de services. Elle vise trois types de comportements: i) les accords anticoncurrentiels, les pratiques et décisions concertées; ii) l'abus de position dominante; et iii) les fusions et acquisitions qui faussent la structure concurrentielle du marché. L'Autorité turque de la concurrence (TCA), dirigée par un Conseil de la concurrence composé de sept membres, est toujours chargée de la mise en œuvre de la Loi. Bien que la Loi s'applique à tous les secteurs sans exclusion, la TCA a signé des protocoles avec la Direction des marchés publics, l'Autorité de réglementation et de contrôle des banques, l'ICTA, l'Autorité de protection des données personnelles et l'EMRA afin de s'assurer que leurs fonctions respectives ne se chevauchent pas. La TCA a mis en place un protocole avec l'ICTA (section 4.4.3), en vertu duquel elle est tenue de lui demander son avis avant d'ouvrir une enquête. La TCA a signé des mémorandums d'accord avec ses homologues de divers pays tiers afin de promouvoir la coopération et l'échange de renseignements.¹⁵⁴

3.135. En 2020, la Loi n° 7246 a modifié considérablement la Loi n° 4054 en introduisant les nouveaux concepts suivants: principe de *minimis*, règlement et mesures correctives.¹⁵⁵ Les modifications ont été apportées dans le but d'accroître l'efficacité des instruments du droit de la concurrence et d'assurer la conformité avec les règlements de l'UE. En vertu du principe de *minimis*, le Conseil de la TCA est tenu d'établir des critères relatifs aux parts de marché et aux seuils de chiffre d'affaires avant de lancer des enquêtes sur les accords, les pratiques et décisions concertées et les pratiques d'associations d'entreprises qui ne restreignent pas de manière significative la

¹⁵² Les consommateurs non admissibles au bénéfice d'un régime particulier sont des consommateurs dont la consommation d'électricité est inférieure à la limite d'admissibilité et qui ne peuvent donc pas conclure de contrats bilatéraux avec des détaillants; ils ne peuvent obtenir de l'électricité qu'auprès de fournisseurs (titulaires) désignés, et ce à des tarifs de détail. Les consommateurs admissibles, dont la consommation d'électricité est égale ou supérieure à la limite d'admissibilité, peuvent conclure des contrats bilatéraux avec des détaillants. Les consommateurs admissibles qui ne concluent pas de contrats bilatéraux avec des détaillants obtiennent de l'électricité auprès de fournisseurs désignés à des tarifs de dernier recours.

¹⁵³ Décision 1-6/2017 n° 2017/9901 du Conseil des ministres.

¹⁵⁴ Ces mémorandums d'accord ont été consultés à l'adresse suivante:

<https://rekabet.gov.tr/en/Sayfa/About-us/international-relations/bilateral-relations/-co-operation-agreements-with-other-comp.>

¹⁵⁵ Loi n° 5045 de 1994 telle qu'elle a été mise à jour pour inclure les modifications de 2020. Adresse consultée: https://www.rekabet.gov.tr/en/sayfa/legislation/act-no-4054#_edn1.

concurrence sur le marché (les ententes injustifiables sont exclues de cette disposition). En vertu des dispositions relatives au règlement, le Conseil peut entamer une procédure de règlement avec les entreprises/associations d'entreprises dès qu'une enquête a été ouverte. Si cette dernière confirme l'existence d'une violation au cours de l'enquête et aboutit à un règlement avec la TCA, l'amende administrative est réduite de 25%. En ce qui concerne les mesures correctives, un nouveau libellé a été ajouté pour préciser que la TCA a le pouvoir d'imposer des mesures correctives visant la structure et le comportement. En vertu des nouvelles dispositions relatives aux engagements, le Conseil de la TCA peut décider de ne pas ouvrir d'enquête au stade de l'enquête préliminaire, ou de mettre fin à une enquête en cours, si les entreprises/associations d'entreprises s'engagent à éliminer les problèmes de concurrence en jeu (ceci ne s'applique pas aux restrictions injustifiables).¹⁵⁶

3.136. Parmi les autres modifications apportées par la Loi n° 7246, on peut citer les suivantes: i) le critère de la position dominante pour l'évaluation des fusions a été remplacé par un critère de diminution significative de la concurrence; ii) la TCA est désormais autorisée à imposer des mesures correctives visant le comportement et la structure lorsqu'elle constate une infraction au droit de la concurrence; iii) il a été précisé que les droits de la TCA couvraient les actifs numériques des entreprises faisant l'objet de l'enquête; et iv) le délai accordé aux personnes chargées du traitement de l'affaire pour présenter leurs autres avis a été prolongé.

3.137. Les textes d'application, qui se présentent essentiellement sous la forme de règlements et de communiqués, sont élaborés par la TCA et publiés par le Conseil. Les nouveaux règlements qui ont été adoptés pour mettre en œuvre les modifications juridiques introduites en 2020 sont les suivants:

- Communiqué sur les engagements – Communiqué n° 2021/2 sur les engagements qui doivent être proposés dans le cadre des enquêtes préliminaires et des investigations concernant les accords, les pratiques concertées et les décisions qui restreignent la concurrence, et l'abus de position dominante¹⁵⁷;
- Communiqué *de minimis* – Communiqué n° 2021/3 sur les accords, les pratiques et décisions concertées et les pratiques d'associations d'entreprises qui ne restreignent pas de manière significative la concurrence¹⁵⁸; et
- Règlement sur les règlements – Règlement sur la procédure de règlement applicable dans les enquêtes sur les accords, les pratiques concertées et les décisions qui restreignent la concurrence, et les abus de position dominante.¹⁵⁹

3.138. D'autres modifications apportées aux textes d'application pendant la période considérée concernaient les seuils applicables aux amendes administratives, les paiements effectués par les sociétés par actions et les sociétés à responsabilité limitée, une exemption par catégorie pour les accords verticaux dans le secteur automobile et une exemption par catégorie pour les accords de R&D.¹⁶⁰

3.139. Au cours de la période considérée, la TCA a publié plusieurs lignes directrices. En 2022, elle a publié des orientations sur l'évaluation des fusions et acquisitions horizontales et non horizontales. En 2020, elle a publié des lignes directrices concernant l'enquête sur les données numériques lors des inspections sur place; en 2018, elle a publié des lignes directrices concernant les fusions et acquisitions et le concept de contrôle; les limitations liées à l'entreprise, au chiffre d'affaires et aux éléments accessoires dans les fusions et acquisitions; et les accords verticaux; et en 2017, elle a publié des lignes directrices concernant le communiqué d'exemption par catégorie dans le secteur automobile.¹⁶¹ Plusieurs lignes directrices existantes ont également été modifiées. Les lignes directrices ne sont pas juridiquement contraignantes et visent à fournir des orientations et des précisions ainsi qu'à assurer une meilleure harmonisation avec les règlements de l'UE.

¹⁵⁶ OCDE (2022), *Annual Report on Competition Policy Developments in Turkey, 2021*. Adresse consultée: [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR\(2022\)36/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR(2022)36/en/pdf).

¹⁵⁷ Communiqué n° 2021/2. Adresse consultée: <https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/communiques/communiqu-2021-2-20210402120741924-pdf>.

¹⁵⁸ Communiqué n° 2021/3. Adresse consultée: <https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/communiques/communiqu-2021-3-20210402120809951-pdf>.

¹⁵⁹ Adresse consultée: <https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/regulations/regulation-on-the-settlement-procedure-20210908173216927-pdf>.

¹⁶⁰ TCA. Adresse consultée: <https://www.rekabet.gov.tr/en/Sayfa/Legislation/communiques>.

¹⁶¹ TCA. Adresse consultée: <https://www.rekabet.gov.tr/tr/Sayfa/Mevzuat/-kilavuzlar?sayfa=1>.

3.140. Le processus d'adhésion à l'Union européenne a été l'un des moteurs de la réforme législative et réglementaire dans le domaine de la concurrence. Les relations entre la Türkiye et l'Union européenne dans le domaine de la concurrence (antitrust et fusions) sont régies par le chapitre IV de la Décision du Conseil d'association CE-Türkiye n° 1/95 de 1995, qui concerne la mise en place de la phase définitive de l'Union douanière.¹⁶² Comme l'a indiqué la Commission européenne, le chapitre IV énonce des règles en matière de concurrence qui reflètent l'acquis de l'UE dans le but de créer des conditions équitables pour les opérateurs économiques actifs au sein de l'union douanière.¹⁶³

3.141. En ce qui concerne les activités de la TCA pendant la période considérée, des données complètes sont disponibles dans les rapports annuels de la TCA ainsi que dans les rapports annuels de l'OCDE sur l'évolution de la politique de concurrence en Türkiye. Par rapport à l'examen précédent de la Türkiye, il y a eu une baisse significative de la charge de travail de la TCA, en raison notamment d'une diminution des dossiers concernant des infractions au droit de la concurrence. Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye, au cours de la période 2011-2014, le nombre de dossiers concernant des infractions réglés se situait entre 163 et 303 par an.¹⁶⁴ Pendant la période à l'examen, ce nombre a baissé pour se situer entre 65 et 88 (tableau 3.20). Les autorités indiquent que la raison de cette baisse est liée à la mise en œuvre, en 2012, de normes à respecter pour que les demandes puissent donner lieu à une action en justice.¹⁶⁵

Tableau 3.20 Dossiers réglés par la TCA, 2016-2021

Année	Nombre de cas examinés concernant des infractions au droit de la concurrence	Exemption/attestation négative ^a	Fusions/acquisitions/coentreprises/privatisations	Total
2016	83	33	209	325
2017	80	32	184	296
2018	88	44	223	355
2019	69	35	208	312
2020	65	34	220	319
2021	74	22	309	405

a Les attestations négatives et les exemptions déterminent qu'une activité ou un accord ne contrevient pas à la Loi n° 4054 sur la protection de la concurrence ou relève de l'une des exemptions par catégorie émises par la TCA.

Source: Documents de l'OCDE DAF/COMP/AR(2022)36 du 23 mai 2022 et DAF/COMP/AR(2019)34 du 11 juillet 2019.

3.142. Les cas d'infraction au droit de la concurrence font l'objet d'une enquête au titre de l'article 4 (sur les accords anticoncurrentiels) et de l'article 6 (sur les abus de position dominante) de la Loi n° 4054. Au cours de la période examinée, le nombre annuel de cas de coordination d'ententes et de non-ententes était relativement élevé par rapport au nombre de cas d'abus de position dominante. Comme l'ont indiqué les autorités, ces dernières années, la TCA a envisagé de prendre des mesures contre des cartels atypiques, en se fondant sur de nouvelles théories du préjudice, telles que les réseaux en étoile et les accords de non débauchage/accords sur la fixation des salaires. Dans les secteurs traditionnels (produits agricoles et produits de grande consommation, logistique et transport et construction), le nombre de cas par an est resté relativement stable. Il y a eu une augmentation du nombre de cas liés aux secteurs plus innovants et dynamiques tels que les marchés numériques. Comme l'ont indiqué les autorités, pour répondre aux préoccupations en matière de concurrence dans le domaine numérique, la TCA a commencé à chercher de nouvelles façons d'évaluer la valeur économique des données des consommateurs, étant donné que les approches traditionnelles peuvent être insuffisantes.

3.143. Comme l'indique le tableau 3.20, une part importante de l'activité de la TCA est consacrée aux enquêtes sur les fusions, les acquisitions, les coentreprises et les privatisations. Comme à l'époque de l'examen précédent, celles-ci sont presque toujours autorisées par la TCA. À titre

¹⁶² Décision du Conseil d'association CE-Turquie n° 1/95 du 22 décembre 1995 relative à la mise en place de la phase définitive de l'Union douanière. Adresse consultée: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX%3A21996D0213%2801%29>.

¹⁶³ Commission européenne, *Bilateral Relations with Türkiye*. Adresse consultée: https://competition-policy.ec.europa.eu/international/bilateral-relations/turkiye_en.

¹⁶⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, tableau 3.27.

¹⁶⁵ Communiqué de 2012 concernant la procédure de dépôt de plainte en cas d'infraction au droit de la concurrence. Adresse consultée: <https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/communiques/46-pdf>.

d'exemple, au cours de la période 2019-2021, il y a eu 602 notifications de fusions et acquisitions. Parmi celles-ci, 1 seule a été bloquée, 6 ont été autorisées sous conditions et 78 ont été considérées comme "hors champ" car elles ne satisfaisaient pas aux seuils requis.¹⁶⁶

3.144. Au cours de la période 2018-2021, la TCA a imposé des amendes pour un montant total de 6 906 356 513 TRY. La grande majorité de ces amendes concernaient des accords anticoncurrentiels et des abus de position dominante. Les autres amendes étaient liées aux fusions et acquisitions (soit pour avoir fourni des renseignements faux ou de nature à induire en erreur dans une demande, soit pour avoir finalisé une transaction sans l'autorisation du Conseil de la concurrence ou pour ne pas l'avoir notifiée dans le délai imparti).

3.145. Depuis 2016, la TCA a mené des enquêtes sectorielles dans les domaines suivants: marchés en ligne; légumes et fruits frais; combustibles; technologies financières; secteur de la vente au détail sur les marchés de consommation rapide; marché de la noisette; électricité; organisation de foires; secteur de la vente au détail; secteur de la musique; diffusion télévisuelle dans le contexte de la numérisation et de la convergence; services de cinéma; et secteur du ciment.¹⁶⁷

3.3.5 Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation

3.3.5.1 Commerce d'État

3.146. La Türkiye a notifié à l'OMC en 2016 le Croissant-Rouge turc (TRCS) comme étant la seule entreprise publique d'État au titre des dispositions de l'article XXVII:4 a) et du Mémorandum d'accord sur l'interprétation de l'article XVII.¹⁶⁸ Comme pour les notifications précédentes, elle énumère 7 lignes tarifaires au niveau des positions à 12 chiffres du SH concernant les produits chimiques ou les médicaments utilisés dans la lutte contre le paludisme ou la syphilis. En vertu des droits exclusifs accordés à cet organisme d'aide à but non lucratif, le TRCS est l'unique importateur de ces produits. Au cours de la période couverte par la notification, à savoir 2012-2015, seul de l'iodure de potassium a été importé.

3.3.5.2 Entreprises publiques

3.147. La raison d'être officielle des entreprises publiques consiste à favoriser l'accumulation de capital, à créer des fonds pour l'investissement et à contribuer à une croissance régulière et élevée, à contribuer à l'amélioration de la compétitivité tout en maintenant des conditions de concurrence équitables, à investir dans de grandes infrastructures et à protéger les objectifs de politique publique et l'intérêt public tout en contribuant à une gestion efficace des ressources pétrolières et minérales.¹⁶⁹ Les entreprises publiques relèvent de différents régimes de propriété et cadres législatifs. Les prescriptions en matière de contrôle, de suivi et d'audit décrites dans l'examen précédent de la Türkiye continuent de s'appliquer aux entreprises publiques mentionnées ci-après.¹⁷⁰ Le MoTF est chargé de produire le rapport annuel sur la propriété des entreprises publiques, qui comprend des données financières et non financières sur les entreprises ainsi que des informations actualisées et des analyses sectorielles concernant les entreprises publiques au cours de l'année. En outre, dans le cadre du programme de statistiques officielles, des statistiques financières et non financières agrégées sont publiées chaque année et chaque trimestre sur le site Web du Ministère (<https://en.hmb.gov.tr/state-owned-enterprises>). Au cours de la période considérée, les injections de capitaux dans les entreprises publiques ont augmenté de manière significative, avec une forte augmentation entre 2020 et 2021 (tableau 3.21). Selon les autorités, les injections de capitaux en 2021 étaient dues à l'augmentation des investissements dans la compagnie ferroviaire, et en 2022, à des transferts de capitaux à la Société des oléoducs, BOTAS, (société d'importation de gaz naturel) pour assurer l'approvisionnement en énergie.

¹⁶⁶ OCDE (2022), *Annual Report on Competition Policy Developments in Turkey, 2021*. Adresse consultée: [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR\(2022\)36/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR(2022)36/en/pdf).

¹⁶⁷ OCDE, *Annual Report on Competition Policy Developments in Turkey*, diverses éditions, 2017-2021. Adresses consultées: [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR\(2022\)36/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR(2022)36/en/pdf); [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR\(2021\)34/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR(2021)34/en/pdf); [https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/annual-reports-\(oecd\)/oecd2019-20210113135714744-pdf](https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/annual-reports-(oecd)/oecd2019-20210113135714744-pdf); [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR\(2019\)34/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/AR(2019)34/en/pdf); et <https://www.rekabet.gov.tr/Dosya/annual-reports/annual-report-on-competition-policy-developments-in-turkey.pdf>.

¹⁶⁸ Documents de l'OMC G/STR/N/15/TUR et G/STR/N/16/TUR du 27 octobre 2016.

¹⁶⁹ MoTF, *2020 Annual Ownership Report for State Owned Enterprises*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/state-owned-enterprises-reports>.

¹⁷⁰ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

Tableau 3.21 Injections de capitaux dans les entreprises publiques, 2016-2021

(Million de TRY)

2016	2017	2018	2019	2020	2021
7 657	8 271	12 543	17 207	15 411	39 260

Source: Renseignements communiqués par les autorités sur la base des données figurant dans les rapports annuels sur la propriété des entreprises publiques.

3.3.5.2.1 Entreprises économiques publiques relevant du portefeuille du MoTF

3.148. Le MoTF est l'actionnaire de plusieurs entreprises publiques (entreprises économiques publiques (PPE)) dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie et des transports; toutes ces entreprises appartiennent entièrement à l'État (tableau 3.22). La législation régissant ces entreprises est le Décret-loi n° 233 sur les entreprises publiques; aucune modification importante n'a été apportée à cette loi au cours de la période considérée. La Direction générale des entreprises d'État, qui dépend du MoTF, supervise ces entreprises.¹⁷¹ Les changements apportés au portefeuille du MoTF au cours de la période considérée comprennent: i) le changement de statut de l'entreprise Mechanical and Chemical Industries Inc., qui est devenue une société par actions et a donc été retirée du champ d'application du Décret-loi n° 233; ii) la fusion, en 2020, de trois entités pour former l'entreprise Turkish Railway Vehicles Industry Inc.; iii) le retrait, en 2017, de deux entreprises publiques (Société turque de distribution de l'électricité (TEDAS) et Turkish Electro Mechanical Industry Inc. (TEMSAN)) du champ d'application et du programme de privatisation (voir ci-dessous), et le retour de ces entreprises dans le portefeuille du MoTF; et iv) le transfert, en 2021, des parts détenues par le MoTF dans quatre entités, à savoir la Société des pétroles turcs (TPAO), la Société des oléoducs (BOTAS), une société minière appelée ETI MADEN et la Direction générale des entreprises du thé (CAYKUR), au Fonds d'investissement de la Türkiye (voir ci-dessous).

Tableau 3.22 Entreprises économiques publiques relevant du portefeuille du MoTF

Entreprise	Secteur	Propriété publique (%)
Organisation des industries de fabrication de machines et de produits chimiques (MKEK)	Secteur manufacturier	100
Office national des approvisionnements (DMO)	Secteur manufacturier	100
Turkish Electro Mechanical Industry Inc. (TEMSAN)	Secteur manufacturier	100
Entreprises houillères turques (TTK)	Exploitation minière	100
Entreprises turques de production de charbon (TKI)	Exploitation minière	100
Société de production d'électricité (EÜAS)	Énergie	100
Société turque de transport de l'électricité (TEIAS)	Énergie	100
Société turque de distribution de l'électricité (TEDAS)	Énergie	100
Office des céréales (TMO)	Agriculture et élevage	100
Direction générale des entreprises agricoles (TIGEM)	Agriculture et élevage	100
Office de la viande et du lait (ESK)	Agriculture et élevage	100
Chemins de fer turcs (TCDD)	Transport	100
Industries ferroviaires turques (TÜRASAS)	Transport	100
Autorité des aéroports d'État (DHMI)	Transport	100
Direction générale de la sécurité côtière (KEGM)	Transport	100

Source: MoTF, *2020 Annual Ownership Report for State Owned Enterprises*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/state-owned-enterprises-reports>.

3.3.5.2.2 Entreprises publiques relevant du portefeuille de privatisation

3.149. Un autre groupe d'entreprises d'État est visé par la Loi n° 4046 sur la mise en œuvre de la privatisation.¹⁷² Cette loi régit le processus de privatisation des entreprises publiques. Les entreprises visées par la Loi n° 4046 sont supervisées par le MoTF en collaboration avec l'Administration de la privatisation. En octobre 2022, quatre entreprises publiques relevaient de ce portefeuille (tableau 3.23). Les entreprises publiques qui ne répondent pas encore aux conditions requises pour être privatisées compte tenu de leur situation actuelle passent par la "phase préparatoire de la privatisation" afin d'être préparées à la privatisation sur le plan financier et

¹⁷¹ De plus amples informations sur les responsabilités de la Direction générale des entreprises d'État sont disponibles sur son site Web. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/state-owned-enterprises-about-us>.

¹⁷² Loi n° 4046 sur la mise en œuvre de la privatisation. Adresse consultée: <http://www.lawsturkey.com/law/4046-implementation-of-privatization-law>.

juridique, et celles dont les procédures préparatoires sont achevées sont intégrées au "programme de privatisation" directement après l'achèvement de ces procédures. Au cours de la période considérée, les changements concernant les entreprises publiques relevant du portefeuille de privatisation ont été les suivants: i) retrait, en 2017, de deux entreprises publiques (TEDAS et TEMSAN) du champ d'application et du programme de privatisation (voir ci-dessus), et retour de ces entreprises dans le portefeuille du MoTF; et ii) transfert, en 2021, de Türkiye Sugar Factories Inc. au Fonds d'investissement de la Türkiye (TWF) (voir ci-dessous).

Tableau 3.23 Entreprises publiques relevant du portefeuille de privatisation, octobre 2022

Entreprise	Secteur	Propriété publique (%)
Doğusan Pipe Industry and Trade Inc.	Production/Produits en pierre et en terre	56,09
Sümmer Holding Inc.	Textiles et autres	100
Organisation maritime turque (TDI)	Transport	100
Ankara Natural Electricity Generation and Trading Inc. (ADUAS)	Énergie	100

Source: MoTF, 2020 Annual Ownership Report for State Owned Enterprises. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/state-owned-enterprises-reports>.

3.3.5.2.3 Entreprises publiques relevant du Fonds d'investissement de la Türkiye

3.150. Le TWF a été créé par la Société de gestion du fonds d'investissement de la Türkiye (TWF ManCo) en vertu de la Loi n° 6741 en 2016.¹⁷³ TWF ManCo exerce les droits administratifs et financiers pour les actifs relevant du portefeuille du TWF. Les principes concernant la gestion et les activités de TWF ManCo sont régis par la Loi n° 6741 et le Décret du Conseil des Ministres n° 2016/9429.¹⁷⁴ En 2018, TWF ManCo a été rattachée à la Présidence de la République de Türkiye et le Président de la République assure la présidence du Conseil d'administration. Le portefeuille du TWF compte 26 entreprises (tableau 3.24), 2 licences et 46 actifs immobiliers. Depuis sa création, le TWF a élargi et diversifié son portefeuille, lequel comprend désormais des entreprises et des institutions de différents secteurs. Ces entreprises et institutions sont en outre assujetties aux lois spécifiques aux secteurs dans lesquels elles exercent leurs activités. Pendant une période de transition, les cinq entreprises qui ont été transférées du portefeuille du MoTF et du portefeuille de privatisation à celui du TWF restent assujetties au Décret-loi n° 233. Elles sont sous la supervision de la Direction générale des entreprises d'État et peuvent bénéficier d'injections de capitaux du MoTF si nécessaire (comme ce fut le cas pour la BOTAS en 2022).

Tableau 3.24 Entreprises relevant du TWF, 2022

Entreprise	Secteur	Propriété des fonds (%)
Ziraat Bank (T.C.)	Banque	100
Halk Bank	Banque	87,7
Vakıflar Bank	Banque	64,8
TVF Finansal Yatırımlar A.Ş.	Assurance et pension	100
-Türkiye Sigorta A.Ş.	Assurance	81,10
-Türkiye Hayat ve Emeklilik A.Ş.	Pension	92,64
Borsa İstanbul	Marché boursier	80,6
Société des oléoducs (BOTAS)	Énergie	100
Société des pétroles turcs (TPAO)	Énergie	100
TWF Énergie	Énergie	100
Société de raffinage et de pétrochimie du TWF	Énergie	100
TVF AEL Elektrik Üretim Sanayi ve Ticaret A.Ş.	Énergie	100
Türkiye Maden	Exploitation minière	100
Eti Maden	Exploitation minière	100
Turkish Airlines	Transport et logistique	49,12
Société postale et logistique nationale (PTT)	Transport et logistique	100
Ismir Alsancak Port	Transport et logistique	100

¹⁷³ Loi n° 6741 portant création de la Société de gestion du fonds d'investissement de la Türkiye et modifications apportées à certaines lois. Adresse consultée: <https://www.tvf.com.tr/uploads/file/law-numbered-6741-amendments-as-of-2852022.pdf>.

¹⁷⁴ Décret du Conseil des Ministres n° 2016/9429 du 17 octobre 2016 concernant le processus et les principes de la structure et du fonctionnement de la Société de gestion du fonds d'investissement de la Türkiye. Adresse consultée: <https://www.tvf.com.tr/uploads/file/decree.pdf>.

Entreprise	Secteur	Propriété des fonds (%)
TVF Bilgi Teknolojileri	Technologie et télécommunications	100
-Turkcell	Technologie et télécommunications	26,2
Société de satellites et de télécoms (Türksat)	Technologie et télécommunications	100
Türk Telekom	Technologie et télécommunications	61,68
Türkiye Sugar Factories Inc.	Agriculture et produits alimentaires	100
Kayseri Sugar Factories Inc.	Agriculture et produits alimentaires	11,1
Direction générale des entreprises du thé (CAYKUR)	Agriculture et produits alimentaires	100

Source: Fonds d'investissement de la Türkiye, *Our Portfolio*. Adresse consultée: <https://www.tvf.com.tr/en/our-portfolio>, et renseignements communiqués par les autorités.

3.3.5.2.4 Autres entreprises publiques

3.151. Les autres entreprises publiques comprennent les banques d'État assujetties aux lois bancaires et commerciales. Il s'agit de l'entreprise Emlak Participation Bank Inc. (part de l'État: 99,99%), de l'entreprise Development and Investment Bank of Türkiye Inc. (99,08%), de Türk Eximbank (100%) et de la Banque centrale de la République de Türkiye (55,12%).¹⁷⁵

3.152. Le MoTF détient également des parts dans 10 autres entreprises publiques, à savoir: la Société turque de radio et de télévision (100% des parts); la Direction de la Ferme forestière Atatürk (100%); l'entreprise ASFAT Inc. (secteur de la défense) (100%); la Société de services de santé internationaux (S.A.) (USHAS) (100%); l'entreprise Türk Reasürans (100%); l'entreprise Mechanical and Chemical Industries Inc. (100%); l'entreprise Türk Telekom (25%); l'entreprise Birlesik Ipotek Finansmani Inc. (5%); l'entreprise Vakifbank (20,57%); et l'entreprise Anadolu Agency (47,75%).

3.3.5.3 Privatisation

3.153. Comme indiqué dans l'examen précédent, la Türkiye a entamé son processus de privatisation dans les années 1980 avec la création de l'Administration turque de la privatisation. Selon les autorités, depuis cette époque, la Türkiye a perçu un montant net d'environ 71,2 milliards d'USD.¹⁷⁶ Au cours de la période considérée, les privatisations ont été évaluées à 1,3 milliard d'USD en 2016, 750,9 millions d'USD en 2017, 1,35 milliard d'USD en 2018, 115,9 millions d'USD en 2019, 22,3 millions d'USD en 2020, 413,1 millions d'USD en 2021 et 444,5 millions d'USD au 31 octobre 2022.

3.154. Le cadre juridique des activités de privatisation est toujours la Loi n° 4046 sur la mise en œuvre de la privatisation.¹⁷⁷ Les principales institutions chargées des activités de privatisation sont le Haut Conseil de la privatisation (qui est responsable du principal organe de décision en matière de privatisation) et l'Administration de la privatisation (qui est l'organe exécutif chargé des privatisations).

3.155. En vertu de la Loi, les modalités de privatisation sont les suivantes: vente; crédit-bail; octroi de droits d'exploitation (TOR); établissement de droits de propriété autre que la propriété pure et simple; et un système de partage des bénéfices et d'autres méthodes selon la nature de l'entreprise. Les investisseurs étrangers peuvent participer aux appels d'offres conformément à la Loi sur l'investissement étranger direct (section 2.4.1).

3.156. Depuis 2016, l'activité de privatisation s'est concentrée sur le secteur de l'énergie, puisque l'État a transféré les droits d'exploitation de plusieurs centrales hydroélectriques, qu'il s'est entièrement dessaisi d'une centrale à cycle combiné au gaz naturel et qu'il a vendu ses parts dans la société de distribution des pétroles turcs. Ces mesures s'inscrivent dans la tendance à l'augmentation des investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie observée lors de l'examen précédent de la Türkiye, au cours duquel plusieurs sociétés de production et de distribution d'électricité ont été privatisées.¹⁷⁸ Suite à la privatisation du secteur de l'électricité, en septembre 2022, la part du secteur privé dans la capacité installée était de 79,5% et sa part dans

¹⁷⁵ MoTF, *2020 Annual Ownership Report for State Owned Enterprises*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/state-owned-enterprises-reports>.

¹⁷⁶ Chiffres actualisés au 31 mars 2022.

¹⁷⁷ Loi n° 4046 sur la mise en œuvre de la privatisation. Adresse consultée: <http://www.lawsturkey.com/law/4046-implementation-of-privatization-law>.

¹⁷⁸ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, tableau 3.37.

la production était de 85,2%. Afin d'encourager le développement du secteur portuaire et d'accroître la qualité des services, des accords de concession ont été conclus pour l'exploitation de deux ports et d'une marina. Par ailleurs, des avis d'appels d'offres visant à privatiser 14 usines appartenant à Turkseker ont été publiés en février 2018; 10 appels d'offres ont été menés à bien, et 4 ont été annulés par la suite (tableau 3.25).

Tableau 3.25 Privatisations, 2016-2010

Nom de la société privatisée	Date de privatisation	Recettes provenant de la privatisation (millions d'USD)	Forme de la privatisation
Production d'électricité			
Centrale hydroélectrique de Fethiye et actifs connexes	21/03/2016	44,8	TOR
Centrale hydroélectrique de Manavgat et actifs connexes	04/04/2016	131,2	TOR
Centrales hydroélectriques de Doğankent, de Kürtün et de Torul et actifs connexes	29/04/2016	1 225,1	TOR
Centrales hydroélectriques Karacaören 1 et Karacaören 2 et actifs connexes	15/07/2016	864,1	TOR
Centrale hydroélectrique de Şanlıurfa et actifs connexes	03/01/2017	247,5	TOR
Centrales hydroélectriques d'Adıgüzel et de Kemer et actifs connexes	05/05/2017	324,1	TOR
Centrales hydroélectriques d'Almus et de Köklüce et actifs connexes	08/08/2017	213	TOR
Centrale hydroélectrique de Yenice et actifs connexes	15/12/2017	33,8	TOR
Centrales hydroélectriques d'Anamur, de Bozyazı, de Mut-Derinceay, de Silifke et de Zeyne et actifs connexes	12/01/2018	2,41	TOR
Centrales hydroélectriques de Menzelet et de Kilavuzlu et actifs connexes	09/03/2018	335	TOR
Centrale hydroélectrique de Manyas et actifs connexes	27/04/2018	15,8	TOR
Centrale hydroélectrique de Sütçüler et actifs connexes	20/12/2018	1,6	TOR
Centrale hydroélectrique de Gönen et actifs connexes	25/12/2018	12,3	TOR
Centrale hydroélectrique de Tohma et actifs connexes	02/01/2019	10,9	TOR
Centrale hydroélectrique Dinar 2 et actifs connexes	27/02/2019	1,5	TOR
Centrale hydroélectrique de Çine et actifs connexes	22/04/2019	20,8	TOR
Centrales hydroélectriques Ahiköy 1 et Ahiköy 2 et actifs connexes	22/01/2021	1,5	TOR
Centrale électrique à cycle combiné au gaz naturel de Gebze Dilovası	04/11/2021	16,2	Vente de 100% des actifs
Centrale hydroélectrique Çamlıca I et actifs connexes	05/11/2021	67,03	TOR
Centrale hydroélectrique de Tortum et actifs connexes	08/12/2021	22,9	TOR
Centrale hydroélectrique de Topçam et actifs connexes	24/12/2021	78,9	TOR
Centrale hydroélectrique de Çal et actifs connexes	28/01/2022	9,3	TOR
Centrale hydroélectrique Girlevik 2 – Mercan et actifs connexes	05/08/2022	10,1	TOR
Ports et marinas			
Port de Tekirdağ	28/12/2018	66	TOR
Port de Taşucu et sa zone arrière	21/01/2022	51	Port de Taşucu: TOR Zone arrière: vente
Marina de Güllük	21/06/2021	4	TOR
Sucrieries			
Sucrierie de Kırşehir	24/05/2018	83	Vente de 100% des actifs
Sucrierie de Turhal	07/06/2018	142	Vente de 100% des actifs
Sucrierie de Çorum	25/06/2018	132	Vente de 100% des actifs
Sucrierie de Elbistan	11/07/2018	74	Vente de 100% des actifs
Sucrierie de Muş	12/07/2018	57,5	Vente de 100% des actifs
Sucrieries de Erzincan et d'Erzurum	16/07/2018	72	Vente de 100% des actifs
Sucrierie de Afyon	17/08/2018	181	Vente de 100% des actifs

Nom de la société privatisée	Date de privatisation	Recettes provenant de la privatisation (millions d'USD)	Forme de la privatisation
Sucrierie de Bor	20/09/2018	84	Vente de 100% des actifs
Sucrierie d'Alpullu	30/11/2018	37,5	Vente de 100% des actifs
Autres			
Hydrogen Peroxide Industry and Trade Inc.	09/07/2018	4,5	Vente de 28,2% des actions publiques
Türkiye Petroleum Oil Distribution Co.	04/04/2017	134,7	Vente de 100% des actions publiques
Zone franche de Mersin	08/11/2017	7 590	Vente de 21,26% des actions publiques

Note: TOR = octroi de droits d'exploitation.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.3.6 Marchés publics

3.3.6.1 Cadre juridique et institutionnel de base

3.157. Les marchés publics continuent d'être régis principalement par la Loi n° 4734 de 2002 sur les marchés publics (Loi PPL) et la Loi n° 4735 de 2002 sur les contrats de marchés publics (Loi PPCL).¹⁷⁹ La Loi PPL établit les principes et procédures à appliquer dans les marchés publics. La Loi PPCL régit l'exécution des contrats de marchés publics attribués par l'application de procédures de passation de marchés menées conformément aux dispositions de la Loi PPL. La Loi PPL couvre toutes les étapes des procédures de passation de marchés, à l'exception de l'exécution et de la résiliation des contrats, qui sont couvertes exclusivement par la Loi PPCL. La Loi PPL et la Loi PPCL concernent les marchés publics passés aux niveaux du gouvernement central et des gouvernements sous-centraux. Ces lois s'appliquent aux marchés publics d'approvisionnement, de services et de travaux.¹⁸⁰

3.158. La Loi PPL accorde des exemptions aux ministères compétents pour les questions relatives à la défense, à la sécurité ou au renseignement. Certains secteurs ou domaines, comme les services publics, le transport aérien ou les activités de R&D, ne relèvent pas non plus de la Loi PPL.¹⁸¹ S'agissant des entreprises publiques, toute institution, organisation, association, entreprise ou société dont plus de la moitié du capital est détenu, directement ou indirectement, ensemble ou séparément, par des entités soumises à la Loi PPL est soumise à cette même loi.¹⁸²

3.159. La Loi PPL prévoit quatre procédures de passation de marchés: i) la procédure ouverte, dans le cadre de laquelle tous les soumissionnaires peuvent présenter leurs documents de qualification et leurs offres; ii) la procédure restreinte, dans le cadre de laquelle une invitation est lancée à tous les soumissionnaires intéressés à se préqualifier, après quoi l'entité adjudicatrice fait un appel d'offres parmi les soumissionnaires préqualifiés; iii) la procédure négociée, dans le cadre de laquelle au moins trois soumissionnaires sont invités à présenter leurs documents de qualification et leurs offres de prix; et iv) la procédure de passation directe¹⁸³, dans le cadre de laquelle il n'est pas nécessaire

¹⁷⁹ Ces lois ont été complétées par les règlements suivants: Règlement sur la passation de marchés publics concernant les services; Règlement sur la passation de marchés publics concernant les marchandises; Règlement sur la passation de marchés publics concernant les travaux; Règlement sur la passation de marchés publics concernant les services de conseil; Règlement sur la passation électronique des marchés publics; Règlement sur les demandes d'examen administratif concernant les marchés publics; Règlement sur les accords-cadres; et Règlement sur l'inspection et l'acceptation (travaux, services, marchandises, services de conseil). Document de l'OMC WTO/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, paragraphe 3.187.

¹⁸⁰ S. Togan, B.K. Onur Tas et S. Alyanak (2017), "Public Procurement in Turkey", A.C. Georgopoulos (ed.), *The Internationalization of Government Procurement Regulation*, février, pages 189 à 220. Adresse consultée: <https://academic.oup.com/book/5744/chapter/148891668>.

¹⁸¹ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, paragraphe 3.190.

¹⁸² Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, paragraphe 3.191.

¹⁸³ Appliquée dans les cas spécifiés à l'article 22 de la Loi PPL.

de satisfaire à la plupart des prescriptions spécifiées dans la Loi PPL, telles que la publication d'un avis de marché.¹⁸⁴

3.160. L'introduction des appels d'offres électroniques en 2019 constitue un important changement procédural apporté récemment au régime des marchés publics. Les entreprises établies en Türkiye, ainsi que les entreprises étrangères, ont la possibilité de s'enregistrer en joignant tous les documents requis sur la Plate-forme de passation électronique des marchés publics (EPPP ou EKAP en turc) intégrée au site Web de l'EKAP (<https://ekap.kik.gov.tr/EKAP/Default.aspx?ReturnUrl=%2fEKAP%2f>), la plate-forme centralisée de passation de marchés publics par voie électronique gérée par la Direction des marchés publics. Tous les avis d'appel d'offres et les documents connexes sont accessibles en ligne sur la plate-forme.¹⁸⁵ Dans le cadre de la passation de marchés par voie électronique, les soumissionnaires présentent leurs offres électroniques ainsi que des autodéclarations sur leurs compétences dans le domaine des marchés de marchandises, de travaux et de services. Depuis le 3 novembre 2022, le recours à la passation de marchés par voie électronique est devenu obligatoire dans les procédures ouvertes et les procédures négociées pour les motifs spécifiés à l'article 21 paragraphe b), c), et f) de la Loi PPL.

3.161. Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye, les fournisseurs qui estiment que leurs droits ont été lésés ou qu'ils ont subi un dommage du fait de l'application de procédures ou d'actions illégales dans le cadre du processus d'appel d'offres peuvent déposer une plainte auprès de l'entité adjudicatrice, puis faire appel auprès de la Direction des marchés publics. En outre, toutes les décisions de la Direction des marchés publics peuvent être contestées devant les tribunaux.¹⁸⁶ En 2020 et 2021, d'autres changements ont été apportés pour permettre aux soumissionnaires, aux candidats et aux soumissionnaires potentiels d'utiliser EKAP pour déposer des plaintes auprès de l'entité adjudicatrice et pour introduire des recours auprès de la Direction des marchés publics.

3.162. Aucun changement majeur n'a été apporté au cadre institutionnel des marchés publics au cours de la période considérée. Les marchés publics relèvent de l'autorité du MoTF, qui est chargé d'élaborer les grandes lignes politiques, et d'une autorité spécialisée dans les marchés publics, la Direction des marchés publics.¹⁸⁷ La Direction des marchés publics a pour mandat d'assurer la bonne mise en œuvre de la Loi PPL, d'aider les participants au processus de passation de marchés et d'assurer le règlement par voie juridique les différends relatifs aux marchés publics. Le Comité des marchés publics est le principal organe décisionnel de la Direction des marchés publics. Il examine les plaintes et peut prendre des mesures correctives et des sanctions, annuler les adjudications, suspendre un processus de passation de marché ou déclarer les plaintes irrecevables.¹⁸⁸ Le Président de la Türkiye nomme directement le président et les membres du Comité des marchés publics. La Direction des marchés publics peut présenter au Président des propositions en matière de réciprocité lorsqu'il est démontré que les soumissionnaires nationaux ne sont pas autorisés à participer aux appels d'offres dans d'autres pays. Cette disposition n'a pas encore été appliquée jusqu'à présent. L'Office national des approvisionnements, affilié au MoTF, est l'organisme central d'achat. Toutefois, les organisations publiques ne sont pas obligées d'acheter par le biais de l'Office national des approvisionnements.¹⁸⁹

3.3.6.2 Statistiques sur les marchés publics

3.163. La part que les marchés publics représentent dans le PIB de la Türkiye est tombée de 7,5% en 2017 à 3,3% en 2019, mais elle est remontée à 4,1% en 2021.¹⁹⁰ Les dépenses publiques consacrées aux marchandises, aux services et aux travaux ont été estimées à 300 673 millions de

¹⁸⁴ Loi PPL, articles 18 à 22.

¹⁸⁵ La Décision du Comité des marchés publics n° 2018/DK.D-357 du 13 novembre 2018 définit les procédures et les principes régissant l'enregistrement des personnes physiques et morales étrangères sur EKAP. Adresse consultée: <https://ekap.kik.gov.tr/EKAP/Ortak/IhaleArama/index.html> (moteur de recherche des appels d'offres), accessible depuis le site Web de la PPA: <http://www.ihale.gov.tr/>.

¹⁸⁶ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, paragraphe 3.195.

¹⁸⁷ En vertu de l'article 53 de la Loi PPL, la Direction des marchés publics est un organisme autonome sur le plan administratif et financier qui est rattaché au Ministère des finances.

¹⁸⁸ S. Togan, B.K. Onur Tas et S. Alyanak (2017), "Public Procurement in Turkey", A.C. Georgopoulos (ed.), *The Internationalization of Government Procurement Regulation*, février, pages 189 à 220. Adresse consultée: <https://academic.oup.com/book/5744/chapter/148891668>.

¹⁸⁹ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016.

¹⁹⁰ Commission européenne, *Commission Staff Working Document: Türkiye 2022 Report*, page 70. Adresse consultée: https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/turkiye-report-2022_en.

TRY en 2021, contre 173 664 millions de TRY en 2016.¹⁹¹ Depuis l'introduction des appels d'offres électroniques début 2019, les marchés publics électroniques se sont multipliés et ont totalisé 30 198 appels d'offres en 2021, contre 17 359 en 2020.¹⁹² En valeur, les marchés publics électroniques ont représenté 58,0% de l'ensemble des marchés publics en 2021.¹⁹³

3.164. Les exemptions ont représenté 11,0% des marchés publics en 2021, contre 8,17% en 2016 (tableau 3.26). Selon les autorités, en valeur, 70% des marchés publics passés en 2021 étaient ouverts aux fournisseurs étrangers. Sur la période 2016-2021, le pourcentage de marchés pour lesquels les fournisseurs nationaux bénéficiaient d'un avantage en matière de prix était compris entre 42% et 50% du montant ouvert aux fournisseurs étrangers (tableau 3.27). La grande majorité des marchés est attribuée à des fournisseurs turcs, avec une moyenne de 98% au cours de la période, viennent ensuite des fournisseurs des États-Unis et de l'UE-27 (tableau 3.28).

Tableau 3.26 Valeur des marchés, 2016-2021

Année	Loi PPL		Passation directe des marchés		Exemption		Valeur totale des marchés publics	
	Montant du contrat (milliers de TRY)	%	Montant du contrat (milliers de TRY)	%	Montant du contrat (milliers de TRY)	%	Montant du contrat (milliers de TRY)	%
2016	155 661 190	89,63	3 817 742	2,20	14 184 903	8,17	173 663 835	100
2017	210 299 779	90,30	3 286 233	1,41	19 304 274	8,29	232 890,286	100
2018	174 990 037	86,58	3 787 522	1,87	23 337 280	11,55	202 114 839	100
2019	116 987 865	81,97	7 670 179	5,37	18 069 010	12,66	142 727 054	100
2020	143 443 401	83,14	9 439 234	5,47	19 644 018	11,39	172 526 653	100
2021	254 402 839	84,61	13 193 476	4,39	33 076 660	11,00	300 672 975	100

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau 3.27 Préférences nationales, 2016-2021

Année	Marchés ouverts aux fournisseurs étrangers (milliers de TRY)	Avantage en matière de prix accordé aux fournisseurs nationaux dans les marchés ouverts aux fournisseurs étrangers (milliers de TRY)	%
2016	115 795 915	48 782 045	42,13
2017	158 733 113	70 037 444	44,12
2018	122 689 198	53 988 136	44,00
2019	87 058 306	42 599 153	48,93
2020	102 925 485	47 997 897	46,63
2021	177 438 433	88 784 739	50,04

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau 3.28 Principaux fournisseurs de marchés publics, 2016-2021

Année	Türkiye		UE-27		États-Unis		Autres	
	Montant du contrat (milliers de TRY)	%	Montant du contrat (milliers de TRY)	%	Montant du contrat (milliers de TRY)	%	Montant du contrat (milliers de TRY)	%
2016	167 385 853	98,55	864 388	0,51	12 945	0,01	1 582 907	0,93
2017	226 097 126	98,47	524 456	0,23	41 691	0,02	2 940 780	1,28
2018	193 053 303	97,34	2 753 089	1,39	15 089	0,1	2 505 835	1,26
2019	134 462 526	99,56	266 232	0,20	11 334	0,01	316 783	0,23
2020	160 377 716	98,34	1 062 446	0,65	6 354	0,004	1 640 903	1,01
2021	283 166 402	98,50	170 529	0,06	3 396 922	1,18	745 646	0,26

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.165. Le nombre d'appels soumis à la Direction des marchés publics est tombé de 3 395 en 2016 à 2 343 en 2021, soit 3,25% des marchés publics en 2021 (tableau 3.29).

¹⁹¹ Données communiquées par les autorités.

¹⁹² Commission européenne, *Commission Staff Working Document: Türkiye 2022 Report*, page 70.

¹⁹³ Données communiquées par les autorités.

Tableau 3.29 Appels auprès de la Direction des marchés publics, 2016-2021

Année	Nombre de plaintes	% de contrats publics ayant fait l'objet d'une plainte
2016	3 395	3,45
2017	3 526	3,59
2018	2 017	2,41
2019	1 864	2,87
2020	2 316	3,53
2021	2 343	3,25

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.3.6.3 Préférences nationales

3.166. Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye¹⁹⁴, la Loi PPL prévoit deux sortes de préférences nationales distinctes. Premièrement, les entités contractantes peuvent limiter la participation aux appels d'offres uniquement aux fournisseurs ou entrepreneurs nationaux si la valeur du contrat en question est inférieure au seuil. Deuxièmement, que la valeur du contrat soit inférieure ou supérieure au seuil, pour les marchés de services et de travaux, les soumissionnaires turcs peuvent bénéficier d'un avantage en matière de prix pouvant atteindre 15%, et pour les marchés de marchandises, ce même avantage peut être accordé aux soumissionnaires qui fournissent des produits nationaux. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux soumissionnaires turcs qui participent aux procédures d'appel d'offres en formant des coentreprises avec des soumissionnaires étrangers. Le pourcentage de l'avantage en matière de prix est compris entre 0% et 15% et déterminé uniquement par l'entité contractante ou par une entité ministérielle contractante associée.

3.167. Suite aux modifications apportées en 2016, il est devenu obligatoire d'accorder un avantage en matière de prix de 15% aux soumissionnaires proposant des produits nationaux dans le cadre des marchés publics portant sur des marchandises qui sont sélectionnées par le Ministère de l'industrie et de la technologie parmi les produits industriels de moyenne et haute technologie et qui figurent sur la liste déclarée par la Direction des marchés publics. Il est également obligatoire d'accorder un avantage en matière de prix de 15% aux soumissionnaires qui proposent des logiciels nationaux. En outre, conformément à l'article 63 de la Loi PPL, il peut être exigé que la totalité ou une partie des machines, des matériaux, des équipements et des logiciels devant être utilisés dans le cadre de travaux de construction soient des produits nationaux. Toutefois, les machines, matériaux et équipements devant être utilisés pour la réalisation des travaux, qui sont sélectionnés parmi les produits de moyenne et de haute technologie par le Ministère de l'industrie et de la technologie (pour les machines et les équipements) et par le Ministère de l'environnement, de l'urbanisation et du changement climatique (pour les matériaux), en prenant l'avis d'institutions et d'organisations compétentes, et qui figurent sur la liste déclarée par la Direction des marchés publics, doivent être des produits nationaux.

3.3.6.4 Évolution récente

3.168. Dans le cadre de son onzième Plan de développement (2019-2023) (section 2.2), la Türkiye vise à augmenter la production nationale de certaines marchandises (par exemple les produits chimiques, les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux, l'électronique, les machines et les équipements électriques), notamment en recourant à l'avantage en matière de prix de 15% et aux pratiques de compensation dans les marchés publics.¹⁹⁵ Le pourcentage des appels d'offres internationaux pour lesquels l'avantage en matière de prix est appliqué a augmenté, passant de 37% en 2017 à 45% en 2021, tout comme la valeur globale de ces appels d'offres, qui est passée de 44% à 50% au cours de la même période.¹⁹⁶ L'avantage en matière de prix a été appliqué dans 63% des appels d'offres visant les approvisionnements (46% de la valeur totale), 40% des appels d'offres visant les travaux (57% de la valeur totale), 21% des appels d'offres visant les services (33% de la valeur totale) et 79% des appels d'offres visant les services de conseil (84% de la valeur totale).¹⁹⁷

¹⁹⁴ Document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, paragraphes 3.197 à 3.200.

¹⁹⁵ Direction de la stratégie et du budget, *onzième Plan de développement (2019-2023)*. Adresse consultée: <https://www.sbb.gov.tr/kalkinma-planlari/>.

¹⁹⁶ Commission européenne, *Commission Staff Working Document: Türkiye 2022 Report*, page 71. Adresse consultée: https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/turkiye-report-2022_en.

¹⁹⁷ Commission européenne, *Commission Staff Working Document: Türkiye 2022 Report*, page 71.

3.169. Pour les grands projets d'infrastructure (par exemple les ponts, les aéroports, les ports et les hôpitaux), le gouvernement a de plus en plus organisé des appels d'offres sur la base de contrats de construction-exploitation-transfert (CET) ou de partenariats public-privé (PPP). Selon certaines estimations, la Türkiye a investi environ 1 100 milliards de TRY dans 257 projets de PPP.¹⁹⁸ D'une part, la dépréciation de la livre au cours des dernières années (section 1.2.1) a augmenté le coût de ces projets pour les contribuables, car le gouvernement garantit aux entreprises participant à ces projets un niveau de revenu minimum, normalement en devises fortes. D'autre part, en raison des contraintes budgétaires, le gouvernement n'aurait pas pu se permettre de payer directement certains de ces projets coûteux.¹⁹⁹

3.170. L'ACR conclu récemment par la Türkiye avec Singapour et l'ACR révisé avec la Bosnie-Herzégovine (section 2.3.2) contiennent des chapitres consacrés aux marchés publics qui prévoient des droits d'accès aux marchés pour les fournisseurs étrangers dans le cadre de dispositions sur le traitement national et la non-discrimination.²⁰⁰ Les marchés publics ne sont pas couverts par l'Union douanière UE-Türkiye. En tant que pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, la Türkiye est tenue d'avoir un régime de passation de marchés conforme aux normes et règlements de l'UE, c'est-à-dire à l'acquis communautaire.

3.3.7 Droits de propriété intellectuelle

3.171. En 2022, la Türkiye était la 3^{ème} économie d'innovation de la région Afrique du Nord et Asie occidentale; elle se classait 37^{ème} parmi les 132 économies évaluées selon l'Indice mondial de l'innovation et a ainsi fait son entrée parmi les 40 premières économies. Elle est l'une des deux seules économies à revenu intermédiaire à avoir enregistré une croissance de la R&D totale et de la R&D des entreprises en 2020, avec une augmentation de 5,2%. La Türkiye arrive en tête de la région pour les "produits créatifs" (15^{ème}) et occupe le 4^{ème} rang mondial pour les "actifs intangibles", devenant l'un des leaders mondiaux pour les indicateurs relatifs aux dessins et modèles industriels (1^{ère} place), aux marques (6^{ème}) et à l'importance des actifs intangibles (15^{ème}). Istanbul et Ankara figurent parmi les 100 premiers pôles scientifiques et technologiques de l'Indice mondial de l'innovation (tableau 3.30).²⁰¹

Tableau 3.30 Classement de la Türkiye selon l'Indice mondial de l'innovation, 2019-2022

Année	Classement selon l'Indice mondial de l'innovation	Intrants de l'innovation	Résultats de l'innovation
2019	41	45	41
2020	51	52	53
2021	49	56	49
2022	37	49	33

Source: OMPI, Global Innovation Index 2022: Türkiye. Adresse consultée: https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_2000_2022/tr.pdf.

3.172. La Türkiye est un importateur net de propriété intellectuelle (PI). Les recettes d'exportation provenant des redevances de PI et des droits de licence sont restées stables entre 2013 et 2017; elles ont varié entre 80 millions d'USD et près de 230 millions d'USD. Les importations ont presque doublé entre 2013 et 2021, pour atteindre plus de 2 500 millions d'USD (graphique 3.4).

¹⁹⁸ *Daily Sabah* (2022), "Turkey Makes \$80 Billion Investment via Public-Private Partnership", 14 février. Adresse consultée: <https://www.dailysabah.com/business/economy/turkey-makes-80b-investment-via-public-private-partnership>.

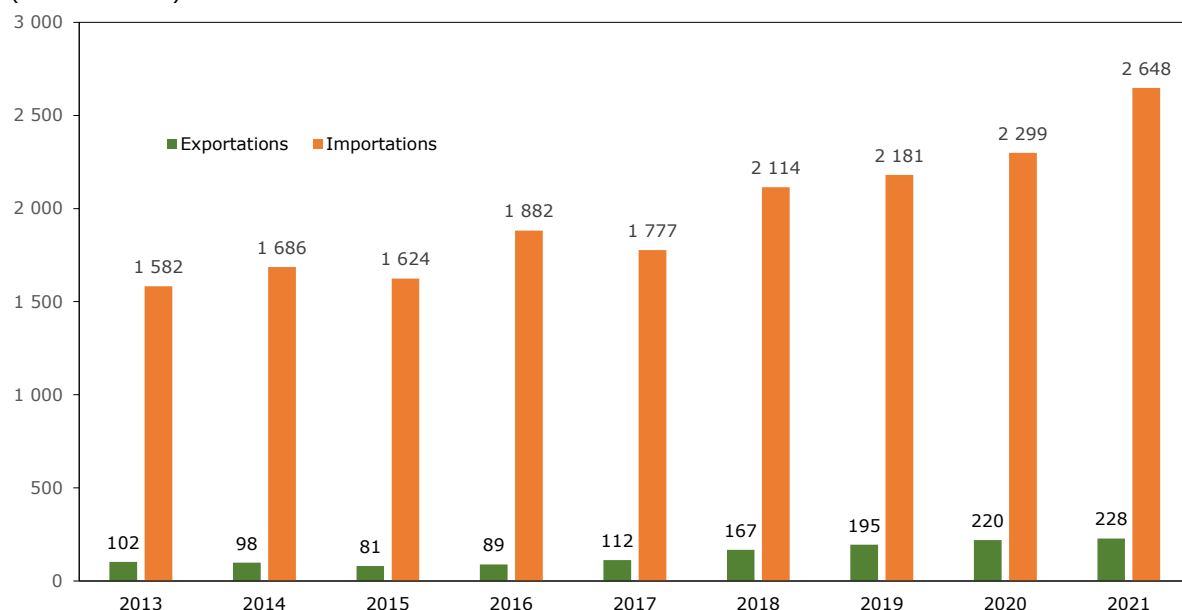
¹⁹⁹ *The Economist* (2022), "Turkey's Public-Private Partnerships Are Pricier than Promised", 1^{er} janvier. Adresse consultée: <https://www.economist.com/europe/2022/01/01/turkeys-public-private-partnerships-are-pricier-than-promised>.

²⁰⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁰¹ L'Indice mondial de l'innovation classe les économies mondiales en fonction de leurs capacités d'innovation. Il comprend près de 80 indicateurs et vise à rendre compte des aspects multidimensionnels de l'innovation. OMPI, *Indice mondial de l'innovation 2022*. Adresse consultée: https://www.wipo.int/global_innovation_index/fr/2022/index.html.

Graphique 3.4 Frais pour usage des droits de PI, 2013-2021

(Millions d'USD)



Note: Les frais pour usage de la PI correspondent aux paiements et aux recettes entre résidents et non-résidents pour l'utilisation autorisée des droits de propriété (par exemple brevets, marques, droits d'auteur, procédés de fabrication et dessins et modèles industriels, y compris secrets commerciaux, franchisage) et pour l'utilisation, au moyen d'accords de licence, d'œuvres originales ou prototypes créés (tels que les droits d'auteur sur les livres et manuscrits, les logiciels informatiques, les œuvres cinématographiques et les enregistrements sonores) et de droits connexes (par exemple pour les représentations en direct et la retransmission par télévision/câble/satellite).

Source: Statistiques de l'OMC.

3.173. Les statistiques de l'OMPI indiquent une croissance globale de l'utilisation de la plupart des formes de droits de propriété intellectuelle (DPI) pendant la période 2017-2021 et une augmentation notable des demandes d'enregistrement de marques.²⁰² Le nombre de brevets délivrés a atteint un pic en 2021 (tableau 3.31).

Tableau 3.31 Nombre de demandes d'enregistrement de marques, de dessins et modèles industriels et de brevets, et nombre de brevets délivrés, 2017-2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Demandes d'enregistrement de marques					
Résidents	215 220	211 109	248 754	331 480	395 159
Non-résidents	32 260	33 373	33 693	32 212	39 247
Total	247 480	244 482	282 447	363 692	434 406
Étrangers	81 544	74 705	90 388	93 348	109 610
Demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels					
Résidents	39 255	35 462	39 239	42 073	59 353
Non-résidents	7 675	6 870	6 972	5 580	6 571
Total	46 930	42 332	46 211	47 653	65 924
Étrangers	16 110	19 678	16 322	20 396	19 448
Demandes de brevets					
Résidents	9 083	7 728	8 340	8 520	8 971
Non-résidents	380	310	217	238	242
Total	9 463	8 038	8 557	8 758	9 213
Étrangers	2 074	1 632	1 707	1 590	1 897
Brevets délivrés					
Résidents	2 055	2 887	2 121	2 301	3 377
Non-résidents	143	285	185	134	262

²⁰² OMPI, *Statistiques de propriété intellectuelle par pays: Türkiye* (dernière mise à jour en décembre 2022). Adresse consultée: https://www.wipo.int/ipstats/fr/statistics/country_profile/profile.jsp?code=TR.

	2017	2018	2019	2020	2021
Total	2 198	3 172	2 306	2 435	3 639
Étrangers	836	816	867	943	771

Source: OMPI, *Statistiques de propriété intellectuelle par pays: Türkiye* (dernière mise à jour en décembre 2022). Adresse consultée: https://www.wipo.int/ipstats/fr/statistics/country_profile/profile.jsp?code=TR.

3.174. La Türkiye a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle et industrielle pendant la période 2015-2018. L'un des principaux résultats de cette stratégie a été le nouveau Code de la propriété industrielle. Actuellement, la Türkiye met en œuvre la Stratégie en matière de propriété intellectuelle 2019-2023, qui a été élaborée conjointement par le Ministère du tourisme et de la culture et l'Office turc des brevets et des marques. Comme indiqué dans le onzième Plan de développement, la Direction générale du droit d'auteur est responsable de 13 mesures stratégiques énoncées dans le chapitre sur les DPI, lesquelles visent à renforcer le cadre juridique et la pratique, à créer un écosystème favorable aux DPI et à intensifier l'exploitation commerciale des DPI.

3.175. Pendant la période à l'examen, la Türkiye a pris plusieurs initiatives en matière de PI. À titre d'exemple, le projet Hezarfen, lancé en 2007, vise à accroître la culture de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) et à créer une stratégie en matière de PI pour ces entreprises afin de protéger leurs inventions.²⁰³ Dans le cadre de ce projet, un total de 759 entreprises ont participé à 28 projets dans 25 villes différentes entre 2007 et 2021. En 2022, le projet a bénéficié à 114 entreprises dans différentes provinces. En 2018, le Ministère du tourisme et de la culture, l'Office turc des brevets et des marques et l'OMPI ont créé l'Académie de la propriété intellectuelle dans le but de mieux faire connaître la PI et de proposer une formation théorique et pratique conforme aux normes internationales.²⁰⁴ En outre, plusieurs programmes d'aide publique ont été mis en place pour soutenir et promouvoir la protection de la PI ainsi que la R&D et l'innovation (section 3.3.1).

3.3.7.1 Cadre juridique et institutionnel

3.176. Les principales institutions compétentes en matière de PI sont la Direction générale du droit d'auteur du Ministère du tourisme et de la culture (pour le droit d'auteur et les droits connexes)²⁰⁵; l'Office turc des brevets et des marques (pour les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels, et les schémas de configuration de circuits intégrés)²⁰⁶; et le Ministère de l'agriculture et des forêts (pour les droits des obtenteurs de variétés végétales). Au 1^{er} janvier 2020, toutes les opérations de documents physiques devant l'Office turc des brevets et des marques ont cessé et on a adopté le nouveau système de demande électronique (EPATS); le 1^{er} juillet 2020, le nouveau système de notification électronique (ETEBS) a été introduit.

3.177. Depuis le dernier examen, des modifications ont été apportées aux principaux règlements, décrets-lois et lois de la Türkiye sur la PI. Les grandes caractéristiques des principaux règlements et lois sur la PI sont résumées dans le tableau A3. 6.

3.178. Le nouveau Code de la propriété industrielle est entré en vigueur le 10 janvier 2017.²⁰⁷ Il remplace une série de lois, décrets exécutifs et règlements promulgués en 1995 en vue de satisfaire aux dispositions de l'Union douanière UE-Türkiye et couvre toutes les questions liées aux marques, aux indications géographiques, aux dessins et modèles, aux brevets, aux modèles d'utilité et aux noms de produits traditionnels en harmonisant la législation nationale avec les normes de l'UE. Le Code de la propriété industrielle couvre également les demandes, les enregistrements et les processus postérieurs à l'enregistrement ainsi que les sanctions pénales concernant la violation des DPI. Les principales nouveautés sont la réduction des délais d'opposition pour les dessins et modèles (de six à trois mois) et pour les marques (de trois à deux mois), ainsi que la possibilité d'enregistrer des marques sonores et des marques de couleur.²⁰⁸

²⁰³ Adresse consultée: <https://www.turkpatent.gov.tr/en/news/hezarfen-bursa-yalova>.

²⁰⁴ Règlement de l'Académie de la propriété intellectuelle, article 4. Journal officiel n° 30948 du 14 novembre 2019. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2019/11/20191114-1.htm>.

²⁰⁵ Direction générale du droit d'auteur. Adresse consultée: <https://www.telifhaklari.gov.tr/Misyon-ve-Vizyon>.

²⁰⁶ Adresse consultée: <https://www.turkpatent.gov.tr/en/about-us>.

²⁰⁷ Loi n° 6769 (Code de la propriété industrielle), Journal officiel n° 29944 du 10 janvier 2017. Adresse consultée: <https://turklegal.com.tr/resources/public/en/legal/Turkish-Industrial-Property-Code-in-English.pdf>.

²⁰⁸ Code de la propriété industrielle, article 4.

3.179. En ce qui concerne les produits traditionnels, une disposition a introduit la protection de la "spécialité traditionnelle garantie" pour les noms de produits traditionnels qui ne peuvent pas être considérés comme des appellations d'origine mais dont il est prouvé qu'ils ont été traditionnellement utilisés sur le marché concerné. La période d'enregistrement des IG a été raccourcie, avec une réduction de six à trois mois de la période de publication pendant laquelle des tiers peuvent formuler des objections; et un droit d'opposition a été accordé au requérant pour qu'il puisse contester les décisions de l'Office turc des brevets et des marques.

3.180. Le Département des indications géographiques a été créé au sein de l'Office des brevets et des marques. Des membres du personnel de plusieurs institutions (telles que le Ministère du commerce, le Ministère de l'agriculture et des forêts, le Ministère de la justice, diverses chambres de commerce et d'industrie, des universités et des PME) ont été formés afin de renforcer la spécialisation dans l'enregistrement. Une base de données électronique sur les IG est accessible au public.

3.181. Le nouveau Code de la propriété industrielle a également introduit de nouvelles dispositions relatives aux dessins et modèles pour assurer la compatibilité avec le Règlement de l'UE sur les dessins et modèles communautaires. L'annulation d'office a été introduite pour les demandes de dessin ou modèle qui ne sont pas nouvelles, dans le but de protéger les demandes de dessin ou modèle authentiques.

3.182. En ce qui concerne les brevets, de nouvelles dispositions ont été introduites afin d'accélérer les processus d'octroi des brevets et d'éliminer les goulets d'étranglement administratifs. Le système de brevet sans examen a été supprimé. Des dispositions-cadres ont été introduites concernant la propriété des droits de brevet générés dans le cadre des projets soutenus par les institutions/organismes gouvernementaux afin d'encourager les inventions liées à ces projets, de promouvoir la participation à ces initiatives de R&D et d'encourager la coopération entre les institutions/organismes gouvernementaux et les entreprises commerciales.

3.183. L'article 121 du Code de la propriété industrielle stipule que les dispositions relatives aux inventions d'employés s'appliquent aux inventions faites dans le cadre d'études et de recherches scientifiques menées dans les établissements d'enseignement supérieur définis à l'article 3.1.c de la Loi sur l'enseignement supérieur, et dans les établissements d'enseignement supérieur associés au Ministère de la défense nationale et/ou au Ministère de l'intérieur.

3.184. Le Code de la propriété industrielle de la Türkiye contient des dispositions sur les licences obligatoires et régleme les procédures de demande et d'octroi de ces licences. Les demandes de licences obligatoires sont présentées soit devant un tribunal, qui engage la procédure si les conditions fixées à l'article 129 sont remplies, soit devant l'Autorité de la concurrence. En cas de questions d'intérêt public (par exemple la santé publique et/ou la sécurité nationale), le Président de la République peut décider d'accorder des licences obligatoires. En octobre 2022, seule une licence avait été accordée dans ce cas de figure, en 1998, en application de la législation antérieure.

3.185. Suite à l'introduction du nouveau Code de la propriété industrielle et de divers programmes d'incitation mis en œuvre par le Conseil de la recherche scientifique et technique de Türkiye (TUBITAK) (section 3.3.1.2), le nombre de demandes de brevets émanant d'universités a augmenté. Ces dernières années, le niveau de sensibilisation aux DPI et à l'écosystème de l'innovation s'est amélioré en Türkiye. En conséquence, l'écosystème de l'innovation, dont les universités et la PI sont des composantes indispensables et importantes, a été renforcé et l'utilisation des DPI a augmenté. Les demandes de brevets émanant d'universités sont passées de zéro en 2002 à un niveau record de 966 en 2019. En 2021, les universités ont présenté 855 demandes de brevet.²⁰⁹

3.186. Suite à l'adoption du nouveau Code de la propriété industrielle, des textes d'application ont été adoptés, notamment le Règlement sur la mise en œuvre du Code de la propriété industrielle²¹⁰; le Règlement sur la Commission de réexamen et d'évaluation de l'Office turc des brevets et des

²⁰⁹ Renseignements communiqués par les autorités.

²¹⁰ Règlement sur la mise en œuvre du Code de la propriété industrielle, *Journal officiel* n° 30047 du 24 avril 2017, tel que modifié par les Règlements publiés au *Journal officiel* n° 30223 du 27 octobre 2017, et au *Journal officiel* n° 30825 du 8 juillet 2019. Adresse consultée: <https://www.wipo.int/wipolex/fr/legislation/details/17697>.

marques²¹¹; le Règlement sur les inventions d'employés, les inventions réalisées dans les établissements d'enseignement supérieur et les inventions découlant de projets soutenus par les autorités publiques²¹²; le Règlement sur les emblèmes des indications géographiques et des noms de produits traditionnels²¹³; et le Règlement sur l'examen, le registre et la discipline des professions de conseil en brevets et de conseil en marques.²¹⁴

3.187. En ce qui concerne les importations parallèles, le Code de la propriété industrielle prévoit l'épuisement des droits au niveau international pour les brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les modèles d'utilité, les indications géographiques et les noms de produits traditionnels.²¹⁵ La Loi sur la protection des topographies de circuits intégrés contient des dispositions adoptant la doctrine de l'épuisement au niveau international.²¹⁶

3.188. La loi turque sur le droit d'auteur, connue sous le nom de Loi n° 5846 sur les œuvres intellectuelles et artistiques, modifiée en 2014²¹⁷, a fait l'objet de modifications. Le 25 décembre 2021, l'article 72 a été modifié compte tenu de la directive européenne sur la société de l'information pour couvrir la totalité des œuvres, interprétations et exécutions, phonogrammes, productions et radiodiffusions. Par conséquent, les personnes qui produisent, mettent en vente, vendent ou possèdent des produits et des outils (par exemple des dispositifs et des logiciels de craquage de mots de passe) visant à désactiver des émissions cryptées ou à contourner d'autres moyens techniques mis au point pour empêcher la reproduction illégale d'un programme informatique²¹⁸ peuvent être poursuivies. Actuellement, la peine d'emprisonnement maximale en cas d'atteinte au droit d'auteur est de six ans.

3.189. L'article 44 de la Loi sur le droit d'auteur prévoit que les personnes physiques et morales qui fabriquent ou importent, à des fins commerciales, toutes sortes d'articles contenant des œuvres tels que des cassettes vidéo, cassettes audio, disques informatiques, CD et DVD vierges, et des équipements techniques pour la reproduction d'œuvres intellectuelles et artistiques sont tenues de percevoir chaque mois un montant déterminé par la Présidence, lequel ne dépassera pas 3% des coûts de fabrication ou d'importation, et de le déposer sur un compte spécial qui sera ouvert dans une banque nationale au nom du Ministère du tourisme et de la culture. La décision présidentielle publiée au Journal officiel n° 31058 du 4 mars 2020 définit les équipements techniques et la fourchette des pourcentages. Les smartphones ont également été inclus dans le champ d'application de cette décision pour la première fois en Türkiye.

3.190. Cette mesure vise à protéger les industries créatives, compte tenu du fait que la Türkiye est l'une des 10 économies en développement les plus performantes en matière de commerce de biens créatifs.²¹⁹ Néanmoins, selon certaines sources, la gouvernance et l'administration des organismes de gestion collective posent depuis longtemps problème, car les détenteurs de droits étrangers ne sont pas autorisés à devenir membres à part entière ou à participer au processus de prise de

²¹¹ Règlement sur la Commission de réexamen et d'évaluation de l'Office turc des brevets et des marques, *Journal officiel* n° 30064 du 12 mai 2017. Adresse consultée: <https://www.wipo.int/wipolex/fr/legislation/details/18447>.

²¹² Règlement sur les inventions d'employés, les inventions réalisées dans les établissements d'enseignement supérieur et les inventions découlant de projets soutenus par les autorités publiques, *Journal officiel* n° 30195 du 29 septembre 2017. Adresse consultée: <https://www.wipo.int/wipolex/fr/legislation/details/18458>.

²¹³ Règlement sur les emblèmes des indications géographiques et des noms de produits traditionnels, *Journal officiel* n° 30285 du 29 décembre 2017. Adresse consultée: <https://www.wipo.int/wipolex/fr/legislation/details/18456>.

²¹⁴ Règlement sur l'examen, le registre et la discipline des professions de conseil en brevets et de conseil en marques, *Journal officiel* n° 31447 du 7 avril 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/04/20210407-19.htm>.

²¹⁵ Loi n° 6769 (Code de la propriété industrielle), article 152. Adresse consultée: <https://turklegal.com.tr/resources/public/en/legal/Turkish-Industrial-Property-Code-in-English.pdf>.

²¹⁶ Loi n° 5147 sur la protection des topographies de circuits intégrés, article 12.c (épuisement au niveau international).

²¹⁷ Loi n° 5846 du 5 décembre 1951 sur les œuvres intellectuelles et artistiques (telle que modifiée par la Loi n° 6552 du 10 septembre 2014). Adresse consultée: <https://wipolex.wipo.int/en/text/440050>.

²¹⁸ Document de l'OMC WT/TPR/M/331/Add.1 du 9 mai 2016, page 83.

²¹⁹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2019) *Creative Economy Outlook: Trends in International Trade in Creative Industries 2002-2015 Country Profiles 2005-2014*, page 9. Adresse consultée: <https://unctad.org/webflyer/creative-economy-outlook-trends-international-trade-creative-industries>.

décisions.²²⁰ Le 7 avril 2022, le Règlement sur les associations professionnelles dans le domaine du droit d'auteur a été adopté dans le but de rendre les sociétés de gestion collective plus efficaces et plus transparentes, et de s'adapter aux évolutions technologiques et internationales, notamment à la Directive européenne 2014/26/UE en la matière.²²¹

3.191. Les textes d'application ont été modifiés afin de résoudre les problèmes rencontrés dans le régime du droit d'auteur et de renforcer l'efficacité du système. Le règlement sur le "certificat d'autorisation à remettre aux sociétés de gestion collective" est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et celui sur le "certificat d'autorisation que doivent remettre les propriétaires d'œuvres intellectuelles et artistiques" a été supprimé. Afin de renforcer les capacités de représentation des sociétés de gestion collective dans les activités d'octroi de licences, un nouveau règlement est en train d'être mis au point conformément à la Directive n° 2014/26.

3.192. Plus de 10 000 membres de l'appareil judiciaire, universitaires, juristes, étudiants, consommateurs, services de protection du droit d'auteur, commissions provinciales de l'inspection, organismes de gestion collective et citoyens ont bénéficié des activités de formation sur le droit d'auteur menées au Centre de formation au droit d'auteur depuis 2019. Le Centre a signé des accords de coopération sur la propriété intellectuelle et les industries créatives et culturelles avec 14 universités.

3.3.7.2 Accords et conventions internationales

3.193. En mai 2014, la Türkiye a accepté le Protocole portant amendement de l'Accord sur les ADPIC au titre duquel les licences obligatoires spéciales pour l'exportation de médicaments vers les pays ayant des capacités de fabrication insuffisantes ou n'en disposant pas dans le secteur pharmaceutique deviendront une composante permanente de l'Accord sur les ADPIC. À la mi-octobre 2022, la Türkiye n'avait présenté aucune notification à l'OMC concernant l'utilisation du système de licences obligatoires spéciales. La Türkiye est signataire de plusieurs conventions et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Elle a ratifié le Traité de Marrakech de l'OMPI visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées en 2021.²²²

3.194. Comme il remplissait dûment les critères de compétence prévus par le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), l'Office turc des brevets et des marques a été accepté en tant qu'administration chargée de la recherche internationale et administration chargée de l'examen préliminaire international lors de l'Assemblée générale de l'OMPI le 6 octobre 2016.

3.195. Pendant la période considérée, la Türkiye a modifié la portée de certains de ses engagements juridiques préexistants. À cet égard, le 18 octobre 2019, le gouvernement a retiré la déclaration faite au titre de l'article 14.5 du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (Protocole de Madrid).²²³ Cela signifie que les titulaires de marques peuvent enregistrer des marques en Türkiye au moyen d'une désignation ultérieure déposée auprès de l'OMPI, y compris pour les enregistrements internationaux (marques de base) datant d'avant la date de mise en œuvre du Système de Madrid (1^{er} janvier 1999, date à laquelle le protocole de Madrid est entré en vigueur en Türkiye). En outre, depuis 2021, la Türkiye est intégrée à l'interface en ligne du Système de Madrid, qui permet de remplir directement et dans un délai plus court les demandes d'enregistrement de marques internationales et facilite la gestion après l'enregistrement.²²⁴

²²⁰ Document de travail des services de la Commission européenne (2021), *Report on the Protection and Enforcement of Intellectual Property Rights in Third Countries*, page 30. Adresse consultée: https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2021/april/tradoc_159553.pdf.

²²¹ Règlement sur les associations professionnelles dans le domaine du droit d'auteur. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2022/04/20220407-17.pdf>.

²²² Loi n° 7299 du 11 mars 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/03/20210320-3.htm>.

²²³ OMPI, Avis d'information n° 59/2019 du 28 octobre 2019. Adresse consultée: https://www.wipo.int/edocs/madrdocs/en/2019/madrid_2019_59.pdf?utm_source=WIPO+Newsletters&utm_campaign=05a0f3781e-EMAIL_CAMPAIGN_2019_10_28_11_08&utm_medium=email&utm_term=0_bcb3de19b4-05a0f3781e-255728405.

²²⁴ Voir la liste complète sur le site Web de l'OMPI. OMPI, *Offices de propriété intellectuelle participant au service de dépôt électronique du système de Madrid*. Adresse consultée: https://www.wipo.int/madrid/fr/how_to/efile/offices.html.

3.196. Même si les négociations sur l'adhésion de la Türkiye à l'Union européenne sont au point mort depuis 2018 (section 2.3.2.1.1.), la Türkiye continue de participer à un Groupe de travail mixte UE-Türkiye sur les droits de propriété intellectuelle chargé des questions institutionnelles et législatives, et des aspects relatifs au respect des règles et à la sensibilisation du public. Le groupe de travail se réunit au moins une fois par an et ces réunions sont en partie ouvertes aux parties prenantes du secteur privé dans le domaine des DPI. Comme indiqué dans l'examen précédent de la Türkiye, étant donné que l'alignement de la législation a atteint un niveau avancé, la plupart des discussions du Groupe visent à renforcer la mise en œuvre grâce à un échange de meilleures pratiques.

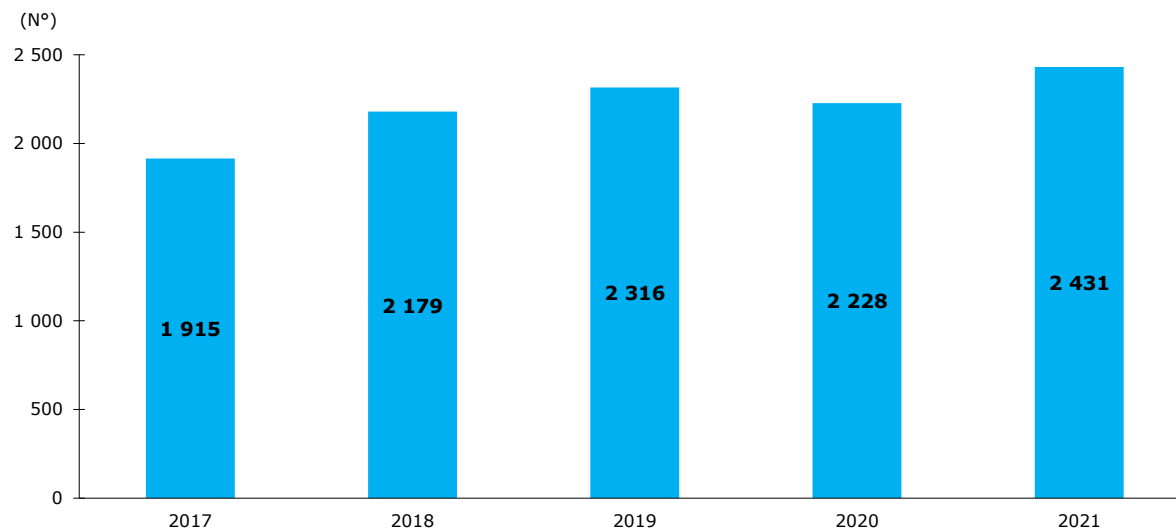
3.3.7.3 Mesures à la frontière et moyens de faire respecter les droits

3.197. La Direction générale des douanes du Ministère du commerce demeure chargée des mesures à la frontière. La Direction générale du droit d'auteur du Ministère du tourisme et de la culture et ses représentants régionaux sont chargés d'identifier les cas de piratage et d'y donner suite.²²⁵

3.198. La Direction générale des douanes est habilitée à suspendre les transactions douanières visant des marchandises considérées comme portant atteinte aux DPI, soit sur la base d'une demande formulée par un détenteur de droits ou son représentant, soit de sa propre initiative. Dans les cas où elle agit d'office, la Direction générale des douanes doit identifier le détenteur de droits et une demande doit être présentée dans les trois jours ouvrables pour que les marchandises continuent d'être retenues ou que la mainlevée soit suspendue.

3.199. Au cours de la période considérée, la majorité des mesures à la frontière ont été initiées par des détenteurs de droits, ce qui montre une augmentation de la collaboration entre les détenteurs de droits et les douanes. Les détenteurs de droits peuvent déposer des demandes d'intervention en ligne. Le graphique 3.5 indique le nombre de demandes reçues par la Direction générale des douanes.

Graphique 3.5 Nombre de demandes d'intervention, 2017-2021



Source: Direction générale des douanes.

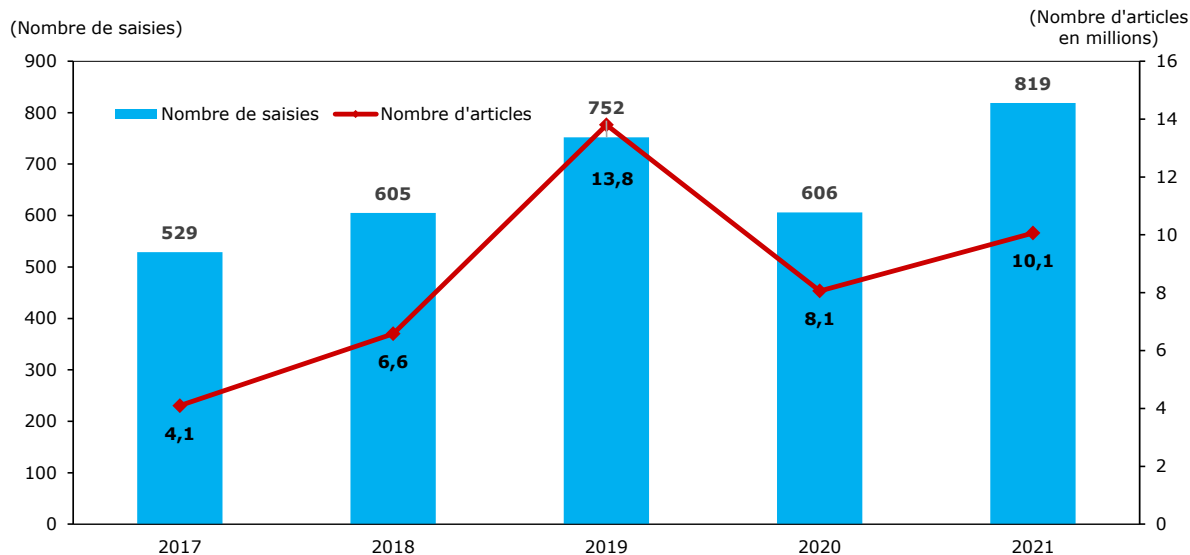
3.200. Les principales catégories d'articles retenus en 2021 étaient les parfums et cosmétiques (41,16%), l'électronique et le matériel informatique (13,34%), les pièces et accessoires pour véhicules (9,52%) et les cigarettes (6,34%).²²⁶

²²⁵ EIU, *Turkey: IPR Overview*. Adresse consultée: <http://country.eiu.com/article.aspx?articleid=781641061&Country=Turkey&topic=Regulation&subtopic=Intellectual+property+and+e-commerce&subsubtopic=IPR+overview&aid=1&oid=781641061>.

²²⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

3.201. Le nombre de saisies effectuées par la Direction générale des douanes a augmenté, passant de 529 en 2017 à 819 en 2021 (graphique 3.6). Le nombre total de saisies liées aux DPI a augmenté de 35% en 2021 par rapport à 2020. Le nombre total d'articles retenus a connu une augmentation remarquable de 25% en 2021 par rapport à l'année précédente.

Graphique 3.6 Saisies liées aux DPI, 2017-2021



Source : Direction générale des douanes.

3.202. Malgré les modifications législatives récentes, des préoccupations ont été exprimées concernant la protection globale de la PI et les moyens de faire respecter les DPI en Türkiye²²⁷, et le fait que la situation géographique de la Türkiye en fait une importante plaque tournante pour les marchandises de contrefaçon en provenance de Chine et destinées aux marchés européens et du Moyen-Orient.²²⁸ Dans un récent rapport rédigé conjointement par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et l'OCDE²²⁹, la Türkiye a été décrite comme l'une des principales sources de marchandises de contrefaçon dangereuses destinées à l'Union européenne compte tenu à la fois de la valeur saisie au niveau mondial et du nombre de saisies douanières mondiales. De même, dans un rapport de 2018, la Türkiye figurait parmi les trois principales sources de marchandises contrefaites ou piratées dans le monde.²³⁰

3.203. La capacité institutionnelle de la Direction générale des douanes a été renforcée par le projet de l'UE sur les "moyens de faire respecter les DPI à la frontière", qui a été mis en œuvre entre décembre 2015 et octobre 2017 avec un budget approximatif de 1,5 million d'EUR. Le projet a permis de dispenser 12 formations internes, 3 séminaires régionaux et 2 séminaires nationaux aux fonctionnaires des douanes et d'autres institutions gouvernementales et organisations de la société civile concernées. En outre, un court-métrage a été réalisé et diffusé sur des chaînes de télévision et des sites Web populaires pour sensibiliser aux dangers de la contrefaçon; 3 000 affiches ciblant différents groupes de la société ont été produites; 10 000 brochures ont été distribuées aux fonctionnaires des douanes; et un manuel d'identification des produits a été élaboré pour faciliter le travail quotidien des fonctionnaires des douanes.²³¹

²²⁷ Par exemple, en 2022, le Bureau du représentant des États-Unis pour les questions commerciales internationales a maintenu la Türkiye sur sa liste annuelle de pays à surveiller, faisant valoir que la protection contre une exploitation déloyale dans le commerce était insuffisante et que le mécanisme de lutte contre le piratage en ligne n'était pas assez efficace.

²²⁸ Bureau du représentant des États-Unis pour les questions commerciales internationales (2021), *Review of Notorious Markets for Counterfeiting and Piracy*, page 49. Adresse consultée: <https://ustr.gov/sites/default/files/IssueAreas/IP/2021%20Notorious%20Markets%20List.pdf>.

²²⁹ OCDE et EUIPO (2022), *Dangerous Fakes: Trade in Counterfeit Goods that Pose Health, Safety and Environmental Risks*, page 48. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/fr/publications/dangerous-fakes-117e352b-en.htm>.

²³⁰ OCDE et EUIPO (2018), *Why Do Countries Export Fakes? The Role of Governance Frameworks, Enforcement and Socio-Economic Factors*, page 17. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/fr/gov/why-do-countries-export-fakes-9789264302464-en.htm>.

²³¹ Renseignements communiqués par les autorités.

3.204. La Türkiye compte 23 tribunaux en activité à travers le pays qui se spécialisent dans les différends en matière de DPI: 14 sont des tribunaux civils et 9 sont des tribunaux pénaux. Dans les autres zones géographiques, les affaires relatives aux DPI sont traitées par les tribunaux civils généraux et les tribunaux pénaux généraux. Cela est possible grâce à la Loi n° 7251 portant modification du Code de procédure civile et de certaines autres lois, qui est entrée en vigueur en 2020. En vertu de la nouvelle loi, lorsqu'il n'existe pas de tribunaux civils ou pénaux pour les droits de propriété intellectuelle et industrielle, la compétence des tribunaux civils et pénaux de première instance doit être déterminée par le Conseil des juges et procureurs sur recommandation du Ministère de la justice, indépendamment des limites de la province ou du district. En outre, les bureaux de procureurs généraux de 22 palais de justice différents sont spécialisés dans les enquêtes en matière de PI.

3.205. Dans les tribunaux civils de première instance, les détenteurs de droits peuvent requérir les mesures civiles suivantes: mesures préventives; mesures visant à prévenir ou faire cesser les atteintes; dommages; confiscation des produits et des équipements/machines utilisés dans la production des marchandises de contrefaçon et piratées; transfert de propriété ou destruction des produits et des moyens de production saisis. La durée moyenne des affaires devant les tribunaux civils spécialisés dans les DPI était de 357 jours en 2021 (contre 377 jours en 2014). La durée moyenne des affaires pénales était de 237 jours en 2021 (contre 249 jours en 2014).²³²

3.206. Le 1^{er} janvier 2019, il est devenu obligatoire en Türkiye de recourir à la médiation pour les différends commerciaux concernant les demandes d'indemnisation. En conséquence, les détenteurs de DPI doivent d'abord se soumettre à une procédure de médiation obligatoire avant d'intenter une action en justice en rapport avec une demande de paiement commercial. Cette mesure vise à remédier aux nombreux retards accumulés dans le système judiciaire, dans lequel les affaires relatives aux DPI ont tendance à durer au moins un an et il n'est pas rare qu'elles dépassent le délai de prescription et soient donc abandonnées.²³³ En 2021, 143 636 affaires ont été engagées, dont 66 559 ont abouti à un accord.²³⁴

3.207. Le règlement modifié sur les procédures et principes concernant la mise en œuvre du système de banderoles est entré en vigueur le 14 janvier 2021 et a mis à jour les procédures et principes concernant les prescriptions obligatoires et facultatives relatives au système de banderoles (vignettes adhésives) pour lutter contre le piratage et les atteintes aux DPI. Une banderole est l'étiquette de sécurité holographique ou la bande de sécurité produite numériquement qui est apposée sur les copies reproduites d'œuvres et de publications non périodiques et qui se désintègre et fait perdre son authenticité au matériel auquel elle est attachée si elle est enlevée.²³⁵

3.208. Conformément à l'article 50 du Code pénal turc, les peines d'emprisonnement de plus d'un an ne peuvent pas être converties en amendes. Les juges ont le pouvoir de fermer temporairement les installations et de saisir les équipements utilisés pour produire des copies illégales une fois qu'une affaire est portée devant les tribunaux. La police peut saisir sur le champ les marchandises piratées qui violent les prescriptions relatives aux étiquettes ou qui n'ont pas d'étiquette, et ce, sans avoir besoin d'une décision de justice.

3.209. Les infractions et sanctions en matière de PI découlent des différentes lois en la matière et peuvent être de nature civile ou pénale. Différents recours civils s'appliquent à un ensemble de violations des DPI. La Direction générale de la sécurité mène des activités opérationnelles et lutte contre les infractions et les criminels sur la base de la législation pertinente afin de protéger les DPI. Les tableaux 3.32 et 3.33 donnent des détails sur les opérations nationales liées aux infractions en matière de droit d'auteur et de propriété industrielle, respectivement. Dans les 81 provinces turques, des bureaux du Département des infractions en matière de PI ont été créés sous l'égide des bureaux de la Direction de la sécurité. Le personnel est régulièrement informé des nouvelles pratiques en matière de criminalité et des activités de formation sont fréquemment organisées. Des activités de sensibilisation sont également menées afin d'informer les citoyens et d'obtenir leur soutien.²³⁶

²³² Document de l'OMC WT/TPR/M/331/Add.1 du 9 mai 2016.

²³³ EIU. Adresse consultée: <http://www.eiu.com>.

²³⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

²³⁵ Adresse consultée: <https://www.mondaq.com/turkey/copyright/1027332/ministry-introduces-significant-amendments-to-the-banderole-requirement>.

²³⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau 3.32 Opérations nationales liées aux infractions en matière de droit d'auteur menées par la police, 2020-2022

	2020	2021	Jusqu'au 31 octobre 2022
Nombre d'opérations	598	540	866
Nombre de suspects poursuivis	658	587	904
Nombre d'articles	582 300	430 651	523 183

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau 3.33 Opérations nationales liées aux infractions en matière de propriété industrielle menées par la police, 2020-2022

	2020	2021	Jusqu'au 31 octobre 2022
Nombre d'opérations	4 203	4 937	3 772
Nombre de suspects poursuivis	4 495	5 250	9 935
Nombre d'articles	9 970 813	11 126 405	14 266 899

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR

4.1 Agriculture

4.1.1 Caractéristiques

4.1. L'agriculture continue de jouer un rôle essentiel dans l'économie turque, et, selon les renseignements communiqués par les autorités, elle représentait 5,5% du PIB et 17,2% de l'emploi total en 2021. La diversité des conditions climatiques et géographiques de la Türkiye lui permet de produire une large variété de produits agricoles et horticoles. Le pays est le premier producteur mondial de noisettes, de raisins secs, de figues sèches et d'abricots.¹ Il est en outre un grand producteur de blé, de betteraves sucrières, de lait, de volaille, de coton, de tomates et d'autres fruits et légumes.² La Türkiye est le septième producteur agricole mondial; elle est le premier pays d'Europe en termes de superficie agricole, autosuffisante en matière de production alimentaire, et un exportateur net de produits agricoles.³ Selon les autorités, la Türkiye bénéficie aussi d'un avantage commercial comparatif du fait de ses sols fertiles, de la proximité des marchés d'exportation et de la production de valeur élevée; elle exporte 1 914 produits agricoles vers 194 pays. La plupart des exportations sont des produits destinés à la consommation, tandis que la plupart des importations sont destinées à une transformation ultérieure.

4.2. La production agricole totale (somme de la valeur des cultures, du bétail et des produits agricoles transformés) affichait une tendance à la hausse pendant la période à l'examen (section 4.1.2). L'augmentation de la production agricole a été liée à l'augmentation des surfaces irriguées et à l'ouverture de terres arables inactives à la production durable.

4.3. En 2021, on estimait les terres agricoles de la Türkiye à 38,1 millions d'hectares, ses pâturages et prairies à 14,6 millions d'hectares, et ses forêts à 23,1 millions d'hectares.⁴ Les terres agricoles du pays représentent environ un tiers de sa superficie, dont la moitié est occupée par des cultures de plein champ, dont des céréales. Environ un tiers des terres agricoles est consacré au pâturage.⁵ La Türkiye compte près de 3 millions d'exploitations agricoles, dont la taille moyenne est de 6 hectares; les petites exploitations ou les exploitations familiales sont toujours prédominantes. Près de 65% des agriculteurs possèdent moins de 5 hectares de terres.⁶

4.1.2 Production

4.4. Pendant la période à l'examen, la valeur de la production végétale a continué d'augmenter pour atteindre 305 milliards de TRY en 2021 (119 milliards de TRY en 2016) (tableau 4.1). Le principal contributeur à la production végétale était le sous-secteur des céréales, qui représentait 43,4% de la production végétale totale en 2021; ce sous-secteur était dominé par le blé, le maïs et l'orge. Les fruits, les boissons et les épices occupent aussi une place importante dans la valeur de la production végétale, dont ils représentaient 36,9% en 2021 (33,2% en 2016); les principaux produits étaient les fruits à noyau et les noisettes (tableau 4.1).

¹ FAO (2021), *Digital Agriculture Profile: Turkey*. Adresse consultée: <https://www.fao.org/3/cb3954en/cb3954en.pdf>.

² OCDE, *Politiques agricoles: Suivi et évaluation 2022: Réformer les politiques agricoles pour atténuer le changement climatique*. Adresse consultée: <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/c2e35ce5-en.pdf?expires=1662967922&id=id&accname=ocid54015567&checksum=CEC55497186CDBFA8E719AA35F3462AD>.

³ Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF) (2022), *Rapport administratif annuel 2021*. Adresse consultée: https://www.tarimorman.gov.tr/SGB/Belgeler/Bakanl%C4%B1k_Faaliyet_Raporlar%C4%B1/TOB%202021%20YILI%20%C4%B0DARE%20FAAL%C4%B0YET%20RAPORU.pdf.

⁴ MAF (2021), *Towards Sustainable Food Systems: National Pathway of Turkey*. Adresse consultée: https://www.tarimorman.gov.tr/ABDGM/Belgeler/Uluslararası%C4%B1%20Kurulu%C5%9Flar/NATIONAL%20PATHWAY%20OF%20TURKEY_29%20Kas%C4%B1m.pdf.

⁵ OCDE (2021), *Building Agricultural Resilience to Natural Hazard-Induced disasters: Turkey Case Study*. Adresse consultée: [https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/CA/APM/WP\(2020\)26/FINAL&docLanguage=En](https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/CA/APM/WP(2020)26/FINAL&docLanguage=En).

⁶ FAO (2021), *Digital Agriculture Profile: Turkey*.

Tableau 4.1 Principales cultures végétales, 2016-2021

(Millions de TRY)

	Valeur de la production						(% du total)	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2021
Production végétale (total)	117 639	135 885	159 142	197 455	246 017	306 373	100	100
Céréales et autres produits	46 387	56 119	62 215	79 174	98 170	133 813	39,4	43,7
Céréales, dont:	28 105	31 705	33 788	42 501	58 185	75 862	23,9	24,8
Blé	17 179	19 424	19 790	23 913	33 539	43 428	14,6	14,2
Maïs	4 330	4 325	4 873	6 417	8 413	14 151	3,7	4,6
Riz non décortiqué	1 440	1 645	2 237	2 946	3 777	4 442	1,2	1,4
Orge	4 688	5 744	6 286	8 363	11 154	12 314	4,0	4,0
Pommes de terre; légumes à cosse secs; racines et tubercules comestibles, dont:	6 683	8 153	9 776	14 148	12 510	14 569	5,7	4,8
Pommes de terre	3 064	3 422	4 746	9 392	6 210	6 987	2,6	2,3
Légumineuses sèches	3 619	4 729	5 027	4 753	6 296	7 577	3,1	2,5
Graines oléagineuses	4 278	4 816	5 826	7 768	10 646	16 909	3,6	5,5
Tournesol	2 988	3 663	4 109	5 243	7 040	12 786	2,5	4,2
Tabac ^a	1 081	1 451	1 379	1 450	1 498	1 979	0,9	0,6
Betteraves sucrières ^a	2 203	4 484	4 159	5 832	8 220	7 329	1,9	2,4
Cultures fourragères	14	11	12	12	9	11	0,0	0,0
Matières premières utilisées dans l'industrie textile, coton (brut)	3 850	5 329	6 991	7 111	6 820	16 861	3,3	5,5
Plantes utilisées dans la parfumerie, la pharmacie ou pour des usages similaires et semences de plantes fourragères	172	171	284	354	281	293	0,1	0,1
Légumes	31 711	33 846	41 397	50 448	55 284	59 398	27,0	19,4
Légumes-bulbes et légumes-racines	3 486	3 102	3 785	5 625	6 609	6 310	3,0	2,1
Légumes cultivés pour leurs fruits, dont:	25 727	28 074	34 724	40 647	44 277	47 633	21,9	15,5
Tomates	12 671	13 811	18 306	20 000	21 453	22 845	10,8	7,5
Concombres	2 098	2 450	2 722	3 170	3 411	3 939	1,8	1,3
Poivrons	3 008	3 419	4 051	6 100	5 854	6 831	2,6	2,2
Légumes à cosse secs	2 382	3 106	3 315	3 597	0,0	1,2
Autres légumes n.c.a.	2 497	2 670	2 888	4 177	4 398	5 455	2,1	1,8
Fruits, cultures pour boissons et plantes pour épices	39 541	45 920	55 531	67 833	92 562	113 163	33,6	36,9
Raisins	3 717	4 079	4 691	6 123	7 870	7 678	3,2	2,5
Agrumes, piridions, fruits à noyaux, fruits à coque et autres fruits, dont:	32 812	38 666	46 750	56 646	79 288	95 547	27,9	31,2
Bananes, kiwis, avocats, figues	2 899	3 983	5 445	7 836	..	2,6
Agrumes	4 602	4 869	6 606	8 772	..	2,9
Oranges	1 074	1 309	1 484	1 767	1 950	3 520	0,9	1,1
Mandarines	839	1 129	1 344	1 239	2 016	2 844	..	0,9
Piridions	6 635	7 851	10 856	13 327	..	4,3
Pommes	2 958	3 568	5 261	6 113	8 716	10 668	2,5	3,5
Fruits à noyau	6 350	9 451	11 949	15 938	..	5,2
Pêches	1 160	1 378	1 425	2 097	2 811	4 166	1,0	1,4
Cerises	2 113	2 528	2 104	3 368	4 092	4 378	1,8	1,4
Autres fruits	2 519	3 573	4 346	6 696	0,0	2,2
Fraises	1 002	1 226	1 494	2 216	2 538	4 028	0,9	1,3
Olives et fruits à coque	23 744	26 919	40 086	42 978	..	14,0
Olives	5 066	5 857	5 760	5 400	5 804	9 464	4,3	3,1
Amandes	697	845	1 115	2 015	2 414	2 946	..	1,0
Noisettes	4 497	6 695	5 367	11 077	12 445	15 686	3,8	5,1
Noix	2 872	3 339	3 775	4 517	6 105	8 024	2,4	2,6
Pistaches	2 478	1 463	6 938	2 922	12 238	5 297	2,1	1,7
Épices non transformées	622	575	610	860	768	4 326	0,5	1,4
Thé	2 390	2 600	3 480	4 205	4 636	5 612	2,0	1,8

.. Non disponible.

a Les données de 2021 sont provisoires.

Source: Institut turc de la statistique, Portail des données statistiques: Agriculture. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>.

4.5. La production animale a plus que doublé entre 2016 et 2020 et a été favorisée principalement par des mesures à la frontière, des programmes de sélection et des investissements (en termes de valeur totale de la production agricole, la production animale a constamment dépassé la production végétale (tableaux 4.1 et 4.2)). En 2020, la production de produits d'origine animale a dépassé la production de l'élevage (tableau 4.2).⁷ La Türkiye se classe au premier rang en Europe et figure parmi les 10 principaux pays du monde pour la production d'ovins et de caprins.⁸ Elle est aussi compétitive dans le secteur de la volaille et se classe au deuxième rang en Europe en termes de production.⁹

Tableau 4.2 Principales productions animales, 2016-2020

(Millions de TRY)

	Valeur de la production					(% du total)	
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2020
Production animale (total)	178 108	219 243	260 340	313 545	369 865	100	100
Production de l'élevage dont:	89 866	117 797	146 184	165 318	195 239	50,5	52,8
Ovins	17 174	22 281	29 685	37 247	49 665	9,6	13,4
Caprins	4 702	5 584	7 261	9 082	10 827	2,6	2,9
Bovins	62 228	83 752	103 303	112 113	124 655	34,9	33,7
Buffles	489	578	754	751	936	0,3	0,3
Chevaux	128	116	101	18	75	0,1	0,0
Poules	4 679	4 941	4 649	5 518	8 298	2,6	2,2
Produits d'origine animale dont:	88 242	101 447	114 156	148 227	174 626	49,5	47,2
Lait ^a	24 319	28 807	35 023	43 653	55 277	13,7	14,9
Viande ^a	29 213	30 860	32 484	38 140	40 715	16,4	11,0
Peaux et cuirs ^a	214	212	216	241	209	0,1	0,1
Viande de volaille ^a	26 155	31 624	35 326	54 445	66 160	14,7	17,9
Laine ^a	103	105	123	124	119	0,1	0,0
Œufs de poule ^a	5 627	6 529	7 513	7 350	7 506	3,2	2,0
Miel	2 611	3 309	3 471	4 274	4 640	1,5	1,3

a Chaque groupe de produits couvre les ovins, les caprins, les bovins et les buffles.

Source: Institut turc de la statistique, Portail des données statistiques: Agriculture. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>.

4.1.3 Commerce

4.1.3.1 Aperçu général

4.6. Le commerce est important pour le secteur; les importations et les exportations ont augmenté au cours de la période 2016-2021, ce qui a contribué à un excédent commercial croissant pour les produits agricoles avec, en 2021, des exportations d'une valeur de 24,2 milliards d'USD et des importations d'une valeur de 20,2 milliards d'USD. Les exportations de produits agricoles ont progressivement augmenté au cours de la période, la plus forte hausse étant enregistrée entre 2020 et 2021 (graphique 4.1). En revanche, les importations ont été fluctuantes pendant la période à l'examen et, comme les exportations, elles ont culminé en 2021.

4.7. Les principales exportations agricoles sont les fruits à coque, frais ou secs; la farine de froment (blé) ou de méteil; et les produits de boulangerie. Dans les trois principales catégories d'exportation, on a observé une hausse constante – à l'exception notable de 2020 en raison de la COVID-19 – en termes de volume comme en termes de valeur sur la période 2016-2021. En revanche, en 2020, on a observé une hausse importante des exportations d'autres produits figurant parmi les 10 produits principaux, tels que les agrumes, frais ou secs; les fruits et autres parties comestibles de plantes; les huiles de tournesol, de carthame ou de coton; et les pâtes (tableau 4.3). Les trois principales destinations des exportations totales de produits agricoles sont l'UE-27 (26,2%), l'Iraq (16,9%) et les États-Unis (5,5%).¹⁰

⁷ On entend par production animale la somme de la production de l'élevage et de celle de produits d'origine animale.

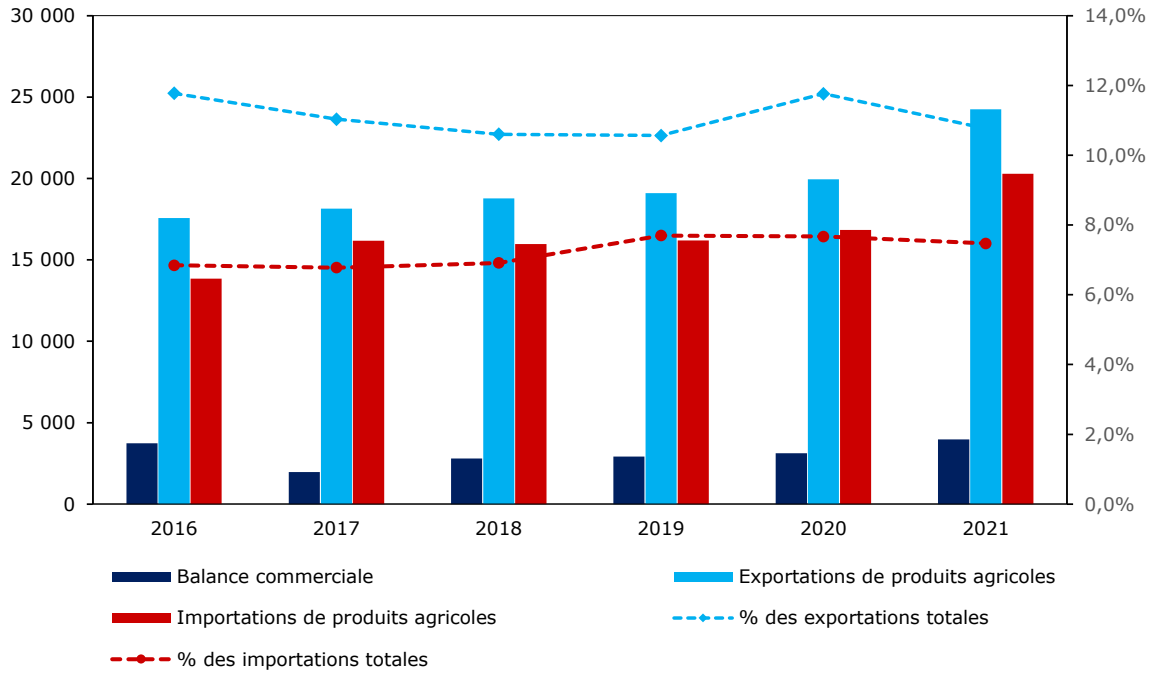
⁸ Concertations pour le Sommet sur les systèmes alimentaires (2021), *Towards Sustainable Food Systems: National Pathway of Turkey* (projet). Adresse consultée: <https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/09/Turkey-National-Pathway-14.09.2021.pdf>.

⁹ Concertations pour le Sommet sur les systèmes alimentaires (2021), *Towards Sustainable Food Systems: National Pathway of Turkey* (projet).

¹⁰ Secrétariat de l'OMC, d'après les données de l'Institut turc de la statistique, *National Accounts*.

Graphique 4.1 Commerce des produits agricoles, 2016-2021

(Millions d'USD)



Note: Définition de l'agriculture de l'OMC.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau 4.3 Exportations de produits agricoles, 2016-2021

(Millions d'USD, %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Valeur moyenne 2016-2021
Total des exportations de produits agricoles	17 572	18 148	18 778	19 105	19 955	24 252	19 635
Total des exportations (% du total des exportations)	149 247	164 495	177 169	180 833	169 658	225 234	177 772
0802 Autres fruits à coque, frais ou secs	1 509	1 486	1 340	1 685	1 542	1 811	1 562
1101 Farines de froment (blé) ou de méteil	1 078	1 052	1 006	1 052	951	1 107	1 041
1905 Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie	892	946	1 007	1 080	1 091	1 190	1 034
0805 Agrumes, frais ou secs	895	854	890	752	941	934	878
2008 Fruits et autres parties comestibles de plantes	754	765	732	834	908	1 028	837
0806 Raisins, frais ou secs	551	621	645	724	672	684	649
1512 Huile de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions	666	582	449	501	737	937	645
1902 Pâtes	422	491	553	609	761	776	602
0207 Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05	398	571	606	607	546	844	595
0713 Légumes à cosse secs, écosés	716	582	503	463	592	689	591
1806 Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao	407	462	511	566	555	688	531

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Valeur moyenne 2016-2021	
1704	Sucreries sans cacao	417	464	454	481	487	636	490
2402	Cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac.	505	486	471	472	431	342	451
2106	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs	374	375	422	399	400	444	402
0809	Abricots, cerises, pêches (y compris les brugnons et nectarines), prunes et prunelles, frais	247	297	312	329	463	442	348

Note: Définition de l'agriculture de l'OMC.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

4.8. La part du secteur agricole dans les importations totales de marchandises a augmenté en 2016 et 2020 et a légèrement diminué en 2021 (tableau 4.4). Les importations de produits agricoles ont augmenté dans presque toutes les catégories faisant partie des 10 catégories principales; on a observé une hausse régulière en termes de volume comme de valeur sur la période 2016-2021, à l'exception notable des animaux vivants de l'espèce bovine et des légumes à cosse secs, écossés (tableau 4.4). Les trois principaux territoires d'origine des importations totales de produits agricoles sont l'UE-27 (21,8%), la Fédération de Russie (16,4%) et les États-Unis (9,1%).¹¹

Tableau 4.4 Importations de produits agricoles, 2016-2021

(Millions d'USD, %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Valeur moyenne 2016-2021
Total des importations de produits agricoles (% du total des importations)	13 839	16 179	15 980	16 188	16 833	20 283	16 550
1001 Froment (blé) et méteil	6,8	6,8	6,9	7,7	7,7	7,5	7,2
5201 Coton, non cardé ni peigné	914	1 080	1 317	2 302	2 335	2 693	1 773
1201 Fèves de soja, même concassées	1 333	1 754	1 545	1 586	1 653	2 413	1 714
0102 Animaux vivants de l'espèce bovine	878	968	1 120	1 032	1 206	1 464	1 111
1512 Huile de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions	587	1 160	1 692	672	411	286	801
0713 Légumes à cosse secs, écossés	896	658	417	438	709	1 205	721
1005 Maïs	705	759	411	389	553	670	581
1511 Huile de palme et ses fractions	242	571	595	848	485	680	570
0802 Autres fruits à coque, frais ou secs	403	437	422	416	527	798	501
2106 Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs	437	529	493	510	460	464	482
1206 Graines de tournesol	432	469	486	432	502	562	481
2304 Tourteaux et autres résidus solides	319	368	396	568	628	542	470
2401 Tabacs bruts ou non fabriqués; déchets de tabac	363	451	397	432	417	432	415
2303 Résidus d'amidonnerie et résidus similaires, pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie, drêches et déchets de brasserie ou de distillerie, même agglomérés sous forme de pellets	462	400	429	422	432	342	415
2302 Sons, remoulages et autres résidus	332	433	327	266	294	388	340
	238	318	287	289	328	417	313

Note: Définition de l'agriculture de l'OMC.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

¹¹ Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

4.1.4 Cadre juridique et institutionnel

4.9. En 2018, le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère des eaux et forêts ont été fusionnés pour former le Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF) (section 2.1). Selon les autorités, les principaux objectifs du MAF sont les suivants: i) garantir l'utilisation durable des ressources agricoles et écologiques; ii) augmenter le niveau de vie dans les zones rurales; et iii) garantir l'accès à des produits alimentaires sûrs et à des produits agricoles de grande qualité pour les marchés nationaux et internationaux.

4.10. Aucun changement majeur n'a été apporté au cadre juridique de la politique agricole de la Türkiye au cours de la période à l'examen. La Loi n° 5488 du 18 avril 2006 sur l'agriculture définit les objectifs, la portée et l'objet des politiques agricoles et comprend des dispositions relatives au soutien à l'agriculture et au développement rural, ainsi qu'aux programmes de R&D. La Loi n°1830 du 22 mars 1971 sur la pêche a été actualisée en novembre 2019; dans le cadre de cette loi, la réglementation relative aux passages pour les poissons¹² a été actualisée, et le repeuplement en poissons et le transport de produits aquatiques vivants seront soumis à l'autorisation du MAF.

4.11. Pendant la période 2016-2021, la Türkiye disposait toujours d'offices de commercialisation pour les produits agricoles, tels que l'Office des céréales (TMO) et l'Office de la viande et du lait, qui sont des entités publiques.¹³ Le TMO, sous l'autorité du MAF, continue d'assurer la stabilité des marchés des céréales, de gérer le monopole d'État concernant l'opium et les stupéfiants, de constituer des réserves destinées aux cas d'urgence et d'assumer toute autre responsabilité confiée par le Président. Au cours de la période à l'examen, les prix des céréales ont connu des variations et, selon les informations communiquées par les autorités, en 2021, le TMO a annoncé des hausses des prix du blé et de l'orge. Les prix d'achat étaient déterminés en prenant en compte les conditions du marché sur les marchés nationaux et étrangers.¹⁴

4.12. En 2018, l'Office du sucre a été supprimé par le Décret présidentiel n° 1, et ses fonctions et responsabilités ont été transférées au MAF. Dix raffineries de sucre appartenant à Türkiye Sugar Factories Inc. ont été privatisées, et Sugar Factories Inc. a rejoint le portefeuille du Fonds d'investissement de la Türkiye en 2021 (section 3.3.5).

4.1.5 Politique agricole

4.13. Le onzième Plan de développement (2019-2023) désigne l'agriculture comme un secteur prioritaire pour l'économie et il a fixé des objectifs de développement, y compris concernant la durabilité et l'efficacité de la production agricole (tableau 4.5).¹⁵

Tableau 4.5 L'agriculture dans le onzième Plan de développement, 2019 et 2023

Objectifs	2019 données réelles	2023 objectif
Surface concernée par les activités de remembrement des terres (millions d'ha, cumulatif) ^a	8,2	8,5
Périmètre de remembrement pour lequel les procédures d'enregistrement sont achevées (millions d'ha, cumulatif) ^a	3,6	6,2
Superficie nette des terres agricoles irriguées (n millions d'ha, cumulatif) ^a	3,3	5,3
Surface équipée de systèmes d'irrigation pressurisés (milliers d'ha, annuel)	40	200
Taux d'irrigation (%)	64	68
Ratio du soutien à l'agriculture financé par le gouvernement central par rapport à la valeur ajoutée agricole (%)	6,8	7,2
Production de graines oléagineuses (millions de t)	4,0	5,4
Production de plantes médicinales et aromatiques (milliers de t)	700	1 200
Proportion de races hybrides parmi les bovins (%)	49	56
Production de viande rouge (millions de t)	1,1	1,7

¹² Le rétablissement de meilleurs passages pour les poissons crée la possibilité pour les poissons de se reproduire et d'accéder à de nouveaux habitats.

¹³ Voir document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016, section 4.1.9, pour plus de détails.

¹⁴ Bloomberg HT (2021), "TMO Announces Wheat and Barley Sales Prices", 26 mai. Adresse consultée: <https://www.bloomberght.com/tmo-bugday-ve-arpa-satis-fiyatlarini-acikladi-2280880>.

¹⁵ Direction de la stratégie et du budget (2019), *Eleventh Development Plan (2019-2023)*. Adresse consultée: https://www.sbb.gov.tr/wp-content/uploads/2022/07/Eleventh_Development_Plan_2019-2023.pdf.

Objectifs	2019 données réelles	2023 objectif
Surface de pâturages mis en valeur et gérés (milliers d'ha, cumulatif)	68	518
Proportion de zones forestières par rapport à la superficie du pays (%)	29	30

a D'après les données du MAF.

Note: Les données pour 2018 ont été fournies par le MAF, la Direction générale des ouvrages hydrauliques et la Direction générale des forêts.

Source: Direction de la stratégie et du budget (2019), *Eleventh Development Plan (2019-2023)*. Adresse consultée:

https://www.sbb.gov.tr/wp-content/uploads/2022/07/Eleventh_Development_Plan_2019-2023.pdf.

4.14. Le Plan stratégique 2019-2023 du MAF a été élaboré en 2019, conformément au onzième Plan de développement (2019-2023). Ses principaux objectifs sont les suivants: i) garantir la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des aliments pour animaux de la production à la consommation; ii) prendre les mesures nécessaires à la préservation des végétaux et à la santé et au bien-être des animaux; iii) protéger les ressources halieutiques et aquacoles, afin de garantir leur durabilité; iv) veiller à la gestion durable des sols et des ressources en eau; et v) protéger la biodiversité et assurer sa gestion durable.

4.15. L'harmonisation avec la législation de l'UE s'est poursuivie pendant la période à l'examen, y compris en ce qui concerne l'agriculture biologique, la pêche, le Codex, les aliments pour animaux et les produits alimentaires, la protection des végétaux et des animaux, les résidus de pesticides, la classification des animaux, la certification à l'importation des produits animaux et les activités législatives. En outre, les autorités indiquent que les activités visant à davantage renforcer la cohérence avec l'Union européenne, telles que le Réseau d'information comptable agricole, le Système intégré de contrôle administratif, le Système d'identification des parcelles agricoles et le Système d'information sur l'élevage, devaient être mises en œuvre mais que cette entreprise avait été ralentie par la COVID-19. De plus, dans le cadre des programmes liés à l'Instrument de préadhésion pour le développement rural, de nouvelles activités conformes aux normes de l'UE ont été établies dans des zones rurales, telles que la culture et la transformation de plantes médicinales et aromatiques, l'apiculture, l'artisanat, l'aquaculture et le tourisme rural.

4.16. Pendant la période à l'examen, les autorités ont présenté et adopté la Politique sectorielle sur la mécanisation de l'agriculture pour 2018-2022 (qui couvre la Stratégie de développement de l'industrie du matériel et des machines agricoles)¹⁶ et la Politique sectorielle sur les engrais pour 2018-2022 (qui couvre le développement du secteur des engrais, y compris la production d'engrais, l'importation et l'exportation d'engrais, et les services techniques relatifs à l'utilisation d'engrais).¹⁷ De plus, en 2019, le MAF, en partenariat avec la FAO, a élaboré le Document de stratégie nationale sur la prévention, la réduction et le suivi des pertes et du gaspillage alimentaires et le Plan d'action connexe. Cette politique vise à élaborer un "système alimentaire durable et résilient" et à "contribuer à la durabilité du système agro-alimentaire mondial de consommation et de production".¹⁸

4.17. En 2020, plusieurs politiques agricoles ont été adoptées en réponse à la COVID-19. Le MAF a établi un Groupe de travail et un Conseil scientifique pour assurer le suivi et l'évaluation de la situation liée à la COVID-19 "afin de faire en sorte que les travailleurs saisonniers puissent continuer à travailler".¹⁹ En outre, les autorités ont prolongé les délais jusqu'au deuxième trimestre de 2020 pour les demandes de soutien à la production concernant les céréales, les légumineuses, les graines oléagineuses, les olives, l'agriculture biologique et les bonnes pratiques agricoles. De surcroît, en avril 2020, les paiements des intérêts et du principal des prêts octroyés aux producteurs à des conditions libérales ont été reportés à septembre 2020, et des prêts sans intérêt ont été proposés aux petits exploitants et aux petites entreprises alimentaires.²⁰

¹⁶ MAF (2018), *Politique sectorielle sur la mécanisation de l'agriculture, 2018-2022*. Adresse consultée: <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/tur193691.pdf>.

¹⁷ MAF (2018), *Politique sectorielle sur les engrais, 2018-2022*.

¹⁸ MAF et FAO (2020), *Turkey's National Strategy Document on Prevention, Reduction and Monitoring of Food Loss and Waste and Its Action Plan*, page 2. Adresse consultée : <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/tur209489.pdf>.

¹⁹ OCDE, *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021: Addressing the Challenges Facing Food Systems*. Adresse consultée: <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/1dac72fb-en/index.html?itemId=/content/component/1dac72fb-en#section-d1e111487>.

²⁰ OCDE, *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021: Addressing the Challenges Facing Food Systems*.

4.18. Les autorités ont aussi adopté plusieurs politiques commerciales en réponse à la pandémie de COVID-19, aux politiques adoptées par les partenaires commerciaux et à la hausse des prix. Ces mesures comprenaient: i) des réductions/exemptions temporaires de droits de douane, notamment sur le riz paddy, le blé, l'orge, le maïs, l'avoine, le seigle et le sorgho, les pois chiches et lentilles et l'huile de tournesol; ii) des prohibitions temporaires à l'exportation (section 3.2.3.1); et iii) des prescriptions temporaires en matière de licences non automatiques (section 3.2.3.3).

4.1.6 Accès aux marchés

4.19. La Türkiye maintient un certain nombre de contingents tarifaires autonomes (tableau 4.6) et de contingents tarifaires, conformément aux ACR. Elle n'a pas consolidé de contingents tarifaires dans sa liste d'engagements tarifaires dans le cadre de l'OMC.

Tableau 4.6 Contingents tarifaires autonomes, 2016-2022

Produit/Code du SH	Volume (t)	Date d'expiration	Taux (%)	Procédure	Référence
Viandes des animaux de l'espèce bovine 02.01	15 000	31 décembre 2016	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère de l'économie	Décision n° 2016/8595 d'avril 2016
Animaux vivants de l'espèce bovine 0102.29	500000	31 décembre 2017	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère de l'économie	Décision n° 2016/9664 de décembre 2016
Orge 10.03	100000	31 mai 2017	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère de l'économie	Décision n° 2017/9954 de mars 2017
Maïs 10.05	500000	31 décembre 2017	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère de l'économie	Décision n° 2017/10101 du 1 ^{er} mai 2017
Animaux vivants de l'espèce bovine 01.02	500 000 (têtes)	31 décembre 2018	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère de l'économie	Décision n° 2017/10604 d'août 2017
Animaux vivants des espèces ovine ou caprine 01.04	475 000 (têtes)	31 décembre 2018	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère de l'économie	Décision n° 2018/11418 de mars 2018
Froment 10.01	750000	31 mai 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/23 d'août 2018
Orge 10.03	700000	31 mai 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/23 d'août 2018
Maïs 10.05	700000	31 juillet 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/23 d'août 2018
Riz 10.06	100000	31 août 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/23 d'août 2018
Graines de tournesol 1206.00.91.00.19 1206.00.99.00.19	300000	30 juin 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/497 de décembre 2018
Viandes des animaux de l'espèce bovine 0201.20.20.00.00	20000	31 décembre 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/518 de décembre 2018

Produit/Code du SH	Volume (t)	Date d'expiration	Taux (%)	Procédure	Référence
Viandes des animaux de l'espèce bovine 02.01	75000	31 décembre 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/518 de décembre 2018
Produits en conserve 2002.90.11.00.00 2002.90.31.00.00 2002.90.91.00.00	25000	31 mai 2019	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/650 de janvier 2019
Sucre 17,01	400,000	15 octobre 2022	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2022/5615 de mai 2022
Légumes à cosse secs 07.13	100000	01/01-31/12 Chaque année civile	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/649 de janvier 2019
Froment 10.01	1 500 000	01/01-31/12 Chaque année civile	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/649 de janvier 2019
Orge 10.03	700000	01/01-31/12 Chaque année civile	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/649 de janvier 2019
Maïs 10.05	700000	01/01-31/12 Chaque année civile	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/649 de janvier 2019
Riz 10.06	100,000	01/01-31/12 Chaque année civile	0	Sous réserve de l'octroi d'une licence d'importation par le Ministère du commerce	Décision n° 2018/649 de janvier 2019

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.20. Les procédures régissant l'attribution des contingents tarifaires sont définies dans les décrets et les communiqués sur les contingents tarifaires relatifs à certains produits agricoles et produits agricoles transformés en provenance de pays donnés. Le Ministère du commerce est chargé de l'administration des contingents tarifaires. L'attribution des contingents tarifaires se fait soit par la "méthode de la collecte des demandes"²¹, soit selon le principe du "premier arrivé, premier servi".

4.21. En ce qui concerne les contingents autonomes, le Conseil des ministres a approuvé plusieurs contingents tarifaires pour des produits agricoles, à savoir les cultures vivrières, la viande bovine, les animaux vivants de l'espèce bovine, et les animaux vivants des espèces ovine et caprine, entre 2016 et 2022. Dans ce cadre, pour les cultures vivrières, les contingents tarifaires sont redistribués annuellement, mais les contingents tarifaires concernant les animaux vivants et la viande ne sont plus en vigueur. Ces contingents ont principalement été attribués à des offices de commercialisation pour répondre à des pénuries sur le marché intérieur. En outre, la Türkiye a annoncé une nouvelle Décision sur les contingents tarifaires concernant 400 000 tonnes de sucre, qui a expiré le 15 octobre 2022.

4.22. D'après les renseignements communiqués par les autorités, la Türkiye applique depuis 2016 des contingents tarifaires à 3 071 lignes tarifaires concernant l'agriculture, les produits agricoles transformés et la viande/le poisson. Les contingents tarifaires pour certains produits agricoles et produits agricoles transformés sont fixés dans l'Accord de la Türkiye avec l'Union européenne²² et dans ses ACR avec 18 pays.²³ L'Accord UE-Türkiye sur le commerce des produits agricoles a été

²¹ Il s'agit de la méthode selon laquelle les demandes sont reçues dans le mois précédant le début de la période contingente.

²² L'Accord de commerce CE-Turquie sur les produits agricoles découle de la décision n° 1/98 du Conseil d'association du 25 février 1998, modifiée en dernier lieu par la Décision n°3/2006 du Conseil d'association CE-Turquie du 19 décembre 2006. Adresse consultée : https://taxation-customs.ec.europa.eu/turkey-customs-unions-and-preferential-arrangements_fr.

²³ Les économies avec lesquelles la Türkiye a conclu des ACR relatifs aux contingents tarifaires pour certains produits agricoles et produits agricoles transformés comprennent l'Union européenne, l'Albanie, la

modifié en 2018 pour prendre en compte un changement de définition concernant un contingent tarifaire pour le bœuf accordé à l'Union européenne.²⁴

4.2 Programmes de soutien

4.23. La Türkiye n'a pas notifié ses programmes de soutien interne à l'OMC entre 2017 et 2021. Par conséquent, l'examen des programmes de soutien dans le présent rapport repose en grande partie sur les rapports annuels du MAF et des sources extérieures, notamment l'OCDE. D'après le MAF, la Türkiye a versé, selon les estimations, 11,3 milliards de TRY au titre de programmes de soutien en 2016 et 23,4 milliards de TRY en 2021.²⁵ Les programmes de soutien concernaient la production végétale, la production animale, le développement rural, l'aquaculture et la R&D (tableau 4.7).

Tableau 4.7 Programmes de soutien à l'agriculture de la Türkiye, 2021

Programme de soutien	Type de soutien	Description	Montant du soutien en 2021 (TRY)	Organisme octroyant le soutien
Production végétale	Soutien aux producteurs	Subventionnement du diesel, subventionnement des engrais, soutien du revenu basé sur la superficie pour les producteurs de noisettes, aide pour l'analyse des sols, subventionnement des engrais biologiques, soutien à l'agriculture biologique, soutien aux bonnes pratiques agricoles, soutien basé sur la superficie pour la perte de rendement, aide aux petites exploitations de moins de 5 acres, indemnisation pour la phytoquarantaine et soutien à la lutte biologique	14 299 368 107	MAF
Production animale	Soutien aux producteurs	Soutien à la production de cultures fourragères, soutien en faveur de la filière du veau (bufflons, bufflonnes, analyse du contenu du lait à des fins de reproduction), soutien au syndicat des éleveurs de petits ruminants à des fins de reproduction (ovins et caprins reproducteurs, accroissement et renouvellement du cheptel, ovins de race), soutien en faveur de l'apiculture, aide à la vaccination, aide relative aux déchets, aide à l'application de marques auriculaires, aide à l'achat de bovins reproducteurs, indemnisation pour les maladies bovines, aide pour l'engraissement des bovins, soutien en faveur du lait cru et aide aux exploitations laitières	7 196 099 301	MAF
Développement rural	Soutien au secteur en général	Versements au titre de la contribution au cofinancement national de l'Instrument d'aide de préadhésion pour le développement rural (IPARD), soutien au développement rural, soutien au titre des services de conseil en matière d'agriculture	1 628 678 798	MAF
Aquaculture	Soutien aux producteurs	Aide en faveur du poisson-globe, enregistrement de la pêche côtière traditionnelle, soutien à l'assurance dans le domaine de l'aquaculture	123 853 680	MAF
Recherche-développement	Soutien au secteur en général	R&D dans le domaine agricole (aides à la R&D, soutien en faveur des ressources génétiques animales)	108 093 251	MAF

Source: MAF (2022), *Rapport annuel administratif 2021*. Adresse consultée: https://www.tarimorman.gov.tr/SGB/Belgeler/Bakanl%C4%B1k_Faaliyet_Raporlar%C4%B1/TOB%202021%20YILI%20%C4%B0DARE%20FRapAAL%C4%B0YET%20RAPORU.pdf.

Bosnie-Herzégovine, le Chili, l'Égypte, la Géorgie, Israël, la Macédoine du Nord, Maurice, la République de Moldova, le Monténégro, la Palestine, la Serbie, la Serbie et le Liechtenstein, la Tunisie, le Royaume-Uni et la République bolivarienne du Venezuela.

²⁴ Décision n° 1/2018 du Conseil d'association CE-Turquie du 27 mars 2018. Adresse consultée: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22018D1029&from=EN>.

²⁵ MAF, *Rapports d'activité*. Adresse consultée: <https://www.tarimorman.gov.tr/Konular/Plan-Program-Ve-Faaliyet-Raporlari/faaliyet-raporlar%20c4%b1>.

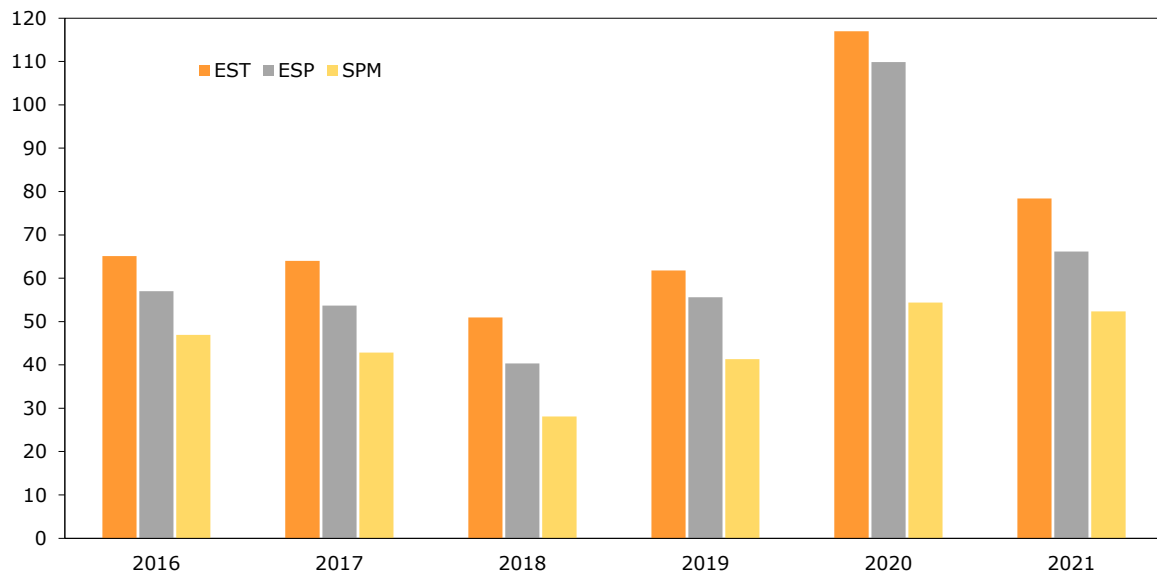
4.24. D'après divers décrets promulgués entre 2016 et 2021, parmi les autres programmes de soutien figuraient les suivants: Programme sur les cultures stratégiques; Assurance agricole et Versement en cas de catastrophe; Prime de participation au réseau d'information comptable agricole; Versements au titre de la contribution au cofinancement national de l'IPARD; et Vulgarisation et conseil agricoles.²⁶ En outre, une assurance agricole bénéficiant du soutien de l'État, la TARSIM, a été fournie dans le cadre d'un partenariat public-privé.²⁷ Les agriculteurs inscrits dans le Système d'enregistrement des agriculteurs ou d'autres systèmes d'enregistrement du MAF sont couverts par la TARSIM, qui tient compte des renseignements existants concernant leurs terres, leurs produits, leurs installations, leur entreprise et leurs activités d'élevage. L'État finance entre 50% et 67% des primes d'assurance totales des agriculteurs.²⁸

4.25. L'OCDE a élaboré l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) et des indicateurs connexes. La méthode de calcul de ces indicateurs diffère de la méthode utilisée pour calculer la mesure globale du soutien. L'ESP évalue la valeur monétaire annuelle des transferts bruts aux agriculteurs au départ de l'exploitation, qui découlent des mesures de soutien à l'agriculture.²⁹

4.26. Au cours de la période 2015-2021, les variations de la valeur de la production se sont surtout traduites par des fluctuations correspondantes des niveaux de soutien à l'agriculture (graphique 4.2). Étant donné que l'importance de l'agriculture dans l'ensemble de l'économie a diminué, le soutien total au secteur a baissé. L'ESP a diminué en 2018 et en 2019 en raison d'une hausse des prix mondiaux et d'une dépréciation de la valeur de la livre turque.³⁰ Cependant, en 2020, l'ESP a fortement augmenté, passant d'une moyenne de 15% en 2017-2019 à un niveau estimé de 20%, car des mesures comme les prêts à des conditions libérales ont été prises pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Graphique 4.2 Soutien à l'agriculture, 2016-2021

(Milliards de TRY)



Note: EST = estimation du soutien total; ESP = estimation du soutien aux producteurs; SPM = soutien des prix du marché.

Source: OCDE, *Suivi et évaluation des politiques agricoles*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/suivi-et-evaluation-des-politiques-agricoles/>.

²⁶ MAF (2022), *Rapport annuel administratif 2021*. Adresse consultée: https://www.tarimorman.gov.tr/SGB/Belgeler/Bakanl%C4%B1k_Faaliyet_Raporlar%C4%B1/TOB%202021%20YILI%20%C4%B0DARE%20FAAL%C4%B0YET%20RAPORU.pdf.

²⁷ MAF (2022), *Rapport annuel administratif 2021*.

²⁸ OCDE, *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021: Addressing the Challenges Facing Food Systems*. Adresse consultée: <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/1dac72fb-en/index.html?itemId=/content/component/1dac72fb-en#section-d1e111487>.

²⁹ OCDE (2013), *OECD Methodology of Estimation of Support to Agriculture*. Adresse consultée: http://www.eurasiancommission.org/ru/act/prom_i_agroprom/dep_agroprom/SiteAssets/Melyukhina_OECD%20PSE%20concepts_EN%2025.07.pdf.

³⁰ OCDE, *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021: Addressing the Challenges Facing Food Systems*.

4.27. Selon les calculs de l'OCDE, les transferts au titre d'un seul produit (TSP) constituent la majeure partie du soutien accordé à l'agriculture en Türkiye; les niveaux de soutien varient d'un produit à l'autre mais ils ont représenté une part importante des recettes agricoles brutes entre 2016 et 2020. Pour la plupart des produits, les TSP ont fluctué pendant la période à l'examen, sans afficher de tendance claire. Les TSP ont été principalement accordés pour la viande de bœuf, le tournesol, le coton et les pommes de terre (tableau 4.8).

Tableau 4.8 ESP totale et valeurs des TSP pour les principaux produits visés, 2016-2021

(Millions de TRY, %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur totale de la production au départ de l'exploitation	184 143	214 842	253 550	304 403	366 621	423 491
ESP totale (ESP)	57 020	53 712	40 353	55 603	109 845	66 159
ESP en %	29,4	23,8	15,2	17,4	26,0	15,1
Transferts aux producteurs au titre d'un seul produit (TPSP)	51 967	47 853	33 428	47 656	59 669	57 509
TPSP en %	27,5	21,8	12,9	15,3	16,0	13,4
Transferts au titre d'un groupe de produits (TGP)	3 204	3 599	4 780	5 591	6 306	7 222
Transferts au titre de tous les produits (TTP)	1 848	2 260	2 146	2 356	43 870	1 429
Autres transferts aux producteurs (ATP)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TPSP						
Pommes						
TSP (millions de TRY)	1 069	962	0	347	0	0
% des recettes brutes	34,2	25,2	0,0	5,4	0,0	0,0
Orge						
TSP (millions de TRY)	1 657	1 459	58	471	278	356
% des recettes brutes	35,2	25,6	1,0	5,6	2,6	3,2
Viande de bœuf et de veau						
TSP (millions de TRY)	17 056	14 376	11 567	13 808	11 739	-627
% des recettes brutes	62,6	53,1	40,1	41,0	30,6	-1,6
Coton						
TSP (millions de TRY)	1 608	1 831	1 952	2 200	2 229	1 757
% des recettes brutes	31,1	27,1	24,2	27,1	29,4	14,1
Œufs						
TSP (millions de TRY)	-240	-229	0	-113	-408	-721
% des recettes brutes	-7,3	-6,1	0,0	-1,5	-6,1	-9,7
Raisins						
TSP (millions de TRY)	390	0	0	0	0	0
% des recettes brutes	6,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maïs						
TSP (millions de TRY)	601	350	136	146	165	211
% des recettes brutes	13,3	7,7	2,7	2,3	2,1	1,8
Lait						
TSP (millions de TRY)	-338	-565	1	-198	-442	-781
% des recettes brutes	-1,6	-2,2	0,0	-0,5	-0,9	-1,2
Pommes de terre						
TSP (millions de TRY)	1 489	1 347	2 854	3 491	2 385	5 463
% des recettes brutes	49,0	39,4	60,9	37,8	38,0	90,8
Viande de volaille						
TSP (millions de TRY)	3 989	2 937	35	-165	-470	0
% des recettes brutes	45,2	28,5	0,3	-1,6	-4,5	0,0
Viande ovine						
TSP (millions de TRY)	387	183	-30	-116	-251	0
% des recettes brutes	19,5	6,6	-0,8	-3,0	-5,7	0,0
Sucre						
TSP (millions de TRY)	560	757	1 164	185	599	0
% des recettes brutes	13,9	16,1	21,3	4,4	7,7	0,0
Tournesol						
TSP (millions de TRY)	2 820	4 038	3 755	4 444	7 215	6 510
% des recettes brutes	56,8	58,3	50,0	51,1	51,3	29,7
Blé						
TSP (millions de TRY)	5 033	4 763	517	5 982	15 469	23 309
% des recettes brutes	29,1	23,8	2,6	25,2	48,8	62,6
Produits ne faisant pas l'objet d'un soutien des prix du marché						
TSP (millions de TRY)	15 885	15 642	11 419	17 174	21 160	22 031
% des recettes brutes	25,9	21,1	12,7	15,6	16,1	14,5

Source: OCDE, *Suivi et évaluation des politiques agricoles*. Adresse consultée:

<https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/suivi-et-evaluation-des-politiques-agricoles/>.

4.2.1 Subventions à l'exportation

4.28. En ce qui concerne les subventions à l'exportation, entre 2016 et 2021, la Türkiye a notifié ses subventions à l'exportation de produits agricoles au Comité des subventions et des mesures compensatoires de l'OMC. D'après ces notifications, des subventions à l'exportation ont été accordées pour des produits spécifiques. La part de la quantité exportée admise à bénéficier de la subvention est déterminée par les engagements de la Türkiye dans le cadre de l'OMC et par ses contraintes budgétaires. En général, les subventions à l'exportation sont accordées pour réduire les dettes contractées par les exportateurs auprès d'entreprises publiques (telles que les impôts et les dépenses de télécommunication ou d'énergie).³¹

4.29. Entre 2016 et 2021, la part de la quantité exportée admise à bénéficier des subventions n'a pas changé, sauf dans le cas du miel pour lequel la part est passée de 32% en 2016-2017 à 20% en 2018-2021 (tableau 4.9). Le taux de paiement maximal est resté le même pour tous les produits à l'exception des conserves de produits à base de viande de volaille, pour lesquelles il est passé de 10% en 2017 à 13% en 2018-2021 (tableau 4.9).

Tableau 4.9 Subventions à l'exportation de produits agricoles de la Türkiye, telles que notifiées au Comité SMC, 2016-2021

Produit	2016-2017			2018-2021		
	Taux (TRY/t)	Part de la quantité exportée admise à bénéficier de la subvention (%)	Taux de paiement maximal (%)	Taux (TRY/t)	Part de la quantité exportée admise à bénéficier de la subvention (%)	Taux de paiement maximal (%)
Fleurs coupées (fraîches)	400	45	9	475	45	9
Légumes congelés (sauf les pommes de terre)	160	45	10	180	45	10
Légumes (déshydratés)	720	40	10	800	40	10
Fruits (congelés)	155	45	6	175	45	6
Conserves, pâtes	165	100	8	185	100	8
Miel ^a	130	32	2	160	20	2
Préparations de fruits homogénéisées	125	35	5	140	35	5
Jus de fruits (concentrés)	320	15	12	360	15	12
Huile d'olive	30	100	2	20	100	2
Préparations et conserves de poissons	485	100	5	550	100	5
Viande de volaille (sauf les abats comestibles)	380	41	14	430	41	14
Œufs	35/1 000 pièces	65	10	40/1 000 pièces	65	10
Conserves de produits à base de viande de volaille ^a	485	50	10	550	50	13
Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du chocolat	235	48	5	270	48	5
Biscuits, gaufres	235	18	7	270	18	7
Macaronis, vermicelles	130	32	9	150	32	9

a Le versement des subventions a été suspendu à compter du 1^{er} janvier 2019.

Source: Documents de l'OMC G/SCM/N/315/TUR du 31 août 2017; G/SCM/N/315/TUR/Suppl.1-G/SCM/N/343/TUR du 16 septembre 2019; et G/SCM/N/372/TUR du 21 décembre 2021.

³¹ OCDE (2022), *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2022: Reforming Agricultural Policies for Climate Change Mitigation*. Adresse consultée: <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/c2e35ce5-en/index.html?itemId=/content/component/c2e35ce5-en>.

4.3 Secteur manufacturier

4.3.1 Caractéristiques

4.30. D'après les autorités, la Türkiye est devenue un important pôle manufacturier grâce à sa population nombreuse et relativement jeune, sa classe d'entrepreneurs dynamique et sa situation géographique privilégiée. Elle se positionne dans les chaînes de valeur mondiales en tirant parti de coûts de main-d'œuvre peu élevés et de la flexibilité des capacités de production. Le dynamisme récent du secteur manufacturier turc se manifeste par une très forte augmentation de la contribution du secteur au PIB et à l'emploi (tableau 4.10). Les autorités indiquent dans le cadre du présent examen que l'expansion du secteur manufacturier peut s'expliquer par i) l'augmentation des investissements étrangers après la pandémie de COVID-19, les flux d'IED ayant été réorientés vers la Türkiye en raison du maintien des restrictions en Asie; ii) l'accès des entreprises à des crédits à faible coût; et iii) les incitations (connaissances techniques et programmes de crédit). En 2021, le secteur représentait la part la plus importante de la valeur de la production de la Türkiye, estimée à 5 milliards de TRY.^{32,33} Parmi les produits manufacturés figurent les produits de l'industrie automobile, les produits liés à l'aviation, les biens de consommation, les produits électroniques, les produits chimiques et les textiles et les vêtements. En 2020, la Türkiye s'est classée au 28^{ème} rang sur 154 pays pour ce qui est de la performance industrielle compétitive du secteur manufacturier, au-dessus de la moyenne mondiale et de celle des économies industrielles émergentes.³⁴

Tableau 4.10 Contribution du secteur manufacturier au PIB et à l'emploi, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Variation en %, en volumes chaînés ^a	4,0	9,3	1,2	-2,5	3,4	18,5
% du PIB aux prix de base courants (%)	18,8	19,8	21,2	20,3	21,5	24,8
Emploi (milliers de personnes)	4 915	4 969	5 232	5 154	5 070	5 662

a Mesures en volumes chaînés – pour estimer le volume du PIB réel sans effet de prix. Approche utilisée pour estimer les volumes à l'aide des prix des années précédentes, au lieu de ceux d'une année fixe.

Source: TurkStat, *Comptes nationaux*. Adresse consultée: <https://www.tuik.gov.tr/>; TurkStat, *Statistiques sur la main-d'œuvre*. Adresse consultée: <https://www.tuik.gov.tr/>; et Ministère du Trésor et des finances, *Economic Indicators*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/economic-indicators>.

4.31. Les petites et moyennes entreprises (PME)³⁵ continuent de jouer un rôle important dans le secteur manufacturier en Türkiye. La participation de l'ensemble des PME dans le secteur a été légèrement supérieure à 12% (12,3%)³⁶ en 2020, ce qui représente 42% de la valeur de la production³⁷ et 72% de l'emploi.³⁸ Bien qu'elles occupent toujours une place importante dans le secteur manufacturier, les PME ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19; en 2020, leur valeur ajoutée a diminué de 6,3%.³⁹

4.32. En ce qui concerne les niveaux technologiques, l'utilisation de la haute et moyenne-haute technologie chez les PME du secteur manufacturier est faible (0,6% et 10,9%, respectivement); la plupart des PME du secteur manufacturier sont à basse technologie (56,7%) (graphique 4.3). De même, la majorité des grandes entreprises (47,6%) fabriquent des produits de basse technologie et 2,9% d'entre elles des produits de haute technologie (graphique 4.3). En Türkiye, les secteurs qui ont adopté des technologies de pointe sont ceux de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique, des produits chimiques et des textiles et vêtements.

³² Institut turc de la statistique (TurkStat). Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Annual-Industry-and-Service-Statistics-2021-45836>.

³³ La valeur de la production mesure la quantité effectivement produite.

³⁴ ONUDI, *Competitive Industrial Performance Index 2022*. Adresse consultée: <https://stat.unido.org/country/TUR.pdf>.

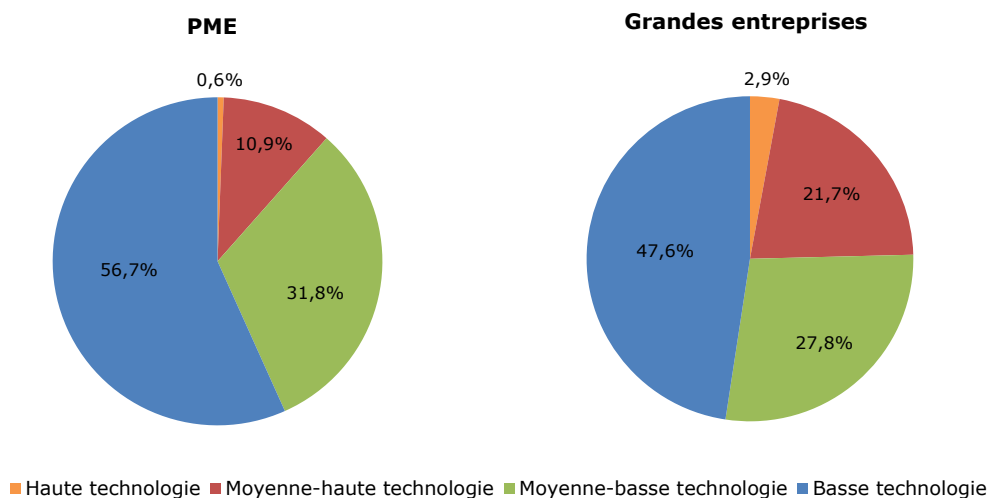
³⁵ On entend par PME les entreprises qui emploient moins de 250 personnes par an et dont le chiffre d'affaires annuel net ou le bilan financier ne dépasse pas 125 millions de TRY. TurkStat (2021), *Small and Medium Sized Enterprises Statistics, 2020*. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Small-and-Medium-Sized-Enterprises-Statistics-2020-41129&dil=2>.

³⁶ TurkStat (2021), *Small and Medium Sized Enterprises Statistics, 2020*.

³⁷ Commission européenne, *2021 SME Country Fact Sheet: Turkey*. Adresse consultée: https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/system/files/2021-09/turkey_-_sme_fact_sheet_2021.pdf.

³⁸ Renseignements communiqués par les autorités.

³⁹ Commission européenne, *2021 SME Country Fact Sheet: Turkey*.

Graphique 4.3 Participation des PME et des grandes entreprises dans le secteur manufacturier par niveau technologique, 2020

Source: TurkStat (2021), *Small and Medium Sized Enterprises Statistics, 2020*. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Small-and-Medium-Sized-Enterprises-Statistics-2020-41129&dil=2>.

4.3.2 Commerce

4.33. La Türkiye est un grand exportateur de produits manufacturés – ces derniers ont représenté 94,5% de ses exportations totales de marchandises en 2021.⁴⁰ Depuis 2016, les exportations de produits manufacturés n'ont cessé d'augmenter; la baisse des exportations enregistrée en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19 a été suivie d'une hausse de 33% en 2021. Les principaux produits d'exportation de la Türkiye dans ce secteur sont les machines et le matériel de transport, les produits de l'industrie automobile, les textiles et les vêtements, les produits chimiques, le fer et l'acier, les produits électroniques et les bijoux.⁴¹ En 2021, 36% des exportations de produits manufacturés de la Türkiye se composaient de produits de moyenne technologie et 3% de produits de haute technologie.⁴² En 2020, 91,4% des produits exportés par les PME étaient des produits manufacturés, parmi lesquels 13,9% de vêtements, 10,1% de produits textiles et 10% de machines et matériel non classés ailleurs.⁴³

4.34. En 2021, les principaux marchés d'exportation de la Türkiye pour ses produits manufacturés étaient l'Allemagne (19,3 milliards d'USD), les États-Unis (14,7 milliards d'USD), le Royaume-Uni (13,7 milliards d'USD), l'Italie (11,4 milliards d'USD) et l'Iraq (11 milliards d'USD).⁴⁴

4.35. En 2021, les importations de produits manufacturés représentaient 75,9% des importations totales de marchandises.⁴⁵ Les produits importés par les PME en 2020 étaient les métaux communs (33,6%) et les produits chimiques (12,4%).⁴⁶ Les principaux pays de provenance des importations de la Türkiye en 2021 étaient la Chine (32 milliards d'USD), la Fédération de Russie (28,9 milliards d'USD), l'Allemagne (21,7 milliards d'USD), les États-Unis (13 milliards d'USD) et l'Italie (11,5 milliards d'USD).⁴⁷

⁴⁰ TurkStat (2022), *Foreign Trade Statistics, December 2021*. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Foreign-Trade-Statistics-December-2021-45535&dil=2>.

⁴¹ Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU (CTCI Rev.3).

⁴² SEE Industry, *PCB Manufacturing in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.see-industry.com/en/pcb-manufacturing-in-turkey/2/2068/>.

⁴³ TurkStat (2021), *Small and Medium Sized Enterprises Statistics, 2020*.

⁴⁴ TurkStat (2022), *Foreign Trade Statistics, December 2021*.

⁴⁵ TurkStat (2022), *Foreign Trade Statistics, December 2021*.

⁴⁶ TurkStat (2021), *Small and Medium Sized Enterprises Statistics, 2020*.

⁴⁷ TurkStat (2022), *Foreign Trade Statistics, December 2021*.

4.3.3 Évolution des politiques et des institutions

4.36. Le Ministère de l'industrie et de la technologie est chargé de définir la politique industrielle en coordination avec d'autres ministères et institutions compétents.⁴⁸ L'Union des chambres et bourses de commerce de Türkiye est la principale organisation professionnelle et le principal représentant légal du secteur privé.⁴⁹ Parmi les autres organisations qui représentent les branches de production figurent l'Association turque des entrepreneurs et industriels, l'Assemblée des exportateurs turcs, le Conseil des relations économiques extérieures et l'Association des entrepreneurs et industriels indépendants.

4.37. En 2019, le Ministère de l'industrie et de la technologie a adopté la Stratégie en faveur de l'industrie et de la technologie à l'horizon 2023. Cette Stratégie vise à accroître la production de produits de haute technologie et innovants et à mener à bien la transformation numérique de l'industrie pendant la période 2019-2023.⁵⁰ Elle prévoit que les politiques relatives aux marchés publics seront utilisées pour soutenir les fournisseurs de produits de haute technologie. Elle comprend aussi des plans stratégiques dans les secteurs des machines, des semi-conducteurs, de l'industrie aérospatiale, de la défense, des technologies de transport, des logiciels, de l'électronique, des produits chimiques et des produits pharmaceutiques. Les autorités ont également l'intention de continuer à développer les centres de transformation numérique dans le but d'adopter de nouvelles technologies dans les zones de développement technologique et les zones industrielles organisées (sections 2.4.4.1 et 2.4.4.2).⁵¹ La stratégie comporte des plans visant à porter le nombre de développeurs de logiciels de 140 000 à 500 000 dans toute la Türkiye. En outre, les autorités prévoient de porter à 10 d'ici à 2023 le nombre de "Turcorns" (c'est-à-dire les entreprises qui démarrent au niveau du capital-risque et atteignent une valorisation de 1 milliard d'USD et plus).⁵²

4.3.4 Secteur automobile

4.38. La Türkiye dispose d'une importante capacité de production et d'ingénierie dans la chaîne de valeur mondiale du secteur automobile.⁵³ En 2021, elle s'est classée au 13^{ème} rang de la production automobile mondiale et au 4^{ème} de la production automobile européenne (elle s'est classée au 1^{er} rang de la production de véhicules utilitaires en Europe).⁵⁴ Le secteur a produit 1,1 million d'automobiles en 2021⁵⁵ et, selon les estimations, il a employé 200 000 personnes en 2020.⁵⁶ En 2021, 95,2% des plus de 3 000 entreprises du secteur étaient des microentreprises (56,2%), des petites entreprises (27,1%) et des moyennes entreprises (11,9%), mais plus de 90% des ventes nettes étaient réalisées par les grandes entreprises.⁵⁷ L'industrie automobile est principalement située à Izmit, Bursa, Ankara, Izmir et Aksaray.

⁴⁸ Ministère de l'industrie et de la technologie. Adresse consultée:

<https://www.sanayi.gov.tr/kurumsal/teskilat-semasi>.

⁴⁹ TOBB, *Purpose and Organs*. Adresse consultée: <https://tobb.org.tr/Sayfalar/Eng/AmaciveYapisi.php>; et TOBB, *TOBB in Brief*. Adresse consultée: <https://tobb.org.tr/ozetleTOBB/ozetletobb-en.pdf>.

⁵⁰ Ministère de l'industrie et de la technologie. Adresses consultées: <https://www.sanayi.gov.tr/assets/pdf/SanayiStratejiBelgesi2023.pdf> et <https://www.sanayi.gov.tr/2023-sanayi-ve-teknoloji-stratejisi>.

⁵¹ Ministère de l'industrie et de la technologie. Adresses consultées: <https://www.sanayi.gov.tr/assets/pdf/SanayiStratejiBelgesi2023.pdf> et <https://www.sanayi.gov.tr/2023-sanayi-ve-teknoloji-stratejisi>.

⁵² Gokce (2019), "Turkey 2023 Industry and Technology Strategy Has Been Announced", *The Fine Print*, vol. 80. Adresse consultée: <http://gokce.av.tr/wp-content/uploads/2019/10/The-Fine-Print-Ekim-2019-Ing.pdf>.

⁵³ Bureau de l'investissement, *Türkiye Your Resilient Partner*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/invest-in-turkiye-roadshow-booklet.pdf>.

⁵⁴ TurkStat (2022), *Annual Industrial Products (PRODCOM) Statistics, 2021*. Adresse consultée: [https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Annual-Industrial-Products-\(PRODCOM\)-Statistics-2021-45835](https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Annual-Industrial-Products-(PRODCOM)-Statistics-2021-45835).

⁵⁵ TurkStat (2022), *Annual Industrial Products (PRODCOM) Statistics, 2021*. Adresse consultée: [https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Annual-Industrial-Products-\(PRODCOM\)-Statistics-2021-45835](https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Annual-Industrial-Products-(PRODCOM)-Statistics-2021-45835).

⁵⁶ Bureau de l'investissement (2021), *Mobility Industry Agenda 2021*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/mobility-industry-agenda.pdf>.

⁵⁷ Bureau de l'investissement (2021), *Mobility Industry Agenda 2021*.

4.39. En 2022, 191 centres de recherche-développement (R&D) et de conception appartenant à des constructeurs et des fournisseurs automobiles, accrédités par le Ministère de l'industrie et de la technologie, étaient en activité en Türkiye.⁵⁸ Les dépenses de R&D du secteur automobile ont dépassé 3,5 milliards de TRY en 2020 et représentent 17% des dépenses totales de R&D de l'industrie manufacturière et 10% de toutes les dépenses de R&D.⁵⁹

4.40. Le secteur est composé de sociétés à capitaux étrangers, de coentreprises avec des sociétés étrangères et de sociétés exerçant leurs activités sous licence étrangère. Les trois principaux constructeurs automobiles de la Türkiye sont des coentreprises avec des marques internationales: Tofas (Fiat S.p.A et Koç Holding), Oyak-Renault et Ford Otosan. Ces constructeurs représentaient environ 62% de l'ensemble des véhicules produits en 2021. Les autres constructeurs importants sont Daimler, AVL Toyota, Hyundai Assan, Mercedes-Benz Türk, MAN Türkiye, Anadolu Isuzu et Honda Türkiye. La première voiture électrique de la Türkiye, Togg, est en cours de mise au point et, d'après les autorités, elle sera mise en vente au premier trimestre de 2023. Plusieurs entreprises internationales ont aussi des centres de R&D en Türkiye, notamment Ford Otosan, Fiat, Daimler et AVL Toyota.

4.41. Le secteur automobile turc compte également 14 fabricants d'équipements d'origine⁶⁰, pour les voitures particulières, les véhicules utilitaires légers et les véhicules lourds.⁶¹ La Türkiye offre aussi un environnement commercial favorable sur le plan de la chaîne d'approvisionnement; d'après les estimations, 1 100 fournisseurs de composants contribuent aux processus de production des fabricants d'équipements d'origine.⁶²

4.42. En 2020, les exportations de véhicules ont diminué en raison des restrictions liées à la COVID-19. Cependant, en 2021, elles ont atteint 25,0 milliards d'USD, contre 22,1 milliards d'USD en 2020 (tableau A1. 1).

4.43. La Türkiye soutient les entreprises qui investissent dans la construction automobile et la R&D dans le secteur automobile au moyen d'incitations, y compris une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane, un remboursement de la TVA, une déduction de l'impôt sur les sociétés, une aide au paiement des cotisations de sécurité sociale et des salaires du personnel qualifié, l'attribution de terrains, la suspension de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu et une aide pour les dépenses liées à la consommation d'énergie (section 3.3.1).⁶³

4.44. La moyenne simple des droits NPF appliqués visant les véhicules (SH 87) était de 10% en 2022.⁶⁴ Les importations de véhicules d'occasion autres que ceux destinés à un usage personnel sont restreintes pour des raisons de protection de l'environnement mais elles ne sont pas interdites. Une autorisation du Ministère de l'industrie et de la technologie est exigée pour divers véhicules à moteur afin de s'assurer que tous les véhicules importés sont adaptés au réseau autoroutier.

4.3.5 Produits chimiques

4.45. L'industrie chimique, à l'instar des autres industries du secteur manufacturier, a tiré parti de la main-d'œuvre productive de la Türkiye, de ses coûts de production compétitifs, de ses infrastructures et de sa proximité avec les marchés d'exportation pour se développer et attirer des investissements internationaux. En 2021, elle était le septième producteur de matières plastiques au monde (le deuxième en Europe) et le cinquième producteur de peintures en Europe.⁶⁵ Les

⁵⁸ Bureau de l'investissement, *Automotive*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/sectors/pages/automotive.aspx>.

⁵⁹ Bureau de l'investissement (2021), *Mobility Industry Agenda 2021*.

⁶⁰ On entend par fabricant d'équipements d'origine une entreprise dont les produits sont utilisés comme composants dans les produits d'une autre entreprise, qui vend ensuite le produit fini aux utilisateurs.

⁶¹ Bureau de l'investissement, *Türkiye Your Resilient Partner*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/invest-in-turkiye-roadshow-booklet.pdf>.

⁶² Bureau de l'investissement, *Automotive*.

⁶³ ERAI (2021), "The Automotive Industry in Turkey", 12 février. Adresse consultée: <https://eraturkey.com/news/the-automotive-industry-in-turkey/#:~:text=Turkey%20is%20a%20strong%20production.and%20engineering%20for%20international%20markets>.

⁶⁴ Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

⁶⁵ Bureau de l'investissement, *Türkiye Your Resilient Partner*.

principaux produits sont les matières plastiques, le savon et les détergents, la soude, les produits chimiques à base de chrome, les produits chimiques à base de bore, les peintures, le sulfate de sodium, les acides gras et l'huile de rose. L'industrie a continué d'adopter des procédés de production qui ont renforcé la qualité, la productivité et la protection de l'environnement, et elle continue d'harmoniser ses normes techniques avec celles de l'Union européenne (section 3.3.2).⁶⁶

4.46. Les principaux moteurs de la croissance de l'industrie en 2021 étaient les investissements et les innovations des principaux acteurs de l'industrie chimique turque; les règlements d'application comme les règlements concernant les incitations à l'investissement; la dévaluation de la livre turque, qui a réduit les coûts de production comme la main-d'œuvre et l'énergie; et la perturbation des courants d'échanges mondiaux entre les États-Unis, l'Europe et la région Asie-Pacifique en 2020, qui a entraîné une hausse de la demande de produits de l'industrie chimique turques.⁶⁷

4.47. D'après les estimations, il existe 5 000 entreprises nationales et internationales dans l'industrie chimique⁶⁸ et la majorité d'entre elles comptent moins de 150 employés.⁶⁹ Les entreprises internationales de l'industrie chimique, telles que BASF, Henkel, Bayer, 3M, Dupont, Cargill et P&G, sont très présentes dans le secteur. La plupart des entreprises du secteur sont situées à Istanbul, Izmir, Kocaeli, Sakarya, Adana, Gaziantep et Ankara.⁷⁰

4.48. Le gouvernement applique plusieurs incitations à l'investissement dans le secteur: exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane, remboursement de la TVA, déduction de l'impôt sur les sociétés, aide au paiement des cotisations de sécurité sociale et des salaires du personnel qualifié, attribution de terrains, suspension de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, bonification d'intérêts, appui aux contributions au capital, garantie d'achat et aide pour les dépenses liées à la consommation d'énergie (section 3.3.1). En outre, le Centre des technologies chimiques favorise et accélère le développement de l'industrie chimique turque.⁷¹

4.49. D'après les renseignements communiqués par les autorités, les exportations de substances et de produits chimiques (y compris les matières plastiques et le caoutchouc) sont passées de 15,8 milliards d'USD en 2016 à 32,5 milliards d'USD en 2021. En pourcentage des exportations totales, les exportations de produits chimiques sont passées de 11% en 2016 à 14% en 2021. En 2021, les exportations de produits en plastique ont atteint 10 milliards d'USD (soit une augmentation de 43% par rapport à l'année précédente) et celles de caoutchouc synthétique 3,5 milliards d'USD (soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente). Parmi les principaux marchés d'exportation figurent l'Union européenne et les États-Unis.

4.50. En 2021, les principaux produits d'exportation étaient les matières plastiques (33% des exportations totales de l'industrie chimique); les produits pharmaceutiques (6,3%); le caoutchouc synthétique (5,8%); les pigments, les peintures et les vernis (3,7%); et le savon et les détergents (3,3%). Parmi les principaux marchés d'exportation figurent l'UE-27, l'Iraq, les États-Unis et l'Égypte.

4.51. En 2022, la moyenne simple des droits NPF appliqués visant les produits chimiques était de 6,2%, ce qui reste inférieur à la moyenne globale des droits NPF appliqués (19,6% en 2022) (tableau A3. 2).

4.3.6 Textiles et vêtements

4.52. Le secteur des textiles et des vêtements se caractérise par des ressources humaines qualifiées, une capacité de conception, l'accumulation de savoir-faire, des investissements dans les technologies et une grande capacité de production. En 2021, la Türkiye était le septième fournisseur

⁶⁶ Ministère du commerce, *Industry: Chemicals*. Adresse consultée: <https://www.trade.gov.tr/data/5b8fd4fb13b8761f041fee78/Chemical%20Industry.pdf>.

⁶⁷ PwC, *Chemicals Industry 2030 and Beyond*. Adresse consultée: <https://www.strategyand.pwc.com/tr/2030-and-beyond-despite-recent-figures-achieving-sustainable-growth>.

⁶⁸ Bureau de l'investissement, *Turkey: Bright Spot for Chemical Investments*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/chemicals-industry.pdf>.

⁶⁹ Bureau de l'investissement, *Turkey: Bright Spot for Chemical Investments*.

⁷⁰ CEFIC, *Turkey: Key Facts*. Adresse consultée: <https://cefic.org/a-pillar-of-the-european-economy/landscape-of-the-european-chemical-industry/turkey/>.

⁷¹ Turkchem, *The Chemistry Technology Centre Will Be Operational in 2022*. Adresse consultée: <https://www.turkchem.net/the-chemistry-technology-center-will-be-operational-in-2022.html>.

mondial de textiles et de vêtements et le quatrième fournisseur de l'Union européenne.⁷² En conséquence, sa part dans les exportations mondiales de vêtements en bonneterie est de 4,0% (sixième pays exportateur) et sa part dans les exportations mondiales de vêtements tissés est de 3,2% (septième pays exportateur). En tant que producteur traditionnel de coton, la Türkiye dispose d'une large offre de coton.⁷³ En outre, elle a la huitième capacité de production de tissus synthétiques au monde.

4.53. D'après les autorités, pendant la période 2016-2019, les exportations de textiles et de vêtements ont suivi une tendance à la hausse; le volume des exportations était de 28,7 milliards d'USD en 2016 et il est passé à 30,3 milliards d'USD en 2019. En 2020, les exportations de textiles et de vêtements sont tombées à 28,6 milliards d'USD en raison de la COVID-19. Toutefois, en 2021, les exportations ont atteint 36,2 milliards d'USD (soit une augmentation de 26,6% en glissement annuel). Les principaux produits exportés étaient les vêtements et accessoires en bonneterie et les vêtements tissés, dont la part dans les exportations totales de vêtements en 2021 s'élevait respectivement à 58,93% (valeur de 10,78 milliards d'USD) et à 41% (valeur de 7,51 milliards d'USD).⁷⁴ Les principaux marchés d'exportation incluaient l'Union européenne avec une valeur des exportations de 11,84 milliards d'USD, ce qui représentait 70,5% des exportations totales de vêtements de la Türkiye en 2021.⁷⁵ Parmi les membres de l'Union européenne, les marchés importants étaient l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

4.54. L'industrie des textiles et des vêtements est restée protégée pendant la période 2016-2022, des droits de douane consolidés étant applicables à 15,1% des lignes tarifaires visant des articles textiles et à 2,1% de celles visant des vêtements.⁷⁶ En 2021, la moyenne simple des droits NPF appliqués était de 18,4% pour les textiles et de 40,7% pour les vêtements (tableau A3. 2). Le secteur des textiles et des vêtements peut bénéficier d'un soutien au titre du Régime général d'incitations à l'investissement (exonération de la TVA et des droits de douane sur les machines et le matériel importés) et du Régime d'incitations à l'investissement régional, qui prévoit un plus large éventail d'incitations.

4.4 Services

4.4.1 Services financiers

4.4.1.1 Caractéristiques

4.55. La contribution des services financiers au PIB a fluctué pendant la période à l'examen, passant de 3,3% en 2016 à 3,7% en 2020 puis diminuant à 2,9% en 2021.⁷⁷ La valeur ajoutée des services financiers et des services d'assurance a plus que doublé entre 2016 et 2020 et le nombre d'entreprises a augmenté (tableau 4.11). En 2021, le secteur représentait 1% de l'emploi total.⁷⁸ S'agissant du volume d'actifs des établissements financiers en 2021, la part du sous-secteur bancaire était de 82% (6 392 milliards de TRY), suivie de celles des compagnies d'assurance (6%, 483 milliards de TRY) et des sociétés de gestion de portefeuille (4%, 340 milliards de TRY).⁷⁹

⁷² Ministère du commerce, *Industry: Clothing*. Adresse: <https://www.trade.gov.tr/data/5b8fd6d913b8761f041feee0/Clothing.pdf>.

⁷³ Ministère du commerce, *Industry: Clothing*.

⁷⁴ Ministère du commerce, *Industry: Clothing*.

⁷⁵ Ministère du commerce, *Industry: Clothing*.

⁷⁶ Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données LTC de l'OMC. Définition que l'OMC donne des textiles relevant des codes du SH ci-après: 300590, 330620, 392112-13, 392190, 420212, 420222, 420232, 420292, 50-60 (sauf 5001-03, 5101-03, 5201-03, 5301-02), chapitre 63, 640520, 640610, 6501-05, 6601, 701911-19, 701940-59, 870821, 8804, 911390, 940490, 961210; et des vêtements: SH 61 et 62.

⁷⁷ MoTF, Indicateurs économiques. *Economic Indicators*: <https://en.hmb.gov.tr/economic-indicators>.

⁷⁸ TurkStat, Comptes nationaux. Adresse consultée: <https://www.tuik.gov.tr/>; et MoTF, *Economic Indicators*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/economic-indicators>.

⁷⁹ Association des banques de Türkiye (2022), *Banks in Türkiye 2021*. Adresse consultée: https://www.tbb.org.tr/Content/Upload/istatistikraporlar/ekler/3401/Banks_in_Turkiye_2021.pdf.

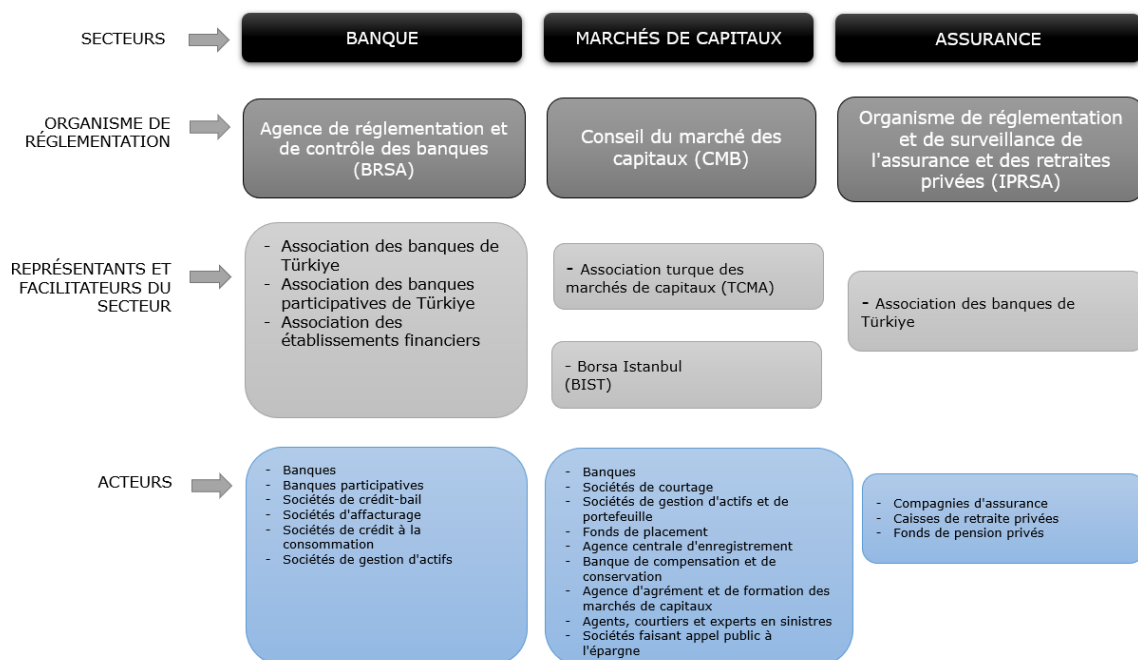
Tableau 4.11 Statistiques sur les institutions d'intermédiation financière, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur ajoutée, au coût des facteurs (milliards de TRY)						
Activités financières et d'assurance	133,9	155,8	253,5	259,0	312,6	436,1
Activités de services financiers (à l'exception des assurances et des caisses de retraite)	119,3	138,7	227,9	226,4	272,9	380,7
Activités d'assurance, réassurance et de caisses de retraite (à l'exception de la sécurité sociale obligatoire)	10,1	11,7	18,7	23,9	26,7	34,9
Activités auxiliaires des services financiers et des assurances	4,5	5,4	6,9	8,8	13,0	20,4
Nombre d'entreprises						
Activités financières et d'assurance	17 795	17 535	17 853	18 132	18 777	19 001
Activités de services financiers (à l'exception des assurances et des caisses de retraite)	227	225	218	218	220	255
Activités d'assurance, réassurance et de caisses de retraite (à l'exception de la sécurité sociale obligatoire)	63	63	62	63	60	68
Activités auxiliaires des services financiers et des assurances	17 505	17 247	17 573	17 851	18 497	18 678
Nombre annuel moyen de personnes employées (milliers)						
Activités financières et d'assurance	311	306	305	299	299	302
Activités de services financiers (à l'exception des assurances et des caisses de retraite)	237	230	227	224	222	222
Activités d'assurance, réassurance et de caisses de retraite (à l'exception de la sécurité sociale obligatoire)	20	20	20	20	20	21
Activités auxiliaires des services financiers et des assurances	55	57	58	54	57	60
Investissements en capital fixe et chiffre d'affaires (milliards de TRY)	6,7	5,9	9,8	12,3	13,1	17,9

Source: TurkStat, Statistiques sur les institutions d'intermédiation financière, 2021. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/Bulten/Index?p=Financial-Intermediary-Institution-Statistics-2021-45701>.

4.4.1.2 Cadre institutionnel et juridique

4.56. Le graphique 4.4 illustre la structure de la réglementation des services financiers, qui a changé pendant la période à l'examen.

Graphique 4.4 Structure de la réglementation des services financiers

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.4.1.3 Secteurs spécifiques

4.4.1.3.1 Secteur bancaire

4.57. Le secteur bancaire (tableau 4.12) comprend des banques publiques, des banques privées et des banques étrangères.⁸⁰ Deux nouvelles banques se sont vu accorder une autorisation d'exploitation en 2020 (Golden Global Bank) et en 2021 (Dogan Investment Bank). D'après les autorités, en 2021, le secteur comptait 34 banques de dépôt (3 publiques, 8 privées, 21 étrangères et 2 banques placées sous l'administration du Fonds d'assurance des dépôts d'épargne (SDIF))⁸¹; 15 banques d'investissement (4 publiques, 7 privées et étrangères); et 6 banques islamiques (participatives).⁸²

Tableau 4.12 Secteur bancaire – principaux indicateurs, 2019-2021

	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2021
Nombre total de banques	53	54	55
Actifs bancaires/PIB	104%	121,0%	127,8%
Dépôts bancaires/PIB	59,4%	61,4%	73,6%
Nombre de succursales	11 372	11 189	11 098
Nombre de succursales/1 000 habitants	0,14	0,13	0,13

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.58. D'après le FMI, l'essor des actifs du secteur bancaire provient essentiellement des banques publiques, qui représentent 45% du total des actifs du système bancaire.⁸³

4.59. Les 5 plus grandes banques totalisaient près de 53,9% des actifs totaux en 2021, contre 80,5% pour les 10 plus grandes (tableau 4.13).⁸⁴ Les cinq premières banques en termes d'actifs comprennent trois banques publiques, une banque privée et une banque étrangère. La présence des banques étrangères dans le sous-secteur bancaire a augmenté. En 2021, la valeur de leurs actifs se montait à 181 milliards d'USD (approximativement 26% du total des actifs). En octobre 2022, 3 des 10 plus grandes banques étaient étrangères.

Tableau 4.13 Dix principales banques de Türkiye en fonction des actifs totaux, 2021

(Millions de TRY)

Banque	Actifs totaux	Recettes d'exploitation	Bénéfice avant impôt	Principaux actionnaires	Part du capital
T.C. Ziraat Bankasi A.Ş.	1 370 890	38 757	8 913	Fonds souverain de la Türkiye	100,0
Türkiye Vakıflar Bankasi T.A.O.	1 007 214	27 363	5 296	Fonds souverain de la Türkiye	36,0
				Ministère du Trésor et des finances (groupe A)	27,5
				Titres publics	16,1
				VakıfBank: Fonds de soutien pour la retraite et la santé des agents et fonctionnaires	10,6
				Ministère du Trésor et des finances (groupe B)	9,9
Türkiye İş Bankasi A.Ş.	926 569	37 834	15 476	Fonds complémentaire pour la sécurité sociale et l'aide financière des membres de la coopération de la banque Türkiye İş	37,3
				Parti républicain du peuple	28,1

⁸⁰ Les banques étrangères se répartissent en deux groupes: celles qui ont ouvert une succursale en Türkiye et celles qui ont été fondées en Türkiye. Ces établissements sont soumis à la même réglementation que les autres banques commerciales, celle d'une banque enregistrée dans le pays. Une banque étrangère est une banque dont le capital est détenu à 51% ou plus par des non-résidents.

⁸¹ Le SDIF est chargé de la protection des droits publics, de la gestion et de la cession d'actifs de banques soumises à des procédures d'administration ou de liquidation.

⁸² Les activités des banques participatives reposent sur l'un des principes mondialement reconnus de la finance islamique: la banque sans intérêts.

⁸³ FMI, *Country Report n° 21/110*, pages 2 et 12.

⁸⁴ Association des banques de Türkiye (2022), *Banks in Türkiye 2021*. Adresse consultée: https://www.tbb.org.tr/Content/Upload/istatistikraporlar/ekler/3401/Banks_in_Turkiye_2021.pdf.

Banque	Actifs totaux	Recettes d'exploitation	Bénéfice avant impôt	Principaux actionnaires	Part du capital
Türkiye Halk Bankasi A.Ş.	901 217	22 989	1 406	Fonds souverain de la Türkiye	75,3
				Titres publics	24,7
Türkiye Garanti Bankasi A.Ş.	757 802	55 088	17 305	BBVA Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A	49,9
Yapi Ve Kredi Bankasi A.Ş.	736 770	32 250	13 486	Koç Financial Services Inc.	41,0
				Uni Credit (UCG)	18,0
				Koç Holding A.Ş.	27,0
Akbank T.A.Ş.	708 911	36 766	16 066	Hacı Ömer Sabancı Holding A.Ş.	40,8
QNB Finansbank A.Ş.	371 369	12 641	4 990	Qatar National Bank	99,9
Türkiye İhracat Kredi Bankasi A.Ş.	322 616	4 002	3 107	Ministère du Trésor et des finances	100,0
Denizbank A.Ş.	308 719	15 553	4 415	Emirates Nbd Bank Pjsc	100,0

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.60. La part des prêts improductifs dans le total des prêts s'élevait à 3,9% en décembre 2021. Selon le FMI, ce faible niveau est attribuable entre autres à l'essor considérable du crédit et à la flexibilité apparue avec la pandémie.⁸⁵ Le ratio de fonds propres⁸⁶ a augmenté pendant la période à l'examen et s'élevait à 18,4% en décembre 2021 (le ratio minimal exigé est de 8% et le ratio prospectif de 12%).^{87,88} Le secteur bancaire est donc convenablement capitalisé, avec un ratio de fonds propres largement supérieur aux normes internationales.⁸⁹

4.61. Il existe une offre importante de services bancaires électroniques avancés pour des prestations sans risques axées sur les besoins du client.⁹⁰ La banque numérique a connu un essor encore notable durant la période à l'examen: les transactions bancaires en ligne, par exemple, ont augmenté de 27% en volume entre 2020 et 2021.⁹¹

4.62. L'Agence de réglementation et de contrôle des banques (BRSA) est chargée de la réglementation et de la surveillance des banques et des établissements financiers non bancaires, aux termes de la Loi n° 5411 du 19 octobre 2005 sur les banques, la Loi n° 5464 du 1^{er} mars 2006 sur les cartes bancaires et les cartes de crédit et la Loi n° 6361 du 13 décembre 2012 sur les sociétés de crédit-bail, d'affacturage et de financement et les sociétés de financement de l'épargne. La BRSA réglemente les dépôts bancaires, les banques participatives, les banques d'investissement et de développement, les succursales et les bureaux de représentation des banques étrangères ainsi que les institutions financières non bancaires (comme les sociétés de crédit-bail, d'affacturage et de financement, les sociétés de financement de l'épargne et les sociétés de gestion de portefeuille). Elle fait exécuter ses décrets au moyen de lois, de règlements, de communiqués et de directives. En vertu de la Loi n° 5411, elle contrôle les principes et les procédures concernant la réglementation bancaire prudentielle relative aux normes de liquidité, d'adéquation des fonds propres, de gestion des risques et de provisions, et les principes de gouvernance d'entreprise. Elle est dirigée par un conseil de sept membres nommés chacun pour quatre ans.

4.63. D'après les autorités, la Loi sur les banques a été modifiée en 2021 pour: i) imposer aux banques l'élaboration de plans de redressement à soumettre à la BRSA; ii) introduire une nouvelle série de règles identifiant les manipulations du marché et les transactions abusives qui peuvent être effectuées dans le cadre des activités bancaires; iii) élargir la définition des transactions à considérer

⁸⁵ FMI, *Country Report n° 21/110*, page 93.

⁸⁶ Le ratio de fonds propres d'une banque est une mesure du capital disponible, exprimé en pourcentage de ses créances pondérées par les risques.

⁸⁷ Aux termes de la Résolution du Conseil d'administration n° 2026 du 16 novembre 2006, les exigences minimales de fonds propres sont de 8% et le ratio prospectif d'adéquation des fonds propres est de 12%, seuil obligatoire à atteindre pour pouvoir ouvrir une succursale, émettre des obligations ou acquérir une société en nom collectif affiliée ou sous contrôle conjoint, ou une filiale, dans le secteur des activités bancaire extraterritoriales.

⁸⁸ Bureau de l'investissement, *Türkiye Your Resilient Partner*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/invest-in-turkiye-roadshow-booklet.pdf>.

⁸⁹ FMI, *Country Report n° 21/110*, page 94.

⁹⁰ The Banks Association of Türkiye (2022), *Banks in Türkiye 2021*. Adresse consultée: <https://www.tbb.org.tr/Content/Upload/istatistikraporlar/ekler/3401/Banks in Turkiye 2021.pdf>.

⁹¹ The Banks Association of Türkiye (2022), *Banks in Türkiye 2021*.

comme des prêts; iv) redéfinir les périmètres des groupes de risques; v) intensifier la supervision et la surveillance bancaires; vi) renforcer effectivement la protection des secrets bancaires; vii) introduire la mise en relation à distance avec les clients; et viii) instituer la Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT) comme l'autorité chargée de plafonner les taux d'intérêt, les frais, les redevances et les commissions et autres sommes facturées par les banques sur tous types de transactions.

4.64. De surcroît, des exonérations d'impôts ont été introduites en faveur des sociétés de gestion de portefeuille, avec la Loi n° 7338 du 26 octobre 2021 portant modification de la Loi sur la procédure fiscale et certaines lois. Les sociétés de financement de l'épargne présentes en Türkiye sont réglementées et contrôlées par la Loi n° 7292 du 7 mars 2021 portant modification de la Loi concernant les sociétés de crédit-bail, d'affacturage et de financement et les sociétés de financement de l'épargne. De plus, en vertu de la même modification, les exigences minimales de fonds propres sont fixées à 100 millions de TRY pour les sociétés de financement de l'épargne et à 50 millions de TRY pour les sociétés de crédit-bail, d'affacturage et de financement.

4.65. En 2020, la BRSA a également pris des mesures au sujet de certaines transactions en livres turques réalisées par les banques en réaction aux ralentissements économiques provoqués par la COVID-19.⁹² Ces mesures ont limité les transactions en livres turques conclues entre les banques et des établissements financiers situés à l'étranger, et d'autres ont été prises pour encourager l'utilisation des ressources du pays en livres turques pendant la pandémie.

4.66. La réglementation bancaire autorise la création de trois types de banques: banques de dépôts, banques de développement et d'investissement et banques participatives.⁹³ Les banques doivent être constituées en sociétés anonymes. Selon les autorités, la Loi sur les banques dispose que, pour créer une banque de dépôt ou une banque participative, le capital versé doit atteindre au moins 30 millions de TRY et 20 millions de TRY pour une banque de développement et d'investissement. Les banques de dépôt et les banques participatives nouvellement constituées doivent avoir un capital social d'au moins 300 millions d'USD, contre 30 millions d'USD pour les banques de développement et d'investissement. Les banques établies en Türkiye doivent obtenir l'autorisation de la BRSA pour procéder à une fusion, une désintégration, une cession de parts dans certaines limites ou une liquidation volontaire, et pour constituer des partenariats avec des personnes physiques ou des sociétés.

4.67. Les banques turques et les banques étrangères sont soumises aux mêmes règles d'établissement, de fonctionnement et de contrôle. Le contrôle sur place et sur pièces des banques nationales et étrangères est réalisé par la BRSA conformément à l'article 95 de la Loi sur les banques. Sous réserve de satisfaire aux prescriptions de la loi précitée et de ses règlements d'application, les personnes physiques ou morales étrangères peuvent établir des banques et exercer des activités bancaires. Les banques étrangères peuvent aussi avoir des succursales ou des bureaux de représentation en Türkiye pour coordonner leurs activités si la BRSA les y autorise.⁹⁴ Elles peuvent se procurer des capitaux en Türkiye.

4.68. D'après les autorités, le cadre de réglementation et de contrôle du secteur bancaire turc est reconnu comme celui d'un pays tiers et équivalant à la législation de l'UE du point de vue du Règlement (UE) n° 575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement. De même, au vu des résultats du Programme d'évaluation de la concordance des réglementations du Comité de Bâle, depuis 2016 la réglementation turque relative au ratio de fonds propres pondéré en fonction des risques et le règlement relatif au ratio de liquidité à court terme sont jugés parfaitement conformes aux normes de Bâle III.

4.69. Le cadre réglementaire applicable aux sociétés de gestion d'actifs (SGA) a été modifié avec l'introduction du Règlement régissant les principes de constitution et d'exploitation des sociétés de gestion d'actifs et les transactions liées aux rachats de créances, publié le 14 juillet 2021 au Journal officiel n° 31541. Ce règlement a mis à jour l'infrastructure légale des SGA afin d'en augmenter les

⁹² BDDK, communiqué de presse n° 28/07/2020. Adresse consultée: <https://www.bddk.org.tr/Duyuru/EkGetir/703?ekId=726>.

⁹³ Norton Rose Fulbright (2022), *Doing Business in Türkiye: Banking and Finance*. Adresse consultée: <https://www.nortonrosefulbright.com/en/knowledge/publications/9a3448df/doing-business-in-turkey-banking-and-finance>.

⁹⁴ Norton Rose Fulbright (2022), *Doing Business in Turkey: Banking and Finance*.

capacités. Une SGA ne peut être exploitée sans l'autorisation de la BRSA. D'après les autorités, le ratio de fonds propres de ces sociétés rapportés au total de leurs actifs doit être fixe et toujours d'au moins 3%. De plus, la condition les obligeant à disposer d'un capital libéré exempt de tout type de collusion et en numéraire a été modifiée pour relever le seuil à 50 millions de TRY (contre 20 millions précédemment). Une SGA peut ouvrir des succursales en Türkiye ou à l'étranger et proposer des services d'intermédiation, d'appui et de conseil pour le recouvrement, la restructuration ou la cession de créances et d'autres actifs des institutions d'origine (Fonds d'assurance des dépôts d'épargne, banques ou autres établissements financiers qui transfèrent aux SGA leurs créances ou autres actifs résultant de leurs principaux domaines d'activité) résultant de leurs principaux domaines d'activité.

4.70. Le marché de l'assurance comprend des compagnies d'assurance, des sociétés de réassurance et des intermédiaires d'assurance (courtiers et agences). En octobre 2022, il comptait 70 compagnies d'assurance, dont la plupart se consacrait aux assurances autres que sur la vie (tableau 4.14).

Tableau 4.14 Assurances – nombre de compagnies, 2019-2022

Type d'activité	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2021	Octobre 2022
Assurances autres que sur la vie	38	39	41	45
Assurance-vie	5	6	6	6
Assurance-vie et retraite	17	15	15	15
Réassurance	2	3	3	4
Total	62	63	65	70

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.71. La production totale de primes d'assurances a augmenté, passant de 40,4 milliards de TRY en 2016 à 126,2 milliards de TRY en août 2022⁹⁵, et le total des primes s'est inscrit en hausse de 102,3% entre août 2021 et août 2022 (62,4 milliards de TRY en août 2021). La part des primes d'assurance autres que sur la vie dans le total s'élevait à 85,8%, contre 14,2% pour l'assurance-vie en août 2021.⁹⁶ S'agissant des assurances autres que sur la vie, c'est l'assurance des véhicules à moteur qui pèse le plus lourd, avec environ 46,16% du total. D'après les renseignements fournis par les autorités, en août 2022, le chiffre d'affaires du secteur était dominé par les agents d'assurance, avec une part de marché de 53%, suivis par les banques (21,7%), les courtiers (13,1%), les compagnies d'assurance (9,3%) et divers autres acteurs (3%).

4.72. En mai 2021, le Centre de gestion des risques spéciaux a été créé afin de couvrir les risques non couverts ou difficiles à couvrir. Selon les autorités, la société Türk Reasürans A.Ş. a été créée en janvier 2019 grâce à l'apport de 100% du capital par le Ministère du Trésor et des finances (MoTF), avec l'objectif d'augmenter les capacités de réassurance nationales (section 3.3.5.2.4). De plus, en avril 2020, Türkiye Sigorta (assurance autres que la vie) et Türkiye Hayat Emeklilik (assurance-vie/retraite) sont nées de la fusion de six compagnies d'assurances publiques auparavant sous le contrôle de banques publiques. Le principal actionnaire de la compagnie fusionnée est le Fonds souverain de la Türkiye (81,1% des parts) (section 3.3.5.2.3).

4.73. La Loi n° 5684 du 14 juin 2007 sur les assurances est le principal texte de loi régissant les activités d'assurances; elle fournit des lignes directrices concernant la surveillance et le contrôle des compagnies, agents et courtiers d'assurance et de réassurance. L'organisme de réglementation et de surveillance de l'assurance et des retraites privées (IPRSA) a été créé en vertu du Décret présidentiel n° 47 du 18 octobre 2019 visant à réglementer et contrôler le secteur de l'assurance et des pensions privées.⁹⁷ De ce fait, les prérogatives dont jouissaient jusque-là le MoTF, la Direction générale des assurances et le Comité de surveillance des assurances ont été transférées à l'IPRSA. L'IPRSA exerce ses activités sous l'égide du MoTF et s'acquitte de ses obligations de manière indépendante, sous sa propre responsabilité, ses décisions ne faisant l'objet d'aucun réexamen.⁹⁸ Le Conseil de réglementation et de contrôle de l'assurance et des retraites privées est l'instance

⁹⁵ Türkiye Sigorta Birliği, Rapport sectoriel. Adresse consultée: https://tsb.org.tr/media/attachments/TSB_SEKTOR_TR21_2807.pdf.

⁹⁶ Türkiye Sigorta Birliği, Rapport sectoriel 2021.

⁹⁷ IPRSA, *Activity Report 2020*. Adresse consultée: <https://seddk.gov.tr/files/doc/turkish-insurance-and-private-pension-regulation-and-supervision-authority-activity-report-2020.pdf>.

⁹⁸ GIDE (2019), "Establishment of the Insurance & Private Pension Regulation Supervision Agency in Turkey", 20 novembre. Adresse consultée: <https://www.gide.com/fr/actualites/establishment-of-the-insurance-private-pension-regulation-supervision-agency-in-turkey>.

décisionnaire de l'IPRSA. Entre autres choses, il incombe à l'IPRSA: i) de formuler, mettre en œuvre et surveiller la législation relative à l'assurance et aux retraites privées; ii) d'appliquer et de suivre les mesures pour la protection des assurés et des participants; et iii) de procéder à des enquêtes, des audits et des examens concernant les personnes physiques et morales des domaines de l'assurance et des retraites privées.⁹⁹

4.74. Le Centre de surveillance des retraites continue de veiller au fonctionnement sûr et efficace du système de retraite individuelle; de protéger les droits et les intérêts de ses participants; de superviser les activités des organismes de retraite et des intermédiaires dans le secteur des retraites individuelles; et de surveiller les activités des sociétés de gestion de portefeuille en relation avec des fonds communs de pension.¹⁰⁰

4.75. Une compagnie d'assurance est obligatoirement constituée en société anonyme ou, dans le cas d'un fonds mutualiste d'assurance, en coopérative. Comme le prescrit le paragraphe 1 de l'article 11 de la Loi sur l'assurance, les compagnies doivent adresser à l'IPRSA une demande de licence pour chaque branche d'assurance.¹⁰¹ Le paragraphe 2 de l'article 5 de la Loi prévoit que les compagnies d'assurance peuvent offrir soit des assurances-vie, soit des assurances autres que sur la vie.¹⁰² Depuis le 4 février 2022, les exigences de capital applicables à l'assurance et la réassurance sont d'au minimum 40 millions de TRY.¹⁰³

4.76. Les compagnies d'assurance et de réassurance étrangères et turques sont soumises à la même réglementation. Les compagnies d'assurance et de réassurance étrangères peuvent exercer des activités en ouvrant des succursales, en constituant une société en Türkiye ou en achetant des parts d'une compagnie d'assurance nationale. Les intérêts assurables des résidents turcs doivent être couverts par des compagnies établies en Türkiye, à l'exception des importations et exportations de marchandises, de l'affrètement de navires et de l'assurance-vie.¹⁰⁴

4.77. L'IPRSA vérifie également la solvabilité des assureurs. Son Règlement sur la mesure et l'évaluation de l'adéquation des fonds propres des compagnies d'assurance et de réassurance et des caisses de retraites privées, publié en août 2015 au Journal officiel n° 29454, fixe les exigences de solvabilité garantissant que ces entités conservent suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes qui peuvent résulter du passif existant et des risques potentiels. D'après les autorités, ce règlement prévoit qu'une déclaration d'adéquation des fonds propres doit être présentée à l'IPRSA deux fois par an.

4.78. Le Règlement relatif aux activités à évaluer dans le secteur des services d'assurance et aux contrats d'assurance à distance indique les conditions minimales applicables aux contrats d'assurance souscrits via un site Internet ou une application mobile.¹⁰⁵ Le Règlement prévoit qu'il incombe aux assureurs de garantir la sécurité du site Internet et de l'application mobile, de fournir aux clients les renseignements nécessaires et de transmettre à l'Union des chambres et bourses de commerce de Türkiye une liste des agences qui concluront un contrat de cette manière.¹⁰⁶

4.4.1.3.2 Valeurs mobilières

4.79. En décembre 2021, sur 561 sociétés enregistrées auprès du Conseil du marché des capitaux (CMB), 446 étaient cotées à la bourse turque Borsa Istanbul (BIST) (tableau 4.15). En 2021, la valeur totale des actions négociées sur le marché de la BIST s'élevait à 859 milliards d'USD

⁹⁹ GIDE (2019), "Establishment of the Insurance & Private Pension Regulation Supervision Agency in Turkey", 20 novembre.

¹⁰⁰ Bureau des finances, *Pension Monitoring Center*. Adresse consultée: <https://www.cbfo.gov.tr/en/insurance-sector/pension-monitoring-center>.

¹⁰¹ The Law Reviews (2022), "The Insurance and Reinsurance Law Review: Turkey", 24 avril. Adresse consultée: <https://thelawreviews.co.uk/title/the-insurance-and-reinsurance-law-review/turkey>.

¹⁰² AT LAW, *Turkey Insurance and Reinsurance*. Adresse consultée: <https://www.aktlaw.com/uploads/generalcontent/covers/AKT%20Insurance&Reinsurance%20LEGAL%20500.pdf>.

¹⁰³ The Law Reviews (2022), "The Insurance and Reinsurance Law Review: Turkey", 24 avril.

¹⁰⁴ The Law Reviews (2022), "The Insurance and Reinsurance Law Review: Turkey", 24 avril.

¹⁰⁵ *Journal officiel* n° 31513 du 16 juin 2021. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2021/06/20210616-3.htm>.

¹⁰⁶ CMS Law-Now (2022), "Turkey's 2021 Overview for Insurance Sector", 12 avril. Adresse consultée: <https://www.cms-lawnow.com/ealerts/2022/04/turkeys-2021-overview-for-insurance-sector>.

(338 milliards d'USD en 2016).¹⁰⁷ La capitalisation boursière était de 163,7 milliards d'USD en 2021 (240,3 milliards d'USD en 2020)¹⁰⁸, soit 30,3% du PIB en 2021 (35,3% en 2020).¹⁰⁹ Selon les chiffres de la Fédération internationale des bourses de valeurs (FIBV), en 2021, la BIST se classait au premier rang de l'ensemble des membres de la FIBV pour le taux de rotation. En outre, elle occupait la 20^{ème} place en termes de valeur des transactions et la 37^{ème} pour la capitalisation boursière.¹¹⁰

Tableau 4.15 Principaux indicateurs – Borsa Istanbul

Nombre de sociétés inscrites^a	561
Sociétés cotées par Borsa Istanbul ^b	446
Autres sociétés à capitaux publics	115
Marchés de Borsa Istanbul	Volume des transactions en 2021 (milliards d'USD)
Marché des actions	859
Marché des obligations	1 960
Marché des instruments à terme et des options	490
Marché des métaux précieux et des diamants	20

a Renseignements provenant de Borsa Istanbul, *Listed Companies*. Adresse consultée:

<https://www.borsaistanbul.com/en/sayfa/2641/listed-companies>.

b Renseignements provenant de l'Association turque des marchés de capitaux (TCMA), *Turkish Capital Markets*, mai 2022. Adresse consultée:

https://www.tspb.org.tr/wp-content/uploads/2022/05/Turkish_Capital_Markets-202205-ENG.pdf. À

partir de mars 2022, les données de Borsa Istanbul excluent les fonds communs de placement, les fonds de placement et les plates-formes de négociation pré-marché.

Source: Borsa Istanbul, *Consolidated Data*. Adresse consultée:

<https://www.borsaistanbul.com/en/sayfa/2784/consolidated-data>.

4.80. Principal texte réglementant le secteur des valeurs mobilières, la Loi n° 6362 du 6 décembre 2012 sur le marché des capitaux réglemente et encadre les marchés de capitaux pour en garantir le fonctionnement et le développement dans un cadre sûr, transparent, efficient, stable, juste et concurrentiel, et pour protéger les droits et les intérêts des investisseurs.¹¹¹ Les modifications apportées à la Loi sur le marché des capitaux ont été publiées au Journal officiel du 25 février 2020. Ces modifications ont résolu certaines difficultés pratiques concernant la réglementation des fonds de placement et des fonds de capital-risque; défini l'infrastructure nécessaire aux nouveaux instruments des marchés de capitaux tels que les titres associés à des projets; sécurisé les émissions de titres et les prêts participatifs; et renforcé l'efficacité du contrôle et de la surveillance par des mesures telles que des sanctions pénales et administratives plus préventives.

4.81. Le CMB est la principale instance de réglementation et de contrôle chargée des marchés de valeurs mobilières et de produits dérivés. Son objectif est de veiller à ce que les marchés de capitaux restent sûrs, justes, transparents et efficaces; de protéger les droits et les intérêts des investisseurs; et de faciliter de manière efficace la participation de tous au développement économique. À cet effet, il réglemente les sociétés à capitaux publics, les banques qui exercent des activités sur les marchés de capitaux et émettent des instruments destinés à ces marchés, les établissements intermédiaires, les fonds communs de placement, les sociétés de gestion de portefeuille et les sociétés d'investissement. Le CMB réglemente aussi Borsa Istanbul, la Banque de compensation et de conservation d'Istanbul, la (TCMA), l'Agence centrale d'enregistrement, le Centre de compensation des investisseurs et d'autres établissements opérant sur le marché des capitaux comme les cabinets d'audit indépendants, les agences de notation, les sociétés d'expertise, les sociétés de crédit-bail, les opérateurs de marché et les référentiels centraux (tableau 4.16).

¹⁰⁷ Borsa Istanbul, *Investing in Borsa Istanbul Markets*. Adresse consultée: <https://www.borsaistanbul.com/files/investing-in-borsa-istanbul-markets.pdf>.

¹⁰⁸ Borsa Istanbul, *Investing in Borsa Istanbul Markets*.

¹⁰⁹ Borsa Istanbul, *2021 Annual Integrated Report*. Adresse consultée: https://www.borsaistanbul.com/files/BORSA_2021_2021_ANNUAL_INTEGRATED_REPORT.pdf.

¹¹⁰ Borsa Istanbul, *2021 Annual Integrated Report*.

¹¹¹ Esin Attorney Partnership (2020), "Innovations in the Turkish Capital Markets Law: Security Agent, Bondholders Meetings, Project Bonds", 25 février. Adresse consultée: <https://www.esin.av.tr/2020/02/25/innovations-in-the-turkish-capital-markets-law-security-agent-bondholders-meetings-project-bonds-2/>.

Tableau 4.16 Établissements intervenant sur le marché des valeurs mobilières, décembre 2021

Type d'établissement	Nombre d'établissements
Sociétés d'investissement	118
Banques	46
Banques à capitaux étrangers	21
Établissements intermédiaires	72
Établissements intermédiaires à capitaux étrangers	7
Sociétés de gestion de portefeuille	52
Sociétés de gestion de portefeuille à capitaux étrangers	7
Agences de notation	9
Cabinets d'audit indépendants	108

Source: CMB.

4.82. Le CMB peut retirer une autorisation d'exercice et une licence qu'il a accordées dans les circonstances suivantes: 1) aucune activité n'a été exercée au titre de l'autorisation pendant une période de deux ans à compter de la date à laquelle l'autorisation a été donnée; ii) l'autorisation a été obtenue sur la base d'une fausse déclaration; et iii) les conditions requises pour l'autorisation d'exercice de l'activité ne peuvent plus être remplies.

4.83. La TCMA est l'organisme autonome de réglementation des marchés de capitaux turcs, qui établit et fait appliquer des règlements sur les sujets qui lui sont dévolus par la loi ou par le CMB.¹¹² Tous les établissements intermédiaires et les banques autorisées à effectuer des opérations sur les marchés de capitaux, les sociétés de gestion de portefeuille et les fonds de placement doivent adhérer à la TCMA.

4.84. Borsa Istanbul¹¹³ (BIST) est la principale bourse turque, issue de la fusion, en 2013, de la Bourse d'Istanbul, la Bourse de l'or d'Istanbul et la Bourse des instruments dérivés de Türkiye. La BIST comprend quatre marchés: actions, instruments dérivés, titres de dette et métaux précieux et diamants.

4.85. Créé en 2014, Borsa Istanbul Private Market est une plate-forme en ligne conçue pour offrir à ses adhérents – des entrepreneurs et des investisseurs – un marché susceptible de résoudre leurs problèmes de financement et de liquidité.

4.86. D'après l'article 39 de la Loi sur le marché des capitaux, les banques peuvent offrir les services suivants en matière de placements: i) réception et transmission d'ordres concernant des instruments du marché des capitaux; ii) exécution des ordres relatifs à des instruments du marché des capitaux au nom et pour le compte de clients ou en leur propre nom pour le compte de clients; iii) négociation pour compte propre; iv) conservation et administration d'instruments du marché des capitaux au nom de clients et services de conservation de portefeuille. Le même article autorise également le CMB à déterminer les principes et procédures concernant les services et activités de placement que les banques peuvent proposer. Les banques de dépôt et les banques participatives ne peuvent donc pas exécuter des ordres et exercer pour leur propre compte des activités en rapport avec des actions et des produits dérivés sur actions ou sur indices boursiers, ainsi qu'avec des transactions en devises à effet de levier.

4.87. Outre les services et activités de placement que les banques peuvent proposer (dont l'exécution des ordres et la négociation pour compte propre d'actions et de produits dérivés sur actions et indices boursiers), les banques d'investissement et de développement peuvent aussi gérer des portefeuilles, fournir des conseils de placement, garantir des instruments du marché de capitaux par engagement ferme, et placer des instruments financiers sans engagement ferme. Les règles qui s'imposent aux banques d'investissement et de développement ne sont pas les mêmes que celles visant les banques, car les normes de fonds propres pour les banques d'investissement et de développement représentent les deux tiers du montant fixé pour les banques de dépôt.¹¹⁴

¹¹² TCMA (2021), *Turkish Capital Markets*. Adresse consultée: https://www.tspb.org.tr/wp-content/uploads/2021/01/Turkish_Capital_Markets-202101-ENG-1.pdf.

¹¹³ Le Fonds souverain de la Türkiye possède 80,6% de Borsa Istanbul.

¹¹⁴ Thomson Reuters, *Banking Regulation in Türkiye: Overview*. Adresse consultée: [https://uk.practicallaw.thomsonreuters.com/w-007-5596?transitionType=Default&contextData=\(sc.Default\)&firstPage=true](https://uk.practicallaw.thomsonreuters.com/w-007-5596?transitionType=Default&contextData=(sc.Default)&firstPage=true).

4.88. La création d'établissements intermédiaires et de sociétés de gestion de portefeuille requiert l'autorisation du CMB.¹¹⁵ Les services et activités en matière de placements financiers ne peuvent être effectués que par des sociétés financières et requièrent l'approbation du CMB. D'après les autorités, les services auxiliaires¹¹⁶ sont fournis par les sociétés financières et les sociétés de gestion de portefeuille et ne font pas l'objet d'une licence séparée; leur prestation doit toutefois être notifiée au CMB.

4.89. Les sociétés anonymes dont les titres sont introduits en bourse ou qui ont plus de 500 actionnaires relèvent de la Loi sur le marché des capitaux. En outre, les titres émis par des entreprises économiques d'État, y compris celles qui entrent dans le champ du programme de privatisation, sont soumis aux obligations d'information.¹¹⁷ De plus, leurs actions doivent être enregistrées et émises au comptant et leur capital ne doit pas être inférieur au montant fixé par le CMB.

4.90. D'après les renseignements fournis par les autorités, certains produits négociés à la BIST se voient appliquer un prélèvement libératoire nul: obligations, fonds de placement, contrats à terme et options cotés, entre autres.

4.4.2 Télécommunications

4.4.2.1 Caractéristiques

4.91. Le secteur turc des télécommunications représentait 1,27% du PIB¹¹⁸ en 2020 et employait 28 012 personnes en 2021. La période à l'examen a été marquée par une croissance vigoureuse du marché turc des télécommunications, comme en témoignent les progressions notables des recettes, du nombre d'abonnés (téléphonie mobile et Internet haut débit en particulier) et des investissements. Le commerce international de services de télécommunications a diminué pendant la période considérée, avec une baisse particulièrement spectaculaire des importations (tableau 4.17).

Tableau 4.17 Indicateurs du secteur des télécommunications, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Commerce de services de télécommunication (millions d'USD, base de la balance des paiements)						
Balance commerciale	-450	-483	-311	-306	-213	-45
Exportations	498	487	471	394	332	433
% des exportations totales de services	1,1	0,9	0,8	0,6	0,9	0,7
Importations	948	970	782	700	545	478
% des importations totales de services	3,7	3,6	2,7	2,4	2,3	1,5
Nombre d'employés^a	30 285	29 854	28 183	27 518	28 451	28 012
Recettes (milliards de TRY)						
Total	35,3	39,5	45,0	50,6	57,6	67,2
Services de téléphonie fixe	9,0	9,7	10,4	11,7	14,6	17,1 ^b
Réseaux mobiles	26,4	29,8	34,7	38,9	43,0	50,2
Nombre d'abonnements (millions)						
Téléphonie fixe	11,1	11,3	11,6	11,5	12,4	12,3
Téléphonie mobile	75,1	77,8	80,1	80,8	82,1	86,3
- dont 2G	4,5	3,1	2,1	1,8	1,9	2,0
- dont 3G	18,9	10,2	6,6	4,8	4,3	4,1
- dont 4G	51,7	64,6	71,3	74,2	75,9	80,2
Haut débit fixe	10,5	11,9	13,4	14,2	16,7	18,1
Abonnements fibre jusqu'à l'abonné à l'Internet	1,9	2,3	2,8	3,2	4,0	4,8
Taux de pénétration (%)						
Téléphonie fixe	13,7	13,8	14,0	13,8	14,8	14,5
Téléphonie mobile	92,6	94,8	96,7	96,8	97,6	101,8

¹¹⁵ Article 43 de la Loi sur le marché des capitaux.

¹¹⁶ Les services auxiliaires comprennent les services de conseil; l'octroi de crédits; le prêt ou la fourniture de services de change liés aux activités et services de placement; la recherche en matière de placements financiers, l'analyse financière ou les conseils en général; les services liés à l'exécution de garanties; les services intermédiaires pour l'obtention de financements par l'emprunt ou par d'autres moyens; la gestion de fortune et la planification financière.

¹¹⁷ Norton Rose Fulbright (2022), *Doing Business in Türkiye: Capital Markets*. Adresse consultée: <https://www.nortonrosefulbright.com/en/knowledge/publications/87504836/doing-business-in-turkey-capital-markets>.

¹¹⁸ Renseignements communiqués par les autorités.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Haut débit fixe	13,0	14,5	16,2	17,0	19,9	21,4
Volume des investissements (milliards de TRY)						
Total	5,7	5,9	6,7	10,2	13,0	15,0
Téléphonie fixe	1,4	1,8	1,9	2,4	3,3	4,8 ^c
Téléphonie mobile	4,3	4,0	4,8	7,9	9,7	10,2
Utilisateurs d'Internet (%)	58,3	64,7	71,0	74,0	77,7	81,4

- a Employés équivalent temps plein dans le secteur des télécommunications.
b Les recettes ne reflètent que le chiffre d'affaires net de Türk Telekom et n'englobent pas le revenu des autres fournisseurs de services de téléphonie fixe.
c Le chiffre des investissements se rapporte uniquement à ceux de Türk Telekom.

Source: Office des technologies de l'information et de la communication, Données du marché. Adresse consultée: <https://www.btk.gov.tr/pazar-verileri>; Base de données 2022 de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC, édition de juillet 2022; et WTO STATS. Adresse consultée: <https://timeseries.wto.org/>.

4.92. Türk Telekom est en position de force sur le marché de la fourniture de services de téléphonie fixe en gros.¹¹⁹ Sa part totale des recettes du marché de la téléphonie fixe est descendue à 80% en 2021, contre 89% en 2016. Le capital de Türk Telekom se répartit entre le Fonds souverain de la Türkiye (61,68%), le MoTF (25%) et le flottant. S'agissant des services mobiles, les premières entreprises en termes de part de marché (nombre d'abonnés) sont Turkcell (41,3%), Vodafone (30,9%) et Türk Telekom (27,9%).

4.93. Les fournisseurs d'Internet sont plus nombreux que les fournisseurs de services mobiles; il s'agit, entre autres, de TNET (filiale de Türk Telekom) (59%), Superonline (14%) et Vodafone Net (7%). En décembre 2021, les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (ORMV) autorisés en Türkiye étaient au nombre de 50, dont 24 avaient obtenu un droit d'utilisation (accord contractuel).^{120,121}

4.94. Les tarifs de gros pour la téléphonie fixe comme pour la téléphonie mobile ont baissé ces dernières années et continueront à baisser en 2023 et en 2024 (tableau 4.18).

Tableau 4.18 Tarifs d'interconnexion, 2022-2024

	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Tarifs de terminaison d'appels vocaux mobiles (Kr ^a /min)			
TT Mobil	2,71	2,41	2,10
Turkcell	2,39	2,25	2,10
Vodafone	2,44	2,28	2,10
Tarifs de terminaison d'appels vocaux fixes (Kr/min)			
Türk Telekomünikasyon AS	1,63	1,55	1,47
Türksat Uydu Haberleşme Kablo Tv ve İşletme AS et autres opérateurs de réseaux fixes	2,80	2,20	1,47
Tarifs de terminaison d'appel SMS pour les réseaux mobiles (Kr/SMS)	0,80	1,00	1,20
Tarifs de terminaison d'appels depuis un réseau mobile virtuel (Kr/min)	3,12	2,65	2,10

a Kurus (Kr).

Note: Tarifs hors taxes.

Source: Office des technologies de l'information et de la communication, Frais d'interconnexion. Adresse consultée: <https://www.btk.gov.tr/arabaglanti-ucretleri>; et renseignements communiqués par les autorités.

¹¹⁹ Thomson Reuters Practical Law, *Communications: Regulation and Outsourcing in Turkey: Overview*. Adresse consultée: [https://ca.practicallaw.thomsonreuters.com/7-620-0891?transitionType=Default&contextData=\(sc.Default\)&firstPage=true](https://ca.practicallaw.thomsonreuters.com/7-620-0891?transitionType=Default&contextData=(sc.Default)&firstPage=true).

¹²⁰ Un ORMV "est un revendeur de services de communication hertziens. [Il] loue des capacités (c'est-à-dire qu'il achète des minutes de connexion) à un tiers opérateur de réseau mobile ... à prix de gros et les revend à prix de détail réduits aux consommateurs, sous sa propre marque". TechTarget, Mobile Virtual Network Operator (MVNO). Adresse consultée: <https://www.techtarget.com/whatis/definition/mobile-virtual-network-operator-MVNO#:~:text=A%20mobile%20virtual%20network%20operator,under%20its%20own%20business%20brand>.

¹²¹ Liste des ORMV autorisés (uniquement en langue turque): <https://yetkilendirme.btk.gov.tr>.

4.4.3 Cadre institutionnel et juridique

4.95. Les services de télécommunications sont réglementés par le Ministère des transports et des infrastructures et l'Office des technologies de l'information et de la communication (ICTA). En vertu de l'article 5 de la Loi n° 5809 du 5 novembre 2008 sur les communications électroniques, le Ministère est chargé: i) de définir les stratégies et les politiques relatives aux services de communications électroniques (attribution des numéros, noms de domaines Internet, positions de satellites, attribution de fréquences, etc.) dans un contexte de ressources très limitées; ii) de créer et développer les infrastructures, les réseaux et les services de communications électroniques; iii) d'élaborer des politiques en lien avec le développement du secteur des équipements de communication électronique et de définir des politiques visant à prendre des mesures pour encourager la production nationale de ce type d'équipements; et iv) d'effectuer (y compris par l'intermédiaire de tiers) les recherches nécessaires pour définir et mettre en œuvre des politiques relatives aux communications électroniques.¹²²

4.96. Aux termes de l'article 6 de la Loi sur les communications électroniques, les principales tâches incombant à l'ICTA sont les suivantes: i) autorisation; attribution et portabilité des numéros; ii) études sur la réglementation pour les droits des consommateurs et la qualité du service; iii) tarifs, accès et interconnexion, règlement des différends et itinérance mobile internationale; iv) réglementation de la concurrence, analyses de marché et détermination des opérateurs en position de force sur le marché¹²³; v) réglementation des signatures électroniques et des courriers électroniques recommandés; vi) cybersécurité et sécurité des réseaux; vii) planification et attribution des fréquences, positions de satellites, installation et utilisation d'équipements radio; et viii) surveillance du marché et inspection.

4.97. Les fournisseurs de services de télécommunication doivent obtenir une autorisation de l'ICTA avant d'exercer leurs activités en vertu de la Loi n° 5809 sur les communications électroniques et du Règlement n° 27241 du 28 mai 2009 sur les autorisations dans le secteur des communications électroniques. Pour les entreprises ne nécessitant pas l'attribution de ressources, une notification doit être adressée à l'ICTA; et pour celles qui requièrent l'attribution de ressources, une autorisation préalable et un droit d'utilisation doivent être obtenus auprès de l'ICTA.

4.98. Bien qu'il n'existe aucune restriction concernant les participations étrangères dans le secteur des télécommunications, une entreprise doit s'être constituée en société à responsabilité limitée ou en société anonyme pour se voir délivrer une autorisation par l'ICTA. Une personne morale ou physique étrangère peut être l'unique actionnaire de ces entreprises autorisées.¹²⁴

4.99. Les obligations en matière de service universel sont régies par la Loi n° 5369 du 16 juin 2005 sur le service universel.¹²⁵ Le champ d'application du service universel peut être redéfini par le Président, sur proposition du Ministère des transports et des infrastructures, en consultation avec l'Office et les opérateurs, à des intervalles ne pouvant pas dépasser trois ans, compte dûment tenu des conditions sociales, culturelles, économiques et technologiques de la Türkiye.¹²⁶

4.100. L'ICTA est habilité à imposer une ou plusieurs obligations d'accès aux opérateurs en position de force sur le marché selon la réglementation relative aux analyses de marché, lesquels sont alors tenus d'élaborer une offre de référence d'accès et/ou d'interconnexion de manière à établir publiquement les modalités, les conditions et les tarifs d'accès aux services.¹²⁷

¹²² Laws Turkey, 5809 *Electronic Communications Law*. Adresse consultée: <http://www.lawsturkey.com/law/5809-electronic-communications-law>.

¹²³ Le protocole de coopération conclu en 2011 entre le CTA et la Direction de la concurrence vise à garantir leur coopération et leur coordination dans les domaines où leurs tâches se chevauchent.

¹²⁴ Lexology, *In Brief: Telecoms Regulation in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.lexology.com/library/detail.aspx?q=98ffd2de-9a1c-45a4-bedb-2d59c38f1701>.

¹²⁵ Loi sur le service universel (disponible uniquement en langue turque). Adresse consultée: <https://mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=5369&MevzuatTur=1&MevzuatTertip=5>.

¹²⁶ Pour plus de détails sur ces obligations de service universel, y compris en termes de champ d'application, de recettes et de coûts, voir le document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1, daté du 9 août 2016, paragraphes 4.163 à 4.165.

¹²⁷ Thomson Reuters Practical Law, *Communications: Regulation and Outsourcing in Turkey: Overview*. Adresse consultée: [https://ca.practicallaw.thomsonreuters.com/7-620-0891?transitionType=Default&contextData=\(sc.Default\)&firstPage=true](https://ca.practicallaw.thomsonreuters.com/7-620-0891?transitionType=Default&contextData=(sc.Default)&firstPage=true).

4.101. Les opérateurs peuvent fixer librement leurs tarifs, pour autant qu'ils respectent les règlements de l'ICTA et la législation pertinente. Si un opérateur est considéré comme étant en position de force sur le marché, l'ICTA est habilité à déterminer les procédures d'approbation, de suivi et de surveillance des tarifs, ainsi que les niveaux plafond et plancher en matière de fixation des prix et les procédures et les principes de leur mise en œuvre.

4.102. La Loi sur les communications électroniques offre un cadre général réglementant l'accès et l'interconnexion, tandis que les règles et les principes concernant les questions d'accès et d'interconnexion sont fixés par le Règlement sur l'accès et l'interconnexion, publié au Journal officiel n° 27343 le 8 septembre 2009. Les accords sur l'accès et l'interconnexion sont librement négociés et signés par les opérateurs, sous réserve de ne pas contrevenir à la législation et la réglementation pertinentes. Les opérateurs devraient transmettre les accords signés à l'ICTA sous 15 jours. Néanmoins, à l'issue d'une analyse du marché, les opérateurs considérés comme étant en position de force sur les marchés concernés devront publier leurs offres de référence après avoir reçu l'approbation de l'ICTA. Si aucun accord ne peut être conclu entre les opérateurs dans les deux mois suivant une nouvelle demande d'accès, ou si un différend naît dans le cadre de l'accord d'accès existant, l'une ou l'autre partie peut saisir l'ICTA pour engager la procédure de règlement des différends. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre malgré cette procédure, l'ICTA est habilité à définir les dispositions, les modalités, les conditions et les tarifs de l'accord d'accès faisant l'objet du différend, et ce dans un délai de deux mois sauf dans les cas exceptionnels précisés.

4.103. Conformément à l'article 60 1) de la Loi sur les communications électroniques, l'ICTA est autorisé à surveiller et contrôler le respect de la législation, le droit d'utilisation et d'autres prescriptions relatives aux autorisations; à infliger aux opérateurs des amendes administratives pouvant atteindre 3% du chiffre d'affaires net de l'année civile précédente en cas de non-respect; à prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité nationale, l'ordre public ou des services publics appropriés et pour faire respecter les dispositions légales, si nécessaire, afin de reprendre les installations contre rémunération; et à révoquer l'autorisation en cas de faute lourde ou de non-paiement dans les délais de la redevance d'autorisation.

4.104. Le Décret présidentiel n° 3469 du 29 janvier 2021 a relevé le taux de la taxe spéciale sur les communications de 7,5% à 10% pour les services de communications électroniques tels que les services de communications électroniques mobiles, dont la vente de lignes prépayées; les services de diffusion radiophonique et télévisuelle par satellite et plates-formes câble; et les services Internet filaires, hertziens et mobiles.

4.105. La Loi n° 5651 du 31 juillet 2020 relative à la publication sur Internet et à la répression des infractions perpétrées par ce moyen (Loi relative à la publication sur Internet) fournit un cadre juridique qui permet de déterminer la responsabilité morale et juridique des principaux fournisseurs de services Internet, y compris les fournisseurs de services à usage collectif, les fournisseurs d'accès, les fournisseurs de localisation et les fournisseurs de contenu des prestataires de services collectifs. Comme l'indique la Loi, l'ICTA peut ordonner à des fournisseurs de services en ligne de supprimer ou bloquer du contenu dans des circonstances en lien avec une liste d'infractions ou de menaces à l'ordre public ou à la sécurité, ou en cas d'autres dangers urgents et immédiats. En outre, la Loi ordonne la suppression ou le blocage de contenus par les tribunaux dans des cas concernant la violation de droits individuels et l'atteinte à la vie privée. L'article 4 de la Loi relative à la publication sur Internet exige des fournisseurs de réseaux sociaux établis à l'étranger dont les plates-formes sont visitées chaque jour par plus de 1 million d'utilisateurs situés en Türkiye (Facebook, Twitter, TikTok, etc.) qu'ils désignent un représentant (personne physique ou morale) de nationalité turque qui sera autorisé à recevoir les significations d'ordonnances administratives ou judiciaires et à répondre à d'autres notifications et demandes faites par les fournisseurs de service au titre de la Loi (section 2.5).¹²⁸

4.106. La portabilité des numéros est principalement réglementée par la Modification du Règlement sur la portabilité des numéros publiée au Journal officiel n° 31748 du 12 février 2022. Ce règlement précise que les abonnés peuvent changer d'opérateur, de localisation géographique et de type de service sans devoir changer de numéro d'abonné. Les opérateurs sont dans l'obligation d'assurer la portabilité des numéros.

¹²⁸ L'article 4 a été ajoutée à la Loi relative à la publication sur Internet le 1^{er} octobre 2020.

4.107. La Türkiye a signé récemment des ACR contenant des dispositions relatives aux services de télécommunications qui vont au-delà du document de référence de l'AGCS (section 2.3.2.1.1).

4.4.4 Services de transport

4.4.4.1 Caractéristiques principales

4.108. Les transports constituent la principale catégorie d'exportations de services de la Türkiye. Au cours de la période considérée, la contribution du secteur des services de transport au PIB a légèrement augmenté et sa part dans les importations totales de services s'est considérablement accrue (tableau 4.19).

Tableau 4.19 Indicateurs de base des services de transport, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
% de variation en volume (chaîné) ^{a,b}	0,1	10,4	3,5	0,9	-8,9	16,1
Part dans le PIB aux prix courants de base ^a	7,9	8,1	8,4	8,5	7,9	8,8
Part dans l'emploi total ^a	4,4	4,4	4,4	4,5	4,5	4,6
Services de transport (milliards d'USD, sauf indication contraire)						
Balance commerciale	12,7	14,3	14,9	13,8	8,2	12,8
Exportations	19,7	22,1	24,3	23,4	16,3	24,9
% du total des exportations	42,6	41,4	41,5	37,3	46,0	43,4
Passagers	7,8	9,5	11,6	11,5	3,4	7,7
Marchandises	8,2	9,0	9,1	8,4	9,5	12,2
Autres	3,8	3,7	3,7	3,5	3,4	5,1
Importations	7,1	7,9	9,5	9,6	8,1	12,2
% du total des importations	27,3	28,9	33,2	33,4	33,7	39,5
Passagers	0,9	1,0	1,5	1,2	0,4	0,4
Marchandises	4,7	4,9	5,6	6,0	6,1	8,2
Autres	1,4	1,9	2,4	2,4	1,6	3,5

a Renvoie à la section H – Transport et entreposage (sur la base de la classification NACE (Rév.2)). Eurostat, Statistics Explained, "Glossaire: Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE)". Adresse consultée: [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Statistical_classification_of_economic_activities_in_the_European_Community_\(NACE\)/fr](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Statistical_classification_of_economic_activities_in_the_European_Community_(NACE)/fr).

b Mesures de volume chaînées - pour estimer le volume du PIB réel sans que les prix aient une incidence. Approche utilisée pour estimer les volumes en utilisant les prix de l'année précédente, au lieu de ceux d'une année fixe.

Source: Institut turc de la statistique, *National Accounts*. Adresse consultée: <https://www.tuik.gov.tr/>; Ministère du Trésor et des finances, *Economic Indicators*. Adresse consultée: <https://en.hmb.gov.tr/economic-indicators>; et Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT), *Statistics: Balance of Payments*. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/>.

4.109. Les transports maritimes sont le principal mode de transport pour les exportations comme pour les importations de marchandises. Les exportations de marchandises par voie maritime ont considérablement augmenté pendant la période à l'examen, tant en termes de volume que de valeur (tableau 4.20). En 2020, les exportations par voie aérienne et terrestre ont enregistré une baisse, en volume et en valeur, en raison de la COVID-19.¹²⁹

4.110. D'après les autorités, les services de transport ont maintenant une grande importance dans les ACR de la Türkiye. Non seulement le pays exige des engagements libéraux en matière d'accès aux marchés du transport, mais il inclut dans ces accords des annexes sur les services de logistique et de transport qui concernent différents modes de transport et services auxiliaires, selon le pays partenaire. La Türkiye insiste sur les dispositions telles que celles sur la liberté de transit, l'élimination des restrictions quantitatives, l'élimination des droits de passage, la libre circulation des équipements de transport, l'interdiction de certains itinéraires, l'interdiction des modes de transport obligatoires, le traitement accéléré des marchandises périssables transportées, l'accès et l'utilisation non discriminatoires des infrastructures, le camionnage, et l'admission et le séjour temporaire des chauffeurs/membres d'équipage professionnels. Le pays a établi des annexes concernant les services de transport et les services auxiliaires dans ses accords avec la Bosnie-Herzégovine, l'AELE, la Serbie (en vigueur), la Géorgie et l'Ukraine (en attente de ratification) (section 2.3.2.1.1).

¹²⁹ O. Ozaydin et F. Ulengin (2020), *Impacts of COVID-19 on the Transport Sector and Measures as Well as Recommendations of Policies and Future Research: A Report on Turkey*. Adresse consultée: https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3686628.

Tableau 4.20 Commerce, par mode de transport, 2016-2022

(Unités: volumes en milliers de tonnes et valeurs en millions d'USD)

	Total		Maritime		Ferroviaire		Routier		Aérien		Autres	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations												
2016	104 733	149 247	80 333	80 139	544	674	22 770	49 537	846	17 909	240	988
2017	118 715	164 495	92 202	93 379	678	700	24 516	50 988	945	17 217	374	2 210
2018	131 800	177 169	104 713	108 803	619	754	25 082	52 222	1 067	14 128	320	1 262
2019	150 759	180 833	121 936	109 114	682	971	26 444	54 462	1 308	14 849	390	1 436
2020	157 242	169 638	128 937	100 908	998	1 288	26 334	53 128	607	12 733	365	1 582
2021	179 229	225 214	144 882	133 714	1 382	1 648	31 810	68 749	914	18 736	241	2 367
2022 ^a	133 632	188 152	107 463	112 508	1 230	1 753	23 990	57 793	832	14 686	117	1 413
Importations												
2016	207 104	202 189	197 111	121 013	886	1 769	7 943	36 717	130	23 107	1 034	19 584
2017	223 485	238 715	212 056	138 597	823	1 295	8 915	40 374	141	34 440	1 549	24 010
2018	211 051	231 152	200 205	136 737	859	1 299	9 171	39 129	122	28 757	695	25 230
2019	216 289	210 345	203 964	112 968	1 046	1 448	9 300	37 177	119	29 238	1 860	29 514
2020	222 829	219 517	208 379	114 838	1 176	2 145	9 496	41 883	101	39 260	3 677	21 390
2021	230 038	271 426	213 032	157 391	1 455	2 891	12 162	48 897	118	26 057	3 271	36 190
2022 ^a	177 327	271 249	163 169	147 385	972	2 195	10 664	42 944	88	25 254	2 434	53 472

a Données de janvier et septembre.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.4.4.2 Transport maritime

4.111. La Türkiye est un important pôle de transport maritime mondial et régional, et le transport maritime est considéré comme l'un des secteurs les plus stratégiques pour le pays.¹³⁰ La flotte marchande turque (navires d'un tonnage brut supérieur ou égal à 1 000 tonnes) arrivait en 15^{ème} position du classement mondial en 2021.¹³¹ Si sa capacité de charge totale (150 tonnes brutes et plus) a diminué entre 2016 et 2021, le nombre total de navires a augmenté (tableau 4.21).

Tableau 4.21 Flotte nationale, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité de charge par type de navire (milliers de TPL)^a						
Flotte totale	8 284	7 988	7 495	6 761	6 321	6 154
Navires à cargaison sèche (marchandises générales)	1 443	1 369	1 246	1 148	1 071	946
Navires de charge	3 719	2 693	2 637	2 225	1 714	1 692
Porte-conteneurs	1 205	1 392	1 349	1 048	1 029	998
Navires-citernes transportant des liquides ou des gaz	1 758	2 340	2 023	2 086	2 189	2 179
Autres types de navires	159	194	240	254	318	339
Flotte par type de navire (nombre de navires)						
Flotte totale	1 951	1 999	2 025	2 024	2 053	2 100
Navires à cargaison sèche (marchandises générales)	379	353	323	298	278	251
Navires de charge	80	64	64	56	46	45
Porte-conteneurs	72	75	70	57	56	53
Navires-citernes transportant des liquides ou des gaz	190	184	184	178	181	185
Autres types de navires	1 230	1 323	1 384	1 435	1 492	1 566

a Navires d'un tonnage brut supérieur ou égal à 150.

Source: Direction générale de l'Organisation maritime turque, *Merchant Trade Statistics 2021*; adresse consultée: <https://denizcilik.uab.gov.tr/yayinlar> et *Merchant Trade Statistics 2020*; adresse consultée: <https://denizcilik.uab.gov.tr/yayinlar>.

4.112. La Türkiye compte 169 installations portuaires ouvertes au commerce international maritime, certaines publiques et d'autres privées. La Société des entreprises maritimes turques est une entreprise publique en charge de l'exploitation de certains ports et chantiers navals de

¹³⁰ Ministère des transports et de l'infrastructure, *Reaching and Accessing Turkey 2018: Shipping*. Adresse consultée: <https://www.uab.gov.tr/uploads/pages/denizcilik/denizcilik.pdf>.

¹³¹ Direction générale de l'Organisation maritime turque, *Merchant Trade Statistics 2021*, adresse consultée: <https://denizcilik.uab.gov.tr/yayinlar>.

Türkiye.¹³² D'après les autorités, en décembre 2022, les ports exploités par cette entreprise étaient les suivants: Sarayburnu, Kuruçeşme, Kabatepe, Gökçeada-Kuzu et Paşalimanı. Pendant la période à l'examen, des accords de concession ont été conclus avec le secteur privé pour l'exploitation de deux ports et un port de plaisance (section 3.3.5.3).

4.113. En ce qui concerne le secteur des transports maritimes, la mission du Ministère des transports et de l'infrastructure est de mettre en place des transports surs, sécurisés et respectueux de l'environnement.¹³³ Les principales priorités en matière d'investissement dans les services de transport maritime sont définies comme suit dans le Plan directeur des transports et de la logistique, élaboré par le Ministère¹³⁴: i) porter le nombre d'installations portuaires de 217 à 255; ii) développer les applications concernant les ports verts; iii) utiliser davantage de sources d'énergie renouvelables dans les ports; iv) développer les voyages à bord de navires autonomes et améliorer l'efficacité de la manutention portuaire grâce à des systèmes autonomes; et v) améliorer la sécurité de la navigation dans le détroit d'Istanbul avec le projet du Canal d'Istanbul.

4.114. Les activités de transport maritime sont principalement régies par le Décret présidentiel n° 1 publié au Journal officiel n° 30474 du 10 juillet 2018 et le Décret-loi n° 655 sur l'organisation et les fonctions du Ministère des transports et de l'infrastructure, le chapitre 5 du Code du commerce turc (Loi n° 6102 du 13 janvier 2011) et la Loi n° 815 du 19 avril 1926 sur la navigation maritime sur les côtes de Türkiye (cabotage) et l'art du commerce dans les ports et les eaux territoriales.¹³⁵

4.115. En vertu du chapitre 5 de la Loi sur le commerce, le Registre maritime national est réservé aux navires détenus par des citoyens turcs ou des sociétés détenues majoritairement (au moins 51%) par des ressortissants turcs. Les navires satisfaisant aux conditions énoncées dans la Loi sur le commerce peuvent bénéficier des droits stipulés par la Loi sur la navigation maritime sur les côtes de Türkiye (cabotage) et l'art du commerce dans les ports et les eaux territoriales.

4.116. D'après les autorités, en décembre 2021, la Türkiye avait signé 63 accords maritimes bilatéraux avec d'autres pays. Les accords maritimes prévoient notamment: la garantie de conditions égales pour l'accès aux ports et les services maritimes; la reconnaissance mutuelle des documents officiels (en particulier en ce qui concerne la classification des navires et les licences des gens de mer); l'octroi d'exemptions de l'obligation de visa pour les gens de mer; le respect mutuel de l'environnement et des relations avec les tierces parties; et la promotion des organisations (telles que les ONG et les chambres) qui offrent des avantages mutuels.

4.4.4.3 Transport routier

4.117. Le transport routier est le mode de transport national favori et représentait plus de 92,5% du volume du transport de fret et 92,8% du volume du transport de passagers en 2021. D'après les autorités, à la fin du mois d'octobre 2022, le réseau routier comprenait: des autoroutes (3 633 km, 5%); des routes nationales (30 961 km, 45%); et des routes provinciales (34 131 km, 50%). Entre 2016 et octobre 2022, plusieurs programmes ont été entrepris pour moderniser les autoroutes et passer d'une chaussée unique à deux chaussées séparées. Selon les autorités, en novembre 2022, une partie du réseau routier de Türkiye longue de 28 816 km était à 2 chaussées séparées (contre 28 402 km en décembre 2021). Le Plan directeur des transports et de la logistique du Ministère des transports et de l'infrastructure définit les priorités en matière d'investissement dans le réseau de transport routier, y compris la construction de 180 km supplémentaires de routes à 2 chaussées séparées d'ici à 2023 puis de 390 km d'ici à 2029 (570 km au total). Des entrepreneurs privés sont toujours invités à soumissionner pour les projets routiers et d'après les autorités, les contrats de construction-exploitation-transport (CET) sont courants pour la construction de routes. En outre,

¹³² Société des entreprises maritimes turques, *History*. Adresse consultée: <https://www.tdi.gov.tr/tarihce/>.

¹³³ Ministère des transports et de l'infrastructure, *Reaching and Accessing Turkey 2018: Shipping*. Adresse consultée: <https://www.uab.gov.tr/uploads/pages/denizcilik/denizcilik.pdf>.

¹³⁴ Ministère des transports et de l'infrastructure, *Plan directeur des transports et de la logistique*. Adresse consultée: <https://www.uab.gov.tr/uploads/pages/bakanlik-yayinlari/uab-u2053-borsur-a4-180822-ecs.pdf>.

¹³⁵ Loi sur la navigation maritime sur les côtes de Türkiye (cabotage) et l'art du commerce dans les ports et les eaux territoriales dispose des règles régissant le commerce faisant intervenir la navigation côtière et intérieure des navires battant pavillon turc. Elle contient aussi des dispositions relatives aux droits des navires battant pavillon turc de transporter des marchandises et des passagers d'un point à l'autre le long des côtes de la Türkiye et de proposer des services de remorquage et de pilotage ainsi que tout autre service portuaire à l'intérieur ou entre les ports et les côtes de Türkiye.

des projets d'autoroute sont également financés par des partenariats public-privé dans le cadre de contrats de CET. En date d'octobre 2022, 1 351 km d'autoroute (37% du réseau autoroutier) ont été construits dans le cadre de tels contrats.

4.118. Le Ministère des transports et de l'infrastructure réglemente le transport routier en Türkiye, y compris les questions liées à la sécurité routière et les conditions applicables aux exploitants de transport de marchandises, aux agents de transporteurs, aux courtiers et aux entrepôts. Les municipalités sont en charge des routes traversant les zones résidentielles et la Direction générale des autoroutes est responsable des routes reliant des zones résidentielles (telles que celles reliant deux villes). Pendant la période considérée, la Direction générale des autoroutes a cessé d'administrer tous les centres de péage, percevant des droits de péage manuellement ou automatiquement sur un certain nombre de routes et de ponts; lorsque les routes et les ponts sont construits dans le cadre de contrats de CET, les ponts et le recouvrement des droits de péage sont gérés par le propriétaire.

4.119. Plusieurs textes législatifs sur le transport routier ont été mis à jour et adoptés entre 2016 et octobre 2022, y compris le Règlement sur le transport routier publié le 8 janvier 2018. Conformément à ce règlement, le système de suivi et de contrôle électronique des transports a été établi pour contrôler les passagers, les marchandises et les cargaisons. Il prévoit également que les usagers doivent entrer les renseignements ci-après dans le système: plaques d'immatriculation; renseignements sur les passagers; descriptions des livraisons; et état d'avancement des trajets et livraisons.¹³⁶ Parmi les autres règlements mis en œuvre entre 2016 et 2022 figurent les suivants: le Règlement relatif à la question du transport de fret combiné publié au Journal officiel n° 31848 du 27 mai 2022; le Règlement n° 39136 du 2 juillet 2021 relatif aux équipements spéciaux destinés au transport des denrées périssables; le Règlement n° 39586 du 18 juin 2022 relatif au transport des marchandises dangereuses par la route; et le Règlement n° 38660 du 3 juin 2021 relatif à l'inspection des services de transport.

4.120. Selon les autorités, les services de transport routier sont fournis par des sociétés privées et les licences d'exploitation sont délivrées par le Ministère des transports et de l'infrastructure. Le transport transfrontières de marchandises et de passagers fait l'objet d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Des permis sont délivrés par les pays de transit et de destination. Les véhicules immatriculés dans un pays étranger ne peuvent pas transporter de marchandises ou de passagers entre deux points du territoire turc. D'après les autorités, les limitations sous forme de quotas de transit appliquées par les pays partenaires continuent d'empêcher l'utilisation efficace des camions turcs. En outre, les autorités indiquent qu'en dépit de l'intensification des relations commerciales entre la Türkiye et l'Union européenne, les quotas de permis de transport routier, et en particulier les quotas de transit, sont restés inchangés entre 2016 et 2022. Cette situation s'est aggravée après la COVID-19 car la demande de transport routier a augmenté en raison de l'augmentation des prix des conteneurs.

4.121. Entre 2016 et 2022, la Türkiye a signé des accords de transport routier avec les partenaires suivants: Slovaquie (20 octobre 2016); Oman (10 mai 2017); Monténégro (13 janvier 2018); Hongrie (7 novembre 2019); Ouzbékistan (28 mars 2020); et Chine (7 août 2021).

4.4.4.4 Transport aérien

4.122. En 2021, les services de transport aérien ont représenté près de 3% du PIB et ils employaient 253 885 personnes. En octobre 2022, la Türkiye comptait 57 aéroports.¹³⁷ Le principal aéroport commercial du pays, l'aéroport d'Istanbul, qui a été considérablement agrandi en 2019, a trois pistes et peut accueillir 120 millions de passagers par an.¹³⁸ En outre, l'aéroport dessert plus de 277 destinations par l'intermédiaire de 72 compagnies aériennes.¹³⁹ Turkish Cargo, l'opérateur de fret aérien de la compagnie Turkish Airlines, dessert plus de 340 destinations grâce à une flotte de

¹³⁶ Règlement sur le transport routier publié au *Journal officiel* n° 30295 du 8 janvier 2018. Adresse consultée: <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2018/01/20180108-1.htm>.

¹³⁷ Données communiquées par la Direction générale de l'aviation civile.

¹³⁸ Eways Aviation (2020), "Why Turkey Is the Next Big Market in Aviation", 10 juillet. Adresse consultée: <https://www.eways-aviation.com/blog/why-turkey-is-the-next-big-market-in-aviation>.

¹³⁹ DG de l'aviation civile.

383 aéronefs, dont 20 sont des avions-cargo dédiés.¹⁴⁰ Il arrivait au 4^{ème} rang des principaux transporteurs mondiaux de fret aérien en 2022.¹⁴¹

4.123. Le tableau 4.23 présente en détail le nombre de mouvements d'aéronefs commerciaux, le nombre de passagers et le volume de fret traité par le réseau d'aéroports de Türkiye pendant la période considérée. Le nombre de passagers sur les lignes internationales a augmenté entre 2016 et 2019, passant de 71 millions à 108 millions. Cependant, en 2020, la pandémie de COVID-19 a eu de fortes répercussions sur le trafic aérien de passagers et la situation a été exacerbée par le maintien des restrictions aux frontières et aux voyages à l'échelle mondiale.¹⁴² Le trafic de passagers internationaux dans les aéroports turcs a été de 32 millions de personnes jusqu'en décembre 2020, ce qui représente une baisse de 70% par rapport à l'année précédente. Les répercussions sur le trafic aérien de marchandises, que ce soit au niveau national ou international, ont été moins marquées que sur le trafic aérien de passagers, en raison de la demande soutenue de circulation de marchandises entre 2019 et 2020; les autorités ont enregistré une baisse du fret de 38% par rapport à 2019. En 2021, les restrictions liées à la COVID-19 ayant été assouplies, le nombre de passagers sur les lignes internationales a augmenté et atteint 60 millions (tableau 4.22).

Tableau 4.22 Statistiques du transport aérien, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'aéronefs	540	517	515	564	554	558
Capacité (nombre de sièges)	100 365	97 500	97 351	103 763	105 336	104 464
Fret (marchandises + courrier + bagages) transporté sur des lignes nationales (milliers de t)	857	885	886	834	501	698
Fret (marchandises + courrier + bagages) transporté sur des lignes internationales (milliers de t)	2 220	2 596	2 969	3 256	1 990	2 734
Trafic aérien intérieur (milliers d'unités)	886	909	892	840	573	738
Trafic aérien international (milliers d'unités)	567	591	652	717	281	466
Nombre de passagers, lignes nationales (millions)	102	110	113	100	50	68
Nombre de passagers, lignes internationales (millions)	71	84	98	108	32	60

Source: Institut turc de la statistique, Transportation and Communication. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>.

4.124. Les pouvoirs, devoirs et responsabilités de la Direction générale de l'aviation civile, qui est une entité publique dotée d'un budget privé relevant du Ministère des transports et de l'infrastructure, sont régis par le Décret présidentiel n° 4 sur l'organisation des institutions et organismes affiliés, liés et associés aux ministères et l'organisation des autres institutions et organismes. L'objectif général de la Direction générale de l'aviation civile est d'assurer la fiabilité et le développement durable de l'aviation civile turque¹⁴³ et ses fonctions sont les suivantes: i) suivre l'évolution de l'aviation civile internationale; ii) réglementer l'établissement et les principes de fonctionnement des organismes de formation dans l'aviation civile; iii) mettre en œuvre les accords internationaux, bilatéraux et multilatéraux concernant le transport aérien; iv) engager des actions en justice contre les personnes physiques ou morales contrevenant à la législation et à la réglementation; v) définir les conditions de navigabilité des aéronefs commerciaux opérant dans l'espace aérien turc; vi) définir les conditions de délivrance des licences pour le personnel du secteur de l'aviation civile turque; vii) réglementer et contrôler la navigation aérienne des aéronefs commerciaux; et viii) définir les caractéristiques techniques et les conditions d'exploitation des aéroports.¹⁴⁴

¹⁴⁰ DG de l'aviation civile.

¹⁴¹ *Daily Sabah* (2022), "Turkish Cargo Named World's 4th Biggest Air Cargo Company", 30 juillet.

Adresse consultée: <https://www.dailysabah.com/business/transportation/turkish-cargo-named-worlds-4th-biggest-air-cargo-company>.

¹⁴² O. Ozaydin et F. Ulengin (2020), *Impacts of COVID-19 on the Transport Sector and Measures as Well as Recommendations of Policies and Future Research: A Report on Turkey*. Adresse consultée: https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3686628.

¹⁴³ Direction générale de l'aviation civile, *Strategic Goals and Objectives*. Adresse consultée: <https://web.shgm.gov.tr/en/kurumsal/2206-strategic-goals-and-objectives>.

¹⁴⁴ Direction générale de l'aviation civile (2016), *Annual Report 2015*. Adresse consultée: https://web.shgm.gov.tr/documents/sivilhavacilik/files/pdf/kurumsal/raporlar/2015_Faaliyet_raporu_en.pdf.

4.125. Le Plan directeur des transports et de la logistique, élaboré par le Ministère des transports et de l'infrastructure, définit les priorités en matière d'investissement dans le secteur des services de transport aérien jusqu'en 2053.¹⁴⁵ Les principales priorités du secteur du transport aérien sont les suivantes: i) augmentation du nombre d'aéroports, de 57 à 61; ii) augmentation du trafic entrant et sortant de passagers, de 214,9 millions de personnes en 2023 à 344,4 millions; iii) établissement et gestion d'infrastructures pour le suivi, la déclaration et la vérification des émissions; iv) production de biocarburants et/ou de combustibles synthétiques respectueux de l'environnement pour le transport aérien; et v) poursuite du développement du transport de fret aérien régional.¹⁴⁶

4.126. En vertu de la Loi n° 2920 du 14 octobre 1983 sur l'aviation civile, l'accès aux aéroports nationaux est accordé suite à la présentation d'une demande à la Direction générale de l'aviation civile et à la conclusion d'un accord avec une société de services d'escale pour la fourniture de ces services. La Loi dispose que les transporteurs aériens sont autorisés à offrir des vols réguliers vers la Türkiye sur la base de la réciprocité dans le cadre d'accords bilatéraux sur l'aviation. Le transport de marchandises est également régi par les dispositions de la Loi sur l'aviation civile turque.

4.127. Pendant la période considérée, les autorités ont mis en place plusieurs programmes de subvention dans le secteur des services aériens. Face à la pandémie de COVID-19 et aux restrictions associées en matière de voyage, les autorités ont réduit le taux de la TVA sur les vols intérieurs de 18% à 8% entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mai 2021.

4.128. Dans le secteur de l'aviation, la majorité des actions des compagnies aériennes commerciales doivent être détenues par des ressortissants turcs et la majorité des membres de leur conseil d'administration doivent également être de nationalité turque.

4.129. Pendant la période à l'examen, la Türkiye a conclu 22 nouveaux accords sur les services de transport aérien. Deux d'entre eux, conclus avec le Chili et le Nicaragua, présentent plusieurs caractéristiques libérales telles que la tarification libre, la libre détermination et les désignations multiples (tableau 4.23).

Tableau 4.23 Accords sur le transport aérien conclus entre 2016 et 2021

Partenaire	Date	Entrée en vigueur	5 ^{ème}	7 ^{ème}	Cabotage	Coopération	Désignation ^a	Refus ^b	Tarifification ^c	Capacité ^d	Statistiques	ALI ^e
Chili	07/12/2017	09/01/2022	O	N	N	O	M	PE - S	TL	LD	N	38
Honduras	20/04/2017	13/12/2021	N	N	N	O	M	PSCE - S	TL	B1	O	19
Nicaragua	06/12/2016		O	N	N	O	M	PSCE - S	TL	LD	O	29
Brésil	05/12/2017		O	N	N	O	M	S.o. - S	TL	s.o.	O	21
Maldives	02/09/2021		O	N	N		M					
Israël	07/07/2022		N	N	N		M					
Lesotho	19/11/2018		N	N	N		M					
Seychelles	13/12/2018		N	N	N		M					
Îles Salomon	13/12/2018		N	N	N	O	M					
Macao, Chine (MSAR)	01/10/2016		N	N	N		M			LD		
Ouzbékistan	30/04/2018	07/09/2021	N	N	N		M		TL	PD		
Angola	27/07/2021		N	N	N		M					
Palaos	22/11/2019		N	N	N		M					
Arabie saoudite, Royaume de	07/12/2017		N	N	N		M					
Paraguay	31/12/2017		N	N	N		M					

s.o.: Sans objet.

a M = multiple.

b PSCE = participation substantielle et contrôle effectif; PE = principal établissement.

c TL = tarification libre.

d PD = prédétermination; B1 = Bermuda 1, à savoir détermination a posteriori; LD = libre détermination.

e indice de libéralisation aérienne (0 = aucune libéralisation; 50 = libéralisation complète).

Source: Secrétariat de l'OMC, *Projecteur d'accords sur les services aériens* (renseignements internes de l'OMC).

¹⁴⁵ Ministère des transports et de l'infrastructure, *Plan directeur des transports et de la logistique*. Adresse consultée: <https://www.uab.gov.tr/uploads/pages/bakanlik-yayinlari/uab-u2053-borsur-a4-180822-ecs.pdf>.

¹⁴⁶ Ministère des transports et de l'infrastructure, *Plan directeur des transports et de la logistique*.

4.4.5 Services de santé

4.4.5.1 Caractéristiques

4.130. Le secteur des services de santé est une priorité du processus de diversification de l'économie.¹⁴⁷ Entre 2016 et 2020, il a continué de prendre de l'importance (tableau 4.24). En 2021, le secteur comptait 908 hôpitaux publics exploités par le Ministère de la santé, 571 hôpitaux privés et 68 hôpitaux universitaires.¹⁴⁸

Tableau 4.24 Aperçu du secteur des services de santé, 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses de santé totales (millions de TRY)	119 755,8	140 647,3	165 234,0	201 030,6	249 931,9
Dépenses de santé par habitant (TRY)	1 511	1 751	2 030	2 434	2 997
Dépenses de santé totales (% du PIB)	4,6	4,5	4,4	4,7	5,0
Dépenses de santé publiques (% des dépenses de santé totales)	78,5	78,0	77,5	78,0	79,2
Caisse de sécurité sociale (% des dépenses de santé publiques)	68,2	66,6	67,3	66,3	64,4
Dépenses de santé privées (% des dépenses de santé totales)	21,5	22,0	22,5	22,0	20,8
Assurances privées (% des dépenses de santé privées)	13,1	11,9	12,4	13,1	12,5
Débours de santé des ménages (% des dépenses de santé privées)	76,0	77,7	77,0	76,1	77,3
Dépenses totales hospitalières (% des dépenses de santé totales)	50,2	49,5	48,8	48,5	49,4

Source: Institut turc de la statistique, Statistiques sur les dépenses de santé, 1999-2020. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>.

4.131. Les autorités considèrent la couverture santé universelle comme une priorité et en 2020, le pourcentage de la population couverte par l'assurance santé publique était de 98,8%.¹⁴⁹ Dans le cadre du régime de sécurité sociale générale de la Türkiye, l'assurance maladie est obligatoire pour tous, les personnes étant en dessous d'un certain seuil de revenu bénéficiant de la gratuité des soins de santé.¹⁵⁰

4.132. En ce qui concerne la structure du secteur des services de santé, le Ministère de la santé reste le principal fournisseur de soins de santé grâce à un vaste réseau d'établissements publics de santé comprenant par exemple les hôpitaux publics, les hôpitaux de formation et de recherche, les hôpitaux universitaires et les cliniques relevant des autorités administratives locales.¹⁵¹ Le nombre d'établissements de soins avec hospitalisation et le nombre de lits dans ces établissements ont augmenté entre 2016 et 2021 (tableau 4.25).

4.133. S'agissant des soins de santé privés, le nombre d'établissements privés de soins avec hospitalisation et le nombre de lits dans ces établissements ont aussi augmenté (tableau 4.25).

¹⁴⁷ Bureau de l'investissement, *Report on R&D and Engineering Capabilities in the Health Sector in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/rd-engineering-capabilities-in-healthcare-sector.pdf>.

¹⁴⁸ Ministère de la santé. Annales de statistiques sur la santé de 2021; adresse consultée: <https://sbsgm.saglik.gov.tr/Eklenti/44131/0/saglik-istatistikleri-yilligi-2021-haber-bultenipdf.pdf>.

¹⁴⁹ Statista, *Percentage of Population Covered by Public or Private Health Insurance in Turkey from 2002 to 2020*. Adresse consultée: <https://www.statista.com/statistics/1272717/population-covered-by-public-or-private-health-insurance-in-turkey/>.

¹⁵⁰ Statista, *Percentage of Population Covered by Public or Private Health Insurance in Turkey from 2002 to 2020*. Adresse consultée: <https://www.statista.com/statistics/1272717/population-covered-by-public-or-private-health-insurance-in-turkey/>.

¹⁵¹ Lexology (2019), "Healthcare Enforcement & Litigation in Turkey", 21 mars. Adresse consultée: <https://www.lexology.com/library/detail.aspx?q=fe95a8bf-ad75-4770-a6a4-016d91bce09c>.

Tableau 4.25 Structure du secteur de la santé, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consultations dans les établissements de soins primaires (millions)	219	238	269	288	253	246
Consultations dans les établissements de soins secondaires et tertiaires (millions)	467	480	513	525	347	430
Nombre de transplantations d'organes et de tissus	11 772	12 925	14 587	14 751	10 518	..
Nombre de consultations dans les hôpitaux (millions)	444	462	494	507	333	414
Ministère de la santé	337	350	377	388	240	305
Établissements universitaires	36	39	43	46	32	40
Établissements privés	71	72	75	73	61	69
Nombre total de consultations par médecin	4 735	4 793	5 110	5 055	3 505	..
Nombres d'établissements de soins avec hospitalisation et d'établissements de soins ambulatoires						
Total	32 981	33 587	34 559	34 595	34 621	..
Établissements de soins avec hospitalisation	1 510	1 518	1 534	1 538	1 534	1 547
Rattachés au Ministère de la santé	876	879	889	895	900	908
Établissements universitaires	69	68	68	68	68	68
Établissements privés	565	571	577	575	566	571
Établissements de soins avec hospitalisation	31 471	32 069	33 025	33 057	33 087	..
Nombre de lits d'hôpital dans les établissements publics et privés de soins avec hospitalisation						
Total	217 771	225 863	231 913	237 504	251 182	254 497
Rattachés au Ministère de la santé	132 921	135 339	139 651	143 412	156 965	157 714
Établissements universitaires	37 707	41 324	42 066	42 925	41 987	42 978
Établissements privés	47 143	49 200	50 196	51 167	52 230	53 805
Nombre de lits d'hôpital pour 1 000 habitants	2,73	2,79	2,83	2,86	3,00	..
Établissements de soins bucco-dentaires (nombre d'unités)						
Total	..	22 884	..	25 994	27 284	..
Ministère de la santé	..	9 522	..	9 950	10 138	..
Établissements universitaires	..	5 378	..	5 872	5 742	..
Établissements privés	..	7 984	..	10 172	11 404	..

.. Non disponible.

Source: Institut turc de la statistique, statistiques concernant la santé. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>; Ministère de la santé, Annales de statistiques sur la santé de 2020 et 2021, News Bulletin <https://sbsqm.saglik.gov.tr/Eklenti/44131/0/saglik-istatistikleri-yilligi-2021-haber-bultenipdf.pdf>.

4.134. Dans le cadre du programme de partenariats public-privés (PPP), les initiatives prenant la forme de partenariats public-privé se sont multipliées dans le domaine de la santé entre 2011 et 2022. Dans le cadre du programme de réforme de la santé, des projets d'hôpitaux municipaux ont été mis en œuvre, s'appuyant sur des normes de qualité élevée et des équipements technologiques de pointe et dont la performance opérationnelle maximise l'efficacité dans la fourniture des soins de santé. D'après les autorités, 18 projets sous forme de PPP ont à ce jour été approuvés par le gouvernement dans le domaine de la santé et en sont à des stades de développement différents, allant de l'appel d'offres à l'exploitation; le montant des investissements était de 186 milliards d'EUR en septembre 2022.

4.4.5.2 Cadre politique et réglementaire

4.135. Le Ministère de la santé est responsable de la planification de la politique du pays en matière de soins de santé. Il est chargé de fournir des soins de santé à la population et d'organiser les services de santé préventifs, de construire et d'exploiter les hôpitaux publics, de superviser les hôpitaux privés, de former le personnel médical, de réglementer le prix des médicaments à l'échelle nationale et de contrôler la production et les pharmacies.¹⁵²

4.136. Il existe de nombreuses associations intervenant dans la promotion de la politique en matière de santé, y compris l'Association médicale turque, l'Association des hôpitaux agréés, l'Association turque des infirmiers, l'Association turque des sages-femmes, l'Association turque des dentistes, l'Association des hôpitaux et organismes de soins privés et l'Association turque des pharmaciens. En

¹⁵² All About Turkey, *Health Care in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.allaboutturkey.com/health.html>.

outré, en 2019, la Société de services de santé internationaux, rattachée au Ministère de la santé, a été établie pour promouvoir le système de santé de la Türkiye et soutenir les activités de tourisme médical.

4.137. Le principal texte réglementaire régissant le secteur des services de santé est la Loi n° 3359 du 7 mai 1987 sur les services de santé, qui en définit le cadre. Cette loi contient des dispositions concernant la répartition du personnel médical, la recherche médicale, l'assurance maladie privée, la gestion sanitaire, les coûts de traitement, la réglementation et les aspects organisationnels.

4.138. S'agissant de l'évolution récente de la réglementation, on peut citer l'adoption du Règlement sur la fourniture de services de santé à distance, publié au Journal officiel du 10 février 2022, qui énonce les procédures et les principes concernant la fourniture de services de santé à distance et la surveillance des établissements de santé.¹⁵³ Comme le prévoit le Règlement, une infrastructure de système d'information sur les soins de santé à distance a été mise au point par le Ministère de la santé et les centres de soins de santé utilisent ce système d'information sur les soins de santé pour permettre la communication écrite, vocale ou vidéo avec les patients. L'infrastructure de système d'information sur les soins de santé à distance a été enregistrée dans la base de données du Ministère de la santé.¹⁵⁴

4.139. Les prix des services de santé financés dans le cadre de la sécurité sociale générale sont réglementés par l'Organisme de sécurité sociale en vertu de la Loi n° 5510 du 16 juin 2006 sur l'assurance sociale et la sécurité sociale générale, conformément au Communiqué sur la mise en œuvre en matière de santé (SUT) de cet organisme.¹⁵⁵ Les prix des services de santé couverts par la sécurité sociale générale sont réglementés par l'Organisme de sécurité sociale.¹⁵⁶

4.140. Pour les hôpitaux construits dans le cadre du modèle de PPP, les soumissionnaires sont sélectionnés par le biais d'une procédure d'appel d'offres relevant de la Loi n° 6428 du 21 février 2013 sur la construction, la rénovation des installations et les marchés de services. Tous les soumissionnaires locaux ou étrangers qui remplissent les conditions établies par l'administration concernant l'évaluation de qualification préalable peuvent soumissionner pour ces appels d'offres. Les avis d'appels d'offres sont publiés au Journal officiel, dans les journaux nationaux et, si nécessaire, dans des journaux à l'étranger. Des qualifications économiques et financières, ainsi que des qualifications professionnelles et techniques sont exigées des soumissionnaires.

4.141. Les investissements hospitaliers sont soutenus dans le cadre de programmes d'incitations à l'investissement si leur montant atteint les seuils définis pour la région concernée (section 2.4.3).

4.4.5.3 Sous-secteur du tourisme médical

4.142. Les recettes tirées du tourisme médical ont progressivement augmenté pendant la période à l'examen (tableau 4.26). Le tourisme médical est subdivisé en quatre postes: i) les services de traitement (tourisme médical); ii) les services de soins aux personnes âgées; iii) les services de promotion de la santé (bien-être, thermes, etc.); et iv) les services de rééducation (traitement des addictions, dialyse, etc.).

4.143. En 2017, le Ministère de la santé a publié le Règlement relatif au tourisme médical international et à la santé des touristes¹⁵⁷, qui définit les normes applicables aux services de tourisme médical international et réglemente l'autorisation et le contrôle des établissements de santé et des établissements intermédiaires qui fourniront ces services. Ce règlement vise les personnes venues de l'étranger pour recevoir des services de santé, les personnes qui ont besoin de services de santé

¹⁵³ Esin Attorney Partnership (2022), "Turkey Publishes the Regulation on the Provision of Distance Health Services and the Regulation on the Cascading of Health Service Providers", 16 février. Adresse consultée: <https://www.esin.av.tr/2022/02/16/turkey-publishes-the-regulation-on-the-provision-of-distance-health-services-and-the-regulation-on-the-cascading-of-health-service-providers/#eng1>.

¹⁵⁴ Gün and Partners (2022), "Remote Provision of Healthcare Services in Turkey", 8 février. Adresse consultée: <https://gun.av.tr/insights/articles/remote-provision-of-healthcare-services-in-turkey>.

¹⁵⁵ Organisme de sécurité sociale. Communiqué sur la mise en œuvre en matière de santé. Adresse consultée: <https://www.mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=17229&MevzuatTur=9&MevzuatTertip=5>.

¹⁵⁶ Le barème des prix applicables en 2022 est consultable à l'adresse suivante: <https://shgmsgudb.saglik.gov.tr/TR-92289/kamu-saglik-hizmetleri-fiyat-tarifesi-guncel.html>.

¹⁵⁷ Journal officiel n° 30123 du 13 juillet 2017. Adresse consultée: <https://shgmturizmdb.saglik.gov.tr/Eklenti/39569/0/yonetmelik-ingilizcepdf.pdf>.

pendant leur séjour en Türkiye ainsi que les hôpitaux publics, les hôpitaux universitaires et les établissements de santé privés et intermédiaires qui fournissent des services de santé à ces personnes.

Tableau 4.26 Statistiques concernant le tourisme médical, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes tirées du tourisme médical (milliers d'USD) ^a	715 438	827 331	863 307	1 492 438	1 164 779	1 726 973
% des recettes totales	3,1	3,1	2,8	3,8	7,9	5,7
Nombre de touristes en Türkiye pour des raisons de santé	533 370	582 498	719 364	807 604	464 063	791 076
Patients étrangers recevant des soins en Türkiye						
Total
Établissements de santé publics
Établissements de santé privés

.. Non disponible.

a Les données concernant le 2^{ème} trimestre de 2020 n'ont pas été publiées, les enquêtes n'ayant pas pu être réalisées aux postes frontière en raison de la pandémie de COVID-19.

Source: Institut turc de la statistique, statistiques concernant la santé. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>; et International Health Services Joint Stock Company (USHAS), *Health Tourism Data*. Adresse consultée: <https://www.ushas.com.tr/en/health-tourism-data/>.

4.144. Les autorités soutiennent également le secteur du tourisme médical (tableau 4.27). Le principal soutien est accordé sous la forme d'incitations fiscales et de contributions publiques aux frais liés à l'éducation, aux promotions, aux documents, aux certificats et aux accréditations dont ont besoin les hôpitaux pour se conformer à la législation technique internationale ou pour exercer des activités sur les marchés étrangers.

Tableau 4.27 Incitations en faveur du tourisme médical, 2022

Activité	Soutien	Fondement juridique
Patients étrangers ayant recours à la médecine préventive, des services de diagnostic, des soins et des services de rééducation dans des établissements médicaux accrédités par le Ministère de la santé	Exonération de la TVA	Loi n° 3065 du 25 octobre 1985
Services destinés aux patients étrangers, avec dossier médical et archivage	Abattement fiscal de 50% en faveur des prestataires	Loi n° 6322 du 15 juin 2012
Aides pour l'ouverture d'un bureau de représentation à l'étranger (durée maximale de 5 ans)	60% du loyer (jusqu'à 1 440 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Enregistrement et protection	60% des coûts (jusqu'à 500 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Emploi	60% des coûts (jusqu'à 2 400 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Formation en langues étrangères et tourisme médical	60% des coûts (jusqu'à 960 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Certification pour l'accès au marché du tourisme médical	60% des coûts (jusqu'à 600 000 TRY par certificat)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Actions publicitaires, promotionnelles et commerciales organisées à l'étranger	Remboursement de 60% des coûts (jusqu'à 6 000 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Participation à des activités liées au tourisme médical (salons, séminaires, congrès et conférences)	50% des coûts (jusqu'à 300 000 TRY par activité)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Organisation, promotion et conseils; transport et hébergement d'une délégation commerciale	70% des coûts (jusqu'à 1 800 000 TRY par programme; chaque société peut demander cette aide pour au maximum 5 missions commerciales et 5 commissions d'achat par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Promotion et éducation en Türkiye (promotion des infrastructures/services de santé)	60% des coûts (jusqu'à 600 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022
Placement de produits	60% des coûts (jusqu'à 1 200 000 TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022

Activité	Soutien	Fondement juridique
Assurance contre les complications et assurance voyage	70% des coûts (jusqu'à 2 000 000 de TRY par an)	Décret n° 5448 du 20 avril 2022

Source: Bureau de l'investissement, *Incentives Guide*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/investmentguide/pages/incentives-guide.aspx>.

4.145. Dans le cadre de l'AGCS, la Türkiye n'a pris d'engagements concernant les services de santé que pour les services hospitaliers, qui font l'objet de restrictions en matière d'accès aux marchés. Les étrangers sont tenus d'obtenir la permission du Ministère de la santé pour ouvrir un hôpital privé, et il n'y a pas de limitations du traitement national. Entre 2016 et 2021, les investissements étrangers entrants dans le sous-secteur du tourisme médical sont passés de 600 millions d'USD à 839 millions en 2021.¹⁵⁸

4.146. Compte tenu de la grande importance accordée au tourisme médical, la Türkiye a inscrit des engagements en matière de services de santé dans ses ACR. Pour mieux utiliser les engagements au titre du mode 2, la Türkiye a une annexe détaillée sur les soins de santé, qui vise à faciliter la mobilité des patients (consommateurs). Cette annexe contient des dispositions qui interdisent les restrictions de change, assurent la protection des données personnelles des patients, exigent un cadre juridique pour les plaintes et la responsabilité professionnelle, garantissent le traitement non discriminatoire des fournisseurs de services de santé et prévoient des activités de promotion et le renforcement de la coopération intergouvernementale. Parmi les ACR de la Türkiye en vigueur à ce jour, le pays a une annexe de la sorte avec la Suisse dans le cadre de l'AELE.

4.4.6 Services de tourisme

4.4.6.1 Caractéristiques

4.147. La Türkiye est l'une des destinations touristiques les plus populaires au monde et compte 19 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.¹⁵⁹ Entre 2016 et 2020, le pays se classait au 7^{ème} rang du classement des 10 premiers pays européens en termes d'IED dans le secteur du tourisme, avec 36 projets d'IED.¹⁶⁰ En 2021, le tourisme constitue la deuxième catégorie d'exportations de services de la Türkiye et représente plus de la moitié de la balance commerciale nette des services du pays. Le secteur du tourisme s'est considérablement développé entre 2016 et 2019, a connu une forte baisse en 2020 par suite des restrictions en matière de voyages liées à la COVID-19, et a rebondi en 2021, année où sa part dans le PIB a atteint 3,7% (tableau 4.28). D'après les autorités, en 2021, les modes de transport utilisés par les touristes étrangers visitant la Türkiye étaient les transports aériens (82,25%) et les transports routiers (16,90%).

Tableau 4.28 Principaux indicateurs concernant le tourisme, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Commerce des services de voyage (millions d'USD, sur la base de la balance des paiements)						
Balance commerciale	14,0	17,7	20,6	25,7	9,2	19,2
Exportations	18,7	22,5	25,2	29,8	10,2	20,8
% du total des exportations de services	40,5	42,0	43,0	47,5	28,8	36,2
Importations	4,8	4,8	4,6	4,1	1,0	1,7
% du total des importations de services	18,5	17,8	16,1	14,3	4,4	5,4
Recettes tirées du tourisme (milliards d'USD)^a	22,8	27,0	30,5	38,9	14,8	30,2
Part dans le PIB (%)	2,5	3,1	3,8	5,1	2,1	3,7
dont:						
Étrangers	16,7	21,0	25,0	33,0	11,9	24,3
Citoyens (résidant à l'étranger)	6,2	6,1	5,5	5,9	3,0	5,8
Nombre de visiteurs (millions)^a	30,9	38,0	46,1	51,8	16,0	30,1
dont:						
Étrangers	25,3	32,4	39,5	45,1	12,7	24,7
Citoyens (résidant à l'étranger)	5,6	5,6	6,6	6,7	3,2	5,4

¹⁵⁸ Banque centrale de Türkiye. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/TR/TCMB+TR/Main+Menu/Istatistikler/Odemeler+Dengesi+ve+Ilgili+Istatistikler/Uluslararası+Yatırım+Pozisyonu/>.

¹⁵⁹ Bureau de l'investissement, *Tourism Sector in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investmentpublications/tourism-industry.pdf>.

¹⁶⁰ Bureau de l'investissement, *Tourism Sector in Turkey*.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Visiteurs par nationalité (étrangers)</i>						
<i>Principaux pays d'origine (% du total)</i>						
Fédération de Russie	3,4	14,6	15,2	15,6	16,7	19
Allemagne	15,3	11,1	11,4	11,2	8,9	12,5
Bulgarie	6,7	5,7	6,1	6,0	9,8	5,7
Iran, République islamique d'	6,6	7,7	5,1	4,6	3,1	4,7
Royaume-Uni	6,8	5,2	5,7	5,7	6,4	1,6
Iraq	1,7	2,8	3,0	3,0	3,0	3,4
Nombre d'agences de voyages
Établissements pourvus d'une licence d'exploitation touristique	3 641	3 771	3 925	4 038	4 218	4 801
Établissements pourvus d'une licence d'investissement touristique	1 135	1 051	981	723	649	585
Nombre de lits						
Établissements pourvus d'une licence d'exploitation touristique	889 881	935 286	974 574	992 341	1 020 985	1 065 537
Établissements pourvus d'une licence d'investissement touristique	312 912	263 033	225 421	180 852	167 673	139 703
Taux d'occupation (%)	42,2	50,1	56,4	58,9	22,8	42,3
Certificats de gestion de yachts						
Nationaux
Étrangers
Nombre de yachts arborant le pavillon Q arrivés dans les ports turcs ^a						
Nationaux	3 774	5 595	4 495	4 705	149	1 044
Étrangers	7 857	5 059	3 891	4 542	917	2 572
Tourisme émetteur^{b,c}						
Dépenses touristiques (millions d'USD)	5 049,8	5 137,2	4 896,3	4 403,7	1 104,5	1 851,9
Nombre de visiteurs turcs (millions) ^a	7,9	8,9	8,4	9,7	2,2	2,7
Nombre de plages "Pavillon bleu" en Türkiye	444	454	459	463	486	519

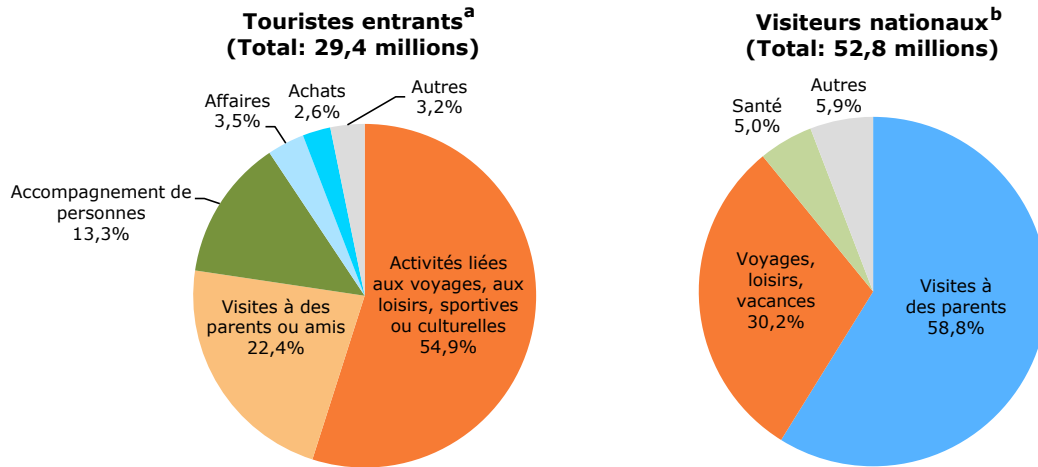
.. Non disponible.

- a Les yachts qui entrent dans un port étranger et arrivent des eaux territoriales d'un autre pays sont tenus d'arborer un pavillon "Q" ("quarantaine") pour signaler que le navire est exempt de maladie et qu'il demande à accoster et à se faire inspecter.
- b Les données concernant le 2^{ème} trimestre de 2020 n'ont pas été publiées, une enquête n'ayant pas pu être réalisée aux postes frontière en raison de la pandémie de COVID-19.
- c Citoyens (résidents de Türkiye) qui se sont rendus à l'étranger.

Source: Institut turc de la statistique, statistiques concernant la santé. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>; Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT), statistiques concernant la balance des paiements. Adresse consultée: <https://www.tcmb.gov.tr/>; et Ministère du tourisme de de la culture, statistiques concernant le tourisme. Adresse consultée: <https://www.ktb.gov.tr/EN-249283/tourism-statistics.html>.

4.148. En 2020, on recensait en Türkiye 4 218 établissements pourvus d'une licence d'exploitation touristique (tableau 4.28). Soixante chaînes hôtelières ont des activités dans le pays, dont 44 détenues par des capitaux nationaux et 16 par des capitaux internationaux.¹⁶¹ En 2021, la majorité des visiteurs entrants sont venus en Türkiye pour se livrer à des activités de voyage, de loisir, sportives ou culturelles (graphique 4.5). D'autre part, la majorité des visiteurs nationaux se déplaçaient pour rendre visite à des parents (graphique 4.5). Pendant la période considérée, la part des visiteurs provenant de Fédération de Russie dans le nombre total de visiteurs étrangers a considérablement augmenté.

¹⁶¹ Bureau de l'investissement, *Tourism Sector in Turkey*. Adresse consultée: <https://www.invest.gov.tr/en/library/publications/lists/investpublications/tourism-industry.pdf>.

Graphique 4.5 Tourisme: touristes entrants et visiteurs nationaux, par motif de visite, 2021

- a Les touristes non-résidents comprennent les ressortissants étrangers et les ressortissants turcs résidant à l'étranger. Sur la base du nombre de visiteurs quittant le pays.
- b Sur la base du nombre de trajets.

Source: Institut turc de la statistique, statistiques concernant le tourisme. Adresse consultée: <https://data.tuik.gov.tr/>.

4.4.6.2 Cadre juridique et institutionnel

4.149. Le principal organisme en charge de la politique liée au tourisme est le Ministère du tourisme et de la culture.¹⁶² La mission du Ministère est de promouvoir les valeurs universelles de la Türkiye en matière de culture, d'art et de tourisme et d'accroître la part du pays dans le tourisme mondial.¹⁶³ Les fonctions et pouvoirs du Ministère du tourisme et de la culture sont les suivants: i) développer, protéger et promouvoir les valeurs historiques et culturelles; ii) développer et commercialiser toutes les possibilités nationales se prêtant au tourisme afin d'en faire un secteur efficace de l'économie nationale; iii) diriger les institutions et organismes publics intervenant dans le domaine de la culture et du tourisme; et iv) offrir un soutien financier aux projets élaborés par les administrations locales, les institutions publiques et les organisations dont la principale mission a trait à la culture, à l'art, au tourisme et aux activités promotionnelles.¹⁶⁴

4.150. L'Agence de promotion et de développement du tourisme de Türkiye a été créée en 2019 en tant qu'institution affiliée au Ministère du tourisme et de la culture pour soutenir et développer les activités touristiques. Conformément aux stratégies et aux politiques établies par le Ministère, l'Agence est chargée de promouvoir et de commercialiser des activités permettant de servir les objectifs du pays en matière de tourisme.¹⁶⁵

4.151. Le Ministère du tourisme et de la culture gère 81 directions provinciales de la culture et du tourisme et a des attachés chargés de promouvoir le tourisme dans environ 41 pays.¹⁶⁶ Plusieurs associations du secteur privé jouent un rôle dans le soutien et la promotion du secteur du tourisme, y compris l'Union des agences de voyages turques, l'Union des chambres et bourses de commerce de Türkiye (TOBB), la Fédération des associations de guides touristiques turcs, la Fédération turque des hôteliers, l'Association des investisseurs dans le secteur du tourisme et les chambres de commerce. Les organisations du secteur privé consultent le Ministère de manière informelle au sujet de la politique touristique.

¹⁶² Loi n° 4848 portant création du Ministère de la culture et du tourisme.

¹⁶³ Ministère du tourisme et de la culture, *Our Mission and Vision*. Adresse consultée: <https://www.ktb.gov.tr/TR-133260/misyonumuz-vizyonumuz.html>.

¹⁶⁴ Ministère du tourisme et de la culture, *Organization and Duties*. Adresse consultée: <https://www.ktb.gov.tr/TR-96130/kurulus-ve-gorevler.html>.

¹⁶⁵ Agence de promotion et de développement du tourisme de Türkiye, *About us*. Adresse consultée: <https://www.tga.gov.tr/about-us/>.

¹⁶⁶ Ministère du tourisme et de la culture, *Our Units*. Adresse consultée: <https://www.ktb.gov.tr/TR-96682/birimlerimiz.html>.

4.152. La stratégie touristique du Ministère pour 2023, qui couvre une période de 16 ans (2007-2023), est une politique nationale qui adopte une approche multisectorielle.¹⁶⁷ L'objectif de cette stratégie est de développer le secteur du tourisme et du voyage, en adoptant une approche durable du tourisme, afin de multiplier les possibilités d'emploi et d'assurer la croissance économique. Cette stratégie prévoit de diversifier les types de tourisme: tourisme côtier, tourisme médical, visites du Plateau et écotourisme.

4.153. La Loi n° 2634 du 12 mars 1982 sur les incitations au tourisme est la principale réglementation du tourisme en Türkiye et énonce les mesures nécessaires à la réglementation et au développement du secteur des services touristiques. Cette loi donne des orientations pour la préservation et l'utilisation des ressources pour le tourisme naturel¹⁶⁸; elle prévoit des incitations au secteur du tourisme et la mise en œuvre d'un fonds de développement du tourisme.

4.154. D'importantes modifications ont été apportées à la Loi n° 2634 par la Loi n° 7334 portant modification de la Loi sur les incitations au tourisme et de certaines lois, publiée au Journal officiel le 28 juillet 2021. Premièrement, la Loi n° 7334 prévoit que des associations de gestion des services touristiques seront établies en coopération avec le secteur privé pour protéger et développer les infrastructures sociales et techniques, et pour exploiter les zones de préservation et de développement de la culture et du tourisme approuvées par le Ministère du tourisme et de la culture. Deuxièmement, la Loi n° 7334 a aussi largement modifié la certification des établissements de tourisme pour faire en sorte que les infrastructures d'hébergement répondent à des normes minimales et soient supervisées par le Ministère du tourisme et de la culture. La Loi dispose que les infrastructures d'hébergement sont tenues d'obtenir un certificat d'établissement touristique auprès du Ministère dans un délai d'un an à compter de la date d'ouverture de l'établissement et d'obtention de la licence d'exploitation. Les structures d'hébergement qui exerçaient leur activité en l'absence d'un tel certificat avant l'entrée en vigueur de la Loi peuvent obtenir un certificat d'établissement touristique pour hébergement simple dans un délai d'un an à compter de la date d'entrée en vigueur de la Loi. Cependant, les infrastructures dotées de ces certificats ne peuvent pas bénéficier des incitations au tourisme ni de prêts en faveur du tourisme et elles seront assujetties aux règles de distance et aux restrictions fixées par la Loi sur la santé publique et la Loi sur l'enseignement primaire et l'éducation concernant la vente et la concession de licences pour les boissons alcooliques. Les établissements d'hébergement et de plage qui n'obtiennent pas de certificat d'établissement touristique ou de certificat d'établissement touristique pour hébergement simple dans le délai fixé ne pourront pas avoir d'activité et les licences d'exploitation de leur lieu de travail seront annulées dans un délai d'un mois.

4.155. Troisièmement, la Loi n° 7334 clarifie les procédures relatives à l'approbation des plans de zonage dans les centres touristiques et les zones de préservation et de développement de la culture et du tourisme. Les propositions de plans sont soumises au Ministère du tourisme et de la culture puis les plans approuvés par celui-ci sont transmis au Ministère de l'environnement, de l'urbanisation et du changement climatique pour être approuvés une deuxième fois.

4.156. Enfin, la Loi n° 7334 lève l'obligation d'obtenir l'autorisation du Ministère du tourisme et de la culture dans les cas suivants: i) si tous les investissements ou établissements sont transférés, loués ou donnés à un opérateur; ii) si le nom ou la structure d'actionnariat de la société est modifié; et iii) si le type d'activité change partiellement ou complètement. Il n'est plus nécessaire d'obtenir l'autorisation du Ministère mais simplement de l'informer.

4.157. Les autres lois importantes au regard des services touristiques sont les suivantes: La Loi n° 1618 du 14 septembre 1972 sur les agences de voyages et l'Union des agences de voyages turques (énonce les procédures et dispositions concernant l'établissement d'agences de voyages et le fonctionnement et les obligations de ces agences); La Loi n° 6326 du 6 juillet 2012 sur la profession de guide touristique (définit les règles, les règlements et les procédures d'application liés à la profession de guide touristique); la Loi d'incitation pour les investissements culturels n° 5225 du 21 juillet 2004 (porte sur les procédures de certification et le contrôle des investissements culturels) et la Loi n° 2863 du 23 juillet 1983 sur la protection du patrimoine culturel et des ressources naturelles (définit les règles d'expropriation et les responsabilités des personnes physiques et morales concernant le patrimoine culturel et naturel).

¹⁶⁷ Ministère du tourisme et de la culture, *Tourism Strategy*. Adresse consultée: <https://yigm.ktb.gov.tr/Eklenti/906.ttstratejisi2023pdf.pdf?0>.

¹⁶⁸ Le tourisme naturel est une forme de tourisme associé aux localités rurales et qui s'appuie sur les ressources naturelles.

4.158. Entre 2016 et 2022, la Türkiye a conclu 13 accords de coopération dans le domaine du tourisme, mis au point 3 programmes de mise en œuvre dans le domaine du tourisme et conclu 9 mémorandums d'accord pour la coopération dans le domaine du tourisme.¹⁶⁹ En outre, l'ACR entre la Türkiye et l'AELE, récemment modernisé (section 2.3.2), contient une annexe spécifique sur les services relatifs au tourisme et aux voyages (XVIII). Dans cette annexe, les parties ont élaboré des disciplines qui garantissent la circulation des touristes, le rapatriement en cas de faillite, la confidentialité des données personnelles, le traitement national des lettres de crédit, l'accès aux services administratifs locaux, aux services de santé d'urgence et aux services de communication et services juridiques ainsi que l'accès aux sites touristiques et au tourisme responsable, et la prévention des restrictions de change et des avertissements inutiles concernant la sécurité des voyages. Les parties sont aussi convenues de coopérer dans les domaines de la recherche et de l'observation, de la formation et du renforcement des capacités ainsi que des modèles d'activité en ligne et de l'économie de partage dans le secteur du tourisme.

4.159. Plusieurs incitations peuvent être accordées en faveur du secteur du tourisme. L'article 13 de la Loi n° 2634 énonce les incitations offertes dans le secteur du tourisme ainsi que les procédures suivant lesquelles les investissements et les établissements touristiques peuvent en bénéficier. En matière d'investissement, la priorité est donnée aux zones et centres touristiques, aux régions de préservation et de développement culturel et touristique et à d'autres sites désignés par le Ministère du tourisme et de la culture. La Loi d'incitation pour les investissements culturels prévoit un soutien à l'emploi, à l'énergie et à l'attribution de biens immobiliers. S'agissant du soutien à l'emploi dans le secteur du tourisme, la Loi prévoit une réduction de la retenue à la source sur les salaires des employés et des cotisations de sécurité sociale de l'employeur de 50% pendant les trois premières années, puis de 25% pendant une période maximale de sept ans. Le soutien à l'énergie, financé par le Trésor, représente 20% des frais de consommation d'électricité ou de gaz pendant les cinq premières années. Le Ministère de la culture et du tourisme peut attribuer des propriétés immobilières aux investisseurs pendant une période déterminée. En vertu de l'article 5 de la Loi sur la taxe foncière, et dans le cadre de la Loi n° 2634, les contribuables redevables de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés jouissent d'une exonération temporaire d'une durée de cinq ans de la taxe foncière sur les bâtiments utilisés aux fins du tourisme s'ils détiennent un certificat d'établissement touristique. La Loi sur la protection du patrimoine culturel et des ressources naturelles prévoit des réductions de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui interviennent dans la protection, le développement ou l'entretien du patrimoine culturel turc. Une exonération de la TVA est en outre prévue pour les projets de restauration, de restitution et de métrage vérification.

4.160. En 2020, les autorités ont adopté plusieurs programmes de soutien en faveur du secteur du tourisme, afin d'atténuer les effets négatifs de la COVID-19. Le Ministère du Trésor et des finances a annoncé la mise en place d'un ensemble de mesures de soutien au tourisme pour les entreprises opérant dans le secteur afin d'aider à protéger les capacités de production et d'emploi. Cet ensemble de mesures de soutien au tourisme a permis de contribuer au paiement des salaires et loyers et des frais fixes contractuels ou sur la base de factures, de répondre aux besoins de trésorerie et de payer les dépenses réglées par carte de crédit professionnelle des entreprises du secteur du tourisme et de leurs fournisseurs. Certaines banques nationales ont accordé des prêts d'un montant de 10 milliards de TRY assortis de garanties du Ministère du Trésor et des finances et du Fonds de garantie du crédit. Ces prêts prévoyaient un délai de remboursement de 48 mois, avec une période de grâce maximale de 12 mois (ne pouvant aller au-delà du 1^{er} novembre 2021). Le plafond de garantie par bénéficiaire était de 32 millions de TRY et le plafond de crédit de 40 millions de TRY.¹⁷⁰ Les autorités ont aussi adopté d'autres mesures de soutien aux entreprises du secteur du tourisme pour atténuer les effets négatifs de la crise liée à la COVID-19: des prêts bancaires ont été accordés pour le remboursement des paiements faits à l'avance pour les réservations anticipées; les paiements au titre de la sécurité sociale ont été reportés de six mois; les paiements au titre de la dette des infrastructures touristiques situées sur des terres publiques ont été repoussés de six mois; des prêts bancaires ont été accordés aux petites agences de tourisme sans obligation de remboursement pendant six mois; et la taxe d'hébergement dans les hôtels et les installations touristiques a été levée jusqu'en novembre 2020.¹⁷¹

¹⁶⁹ Ministère du tourisme et de la culture, *Culture and Tourism Agreements Directory*. Adresse consultée: <http://teftis.kulturturizm.gov.tr/TR,14104/kultur-ve-turizm-anlasmalari-dizini.html>.

¹⁷⁰ Ministère du Trésor et des finances, *About Tourism Support Package Application*. Adresse consultée: https://www.tbb.org.tr/Content/Upload/Dokuman/7713/TBB_KD_161020.pdf.

¹⁷¹ OCDE, *Les actions engagées dans le domaine du tourisme face au coronavirus (COVID-19)*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-actions-engagees-dans-le-domaine-du-tourisme-face-au-coronavirus-covid-19--86db4328/>.

4.161. Le nombre de personnes étrangères pouvant être employées dans les hôtels et les restaurants ne peut excéder 10% de l'ensemble du personnel. Cette proportion peut être portée à 20% sur autorisation du Ministère du tourisme et de la culture. En vertu de l'article 18 de la Loi n° 2634, cette disposition reste en vigueur. En outre, à certaines exceptions près, les citoyens turcs sont tenus de verser jusqu'à 100 USD au Fonds public pour le logement à chaque sortie du territoire. Cependant, les citoyens turcs qui se rendent à l'étranger pour des raisons d'éducation et de santé ainsi que ceux qui sont employés ou affectés à des fonctions officielles permanentes dans des pays étrangers sont exonérés de ce paiement.¹⁷² Conformément à la Loi n° 5597 du 8 mars 2007 relative au droit sur les voyages à l'étranger, les citoyens turcs doivent encore acquitter cette redevance lorsqu'ils se rendent à l'étranger.

4.162. Pour fournir des services en Türkiye, les agences de voyage et organisateurs touristiques doivent obligatoirement avoir un établissement et obtenir une licence en Türkiye. Les agences de voyage étrangères, c'est-à-dire celles qui ne sont pas établies en Türkiye, ne peuvent pas organiser de voyages à l'étranger. Les sociétés commerciales établies en Türkiye peuvent opérer si elles obtiennent un certificat d'agence de voyage conformément à la Loi sur les agences de voyages et l'Union des agences de voyages turques, qu'elles soient détenues par des capitaux nationaux ou étrangers. Ainsi, il n'est pas fait de distinction entre les entreprises nationales et étrangères au titre de cette loi.¹⁷³

¹⁷² Document de l'OMC GATS/SC/88 du 15 avril 1994.

¹⁷³ Comme cela a été mentionné lors du précédent examen, la Turquie a éliminé les limitations concernant le traitement national des agences de voyage étrangères; à cet effet, les montants de garantie exigés pour les agences nationales et étrangères ont été unifiés et les prescriptions en matière de devises étrangères ont été supprimées. En outre, la disposition relative au montant de capital qui devait être apporté pour chaque succursale des agences de voyages étrangères a également été supprimée.

5 APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Exportations de marchandises par groupe de produits, 2016-2021

Section/chapitres/sous-positions du SH	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des exportations (milliards d'USD)	149,2	164,5	177,2	180,8	169,7	225,2
	(% du total des exportations)					
01 Animaux vivants et produits du règne animal	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4
02 Produits du règne végétal	5,5	4,9	4,6	4,6	5,1	4,5
08 Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	2,8	2,7	2,5	2,5	2,8	2,4
03 Graisses et huiles	0,8	0,7	0,6	0,6	0,8	0,9
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	4,6	4,4	4,4	4,4	4,9	4,3
05 Produits minéraux	4,4	5,4	5,5	6,9	5,2	6,3
27 Combustibles minéraux	2,3	2,9	3,3	4,7	2,8	3,8
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	3,8	3,9	4,3	4,4	5,2	4,7
07 Matières plastiques et caoutchouc	5,1	5,1	5,4	5,4	5,7	6,0
39 Matières plastiques et ouvrages en ces matières	3,6	3,5	3,7	3,8	4,1	4,4
08 Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
09 Bois, liège, sparterie	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7
10 Pâtes de bois; papier et carton	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	18,1	16,8	16,2	15,8	16,1	15,3
61 Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	6,0	5,4	5,2	5,1	4,9	4,8
62 Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	4,2	3,9	3,8	3,8	3,9	3,3
12 Chaussures, coiffures, etc.	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment	2,0	1,9	1,9	2,0	2,2	2,1
14 Pierres gemmes et métaux précieux	8,2	6,6	4,0	4,1	3,9	4,9
71 Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires	8,2	6,6	4,0	4,1	3,9	4,9
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	10,5	11,6	13,8	12,6	12,6	15,8
72 Fonte, fer et acier	4,1	5,0	6,5	5,5	5,2	7,6
73 Ouvrages en fonte, fer ou acier	3,4	3,5	3,8	3,7	3,8	3,9
76 Aluminium et ouvrages en aluminium	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8	2,3
16 Machines, matériel électrique	14,8	14,6	15,1	15,2	15,4	14,6
84 Machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	8,9	9,0	9,6	9,8	9,9	9,2
85 Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties	5,9	5,6	5,5	5,4	5,5	5,3
17 Matériel de transport	15,0	16,9	16,8	16,3	14,5	12,8
87 Véhicules	13,7	15,0	15,5	14,9	13,0	11,1
18 Matériel de précision	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7
19 Armes et munitions	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5
20 Ouvrages divers	2,5	2,4	2,6	2,7	2,9	2,6
94 Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires	1,9	1,8	2,0	2,1	2,3	2,1
21 Objets d'art, etc.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau A1. 2 Exportations de marchandises par destination, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des exportations (milliards d'USD)	149,2	164,5	177,2	180,8	169,7	225,2
	(% du total des exportations)					
Amériques	6,8	7,9	7,9	7,5	8,6	10,0
États-Unis	4,9	5,6	5,1	5,0	6,0	6,5
Autres pays d'Amérique	1,9	2,3	2,7	2,5	2,6	3,4
Europe	53,4	51,4	54,7	53,2	52,5	52,1
UE-27	40,8	42,0	44,4	43,2	41,8	41,9
Allemagne	10,2	9,9	9,8	9,2	9,4	8,6
Italie	5,3	5,3	5,7	5,4	4,8	5,1
Espagne	3,5	4,0	4,6	4,5	3,9	4,3
France	4,2	4,2	4,3	4,4	4,2	4,1
Pays-Bas	2,6	2,5	2,9	3,2	3,1	3,0
Roumanie	1,9	2,0	2,3	2,3	2,3	2,3
Belgique	1,8	2,0	2,3	1,9	2,1	2,2
Pologne	1,8	1,9	2,0	1,9	2,0	2,1
Bulgarie	1,7	1,8	1,6	1,5	1,6	1,8
Grèce	1,0	1,0	1,3	1,2	1,1	1,4
AELE	2,2	1,0	1,3	1,0	1,1	1,0
Autres pays d'Europe	10,3	8,4	9,0	9,0	9,6	9,3
Royaume-Uni	8,0	6,0	6,5	6,2	6,6	6,1
Ukraine	0,9	0,9	1,0	1,2	1,2	1,3
CEI^a	5,5	5,9	5,9	6,6	7,4	7,2
Fédération de Russie	1,2	1,7	2,1	2,3	2,7	2,6
Afrique	8,0	7,4	8,5	9,2	9,0	9,4
Égypte	1,9	1,5	1,8	1,9	1,8	2,0
Maroc	1,0	1,0	1,1	1,3	1,2	1,3
Libye	0,7	0,6	0,9	1,1	1,0	1,2
Moyen-Orient	20,9	21,5	16,5	17,5	16,4	15,2
Iraq	5,7	6,1	5,3	5,7	5,4	4,9
Israël	2,0	2,1	2,3	2,5	2,8	2,8
Émirats arabes unis	3,7	5,6	1,8	2,0	1,7	2,4
Iran, République islamique d'	3,7	2,3	1,6	1,5	1,3	1,2
Asie	5,4	5,8	6,4	6,0	6,2	6,0
Chine	1,6	1,8	1,7	1,5	1,7	1,6
Japon	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Autres pays d'Asie	3,6	3,7	4,4	4,3	4,2	4,1
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Pour mémoire:						
UE-28	48,8	48,1	50,9	49,4	48,4	48,0

a Communauté d'États indépendants, y compris certains États associés et anciens États membres.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau A1. 3 Importations de marchandises par groupe de produits, 2016-2021

Section/chapitres/sous-positions du SH	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des importations (milliards d'USD)	202,2	238,7	231,2	210,3	219,5	271,4
	(% du total des importations)					
01 Animaux vivants et produits du règne animal	0,5	0,8	1,1	0,6	0,4	0,3
02 Produits du règne végétal	2,7	2,7	2,7	3,6	3,5	3,4
03 Graisses et huiles	0,8	0,6	0,5	0,6	0,7	0,9
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	2,1	2,0	1,9	2,2	2,3	2,0
05 Produits minéraux	14,1	16,4	19,6	20,6	13,9	19,7
27 Combustibles minéraux	13,6	15,8	18,9	19,8	13,2	18,7
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	8,8	8,5	9,1	9,9	9,4	10,6
29 Produits chimiques organiques	2,3	2,4	2,8	2,8	2,7	3,4
30 Produits pharmaceutiques	2,1	1,9	1,9	2,3	2,3	2,5
07 Matières plastiques et caoutchouc	7,1	6,8	6,9	6,8	6,6	7,8
39 Matières plastiques et ouvrages en ces matières	5,8	5,6	5,7	5,6	5,3	6,5
08 Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
09 Bois, liège, sparterie	0,6	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2
10 Pâtes de bois; papier et carton	1,8	1,6	1,7	1,7	1,6	1,5
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	5,4	5,0	4,8	5,0	4,1	4,2
12 Chaussures, coiffures, etc.	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment	0,9	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8
14 Pierres gemmes et métaux précieux	3,6	7,3	5,4	6,4	12,1	2,6
71 Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires	3,6	7,3	5,4	6,4	12,1	2,6
7108 Or, sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre	3,2	6,9	4,9	5,4	11,5	2,0
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	11,9	12,7	14,1	12,9	12,3	16,9
72 Fonte, fer et acier	6,3	7,1	8,0	7,2	6,9	10,2
7204 Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles)	2,1	1,7	2,7	3,4	2,6	2,3
76 Aluminium et ouvrages en aluminium	1,4	1,5	1,8	1,7	1,6	2,4
74 Cuivre et ouvrages en cuivre	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,9
16 Machines, matériel électrique	23,5	20,3	19,1	17,9	19,3	18,8
84 Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	13,9	11,7	11,6	10,5	11,5	11,4
85 Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties	9,6	8,6	7,5	7,3	7,8	7,4
8517 Postes téléphoniques d'utilisateurs	2,3	1,8	1,4	1,4	1,5	1,3
17 Matériel de transport	11,7	9,9	7,9	7,0	9,2	7,3
87 Véhicules	9,1	7,5	6,2	4,8	7,0	5,7
88 Navigation aérienne ou spatiale	2,2	1,2	1,2	1,7	1,7	1,0
18 Matériel de précision	2,5	2,3	2,2	2,3	2,3	1,9
90 Instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2	1,8
19 Armes et munitions	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
20 Ouvrages divers	1,1	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6
21 Objets d'art, etc.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau A1. 4 Importations de marchandises par provenance, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des importations (milliards d'USD)	202,2	238,7	231,2	210,3	219,5	271,4
	(% du total des importations)					
Amériques	8,9	9,2	10,4	9,5	8,9	8,5
États-Unis	5,6	5,1	5,6	5,6	5,3	4,8
Autres pays d'Amérique	3,3	4,0	4,8	3,9	3,7	3,7
Brésil	0,9	1,1	1,4	1,3	1,5	1,4
Europe	43,2	42,1	39,8	38,7	41,4	37,0
UE-27	37,3	34,4	33,4	32,3	33,4	31,5
Allemagne	11,2	9,3	9,3	9,2	9,9	8,0
Italie	5,3	5,1	4,7	4,4	4,2	4,3
France	3,8	3,5	3,4	3,2	3,2	2,9
Espagne	2,9	2,7	2,5	2,1	2,3	2,3
Belgique	1,6	1,6	1,6	1,5	1,7	2,1
Pays-Bas	1,5	1,6	1,5	1,5	1,7	1,7
Pologne	1,7	1,5	1,4	1,2	1,4	1,3
Roumanie	1,2	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3
République tchèque	1,3	1,2	1,2	1,1	1,3	1,0
AELE	1,6	3,3	1,6	2,0	3,9	1,5
Suisse	1,3	2,9	1,2	1,6	3,5	1,1
Autres pays d'Europe	4,4	4,5	4,8	4,3	4,1	4,1
Royaume-Uni	2,7	2,9	3,3	2,7	2,5	2,0
Ukraine	1,3	1,2	1,2	1,3	1,2	1,7
CEI^a	9,4	10,2	11,6	13,0	9,9	13,0
Fédération de Russie	7,6	8,4	9,8	11,0	8,1	10,7
Afrique	2,7	3,0	3,1	2,8	3,3	3,0
Moyen-Orient	6,8	8,3	7,9	7,3	8,9	5,5
Arabie saoudite, Royaume d'	0,9	0,9	1,1	1,0	0,8	1,3
Iran, République islamique d'	2,4	3,2	3,0	1,7	0,5	1,0
Asie	25,8	23,8	22,4	21,5	21,3	24,0
Chine	12,3	10,0	9,3	9,1	10,5	11,9
Japon	2,0	1,9	2,0	1,7	1,7	1,6
Autres pays d'Asie	11,5	12,0	11,2	10,7	9,1	10,5
Inde	2,8	2,6	3,3	3,2	2,2	2,9
Corée, République de	3,2	2,9	2,9	2,7	2,6	2,8
Malaisie	1,0	1,3	1,0	0,9	0,9	1,1
Autres	3,3	3,4	4,8	7,2	6,2	9,0
UE-28	40,0	37,2	36,7	35,0	36,0	33,5

a Communauté d'États indépendants, y compris certains États associés et anciens États membres.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau A2. 1 Notifications présentées par la Türkiye à l'OMC, du 1^{er} janvier 2016 au 31 octobre 2022

Accord/décision	Cote et date de la notification	Description de la prescription et périodicité
Accord sur l'agriculture		
Articles 10 et 18:2	G/AG/N/TUR/40 à G/AG/N/TUR/43, 19/12/2019 G/AG/N/TUR/44 à G/AG/N/TUR/47, 08/01/2020 G/AG/N/TUR/26 à G/AG/N/TUR/35, 12/04/2019 G/AG/N/TUR/22 à G/AG/N/TUR/25, 29/01/2019	Subventions à l'exportation; annuelle
Article 18:2	G/AG/N/TUR/36 à G/AG/N/TUR/39, 13/12/2019 G/AG/N/TUR/48 à G/AG/N/TUR/50, 16/11/2020 G/AG/N/TUR/17 à G/AG/N/TUR/18, 29/11/2018 G/AG/N/TUR/19 à G/AG/N/TUR/20, 30/11/2018 G/AG/N/TUR/21, 29/11/2018 G/AG/N/TUR/15 à G/AG/N/TUR/16, 10/07/2017	Soutien interne; annuelle
Accord sur les procédures de licences d'importation		
Article 7:3	G/LIC/N/3/TUR/19, 22/09/2022 G/LIC/N/3/TUR/18, 22/09/2022 G/LIC/N/3/TUR/17, 05/01/2021 G/LIC/N/3/TUR/16, 26/03/2020 G/LIC/N/3/TUR/15, 10/10/2016	Questionnaire à remplir; annuelle
Accord sur les règles d'origine		
Article 5 et Annexe II, paragraphe 4	G/RO/N/237, 14/03/2022 G/RO/N/236, 14/03/2022 G/RO/N/235, 14/03/2022 G/RO/N/174, 09/10/2018 G/RO/N/155, 21/07/2017 G/RO/N/156, 21/07/2017	Modifications de lois et réglementations (règles d'origine en vigueur); <i>ad hoc</i>
WT/L/917/Add.1, paragraphe 4.3	G/RO/LDC/N/TUR/1, 18/09/2019	Règles d'origine préférentielles pour les PMA; <i>ad hoc</i>
Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994		
Article 16.4	Diverses (voir la section 3.1.6)	Mesures antidumping (préliminaires et finales) (<i>ad hoc</i>) et mesures antidumping prises au cours des 6 mois précédents (semestrielle)
Accord sur les subventions et les mesures compensatoires		
Article 25.1 et article XVI:1 du GATT de 1994	G/SCM/N/372/TUR, 21/12/2021 G/SCM/N/300/TUR, 04/09/2017 G/SCM/N/315/TUR, 31/08/2017	Programmes de subvention; tous les 3 ans pour les notifications complètes, annuelle pour les modifications
Article 25.11	(Voir la section 3.1.6)	Rapport semestriel sur les mesures compensatoires
Accord sur les sauvegardes		
Article 9:1 et note de bas de page 2; article 12:1 a), b) et c); article 12:4; article 12:5	Diverses notifications (voir la section 3.1.6)	Diverses, <i>ad hoc</i>
Accord sur les obstacles techniques au commerce		
Articles 2.9, 2.10, 5.6 et 5.7	136 notifications (en incluant les révisions), de G/TBT/N/TUR/62, 28/04/2015 et G/TBT/N/TUR/71, 13/01/2016 à G/TBT/N/TUR/203, 03/08/2022	Règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité; <i>ad hoc</i>
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires		
Article 7, Annexe B	63 notifications (en incluant les révisions), de G/SPS/N/TUR/68, 12/01/2016 à G/SPS/N/TUR/128, 05/09/2022	Mesures sanitaires et phytosanitaires; <i>ad hoc</i>
Accord sur la facilitation des échanges		
Articles 1:4, 10:4.3, 10:6.2 et 12:2.2	G/TFA/N/TUR/2/Rev.1, 10/06/2020 G/TFA/N/TUR/2, 15/05/2019	Notification concernant les procédures d'importation, d'exportation et de transit
WT/MIN(13)/36, WT/L/911	G/TFA/N/TUR/1, 15/03/2018	Engagements de la catégorie A
Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC)		
Article 6:2	G/TRIMS/N/2/Rev.29, 08/09/2020	Publications dans lesquelles les MIC peuvent être trouvées; <i>ad hoc</i>

Accord/décision	Cote et date de la notification	Description de la prescription et périodicité
Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives		
G/L/59/Rev.1	G/MA/QR/N/TUR/2/Add.3, 15/02/2022 G/MA/QR/N/TUR/2/Add.2, 06/10/2021 G/MA/QR/N/TUR/2/Add.1, 09/04/2021 G/MA/QR/N/TUR/2/Corr,1, 04/12/2019 G/MA/QR/N/TUR/2, 06/11/2019	Notification des restrictions quantitatives; tous les 2 ans
Accord général sur le commerce des services		
Article V:7 a)	S/C/N/1078, 22/02/2022 S/C/N/1073, 11/01/2022 S/C/N/916, 17/09/2018	Accords d'intégration économique; <i>ad hoc</i>
Article VII:4		Mesures autonomes de reconnaissance; <i>ad hoc</i>
WT/L/847 et WT/L/918	S/C/N/824/Rev.1, 16/06/2016	Traitement préférentiel pour les services et fournisseurs de services des pays les moins avancés
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994		
Article XVII:4 a)	G/STR/N/15/TUR et G/STR/N/16/TUR, 27 octobre 2016	Notification des entreprises commerciales d'État; tous les 3 ans pour les notifications complètes, 1 fois par an pour les modifications (à compter de 2004, tous les 2 ans)
Article XXIV:7 a)	WT/REG434/N/1/Add.1, 21/10/2022 WT/REG461/N/1, 22/12/2021 WT/REG434/N/1, 07/01/2021 WT/REG294/N/2, 07/10/2019 WT/REG392/N/1, 17/09/2018 WT/REG379/N/1, 21/02/2017 WT/REG378/N/1, 14/12/2016	Accord établissant une zone de libre-échange; <i>ad hoc</i>
Liste XXXVII	G/MA/373, 14/08/2020	Recours aux dispositions du paragraphe 5 de l'article XXVIII, <i>ad hoc</i>

Source: Compilation réalisée par le Secrétariat de l'OMC.

Tableau A3. 1 Recettes fiscales, 2016-2021

	En milliards de TRY						(% des recettes)					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Impôts et taxes	459,0	536,0	621,3	673,3	833,1	1 164,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	139,6	165,3	217,7	241,5	263,9	397,6	30,4	30,8	35,0	35,9	31,7	34,1
Impôts sur le patrimoine	10,6	11,5	13,8	15,6	17,3	21,1	2,3	2,2	2,2	2,3	2,1	1,8
Taxes intérieures sur les biens et services	191,3	212,0	213,0	230,9	314,9	377,4	41,7	39,5	34,3	34,3	37,8	32,4
TVA intérieure	54,0	55,6	56,4	55,4	71,5	123,4	11,8	10,4	9,1	8,2	8,6	10,6
Taxe spéciale à la consommation	120,4	138,3	133,9	147,1	207,3	205,4	26,2	25,8	21,6	21,9	24,9	17,6
Pétrole et gaz naturel	56,3	63,6	55,6	61,0	69,0	31,3	12,3	11,9	8,9	9,1	8,3	2,7
Véhicules automobiles	18,9	22,0	17,3	13,8	46,6	66,4	4,1	4,1	2,8	2,1	5,6	5,7
Boissons	7,9	10,0	12,4	14,7	16,5	22,8	1,7	1,9	2,0	2,2	2,0	2,0
Tabacs	32,2	37,4	42,7	50,4	61,8	67,6	7,0	7,0	6,9	7,5	7,4	5,8
Cokes	0,4	0,4	0,9	1,0	1,3	2,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Produits durables et autres	4,7	4,9	5,0	6,2	12,1	15,3	1,0	0,9	0,8	0,9	1,4	1,3
Taxe sur les transactions bancaires et d'assurance	11,1	13,3	18,2	22,7	27,1	33,0	2,4	2,5	2,9	3,4	3,2	2,8
Taxe sur les jeux	0,9	1,0	1,2	1,7	3,5	6,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5
Taxe spéciale sur les communications	5,0	3,8	3,4	4,0	4,5	6,6	1,1	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6
Taxe sur les services numériques	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
Autres taxes intérieures sur les biens et services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	86,2	112,4	138,0	142,3	185,4	297,5	18,8	21,0	22,2	21,1	22,3	25,5
Droits de douane	9,1	12,3	15,2	16,8	25,6	34,4	2,0	2,3	2,5	2,5	3,1	3,0
TVA sur les importations	76,8	99,6	122,1	124,9	159,2	261,9	16,7	18,6	19,7	18,5	19,1	22,5
Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,3	0,5	0,7	0,6	0,6	1,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Droits de timbre	13,4	15,6	17,0	18,8	21,0	28,2	2,9	2,9	2,7	2,8	2,5	2,4
Redevances	17,8	19,2	21,7	24,1	30,7	42,0	3,9	3,6	3,5	3,6	3,7	3,6
Autres impôts et taxes non classés ailleurs	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales, en pourcentage des recettes du gouvernement central	15,6	17,8	18,2	16,2	18,0	21,1						

Source: Banque centrale de la République de Türkiye (CBRT), Système de transmission électronique de données. Adresse consultée: <https://evds2.tcmb.gov.tr/index.php>.

Tableau A3. 2 Récapitulatif des droits NPF appliqués, 2022

	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Fourchette (%)	CV ^a	En franchise de droits (%)	Non ad valorem (%)
Tous les produits	11 581	19,6	0-225	1,6	18,8	2,1
SH 01-24	2 662	51,8	0-225	0,9	9,7	6,9
SH 25-97	8 919	10,0	0-47	1,1	21,5	0,7
Par catégorie de l'OMC						
Produits agricoles (définition OMC)	2 281	49,2	0-225	1,1	13,7	8,8
Animaux et produits d'origine animale	371	98,8	0-225	0,7	8,1	0,0
Produits laitiers	155	120,4	7,6-180	0,5	0,0	9,7
Fruits, légumes et plantes	547	37,4	0-159,1	0,7	6,6	5,1
Café et thé	51	20,3	0-175,5	1,5	2,0	56,9
Céréales et préparations à base de céréales	259	32,5	0-130	0,8	7,7	29,3
Graines oléagineuses, graisses, huiles et leurs produits	194	16,4	0-74,3	0,9	21,6	3,1
Sucres et sucreries	49	82,6	9-135	0,7	0,0	30,6
Boissons, spiritueux et tabac	341	49,2	0-74,9	0,5	15,5	4,4
Coton	6	0,0	0	0,0	100,0	0,0
Autres produits agricoles n.d.a.	308	9,7	0-75	1,3	40,3	5,2
Produits non agricoles (définition OMC)	9 300	12,3	0-81,9	1,2	20,1	0,5
Poissons et produits de la pêche	536	48,6	0-81,9	0,3	5,6	0,0
Minéraux et métaux	1 739	8,7	0-40	1,1	25,8	0,9
Produits chimiques et fournitures pour la photographie	1 710	6,2	0-31,5	0,9	18,2	0,4
Bois, pâte de bois, papier et meubles	680	5,5	0-33,7	1,8	60,6	0,0
Textiles	1 095	18,4	0-39,7	0,6	1,7	0,1
Vêtements	340	40,7	12-42	0,1	0,0	0,0
Cuir, caoutchouc, chaussures et articles de voyage	319	18,3	0-47	0,8	17,9	0,0
Machines non électriques	1 127	5,8	0-31,7	1,0	20,5	0,0
Machines électriques	601	5,2	0-32,7	1,4	27,0	0,0
Matériel de transport	380	8,0	0-35	0,9	7,1	0,0
Produits non agricoles, n.d.a.	727	8,7	0-29,7	1,1	22,7	2,6
Pétrole	46	3,8	0-4,7	0,3	4,3	0,0
Par secteur de la CITI						
CITI 1 - Agriculture, chasse et pêche	751	29,4	0-159,1	1,1	27,3	1,7
CITI 2 - Industries extractives	120	1,7	0-25	3,5	81,7	3,3
CITI 3 - Industries manufacturières	10 709	19,1	0-225	1,6	17,5	2,1
Industries manufacturières à l'exclusion de la transformation des produits alimentaires	8 691	10,2	0-47	1,1	19,8	0,6
CITI 4 - Énergie électrique	1	0,0	0	0,0	100,0	0,0
Par stade de transformation						
Premier stade de transformation	1 360	24,6	0-175,5	1,2	36,0	1,8
Produits semi-finis	3 701	11,1	0-135	1,4	18,1	0,5
Produits finis	6 520	23,3	0-225	1,5	15,6	3,0
Par section du SH						
01 Animaux vivants et produits du règne animal	996	73,5	0-225	0,8	8,1	1,5
02 Produits du règne végétal	600	29,2	0-175,5	0,8	11,2	4,2
03 Graisses et huiles	149	19,0	0-67,5	0,8	16,1	1,3
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	917	48,2	0-135,9	0,7	9,4	15,5
05 Produits minéraux	241	1,8	0-25	2,4	57,7	1,7
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	1 622	5,5	0-31,5	0,9	19,2	1,4
07 Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières	364	10,0	0-31,5	0,8	20,6	0,0
08 Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières	169	16,7	0-39,7	0,8	21,9	0,0
09 Bois et ouvrages en bois	340	3,7	0-30	2,0	53,2	0,0
10 Pâte de bois, papier et carton	300	4,0	0-25	2,0	75,7	0,0
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 389	23,2	0-42	0,6	4,0	0,1
12 Chaussures, coiffures, etc.	120	30,8	0-47	0,4	1,7	0,0

	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Fourchette (%)	CV ^a	En franchise de droits (%)	Non <i>ad valorem</i> (%)
13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment	268	9,7	0-34	1,2	12,7	4,5
14 Pierres gemmes et métaux précieux, perles	66	5,0	0-19	1,4	62,1	0,0
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	1 193	10,2	0-40	0,9	19,3	0,0
16 Machines, matériel électrique, etc.	1 739	5,5	0-32,7	1,1	23,1	0,0
17 Matériel de transport	397	7,8	0-35	0,9	6,8	0,0
18 Matériel de précision	395	5,3	0-29,7	1,2	29,6	4,8
19 Armes et munitions	25	2,3	0-3,2	0,5	16,0	0,0
20 Ouvrages divers	264	19,0	0-33,7	0,5	3,8	0,0
21 Objets d'art, etc.	27	0,0	0	0,0	100,0	0,0

a Coefficient de variation.

Note: Le tarif douanier de 2022 est établi d'après la nomenclature du SH2022 (au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres). Les équivalents *ad valorem* (AVE) ont été estimés sur la base des données relatives aux importations au niveau des positions à 10 chiffres communiquées par les autorités pour 2021.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

Tableau A3. 3 Prohibitions à l'exportation notifiées à l'OMC, 2022

Désignation	Motifs	Fondement juridique (date d'entrée en vigueur)
Objets d'antiquité et pièces archéologiques	Patrimoine national	Loi sur les objets d'art anciens (21/07/1983)
Chanvre indien	Santé	Loi sur le contrôle des stupéfiants (24/06/1933)
Graines et plants de tabac	Environnement	Directives relatives aux procédures et fondements concernant la production de tabac, la commercialisation du tabac des producteurs, le commerce intérieur et extérieur, le contrôle du tabac et l'exportation du tabac (04/12/2002)
Tout le gibier et tous les animaux sauvages (à l'exception des espèces répertoriées dans la liste des produits d'exportation pour lesquels une licence est requise) vivants ou leur viande et/ou les articles et vêtements fabriqués à partir de ces animaux	Environnement	Décision du Conseil des ministres (du 8 mars 1990)
Troncs, rondins, bois de construction et poutres de noyers, de mûriers, de cerisiers, de poiriers, de pruniers, d'ormes, de frênes, de tilleuls et d'ifs	Environnement	Décision du Conseil des ministres (du 24 avril 1974)
Bulbes de fleurs naturelles	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Bois	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Liquidambar orientalis	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Pterocarya carpinifolia	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Dates de Datça	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Plants d'oliviers, de figuiers (à l'exception des espèces certifiées par un organisme national qui sont enregistrées et qui figurent dans la Liste des espèces nationales), de noisetiers, de pistachiers et de vigne (sultanas sans pépins)	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Orchis (en poudre et sous toute autre forme)	Environnement	Décret sur le régime d'exportation (du 22 décembre 1995)
Produits chimiques indiqués aux annexes 1 et 2 à la Convention sur les armes chimiques; la prohibition vise les parties non contractantes dans le cas des produits chimiques énumérés à l'annexe 1, et toutes les parties ou non-parties dans le cas des produits chimiques énumérés à l'annexe 2 (à l'exception des exportations réalisées à des fins de recherche et autres)	Respect d'une convention internationale; sécurité	Loi n° 4738 (Journal officiel n° 22960 du 10 avril 1997) Loi n° 5564 (Journal officiel n° 26383 du 21 décembre 2006) Communiqué n° 2017/7 (Journal officiel n° 230144 du 4 août 2017)
Substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Santé, respect d'une convention internationale	Règlement relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (du 7 avril 2017) Communiqué n° 2014/1 sur les exportations de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (du 24 janvier 2014)

Source: Document de l'OMC G/MA/QR/N/TUR/2/Add.3 du 15 février 2022.

Tableau A3. 4 Produits d'exportation pour lesquels une licence est requise, 2022

Désignation (modification des prescriptions juridiques/réglementaires depuis janvier 2016)	Autorité compétente	Motifs	Automatique/ Non automatique
Opium et fleurs de pavot	Ministère de la santé	Empêcher la production de stupéfiants	Non automatique
Stupéfiants, substances psychotropes, précurseurs et produits chimiques placés sous contrôle international	Ministère de la santé	Empêcher la production de stupéfiants	Non automatique
Diamants bruts	Ministère du Trésor et des finances	Prendre les précautions nécessaires pour lutter contre la fraude	Non automatique
Produits visés par la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique	Protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes des polluants organiques persistants	Non automatique
Sangliers, loups, chacals, renards, martres, blaireaux, serpents, tortues, lézards, vivants ou morts, et parties reconnaissables de ces animaux et vêtements fabriqués à partir de ces animaux	Ministère de l'agriculture et des forêts	Prescriptions de la CITES	Non automatique
Engrais (sauf engrais chimiques)	Ministère de l'agriculture et des forêts	Sécurité de l'approvisionnement et compatibilité avec les normes	Non automatique
Semences (sauf graines d'arbres forestiers) (<i>Circulaire n° 2019/4 sur les règles et procédures de mise en œuvre des exportations de semences</i>)	Ministère de l'agriculture et des forêts	Raisons phytosanitaires	Non automatique
Produits de la pêche visés par l'interdiction découlant des principes applicables à la pêche (y compris les sangsues) (<i>Loi n° 1380 du 22 mars 1971, telle que modifiée par la Loi n° 7191 du 6 novembre 2019, et Communiqué n° 5/1 sur la réglementation de la pêche à des fins commerciales (Journal officiel n° 31221 du 22 août 2020)</i>)	Ministère de l'agriculture et des forêts	Prescriptions de la CITES	Non automatique
Chevaux de course	Ministère de l'agriculture et des forêts	Biodiversité. Prescriptions en matière de santé et de normes	Non automatique
Aliments pour animaux visés par la Loi sur les aliments pour animaux	Ministère de l'agriculture et des forêts	Sécurité de l'approvisionnement	Non automatique
Produits pharmaceutiques à usage vétérinaire	Ministère de l'agriculture et des forêts	Compatibilité avec les normes	Non automatique
Bulbes de fleurs naturelles assujettis à un contingent ou à une autre restriction à l'exportation	Ministère de l'agriculture et des forêts	Prescriptions de la CITES. Biodiversité. Protection de l'environnement et des espèces	Non automatique
Animaux vivants destinés à la reproduction	Ministère de l'agriculture et des forêts	Sécurité de l'approvisionnement	Non automatique
Champignons sauvages (uniquement pour l'exportation vers les pays de l'UE)	Ministère de l'agriculture et des forêts	Biodiversité. Compatibilité avec les normes	Non automatique
Thons vivants (<i>Thynnus thunnus</i>)	Ministère de l'agriculture et des forêts	Prescriptions de la CICTA	Non automatique

Désignation (modification des prescriptions juridiques/réglementaires depuis janvier 2016)	Autorité compétente	Motifs	Automatique/ Non automatique
Produits énumérés dans les annexes de l'Arrangement de Wassenaar/ marchandises visées par le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles	Ministère de la défense nationale	Réglementer les procédures d'établissement, d'exploitation et de contrôle des industries produisant des instruments et équipements de combat, ainsi que des armes et des munitions	Non automatique
Sucre	Ministère de l'agriculture et des forêts	Délivrance de licences par le biais du système EVIS	Automatique
Technologies et matériels utilisés à des fins nucléaires et matières radioactives (Règlement n° 31038 du 13 février 2020 sur le contrôle des exportations nucléaires et Loi n° 7381 du 5 mars 2022 sur la réglementation nucléaire)	Agence turque de recherche sur l'énergie, le nucléaire et les minéraux	Contrôle des activités liées à l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants, sur la base du principe de l'utilisation pacifique et de la responsabilité juridique en cas de dommages nucléaires résultant d'incidents nucléaires	Non automatique
Feuilles et déchets de tabac	Ministère de l'agriculture et des forêts	Compatibilité avec les normes	Automatique
Graines d'arbres forestiers et autre matériel génétique	Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique
Jeunes plants d'olivier (espèces certifiées par un organisme national qui sont enregistrées et qui figurent dans la Liste des espèces nationales)	Ministère de l'agriculture et des forêts	Protection des ressources génétiques	Non automatique
Matières explosives dans le contexte de la Loi réglementaire n° 87/12028	Ministère des affaires intérieures	Mesures de sécurité liées à la fabrication de produits explosifs	Non automatique
Chèvres angora	Ministère de l'agriculture et des forêts	Protection et activités de reproduction (la chèvre angora est enregistrée en tant que race génétique)	Non automatique
Diverses races indigènes de chèvres, de moutons, de poulets, de chiens, de chats, de lapins, d'abeilles, de vers à soie, de chevaux et d'ânes ^a	Ministère de l'agriculture et des forêts	..	Non automatique
Communiqué relatif à l'exportation des substances chimiques énumérées à l'annexe II (visant les États membres uniquement) et à l'annexe III de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques Communiqué n° 2017/07, Journal officiel n° 30144 du 4 août 2017	Ministère du commerce	Prescriptions liées à l'adhésion à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	Non automatique
Communiqué sur le contrôle à l'exportation des produits à double usage et sensibles	Ministère du commerce	Engagement de la communauté internationale en faveur du renforcement de la sécurité en marge de la liste des biens et technologies à double usage figurant dans l'Arrangement de Wassenaar et de la liste des précurseurs chimiques du Groupe de l'Australie	Non automatique

.. Non disponible.

a La liste de ces animaux/oiseaux/insectes indigènes est restée inchangée depuis le précédent examen de la Türkiye et figure dans le document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016 (tableau 3.20).

- b Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)
- c Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

Note: Pour chaque groupe de produits, le fondement juridique/réglementaire des prescriptions en matière de licence d'exportation, lorsqu'il est resté inchangé, figure dans le document de l'OMC WT/TPR/S/331/Rev.1 du 9 août 2016 (tableau 3.20).

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau A3. 5 Communiqués relatifs à la sécurité et l'inspection des produits, 2022

Communiqué	Résumé
2022/1	Les produits industriels relevant du champ d'application de certaines normes turques, obligatoires sur le marché intérieur, font l'objet d'une inspection par l'Institut turc de normalisation (TSE), réalisée au nom du Ministère du commerce. Ces inspections portent sur les normes minimales en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement et visent à fournir aux consommateurs des informations appropriées.
2022/3	Ce communiqué contient la liste des déchets dont l'importation est contrôlée (annexe I) ou interdite (annexe II/A, Annexe II/B) en vertu du catalogue européen des déchets et de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Conformément au communiqué, les importations de déchets figurant dans l'annexe I sont soumises à un contrôle physique effectué par le Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique. À la suite d'une procédure d'évaluation de la conformité, le Ministère délivre un document de conformité à présenter aux douanes au moment de l'importation.
2022/4	En vertu de ce communiqué, les importations de stupéfiants et de substances psychotropes, qui nécessitent obligatoirement l'autorisation du Ministère de la santé conformément aux accords internationaux pertinents, font l'objet d'un contrôle par ce même ministère.
2022/5	Ce communiqué vise à réglementer les principes et les procédures d'inspection pour déterminer la conformité des importations avec les règles en matière de protection de la santé et de la sécurité des personnes et des animaux et de préservation des végétaux. Un certificat de conformité est délivré pour tous les produits figurant dans les annexes par le Ministère de l'agriculture et des forêts. Des contrôles physiques et des analyses d'échantillons sont également effectués par le Ministère.
2022/6	Ce communiqué porte sur l'importation des produits chimiques énumérés dans son annexe I. L'importation de tous ces produits, à l'exception de neuf d'entre eux, est interdite. Pour importer les produits relevant des n° 2903.14.00.00.00, 2903.19.00.00.19, 2903.76.10.00.00.00, 2903.76.20.00.00, 2903.76.90.00.00, 2903.77.66.00.00, 2903.77.90.00.00 et 2903.79.30.00.59 du SH, l'importateur doit obtenir un certificat de contrôle délivré par le Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique. Par ailleurs, les produits relevant du n° 2903.71.00.00.00 du SH peuvent être importés pour des usages spécifiques répertoriés dans le communiqué. Les documents nécessaires à l'obtention du certificat de contrôle sont indiqués dans le communiqué et incluent une facture <i>pro forma</i> , un certificat d'analyse, l'étiquette du produit, etc. Le certificat de contrôle doit être présenté aux douanes au moment de l'importation.
2022/7	Ce communiqué porte sur l'importation des combustibles solides énumérés dans son annexe I. Pour importer ces produits, l'importateur doit disposer d'un document de conformité délivré à la suite d'analyses effectuées par des laboratoires agréés par le Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique. Les documents nécessaires à l'obtention de ce document de conformité sont précisés dans ce communiqué. L'importateur doit présenter ce document de conformité aux douanes au moment de l'importation.
2022/8	Ce communiqué porte sur le contrôle des importations d'équipements terminaux de radio et de télécommunications et est mis en œuvre à compter du 1 ^{er} mai 2006, conformément à la législation de l'UE.
2022/9	Ce communiqué concerne les machines, le matériel électrique de basse tension, la compatibilité électromagnétique, les équipements sous pression, les récipients à pression simples, les équipements sous pression transportables, les appareils à gaz, les ascenseurs et les chauffe-eau soumis au moment de l'importation à une inspection portant principalement sur les documents et effectuée par le TSE au nom du Ministère du commerce. Les inspections concernent les prescriptions essentielles, qui sont énumérées dans la réglementation technique.
2022/10	Ce communiqué porte sur le contrôle des importations de jouets et est mis en œuvre à compter du 12 décembre 2005, conformément à la législation de l'UE.
2022/11	Ce communiqué porte sur les contrôles de sécurité visant les importations d'équipements de protection personnelle et est mis en œuvre conformément à la législation de l'UE.
2022/12	Ce communiqué porte sur l'importation de certains produits de consommation énumérés dans son annexe I et soumis à une évaluation de la conformité en matière de protection de la santé, de la vie humaine, des biens, de l'environnement et des consommateurs.
2022/14	Ce communiqué régit le contrôle des importations de produits de construction comme les produits isolants thermiques pour le bâtiment, les barres d'acier, etc.
2022/15	Ce communiqué régit le contrôle des importations de batteries et d'accumulateurs.
2022/16	Ce communiqué régit le contrôle des importations d'appareils médicaux comme les dispositifs médicaux de diagnostic <i>in vitro</i> , les dispositifs médicaux implantables actifs, etc.
2022/18	Ce communiqué régit le contrôle des importations de chaussures, de textiles, de vêtements et de produits du cuir.

Communiqué	Résumé
2022/19	Ce communiqué vise à réglementer les principes et procédures régissant la certification de la conformité en matière de sécurité du marché, de santé, de documents, de notification et d'inspection du tabac, des produits du tabac, de l'alcool et des boissons alcooliques, au moment de leur importation.
2022/20	En vertu de ce communiqué, les importations de certains produits, comme les produits pharmaceutiques, les médicaments, certains produits chimiques, etc., sont soumises à un contrôle par le Ministère de la santé. Pour importer ces produits, l'importateur doit présenter avant l'importation certains documents, comme une facture ou une facture <i>pro forma</i> , un certificat d'analyse, etc., au Ministère de la santé. L'importateur doit présenter le certificat de contrôle aux douanes au moment de l'importation.
2022/21	Les produits visés par ce communiqué doivent obligatoirement satisfaire à des critères spécifiques en matière de respect des normes de qualité commerciale à l'exportation et à l'importation. Ce communiqué définit les principes et les procédures régissant les inspections fondées sur les risques présentés par ces produits en ce qui concerne le respect des normes de qualité commerciales au moment de l'exportation et de l'importation.
2021/22	Ce communiqué définit les principes et les procédures régissant la classification des entreprises exportant des produits soumis à des inspections de la qualité commerciale, les caractéristiques sur lesquelles se fonde la classification et les droits et obligations des entreprises dont la classe est déterminée pour définir de quelle manière et selon quelle périodicité les produits d'exportation soumis à une inspection de la qualité commerciale doivent être soumis à cette inspection.
2022/23	Pour importer les déchets métalliques énumérés dans l'annexe I de ce communiqué, l'importateur doit disposer d'une licence d'importateur de déchets métalliques délivrée par le Ministère de l'environnement, de l'urbanisme et du changement climatique. Cette licence est accordée uniquement aux entreprises agréées par le Ministère et disposant d'installations de fusion des déchets et d'installations de prétraitement. En vertu de ce communiqué, les importations de déchets métalliques ne peuvent transiter que par des postes douaniers équipés de systèmes de détection des radiations. L'annexe II du communiqué contient la liste des déchets dangereux dont l'importation est interdite.
2015/24	Ce communiqué définit les règles et les conditions de constitution des entreprises internationales d'inspection avant expédition. Il réglemente les responsabilités de ces entreprises ainsi que les procédures de surveillance et d'inspection de leurs activités. En vertu du communiqué en question, des entreprises internationales d'inspection avant expédition effectuent les activités d'inspection connexes en vue de la vérification des biens échangeables en matière de qualité, de quantité, de prix et de classification tarifaire, etc.
2012/25	Ce communiqué définit les principes et procédures régissant les contrôles à l'exportation et à l'importation et le contrôle du marché du coton.
2022/25	Ce communiqué réglemente le contrôle des importations de pièces de véhicules.
2012/27	Ce communiqué définit les principes et procédures concernant l'état de l'infrastructure des usines qui sont soumises à la classification et au contrôle des cotons, à la détermination de la classe et du type de coton, au conditionnement, au marquage, à l'échantillonnage et à l'analyse aux fins des procédures de contrôle.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

Tableau A3. 6 Aperçu de la protection des DPI de la Türkiye, 2022

Principale législation	Durée	Champ d'application, exclusions et limitations principales	Redevances/prélèvements (2022)
<p>Droit d'auteur Loi n° 5846 sur les œuvres intellectuelles et artistiques, telle que modifiée par la Loi n° 4110 du 7 juin 1995, Loi n° 5101 du 2 décembre 2004, Loi n° 5571 du 28 décembre 2006, Loi n° 5728 du 23 janvier 2008, Loi n° 6279 du 29 février 2012 et Loi n° 6552 du 10 septembre 2014</p>	<p>70 ans à compter du décès de l'auteur (s'il y a plusieurs auteurs, à compter du décès du dernier auteur survivant). Pour les droits connexes, 70 ans à compter: - de la date de la première fixation ou de la date à laquelle la représentation est rendue publique pour la première fois; - de la date de la première fixation pour les productions musicales ou cinématographiques; ou - de la date de la première diffusion pour les programmes de radio et de télévision.</p>	<p>La Loi n° 5846 concerne les droits moraux et économiques des auteurs et des détenteurs de droits connexes (artistes interprètes ou exécutants, producteurs de phonogrammes ou de films, et organismes de radio-télévision), les règles et procédures relatives aux transactions concernant ces droits, et les recours juridiques et les sanctions. La Loi n° 5846 prévoit une série d'exceptions: - Pour des motifs d'ordre public (utilisation des œuvres comme éléments de preuve devant les tribunaux) (article 30) - Législation et décisions de justice (article 31) - Discours prononcés devant les assemblées officielles (article 32) - Aux fins d'un enseignement en présentiel (article 33) - Œuvres choisies et rassemblées à des fins d'éducation ou d'instruction (article 34) - Liberté de citation (article 35) - Contenu des journaux (article 36) - Informations (utilisation des œuvres pour donner des renseignements en rapport avec l'actualité) (article 37) - Utilisation personnelle (article 38) - Œuvres d'art installées en permanence dans les rues (article 40) - Au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap (article additionnel 11)</p>	<p>En vertu de l'article 44 de la Loi sur le droit d'auteur, les personnes physiques et morales qui fabriquent ou importent, à des fins commerciales, toutes sortes d'articles tels que des cassettes, disques informatiques, CD ou DVD vierges, et toutes sortes de dispositifs techniques permettant de reproduire des œuvres sont tenues de verser une somme ne dépassant pas 3% des coûts de fabrication ou d'importation. Cette somme sera utilisée pour renforcer le régime des DPI et soutenir les activités culturelles et artistiques.</p>
<p>Brevets Loi n°6769 du 22 décembre 2016 sur la propriété industrielle (Loi sur la propriété industrielle)</p>	<p>20 ans à compter de la date de dépôt pour un brevet intégralement protégé après la procédure d'examen 10 ans pour les modèles d'utilité</p>	<p>Critères de brevetabilité: les brevets sont délivrés pour toute invention, dans tous les domaines technologiques, à condition que l'invention soit nouvelle, qu'elle implique une activité inventive et qu'elle soit susceptible d'application industrielle.</p> <p>Ne sont en particulier pas considérés comme des inventions les éléments ci-après.</p> <p>Si la demande de brevet ou le brevet porte sur l'objet ou les activités suivantes, seuls ces objets ou activités sont exclus en tant que tels de la brevetabilité: a) les découvertes, les théories scientifiques et les méthodes mathématiques;</p>	<p>Droit de dépôt de brevet: 75 TRY.</p> <p>Les autres droits liés à la revendication de la priorité, aux demandes de délais, à la publication, à la délivrance de documents relatifs à la priorité, à l'enregistrement du transfert des droits, à l'inspection des dossiers par des tiers, au rapport de recherche, au rapport d'examen, à la demande de rétablissement des droits, etc., sont compris entre 30 TRY et 3 550 TRY.</p>

Principale législation	Durée	Champ d'application, exclusions et limitations principales	Redevances/prélèvements (2022)
		<p>b) les plans, principes et méthodes dans l'exercice d'activités intellectuelles, en matière de jeu ou dans le domaine des activités économiques;</p> <p>c) les programmes pour ordinateurs;</p> <p>d) les créations esthétiques; et</p> <p>e) les travaux portant sur des présentations scientifiques de renseignements.</p> <p>Aucun brevet ne peut être accordé pour les inventions suivantes: a) les inventions contraires à l'ordre public ou à la moralité publique; (l'exploitation commerciale ne pouvant être considérée comme telle du seul fait qu'elle est interdite par une disposition légale ou réglementaire);</p> <p>b) les variétés végétales ou les races animales ainsi que les procédés essentiellement biologiques d'obtention de végétaux ou d'animaux, cette disposition ne s'appliquant pas aux procédés microbiologiques et aux produits obtenus par ces procédés;</p> <p>c) toutes les méthodes de traitement, y compris les méthodes de diagnostic et les méthodes chirurgicales pratiquées sur l'organisme humain ou animal (cette disposition ne s'applique pas aux produits – en particulier aux substances ou compositions – employés dans l'application de l'une quelconque de ces méthodes);</p> <p>d) le corps humain, aux différents stades de sa constitution et de son développement, ainsi que la simple découverte d'un de ses éléments, y compris la séquence ou la séquence partielle d'un gène;</p> <p>e) les procédés de clonage des êtres humains, les procédés de modification de l'identité génétique germinale de l'être humain, les utilisations d'embryons humains à des fins industrielles ou commerciales; et</p> <p>f) les procédés de modification de l'identité génétique des animaux de nature à provoquer chez eux des souffrances sans utilité médicale substantielle pour l'homme ou l'animal, ainsi que les animaux issus de tels procédés.</p> <p>Les critères pour les modèles d'utilité; la nouveauté et la possibilité d'application industrielle. Les caractéristiques techniques, qui ne contribuent pas à l'objet de l'invention, sont prises en compte dans l'évaluation du caractère de nouveauté.</p>	

Principale législation	Durée	Champ d'application, exclusions et limitations principales	Redevances/prélèvements (2022)
Marques de fabrique ou de commerce			
Loi n° 6769 du 22 décembre 2016 sur la propriété industrielle (Loi sur la propriété industrielle)	10 ans (durée renouvelable). Si les marques ne sont pas utilisées dans les 5 ans suivant l'enregistrement, ou par la suite pendant une période de 5 ans, elles peuvent être révoquées.	Concerne les marchandises, les services, les marques de garantie et les marques collectives. Les exclusions comprennent les marques susceptibles d'induire le public en erreur.	Droit de dépôt unique de 380 TRY. Droit pour un certificat d'enregistrement de 1 020 TRY. Les autres droits liés aux renouvellements, aux copies, à l'enregistrement, à l'édition, à l'opposition, aux frais de traitement, au fractionnement de la demande, aux recours, etc. sont compris entre 60 et 2 505 TRY.
Indications géographiques			
Loi n° 6769 du 22 décembre 2016 sur la propriété industrielle (Loi sur la propriété industrielle) ^a et Règlement sur les emblèmes des indications géographiques et des noms de produits traditionnels.	Indéfinie	Couvre tous les produits alimentaires, agricoles, miniers, artisanaux et industriels.	Frais de dossier de 65 TRY, droit d'enregistrement de 120 TRY. Les autres droits liés aux recours, aux modifications, aux copies, etc. sont compris entre 60 et 220 TRY.
Dessins et modèles industriels			
Loi n° 6769 du 22 décembre 2016 sur la propriété industrielle (Loi sur la propriété industrielle) ^b	5 ans à compter de la date de dépôt, renouvelable par périodes de 5 ans pour une durée maximum de 25 ans.	S'applique aux dessins et modèles industriels nouveaux et ayant un caractère distinctif. Les exclusions comprennent les programmes d'ordinateur (visés par la Loi sur le droit d'auteur) et les topographies de semi-conducteurs.	Droit de dépôt unique de 270 TRY. Les autres droits liés à la publication, à l'ajournement, au renouvellement, à l'enregistrement, au transfert, à la licence, au caractère prioritaire, à l'examen, etc. sont compris entre 60 et 1 290 TRY.
Variétés végétales			
Loi n° 5042 sur la protection des droits des obtenteurs de nouvelles variétés végétales et Loi n° 5553 sur les semences	25 ans après l'enregistrement (30 ans pour les arbres, la vigne et la pomme de terre)	S'applique aux variétés végétales jugées nouvelles, distinctes, homogènes et stables. S'applique à toutes les plantes.	Frais de dossier de 620 TRY. Les autres droits liés aux demandes prioritaires, aux examens, etc. sont compris entre 62 et 1 100 TRY.
Topographies de circuits intégrés			
Loi n° 5147 sur la protection des topographies de circuits intégrés	10 ans à compter de la date de la première exploitation commerciale par le détenteur de droits où que ce soit dans le monde.	S'applique aux dessins et modèles originaux. Ne s'applique pas aux concepts, procédés, systèmes ou techniques sur lesquels la topographie est basée ni aux informations enregistrées sur un produit semi-conducteur microélectronique. La reproduction est autorisée à des fins d'évaluation, d'analyse, de recherche ou d'enseignement.	Frais de dossier de 780 TRY. Les autres droits pour les oppositions, l'enregistrement, les modifications, la prolongation, la publication, la fusion, le réenregistrement, etc. sont compris entre 220 et 2 440 TRY.

Principale législation	Durée	Champ d'application, exclusions et limitations principales	Redevances/prélèvements (2022)
Protection des renseignements non divulgués			
Règlement sur l'octroi de licences pour les produits médicaux à usage humain (article 9)	Une durée d'exclusivité des données de 6 ans débute à la date du premier enregistrement dans l'union douanière. S'agissant des produits qui bénéficient d'une protection conférée par un brevet en Türkiye, la durée d'exclusivité des données est limitée à celle du brevet.	Médicaments destinés à la consommation humaine	s.o.

s.o Sans objet.

a La protection des indications géographiques non enregistrées est assurée par les dispositions du Code du commerce relatives à la concurrence déloyale.

b Les dessins et modèles industriels peuvent relever à la fois de la Loi sur le droit d'auteur et de la Loi sur les dessins et modèles industriels. La durée de protection est de 70 ans dans le premier cas et de 20 ans dans le second. Lorsque l'œuvre est protégée au titre des deux lois, le détenteur du droit peut choisir d'appliquer l'une ou l'autre loi, ou les deux.

Source: WIPO Lex. Adresse consultée: <http://www.wipo.int/wipolex/fr>.